

**PAUL-YVES SÉBILLOT**

# **LE FOLKLORE DE LA BRETAGNE**

LES SAINTS GUÉRISSEURS ET LEUR CULTE. - LA CONCEPTION  
DE L'AU-DELA. - LES REVENANTS ET LES FÉES. - LES SIRÈNES.  
- LES LUTINS. - LES GÉANTS. - LE CULTE DES ASTRES, DU FEU,  
DES PIERRES, DES EAUX, DES ARBRES. - L'EMPIRE DU DIABLE. -  
LES ÊTRES FANTASTIQUES DES NUITS.



*Avec vingt-trois figures*

**PAYOT, PARIS**

PAUL-YVES SÉBILLOT

PRINCIPAUX OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

OUVRAGES DIVERS

- *La Lande et la Cité*, Poésies.
- *La Bretagne Pittoresque et Légendaire*.
- *L'Intervention décisive de l'Amérique* (1917-1918).
- *Venise*, étude historique et descriptive.
- *La Tunisie*, histoire, administration, commerce, industrie, agriculture, etc.  
(Médaille d'Or 1935 de la Société de Géographie de Paris).
- *Les contes de mon Menhir* (pour paraître prochainement).
- *Voyages en Amérique et en Orient* (en préparation).

ROMANS HISTORIQUES

- *Les Mystères de Venise* (action en 1472).
- *Le Dernier Duc de Bretagne* (en 1486).
- *Duel de Reines* (en 1560).
- *Les Deux Mousquetaires* (en 1630).
- *Les Eclaireurs de Lafayette* (en 1780).
- *Les Trois Volontaires* (1789-1792).
- *Les Bleus ou la Bretagne en 1793*.
- *Deux Pages d'Amour* (en 1821).
- *Au Soleil de Solférino* (en 1859).
- *Le Complot de Mayence* (en 1923).

# LE FOLKLORE DE LA BRETAGNE

Ouvrage orné de 23 compositions ou dessins de :  
Eugène DELÉCLUSE, Louis MARVY, O. PENGUILLY,  
Olivier PERRIN, P. SAINT-GERMAIN, Maurice SAND,  
et d'une carte linguistique de la Bretagne.



PAYOT, PARIS

106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1950

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays. Copyright, 1950, by Payot, Paris.

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i> .....	5
PREMIÈRE PARTIE.	
LES TRADITIONS CHRÉTIENNES	
I. — Les saints bretons et leur culte.....	15
II. — Les saints guérisseurs.....	22
III. — La conception bretonne de l'au-delà.....	32
IV. — Les principales catégories de revenants.....	44
DEUXIÈME PARTIE.	
LA MYTHOLOGIE BRETONNE	
I. — Les fées.....	55
II. — Les sirènes.....	70
III. — Les lutins et les nains.....	79
IV. — Les géants.....	94
TROISIÈME PARTIE.	
VESTIGES DES CULTES DE LA NATURE	
I. — Le culte des astres et des météores.....	102
II. — Le culte du feu : les brasiers de la Saint-Jean.....	109
III. — Le culte des pierres naturelles et des mégalithes.....	114
IV. — Le culte des eaux.....	128
V. — Le culte des arbres.....	133
QUATRIÈME PARTIE.	
L'EMPIRE DU DIABLE	
I. — Le diable.....	137
II. — Les êtres fantastiques des nuits.....	149
III. — La ménagerie du diable.....	156
<i>Conclusions d'ensemble</i> .....	168
<i>Bibliographie</i> .....	170

## INTRODUCTION

Le Folklore est une science relativement très récente. Son domaine d'investigations est surtout rural et, comme l'a très justement fait remarquer M. Arnold van Gennep, « même au XVIII<sup>e</sup> siècle rares ont été les écrivains qui se sont intéressés aux mœurs populaires ». Ceux qui notèrent çà et là des faits traditionnels et même recueillirent des contes, comme Charles Perrault, le firent par curiosité, par amusement, et, comme Monsieur Jourdain faisant de la prose, ils étaient des folkloristes sans le savoir.

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle seulement, en 1812, que les frères Grimm en pressentirent l'intérêt : « Au nom de l'Histoire, ne se présentera-t-il pas quelqu'un qui soit ému de compassion pour ces pauvres traditions qui s'en vont finir ? Quand elles sont expirantes, n'y aura-t-il personne qui se dévoue à aller recueillir le dernier souffle de leur agonie ? »

Le mot *folklore* lui-même ne date que de 1846. Il fut créé par l'anglais W.-J. Thoms (*folk* = peuple, *lore* = connaissance, étude, science) pour remplacer par un mot unique celui employé jusque-là de *Popular Antiquities*. En France, en Italie, en Suisse, on lui préféra, dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, le terme de *traditions populaires*, *tradizioni popolari* ; ou bien *littérature orale*, *littérature populaire*.

Depuis le XX<sup>e</sup> siècle, le mot *folklore* a prévalu et on l'emploie même pour désigner des manifestations spectaculaires : fêtes et danses folkloriques et même « danser du folklore ».

Les traditions populaires, coutumes, croyances, superstitions ont été longtemps regardées par beaucoup comme des radotages de bonnes gens d'autrefois, de paysans « arriérés », comme des faits curieux, risibles parfois ; leurs manifestations, comme des scènes pittoresques dont la notation ou la description pouvait seulement servir à intéresser le lecteur par leur côté bizarre. On ne pensait pas que ces croyances et ces gestes avaient souvent un sens caché, révélateur d'un passé lointain, ou étaient des survivances de rites fort anciens.

En France, les études folkloriques se sont heurtées longtemps à l'indifférence des pouvoirs publics, de la masse et même de l'élite. C'est au cours de ce siècle seulement qu'on en a compris le haut intérêt et la valeur historique et scientifique. Pourtant, en Angle-

terre, dès 1861, Herbert Spencer les signalait dans son ouvrage *De l'Éducation* : « Sachons encore les usages populaires » ; « les superstitions courantes, depuis les mythes les plus importants jusqu'aux pratiques de la sorcellerie vulgaire, devront aussi être rapportées » (Chapitre sur l'enseignement de l'Histoire). Le folklore est regardé maintenant comme « la science de la vie populaire ». (Saint-Yves.) « Les faits qu'il étudie sont collectifs, ce qui range nos études dans le cadre des sciences sociales. » (M. André Varagnac.)

« Qu'est-ce que le folklore ? » a écrit très justement M. Roger Dévigne. C'est la civilisation populaire, autochtone, traditionnelle ; c'est la vie même de notre bon peuple, telle que les siècles l'ont modelée et transmise au foyer de Jacques Bonhomme. » Envisagé sous cet angle, en effet, il est une des branches de la science anthropologique et, par bien des côtés insoupçonnés, il fait partie de l'histoire, de l'ethnographie, de l'économie politique et de la sociologie. C'est une science humaine qui étudie la psychologie collective d'un peuple. C'est aussi, plus simplement et derrière ces grands mots, la réunion de nombreux faits curieux en eux-mêmes mais dont on peut rechercher les origines et tenter de dégager la signification. C'est ce que j'ai essayé de faire au cours ou à la fin de divers chapitres sans pour cela me lancer dans de longues dissertations et tout en faisant de cet ouvrage un livre d'une lecture attrayante et facile. On y trouvera un certain nombre d'aspects de la civilisation populaire de la Bretagne, de la vie particulière, intime, quotidienne ou annuelle de ses habitants, autrefois et même aujourd'hui, car nombre de ses manifestations se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Tout ce folklore fait partie de notre patrimoine national. Cette civilisation populaire et rurale, cette vie du peuple des campagnes n'est-elle pas, au demeurant, aussi intéressante à connaître et à étudier que la civilisation urbaine au cours des siècles, que, par exemple, le régime des corporations, les fêtes des cours souveraines, les cérémonies plus ou moins ridicules imposées par l'étiquette comme la présence des privilégiés au lever et au coucher du Roi ? Cette civilisation traditionnelle réglait de nombreux actes de la vie avec, certes, des superstitions mais aussi une morale particulière souvent très respectable. Elle s'est élaborée lentement au cours des siècles, suivant le génie du peuple qui l'avait créée, et elle plonge parfois ses racines dans les périodes les plus lointaines de son passé.

J'ajouterai que le présent ouvrage dépasse dans bien des cas le cadre breton et se situe en quelque sorte sur le plan national et même européen. A côté des croyances et des usages particuliers à la Bretagne et des traditions qui lui sont propres, beaucoup se retrouvent dans nos diverses provinces (comme la messe des fantômes : en Normandie, en Auvergne, en Gascogne et en Corse) et même dans une grande partie de l'Europe (exemple : les feux de la Saint-Jean).

C'est pourquoi des hypothèses relatives à certaines croyances et des considérations générales sur divers faits peuvent s'appliquer aux autres provinces, aussi bien en ce qui concerne la vie familiale et rurale d'autrefois que pour les survivances païennes, ou les lutins et les fées, ou le mystérieux empire de Satan.

De même, le folklore apporte une contribution précieuse, unique, à l'histoire en ce qui concerne nos origines nationales, la religion et les croyances des populations qui vivaient à l'époque préhistorique dans la péninsule armoricaine et dans les autres parties de la Gaule. Elles n'ont pas laissé d'inscriptions comme les précieux hiéroglyphes de l'Égypte, ni même de chants comme l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Nous ne connaissons d'elles que les monuments mégalithiques, les armes, les objets et les bijoux placés dans les dolmens. Pour retrouver des traces de leurs croyances et de leur religion, c'est dans les traditions populaires qu'il faut aller puiser pour découvrir ce que croyaient nos lointains ancêtres au temps de Ramsès II ou d'Homère ; car, selon l'heureuse expression de Maurice Sand, « le paysan est le seul historien, si l'on peut dire, qui nous reste des temps préhistoriques ». Comme on le verra en effet dans la partie consacrée aux vestiges des cultes de la nature (eaux, astres, pierres, arbres, etc.), de nombreuses traces de ces cultes ont persisté en Bretagne à travers les siècles, qui sont antérieures non seulement au christianisme mais également au druidisme. Je n'ai pas négligé pour cela l'étude des traditions d'origine incontestablement chrétienne et j'ai consacré une partie de cet ouvrage au curieux empire du diable.

Il y a même, dans ces diverses traditions, si variées, un élément de rénovation artistique, un grand choix de sujets se prêtant à d'admirables compositions dramatiques, fantastiques ou gracieuses qui pourraient être données à traiter dans les concours annuels de nos Ecoles des Beaux-Arts, au lieu des thèmes habituels empruntés à l'antiquité classique et à sa mythologie, étrangers à notre civilisation, à nos sites, à notre climat. Un heureux essai avait été fait dans ce sens en 1925 à Paris, le sujet fut « La légende de saint Renan ». On peut regretter que, depuis, aucun autre sujet du même genre n'ait été proposé aux artistes candidats et émettre le vœu qu'à l'avenir, une année sur deux par exemple, le sujet du concours soit choisi dans notre folklore ou dans notre mythologie nationale.

Le folklore de la Bretagne est particulièrement riche, original et varié, d'autant plus que, en raison de la situation géographique du pays, ce folklore est à la fois terrestre et maritime. Les ouvrages et les articles qui lui ont été consacrés sont nombreux, mais aucun ne présentait un tableau d'ensemble de ces croyances.

C'est ce que j'ai essayé de faire avec une compréhension naturelle

que je dois à mes origines bretonnes et une objectivité qui résulte d'études variées, de vingt-cinq années de journalisme parisien et de mes nombreux voyages à travers le vaste monde.

J'ai cherché notamment à classer les faits, particulièrement abondants, relatifs aux êtres surnaturels en diverses catégories pour en déterminer les origines chrétiennes, mythologiques ou païennes ou rentrant dans le domaine de la diablerie. J'ai réuni aussi en les étudiant les faits ayant trait aux cultes de la nature, survivances, dans de nombreux cas, de religions préhistoriques et encore très vivaces à des dates relativement récentes ou même à l'époque actuelle.

Je n'ai pas cru toutefois devoir employer des termes savants là où les mots français étaient clairs et suffisants. Cela donne peut-être une allure plus scientifique aux ouvrages de folklore, mais j'ai intitulé très simplement culte des arbres ce que d'autres appellent phytolâtrie ; culte des pierres, litholâtrie ; culte du feu, pyrolâtrie, etc.

J'ai étudié objectivement, après les avoir classés dans des catégories déterminées, nombre d'êtres mystérieux, légendaires ou fantastiques, en cherchant à reconstituer, d'après les documents épars les concernant, leur genre d'existence et leur mentalité, comme s'il s'était agi d'espèces effectivement disparues ou de quelque peuplade primitive de l'Afrique Equatoriale. J'ai cherché aussi à expliquer, mais non à justifier, nombre de croyances sincères qui ont valu bien des moqueries aux êtres simples qui, en Bretagne et partout ailleurs, les racontaient, de la part d'esprits forts ou superficiels.

Avant de rire des superstitions paysannes, dont beaucoup ont disparu au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, il ne faut pas oublier que, dans le Paris actuel, on évalue à 30.000 le nombre des personnes qui vivent de l'industrie des prédictions (tireuses de cartes, d'horoscopes, mages, astrologues, etc.), sans compter l'industrie des porte-bonheur (trèfle à quatre feuilles, pierres du mois et autres fétiches). Plusieurs églises de Paris ont des statues de saint Pierre, en bronze, dont l'orteil est poli par les nombreux baisers des fidèles ; la piscine et la fontaine de Notre-Dame de Lourdes sont une forme du culte des eaux, comme les humbles fontaines rurales consacrées à des Saints.

A noter aussi que les feux de la Saint-Jean étaient allumés autrefois dans presque toute la France, à Paris même et aux environs. D'après le *Folklore du Hurepoix*, de MM. Claude et Jacques Seignolle, ils n'ont cessé, à Saint-Rémy-les-Chevreuse, qu'en 1875 et, à Verrières-le-Buisson, qu'en 1895.

*Paris-Soir*, d'autre part, a publié en 1934 une enquête très suggestive sur « le diable dans le Bourbonnais » et *Le Maine Libre* un reportage non moins curieux sur « la sorcellerie dans la Mayenne » en 1946...

Beaucoup de vieux usages ont disparu et combien de croyances

sont oubliées ! Un certain nombre de faits de folklore et de superstitions ont été cependant encore constatés à notre époque, et divers Pardons réunissent toujours des milliers de fidèles ; de nouveaux se sont créés.

Le folklore est d'ailleurs un fait humain ; il évolue, il se transforme ; des traditions se perdent et d'autres naissent. Il s'en perd toutefois, à présent, plus qu'il ne s'en crée, mais il y a des pratiques superstitieuses qui sont fortement enracinées dans l'âme paysanne, plus même qu'on ne le croit ; seulement, elles sont observées d'une façon occulte par peur du ridicule et, pour cette même raison, plus difficiles à connaître, à faire raconter et avouer.

Enfin, si nombre de ces superstitions étaient néfastes, d'autres avaient un rôle social utile et salutaire. Certaines obligeaient à respecter les morts, le bien d'autrui ; la crainte de rencontrer, la nuit, des revenants, des loups-garous, des lutins et autres êtres fantastiques empêchait les sorties nocturnes, génératrices de beuveries, de rixes et de débauche. Sauf les soirs de veillées, chacun se couchait très tôt et se levait de bon matin, ce que conseillent tous les hygiénistes.

Il y avait aussi l'action morale des contes. Le peuple a le sentiment inné de la justice et, dans tous ces récits, le courage et la vertu triomphent finalement ; les méchants, les traîtres et les mauvais enfants sont punis. Ils enseignaient aussi la bonté envers les êtres faibles et les animaux, le bienfait qui n'est jamais perdu. Tout cela était naïf, irréel et merveilleux, mais il s'en dégageait une leçon de haute morale : en marchant droit dans la vie, en étant bon et secourable, on en est toujours récompensé.

En ce qui concerne le culte des eaux, des analyses permettraient peut-être de leur découvrir de réelles vertus curatives. Des fontaines qui passent pour guérir les maladies de peau peuvent, par exemple, contenir des éléments sulfureux bienfaisants. Ne représente-t-il pas en tout cas, ce culte, une des aspirations de l'espérance humaine vers le bonheur et la santé ?

On s'est longtemps moqué du sourcier avec sa baguette ; mais ne faisait-il pas, très simplement, de la radiesthésie ? Enfin la merveilleuse pénicilline étant à base de moisissure de pain et de fromage, on peut se demander si certaines pierres sacrées (menhirs en plein air ou tombeaux dans des églises plus ou moins humides) ne sont pas recouvertes de mousses ou de microscopiques moisissures qui, raclées, puis appliquées en emplâtre ou avalées dans de l'eau, n'ont pas parfois une action réellement efficace... La science moderne rejoindrait ainsi la médecine populaire.

N'oublions pas, non plus, pour comprendre la persistance de ces pratiques et de ces superstitions, que, jusqu'à une époque relativement récente, les médecins et les pharmaciens étaient rares dans les campagnes, leur science longtemps très restreinte et fort empirique. Il fallait bien avoir recours aux eaux réputées et aux « sor-

ciers », qui connaissaient l'action bienfaisante de nombreuses plantes et savaient remettre en place les membres démis ou foulés, ainsi qu'aux « remèdes de bonne femme ».

En dehors de Cambry (1797) et de Boucher de Perthes (1831) qui s'intéressèrent accessoirement à des traditions diverses et les publièrent, c'est seulement à partir de 1835 que furent entreprises l'exploration et la notation des traditions populaires de la Bretagne, au cours de ce qu'on pourrait appeler le « siècle folklorique ».

Ce furent d'abord Alexandre Bouet (pour le texte) et Olivier Perrin (pour les illustrations) qui donnèrent, en 1835, dans la *Galerie Bretonne*, rééditée en 1844 sous le titre de *Breiz-Izell*, un fidèle tableau de la vie et des croyances des habitants du pays de Quimper. Mais le promoteur et le grand vulgarisateur fut, en 1836, Emile Souvestre avec *Les Derniers Bretons*, publié à Paris en quatre volumes, chez Charpentier. Limité à la seule Basse-Bretagne, l'ouvrage contient, à côté de descriptions et même de chapitres économiques, de curieuses pages sur les diverses traditions du pays bretonnant. L'élan était donné.

En 1839, ce fut le *Barzas-Breiz* d'Hersart de La Villemarqué, recueil de chants dont les notes explicatives contiennent de nombreux faits folkloriques. Bien d'autres ouvrages suivirent, dont *Les Bretons* d'Auguste Brizeux, en 1845.

On ne s'intéressa à la Haute-Bretagne (où on parle le patois gallo) que bien plus tard. A partir de 1880, divers ouvrages que mon père lui consacra, en explorant surtout l'Est des Côtes-du-Nord et le pays de Rennes, montrèrent que la Bretagne de langue française était également très riche en curieuses traditions. Ensuite, Adolphe Orain étudia spécialement le folklore de l'Ille-et-Vilaine (1897). La Bibliographie placée à la fin du présent volume donne, avec leurs dates, un tableau d'ensemble des principaux ouvrages ou études consacrés au folklore breton.

Le désintéressement des pouvoirs publics et même souvent du public, à l'égard de ces recherches, ne permit pas de coordonner les travaux et découragea nombre de chercheurs. Il ne fut pas procédé dans toute la France, alors qu'il en était encore temps, à des enquêtes méthodiques par province, département ou canton.

Malgré cette carence officielle, de nombreux ouvrages, études particulières, articles, etc. ont été composés et imprimés, soit sur une contrée, soit sur un canton ou bien sur un point particulier.

Certains folkloristes ont enquêté avec patience, méthodiquement, en attachant plus ou moins d'importance à telle ou telle question. D'autres ont noté plus simplement et par passe-temps les faits qu'ils apprenaient, apportant aussi la contribution intéressante de documents variés.

Le XIX<sup>e</sup> siècle a été en quelque sorte la période idéale, l'âge d'or, pour les enquêtes folkloriques, celui où les recherches étaient les

plus aisées, les matériaux à recueillir encore abondants, intacts et complets. D'autre part, le développement des moyens de communication facilitait les déplacements des enquêteurs. Les paysans présentaient alors, pour la sincérité de leurs récits ou de leurs réponses, l'avantage précieux — en se plaçant ici uniquement au point de vue folkloriste — d'être des illettrés.

Ces enquêteurs ont pu, en se penchant vers le peuple, l'entendre se révéler à eux. Ils ont pu explorer et recueillir le merveilleux trésor de l'âme populaire en interrogeant des personnes qui racontaient ce qu'elles avaient appris elles-mêmes de la génération précédente. Les traditions ancestrales s'étaient perpétuées, transmises oralement, parfois depuis des millénaires, chez les paysans qui avaient vécu, jusque-là, isolés du reste du monde, habitant, de siècle en siècle, le même village ou le même canton. Elles étaient inscrites dans leur mémoire fidèle, comme sur un disque vierge ; aucune lecture n'avait pu les déformer. Elles étaient encore précises, intactes, vivaces. Dans la sincérité et dans la simplicité de leurs âmes, ils croyaient alors, ces paysans, à ce qu'ils racontaient, à la réalité d'une apparition, à la vertu d'un rite ou d'une oraison. Les enquêteurs du XIX<sup>e</sup> siècle ont pu ainsi recueillir de multiples traditions avant qu'elles ne disparaissent avec leurs derniers dépositaires, avant que les nouvelles générations en aient perdu peu à peu le souvenir. « Les folkloristes sont les greffiers du peuple », a dit très justement Sainte-Beuve.

Depuis — constatons-le sans le déplorer — il y a eu l'école obligatoire, le service militaire, la lecture des journaux et des livres, les déplacements faciles, la diminution de la foi religieuse et son corollaire le scepticisme à l'égard de nombreuses croyances populaires ; de nos jours, le cinéma et la radio.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'essentiel a été, heureusement, recueilli et imprimé, car il s'est trouvé assez de chercheurs, de savants ou de simples curieux qui, en ordre dispersé, souvent sans se connaître, et même sans être contemporains, ont enquêté dans les divers pays dont se compose la Bretagne et cela sur les sujets les plus variés.

Cette exploration a été assez inégale, en ce sens que divers arrondissements ont été moins bien enquêtés que d'autres (ainsi l'Est du Morbihan, le Sud de l'Ille-et-Vilaine, l'Est et le Sud de la Loire-Inférieure) ; mais la Bretagne, avec ses cinq départements, forme un tout ; c'est pourquoi j'ai cherché dans chaque chapitre à faire une juste part à ses diverses contrées, sans jamais rien inventer toutefois quand mes recherches ne me faisaient découvrir aucun fait, car de cet ouvrage, écrit sans parti pris et non à l'appui d'une thèse, je puis dire ce que Montaigne disait de ses *Essais* : « Ceci est un livre de bonne-foy. »

Certains sujets particuliers ont été abondamment traités. *La légende de la Mort chez les Bretons Armoricaïns* d'Anatole Le Braz, dont les recherches furent limitées au Finistère et au Pays de Tré-

guier, a près de 800 pages ; le livre consacré aux *Pierres à légendes de la Bretagne*, par M. Georges Guénin, en a 300. Là où les documents étaient ainsi nombreux, j'ai choisi les faits essentiels et les plus caractéristiques ; par contre, pour les vestiges de plusieurs cultes de la nature et pour certains êtres fantastiques ou mystérieux, j'ai donné la totalité assez mince des faits relevés.

A côté des ouvrages publiés, de modestes chercheurs ont apporté la précieuse contribution d'articles qui ont paru dans les revues folkloriques et dans les revues provinciales, qui ne sont pas encouragées et aidées matériellement comme elles mériteraient de l'être. Elles ont pourtant imprimé et suscité un nombre considérable de savants et utiles travaux dans les différentes branches de l'histoire, de la science et de l'archéologie.

En puisant dans ces différentes sources de documentation, j'ai essayé de faire un tout, un ouvrage d'ensemble, un bouquet varié de ces diverses fleurs de l'âme populaire bretonne, de résumer, en un volume, plus d'un siècle d'enquêtes et de notations, d'articles et de livres.

C'est un peu comme si tous ces enquêteurs avaient pris, pour base de leurs recherches, la table de mes chapitres au cas où elle aurait été établie par un autre vers 1830, comme si elle eût été le point de départ de leurs nombreux travaux au lieu d'en être un aboutissement. Je leur adresserai donc, au nom de la Bretagne et de la science et, sur un plan plus modeste, à titre personnel, une pensée de profonde gratitude.

Enfin, j'ai ajouté, pour terminer cet ouvrage, une conclusion résumant diverses remarques et constatations qui m'ont été inspirées par sa rédaction. De ce fait, elles m'ont paru plus logiquement à leur place à la fin du volume.



FIG. I. — Principales divisions : A gauche de la ligne centrale la *Basse-Bretagne* où la langue bretonne est parlée et se divise en quatre dialectes : Léon, Tréguier, Cornouaille et Vannetais. A droite : la *Haute-Bretagne* où l'on parle soit le français, soit un patois roman : le patois gallo. Depuis 1790, la Bretagne est divisée en cinq départements : Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, désignés dans le texte par leurs initiales après les noms de lieux.

# LE FOLKLORE DE LA BRETAGNE

## PREMIÈRE PARTIE

### LES TRADITIONS CHRÉTIENNES

#### CHAPITRE PREMIER

#### LES SAINTS BRETONS ET LEUR CULTE

Le culte des saints constitue une des particularités du folklore de la Bretagne, et ce culte est fortement mélangé à des survivances païennes.

Ces saints ont évangélisé le pays du <sup>v<sup>e</sup></sup> au <sup>vii<sup>e</sup></sup> siècle. Saint Briec semble avoir été le premier. Il vivait vers 429 et saint Malo, un des derniers, vers 627. Les renseignements précis sur leur vie sont peu nombreux mais les récits et les légendes abondent. Le Père Albert Le Grand (né à Morlaix vers 1600, qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre théologien né en Souabe en 1193), en parcourant toute la Bretagne comme prédicateur, eut l'heureuse idée de les recueillir à la fois dans la tradition orale et en compulsant les chartiers des églises et des monastères. La première édition parut à Nantes en 1636 sous le titre de *La vie, gestes, mort et miracles des saints de la Bretagne-Armorique*, ouvrage curieux et varié, car tous ces apôtres n'étaient pas des cénobites et des contemplatifs mais des hommes d'action.

L'Armorique venait d'être ravagée par les invasions barbares des Alains et des pirates venus de la mer du Nord. Les côtes étaient désertées, les habitants, qui avaient survécu aux massacres, se cachaient dans des grottes et dans des forêts. Le pays n'avait pas encore été évangélisé alors que les Iles Britanniques l'avaient été dès le <sup>iii<sup>e</sup></sup> siècle. Saint-Malo, Corseul, Brest, Carhaix, Locmariaquer ont été détruits. Comme villes, seules Rennes, Nantes et Vannes existent encore et aussi une cité lointaine, à l'extrémité sud du pays, la cité d'Ys, qui, pour cette raison sans doute et parce que située au bord d'une mer sauvage hérissée de récifs, n'a pas été pillée ou détruite ; mais une catastrophe ne l'épargnera pas.

Un certain nombre de ces apôtres vinrent d'Irlande, les uns seuls, mystérieusement, dans des auges de pierre que l'on voit encore, en guise de barques ; d'autres abordèrent avec des tribus d'habitants de la Grande-Bretagne chassés de leur île par les envahisseurs anglo-saxons. Les premiers regroupèrent les populations armori-



caines disséminées, les évangélisèrent, firent des miracles et développèrent la culture. Des couvents furent fondés. Les autres s'établirent dans la péninsule avec leurs compagnons d'exil.

Tous ces apôtres ont redonné de la vie à la Bretagne ravagée ; ils ont défriché son sol, bâti de grands villages ou des monastères, combattu des monstres ; le peuple en a fait des saints et a donné leurs noms à des cités ou à des bourgs. La légende affirme qu'il y a 7777 saints en Bretagne ; le chanoine Peyron, archiviste de l'Évêché de Quimper, en a dressé une liste avec une notice pour chacun d'eux et le lieu où ils sont honorés. Cette liste comprend 7.500 noms. Le rapprochement des chiffres est assez curieux, à 277 près, et on cite d'autres saints qui figurent dans le Missel de saint Vougay dont on ne connaît que le nom, dont on ignore même le sexe comme Brangualabre, Budmaile, Icaguale...

L'érudit commandant Le Gouas, qui a particulièrement étudié la Légende dorée de la Bretagne, a dit à ce sujet : « Les premiers chrétiens, sans autre règle qu'une sorte d'instinct divin, proclamaient la sainteté de ceux dont ils avaient apprécié la vie et la mort héroïque et les invoquaient dans leurs prières. »

Mais aux premiers siècles, pour que le culte fût légitime, il a toujours fallu l'approbation de l'autorité religieuse, représentée par l'évêque. La procédure de canonisation est donc, à l'origine, très simple. La communauté, clercs et laïques, reconnaît les vertus d'un homme, lui dresse une statue et vénère ses reliques. L'évêque laisse faire, puis il permet, au moins implicitement.

Mais à partir du VII<sup>e</sup> siècle l'évêque examinera les titres et rendra un jugement. En ces conditions, le culte était nécessairement local, diocésain. Chaque église avait son martyrologe, son calendrier spécial. Quelques saints cependant furent honorés au delà des frontières de leur diocèse. C'est ainsi que saint Hervé, Breton armoricain, est honoré dans deux églises anglaises.

Entre le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, on commença à déférer au Pape les causes de canonisation, ne fût-ce que pour donner plus d'autorité et de solennité à cet acte. Quelle est la date exacte de cette nouveauté ? On ne sait. Mais on n'ignore pas qu'en 1170 c'était chose faite. Le Pape Alexandre III adressa des reproches à certains Evêques, imprudents en leurs affirmations parce que trop crédules. Il y eut quand même des abus. En 1625, un décret du Saint-Office, promulgué par le Pape Urbain VIII, interdit formellement de rendre toute espèce de culte à des personnages dont la sainteté n'avait pas été approuvée par le Saint-Siège. Le tribunal exceptionnel acceptait le cas des saints immémoriaux, c'est-à-dire reconnus depuis plus de 100 ans. Leur culte se trouvait confirmé par une procédure d'exception.

Les saints bretons antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle sont presque tous dans ce cas. Seuls ont été régulièrement canonisés saints Donatien et Rogatien (III<sup>e</sup> siècle) ; saint Guillaume Pichon, évêque de Saint-

Briec (1184-1237) ; saint Yves Hélorouy (1253-1303) ; saint Jean Discalcéat (1280-1349), et en 1935, saint Roger (guillotiné en 1793). Saint Yves eut même de la peine à y être admis (voir le chapitre consacré au Paradis). Tous les autres saints le sont devenus après leur mort, parce que la reconnaissance des populations au milieu desquelles ils vivaient leur a décerné ce titre, en souvenir de leur rôle pendant leur vie et de leurs bienfaits posthumes par les guérisons qu'ils octroient. Leurs successeurs, pour achever de christianiser le pays, ont placé les fontaines sacrées — objet d'un culte païen resté très vivace : le culte des eaux réputées bienfaisantes — sous l'invocation de ces apôtres dont certains devinrent les premiers évêques de l'Armorique. La plupart des ces saints seraient certainement tombés dans l'oubli peu à peu si la persistance du culte des fontaines n'avait lié leur souvenir à la vertu bienfaisante des eaux, ou si la tradition n'en avait fait des thaumaturges ou de simples guérisseurs. Des légendes populaires, d'autre part, ont contribué à conserver le souvenir de certains d'entre eux. Ainsi s'est créée une théogonie nettement bretonne.

Le clergé, dans un certain nombre de cas, a cherché à substituer des saints authentiques à des saints bretons, surtout quand une certaine analogie existait entre les noms : saint Arnoul a remplacé *saint Arnoc* ; saint Ouen, *saint Ouay* ; saint Gardien, *saint Gondran* ; saint Pierre, *saint Peran* ; saint Adrien, *saint Derrien* ; sainte Colombe, *saint Coulomb* ; saint Donatien, *saint Donan* ; saint Jacques, *saint Jacut* ; saint Gervais, *saint Servan*, etc... (1). Parfois cette substitution s'est heurtée à une résistance opiniâtre des habitants. Vers 1840, la chapelle de saint Gonver ayant été détruite, on édifia, à sa place, une église qui fut dédiée à saint Pierre ; mais les fidèles refusèrent de changer de patron et continuèrent de célébrer à domicile la fête de leur vieux saint autochtone, laquelle échéait le dernier dimanche de septembre. Le Braz rapporte un fait analogue sur saint Iguinon et les paroissiens de Speret. On en pourrait citer vraisemblablement beaucoup d'autres.

Des gestes naïfs et spontanés traduisaient parfois la profonde vénération du peuple envers ses saints. Boucher de Perthes raconte que dans une foire de village un charlatan montrait, sur la place, des marionnettes représentant la vie d'un saint. Chaque fois qu'il répétait son nom, la foule l'imitait dévotement. Quand le saint parut, les autres marionnettes s'agenouillèrent et tous les spectateurs en firent autant.

Parmi tous ces saints il y a de nombreuses saintes et beaucoup de fontaines christianisées ont été placées sous l'invocation de la Vierge, mais le peuple la considère comme une sorte de sainte aux incarnations multiples, comme s'il y avait autant de « Notre Dame » différentes qu'il y a de noms de lieux accolés à son nom. Ceci est telle-

(1) Vicomte Charles de CALAN, *Note pour servir à l'histoire des saints de Bretagne.*

ment vrai qu'une légende de la côte trégorroise assure qu'une fois par an Notre-Dame-du-Port-Blanc quitte son oratoire pour aller rendre visite à une autre Notre-Dame dont la chapelle se trouve de l'autre côté d'un bras de mer.

On dit « qu'il faut mieux avoir affaire au Bon Dieu qu'à ses saints », ce n'est pas l'opinion des Bretons. Ils sont restés, jusqu'à notre époque, à un stade d'évolution religieuse où la divinité doit apparaître sous une forme matérialisée pour être vénérée. C'est pourquoi tous ces saints ont leurs statues souvent grossièrement et naïvement sculptées par un artiste de village, « à la ressemblance d'un parent ou d'un voisin qu'il prit pour modèle ».

Le citadin qui a des notions de dessin peut sourire en regardant leurs mains trop grosses, leur cou trop long ou trop court, la tête en disproportion avec le corps, mais le paysan ou la paysanne ne remarque pas cela et il lui semble aussi humain, aussi digne d'une prière que l'œuvre d'un grand sculpteur. Leurs mains épaisses, leurs visages frustes, à la peinture ancienne souvent brunie par le temps, ne ressemblent-ils pas aux rudes mains de travailleurs, aux figures hâlées par le grand air de ces paysans et de ces pêcheurs qui viennent implorer, dans leurs modestes chapelles, temples intimes de ces divinités spécifiquement bretonnes, ces saints et ces saintes du terroir qui étaient des êtres simples et bons comme eux et qui vécurent au milieu de leurs ancêtres. Jamais les saints de la chrétienté moderne en plâtre, aux mains fines et aux visages colorés de teintes fades ne provoqueront en Bretagne la même ferveur, le même élan de foi naïve que les saints nationaux comme saint Yves à Tréguier, saint Corentin à Quimper et les milliers de saints du terroir, aux statuettes taillées dans le chêne ou le granit, car une longue tradition a consacré leur culte ; des souvenirs précis, des légendes localisées s'attachent à leurs noms et, dans bien des cas, on peut venir prier auprès de leurs tombeaux. Il y en a d'étranges et de très réalistes comme le saint Mamert, de Notre-Dame-d'en-Haut à Trédaniel (C.-du-N.), représenté habillé mais tenant entre ses mains son ventre ouvert en rond et les boyaux apparents (car il guérit les coliques). Certains sont même tellement laids que, pour les soustraire à la fois aux plaisanteries et aux revendeurs, l'autorité épiscopale les a fait enlever. Il y en a ainsi un grand nombre dans les sous-sols du palais de l'évêché à Quimper. Les Bretons ont ainsi une sorte de religion nationale que l'on définirait encore mieux en parlant de cultes localisés. Certains sont même l'objet d'un culte individuel. De pauvres femmes refuseront de vendre une Vierge en faïence parce qu'elle vient de leur grand-mère et qu'aucune autre ne pourrait la remplacer. Elle est devenue une sorte de divinité protectrice particulière : « C'est ma Vierge à moi ! » De plus, ces modestes statues de saints sont généralement placées dans des chapelles éloignées de tout centre. La chapelle est un lieu plus intime que l'église, et plus silencieux encore ; on s'y trouve seul en

présence du saint ou de la sainte et il écoutera mieux une seule prière que celles adressées dans un temple plus grand par plusieurs personnes à la fois.

Cette logique naïve fait regarder ces saints locaux comme ayant une sorte de vie incarnée dans leurs statues, capables même de souffrir en elles s'ils n'exaucent pas les vœux dont la réalisation dépend d'eux en raison du pouvoir qui leur est attribué. Vers 1600, Michel



FIG. 1. — Sainte Radegonde dans la chapelle Saint-Léon près Usel (C.-du-N.).

le Nobletz constatait ainsi que des saints étaient menacés, injuriés, leurs statues fouettées et mises à l'eau lorsque ceux qui leur adressaient des prières étaient déçus. Renan raconte également qu'il fut conduit par sa mère à l'oratoire d'un de ces saints. Un forgeron les accompagnait, il portait des fers rougis au feu et il menaçait le saint : « Si tu ne tires pas la fièvre à cet enfant, je te ferre comme un cheval ! ».

Ailleurs on retourne le saint la tête au mur s'il n'a pas exaucé une prière, on le jette même parfois encore à l'eau.

C'est qu'à leurs yeux ces saints ont un rôle à remplir : celui d'exaucer les vœux et surtout de guérir. Il y a ainsi dans leur culte un curieux mélange d'idéalisme spirituel et de réalisme pratique. H. de la Villemarqué parlant à un paysan d'un saint qu'il ne connaissait même pas de nom, se vit poser cette question : « A quoi est-il bon ? »

Nous verrons plus loin, en effet, à quoi ils sont bons, c'est-à-dire pourquoi on les invoque et les maux qu'ils guérissent.

Les missionnaires et les apôtres trouvèrent en Armorique un peuple qui n'avait adopté les dieux de Rome qu'officiellement et d'une façon très superficielle. Situé à l'extrémité de la Gaule, le pays fut sillonné de quelques grandes voies romaines parce que, militairement, elles facilitaient la domination en permettant de réprimer rapidement d'éventuelles révoltes, mais les vestiges de la période gallo-romaine sont peu nombreux et rares sont les ruines de temples ; je n'en connais point de théâtres ou d'arènes.

Le culte druidique avait continué dans les campagnes et surtout dans les contrées boisées. Certains druides, même, par haine des dieux de Rome, durent se convertir à cette nouvelle religion de Jésus, eux qui avaient parmi leurs divinités Esus, Dieu de la guerre il est vrai. Il y eut cependant de farouches adversaires du christianisme, notamment le barde aveugle Gwenc'hlan qui exhala sa haine et s'écriait :

*Ne ket kik brein chaz pe zowed !  
Kig Kristen renkomp da gaouet !*

Ce n'est pas de la chair pourrie de chats ou de brebis,  
C'est de la chair de Chrétien qu'il nous faut !

Une sorte de compromis s'établit entre le druidisme et le christianisme. Les apôtres s'efforcèrent, comme le dit Joseph de Maistre, de greffer la foi chrétienne sur le chêne druidique. On peut en voir une preuve dans le fait que le mot *belec*, qui, dans la langue bretonne actuelle, désigne les prêtres catholiques, n'est autre que le mot *bellec'h* (beh = lin) car les druides étaient vêtus de lin. La doctrine des druides, d'ailleurs, semble ne s'être répandue en Gaule que trois siècles avant l'ère chrétienne. Les cultes des astres, des eaux, du feu, des pierres, des arbres, cultes primitifs voués à des choses existantes, remontaient aux premiers âges de l'humanité ; c'était la vraie religion des Celtes, avec ses grandes fêtes solaires des solstices d'été et d'hiver.

Une religion mixte, de transition, s'établit : un druidisme christianisé ou un christianisme celtique qui s'est perpétué dans les campagnes jusqu'à notre époque, non seulement en Armorique mais dans toutes les Gaules. On trouve des preuves officielles nombreuses de la persistance des anciens cultes. Grégoire le Grand, qui fut pape de 590 à 604, recommandait au clergé ceci : « Retrancher tout à la fois dans ces esprits incultes est une entreprise impossible.

Gardez-vous de détruire les temples : détruisez seulement les idoles, remplacez-les par les reliques. »

Les missionnaires et les prêtres érigèrent ou firent graver des croix sur les menhirs, placèrent des statues de la Vierge dans les creux des chênes objets d'un culte ; les fontaines furent mises sous l'invocation de Notre-Dame, d'une sainte ou d'un saint. Le clergé alla allumer les feux le jour de la fête du solstice d'été devenue la fête de Saint-Jean, comme la fête du solstice d'hiver était devenue celle de Noël. La naissance du Christ fut en effet célébrée,



FIG. 2. O. Perrin. — La fontaine salubre.

dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, en même temps que l'Épiphanie, fête des Rois mages venus assister à cette naissance. Elle en fut séparée au début du 5<sup>e</sup> siècle par l'Église d'Alexandrie qui fixa la fête de la Nativité au 25 décembre.

« Les religions, a dit très justement Emile Burnouf, ne sont pas table rase quand elles se succèdent l'une à l'autre, mais elles se pénètrent en quelque sorte comme les deux formes successives d'un insecte qui se métamorphose, la forme nouvelle se substituant par degrés à l'ancienne et ne s'en débarrassant tout à fait qu'avec le temps (1). »

(1) *La Science des Religions*, p. 80.

## CHAPITRE II

## LES SAINTS GUÉRISSEURS

Il y a toute une thérapeutique religieuse en Bretagne, surtout dans le Finistère, les Côtes-du-Nord et le Morbihan. Il y a des saints auxquels on s'adresse pour se guérir de la plupart des maladies. Cela peut faire sourire à notre époque où la science médicale a fait d'énormes progrès, mais il faut se rendre compte qu'il y a à peine cent ans on ne trouvait pas, comme maintenant, dans toutes les localités un peu importantes, un médecin et un pharmacien. Les chemins étaient mauvais, les premiers étaient obligés, comme le docteur Genestaz de Balzac, d'aller voir leurs malades à cheval ; on hésitait à les appeler, on ne pouvait pas se procurer rapidement comme aujourd'hui des produits pharmaceutiques. Alors, on avait recours aux saints guérisseurs qui avaient l'avantage, en outre, de guérir gratuitement. Tout au plus leur devait-on, en signe de gratitude, une offrande après la guérison. Leur réputation était, d'autre part, solidement établie et consacrée depuis des siècles.

Si on laisse de côté les pratiques superstitieuses qui pouvaient agir toutefois efficacement dans certains cas par autosuggestion, rien ne prouve que l'eau de ces sources n'est pas bienfaisante et qu'en les analysant on ne trouverait pas, dans leur composition, des principes actifs reconnus scientifiquement comme efficaces contre certaines affections. En tout cas le culte de ces petites fontaines guérisseuses est aussi respectable que l'est, pour l'ensemble de la chrétienté, celui de Notre-Dame de Lourdes avec sa piscine et sa fontaine. Les cures faites à Vichy, à Contrexéville, à la Bourboule, etc. sont aussi une forme laïque du culte des eaux.

Notons d'abord que, dans plus d'un cas, la maladie elle-même a pris le nom de son guérisseur : la goutte s'appelle *drouk sant Urlou* (mal saint Urloup), l'hydrophobie : *drouk sant Weltas* (mal saint Gildas), les écouelles : *drouk sant Cadou* (mal saint Cadou) en Basse-Bretagne ; la suette (mal saint Just) et les croûtes de la face (mal saint Georges) en Haute-Bretagne. Certaines maladies portent d'ailleurs officiellement le nom d'un médecin qui les étudia particulièrement : exemple, le mal de Pott. J'ai trouvé une partie de ces renseignements dans une intéressante étude du docteur Liégard sur *Les saints guérisseurs de Basse-Bretagne*.

Dans bien des cas on constate aussi une curieuse analogie entre

le nom du mal et celui du saint, ce qui tendrait à prouver qu'il fut choisi exprès pour cela par ceux qui christianisèrent la fontaine. Ainsi saint Kado guérit le *gorado* (cancer) ; N.-D. de Kergoat guérit les hémorragies (*goad* veut dire *sang* en breton) ; saint Eutrope (*sant Strop*, en breton) guérit l'hydropisie, nom scientifique et d'origine grecque de ce mal, ce qui semble indiquer une appellation assez récente. Notre-Dame-de-la-Clarté et sainte Claire guérissent les maux d'yeux. Par contre, d'autres évoquent de lointains souvenirs : ainsi Notre-Dame de Kerdevot est invoquée contre la grippe, maladie épidémique, en souvenir de la peste qu'elle combattit à



FIG. 3. O. Perrin. — Le salut des bannières.

Elliant au VI<sup>e</sup> siècle ; quant aux rites et aux offrandes, ils sont nombreux et variés.

En voici quelques exemples :

Les femmes atteintes d'*agalaxie* (absence de lait) vont à la fontaine de sainte Gwen Teirbronn, la sainte aux trois mamelles, en Saint-Ygeaux (C.-du-N.). Le rite est le suivant : vider la fontaine avec une écuelle, et, pendant le trajet de retour à la maison, le lait vient dans les seins au fur et à mesure que la fontaine se remplit.

*Entérite infantile* (Drouk bouellou). — Plonger la chemise de l'enfant malade dans la fontaine de Saint-Divy-en-Plouneour-Porsay (F.). Si elle surnage, le mal est bénin, si elle coule, incurable, si elle flotte

entre deux eaux, guérison incertaine. Revêtir ensuite le petit malade de linge trempé dans la fontaine.

*Maux d'yeux.* — A la fontaine de Saint-Jean-du-Doigt, en Plougasnou (F.), les reliques sont plongées une fois par an pour renouveler leur pouvoir. Le malade se lave les yeux et boit. S'il n'est pas guéri par la suite, il revient l'année suivante, jette de l'eau au nez du saint en signe de mécontentement, puis recommence les deux rites.

*Eczéma.* — Aller à la fontaine de Saint-Laurent-en-Plémy (C.-du-Nord), se laver, jeter une poignée de boue sur la statue. Le mal disparaît au fur à mesure que la boue sèche. En 1889, cette statue en était constamment couverte.

*Fièvre.* — Aller à la fontaine de Saint-Morand-en-Chevagné (I.-et-Vilaine), boire, observer le silence et jeter des pièces de monnaie.

*Clous.* — Faire des lotions avec l'eau de la fontaine de Saint-Mandez-à-Trébry (C.-du-N.), puis y jeter des clous.

*Membres malades.* — Apporter neuf poupées d'étoupe quêtées dans neuf maisons où se trouve une femme du nom de Marie et plonger le membre dans la fontaine.

*Coliques.* — Boire à la fontaine de Saint-Quéteu-en-Penguilly (C.-du-N.), puis entourer la statue d'un ruban ou d'un lacet.

*Préventif général.* — Plonger la main droite dans un vase rempli avec de l'eau de la fontaine de Saint-Cornély à Carnac (M.), se signer, se laver la figure et les mains, lever les bras en l'air pour que l'eau descende sur le corps — offrande en argent, grains ou bestiaux.

*Préventif des épidémies (pour les hommes).* — Rester plusieurs semaines sans se raser avant la fête patronale, se faire raser ce jour-là auprès de la fontaine et se laver ensuite.

Il y a ainsi en Bretagne des centaines de fontaines ayant des vertus curatives et placées sous l'invocation d'un saint. Ces quelques exemples ont été choisis parmi de nombreux autres en raison de la variété ou de l'étrangeté des rites observés.

#### PIERRES DE SAINTS GUÉRISSEURS.

En dehors des fontaines, de grosses pierres naturelles ou façonnées auxquelles est lié le souvenir d'un saint ont également des vertus guérisseuses ou bienfaisantes. La *jument de pierre* (*gazek ven*) de Saint-Renan (F.), rocher situé dans une lande et ressemblant à un animal fabuleux, combat la stérilité des femmes qui viennent se frotter le ventre contre elle ou coucher dessus trois nuits de suite. On porte au rocher appelé « berceau de saint Divy » à Divinon près de Landerneau, les enfants nés avec une ligne bleue entre les sourcils, marque du mal qui porte le nom de ce saint et qui les voue à une fin prématurée s'il ne leur vient pas en aide. La maladie n'existant pas, dit le docteur Jules Guiart, l'exposition sur le rocher ne manque jamais de les guérir...

Le rocher de saint Idunet est l'ancien lit de ce saint. Les mères y roulent les enfants faibles et les fouettent avec un balai de genêt qui leur sert ensuite à balayer la pierre. A Pleumeur-Boudou (C.-du-N.), on frotte les reins des enfants contre le rocher de saint Samson pour leur donner de la force. Le tombeau de saint Urlou, dans l'église Sainte-Croix à Quimperlé, guérit de la goutte ceux qui passent dessous en y frottant la partie malade. La pierre sur laquelle saint Gouesnou passa une nuit est toujours vénérée et guérit ceux qui, atteints de douleurs, s'étendent sur elle. La même pratique, dans le même but, a lieu sur le bloc de pierre appelé « lit de



FIG. 4. O. Perrin. — Offrandes faites à la chapelle.

saint Kéran » et sur le rocher connu sous le nom de « lit de saint Secondel » à Besné (L.-I.) qui a conservé les traces de son corps. La pierre de saint Adrien, à Baud (M.) guérit les rhumatismes par frottement, et dans la chapelle de Saint-Samson-en-Trégastel (C.-du-N.) il y a une pierre dont on fait trois fois le tour en récitant des oraisons et on est guéri du mal de reins. Le bateau de saint Avoye est une pierre creuse sur laquelle le saint serait venu d'Irlande en Bretagne au VI<sup>e</sup> siècle. Il est placé dans sa chapelle en Plumeret près Pontivy. On y couche les enfants « noués » tardant à marcher, en ayant soin de leur frotter les reins contre la pierre. Le tombeau de saint Molvan, à Cléguérec (M.), est utilisé dans le même but. Le

froid de la pierre et la frayeur agissent sur l'enfant qui désire en sortir au plus vite.

A Malestroit (M.), les mères roulent leurs enfants sur la table de l'autel d'une vieille chapelle en ruines pour les guérir des vers. Au Minihy-Tréguier (C.-du-N.), de nombreux pèlerins passent sous le tombeau de saint Yves qui a des vertus curatives et préventives. C'est le rite christianisé du passage sous le dolmen. A Saint-Laurent-du-Pouldour (F.), il faut passer par le « four saint Laurent » (trou qui, sous l'autel de la chapelle, figure le four où le saint fut rôti) avant d'aller recevoir la douche de sa fontaine. Dans la chapelle de saint Cado, à Belz (M.), se dresse un autel de pierre dans lequel il y a une cavité. Les pèlerins y mettent la tête pour être guéris de la surdité ou pour la prévenir.

#### CROIX DE PIERRE BIENFAISANTES.

Vraisemblablement en survivance de croyances païennes, des croix de pierre possèdent aussi certaines vertus.

Au bourg de Batz, la très ancienne croix des Douleurs les guérit radicalement par frottement, et la croix Yannik délivrait de leur sort autrefois ceux qui, ayant été ensorcelés, y venaient en pèlerinage.

#### GUÉRISONS DEMANDÉES AUX SAINTS PAR D'AUTRES PROCÉDÉS.

Le pouvoir guérisseur des saints ne s'exerce pas seulement par la vertu de l'eau ou des pierres.

Contre la surdité également on fait, ailleurs, tinter une cloche au-dessus de la tête des malades. Celle qui se trouve dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon (F.) et qui a ce pouvoir s'appelle *an hirglass*, « la longue verte », sans doute à cause du vert-de-gris qui la recouvre ; elle aurait appartenu à saint Pol Aurélien. Dans le même but, on en fait tinter une autre dite « cloche de saint Mériadec » dans l'église de Stival (M.), habillée, le jour du pardon, d'une robe de satin brodée d'or. Pour se guérir des furoncles, il faut déposer, sans les compter, une poignée de clous de fer sur l'autel de la chapelle de saint Malo, près de Moncontour (C.-du-N.). A Sainte-Anne-du-Rocher, dans un faubourg de Dinan, on plante un clou dans le mur. On dépose également des poignées de clous devant la statue de saint Eflam, en Kervignac, près de Port-Louis (M.).

Saint Colomban guérit les fous et les pauvres d'esprit, il a sa chapelle à Locminé ; on lit dans les « litanies du saint » placées en dessous de sa statue : « Saint Colomban, ressource des imbéciles, priez pour nous. » On enchaînait autrefois les fous furieux dans les deux caveaux de la chapelle afin d'obtenir leur guérison.

Saint Gilles guérit l'épilepsie. Les malades se rendent le dimanche à Saint-Gilles-Pligeaux et font le tour de l'église pendant la messe, les hommes portant un coq, les femmes une poule. A la fin de l'office ils vont offrir ces volailles au saint. Elles sont placées dans une

cage disposée au fond de l'église et vendues le lendemain au bénéfice de la fabrique. Saint Léonard guérit la fièvre. Il a son sanctuaire près de Guingamp ; on va chercher des limaçons le long des vieux murs, on en enferme un dans un sachet que l'on se met au cou pendant les accès de fièvre. Quand on est guéri, on revient enfouir, dans l'enclos du sanctuaire, l'animal qui doit avoir emporté avec lui le principe du mal. Contre la fièvre également on se rend à la petite grotte qui a remplacé la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié près de Quiberon, on prend un peu de terre au pied de sa statue et on l'enferme dans un sac que l'on porte sur soi.



FIG. 5. O. Perrin. — La vente aux enchères des offrandes faites au saint après la messe.

Saint Guégnolé avait le pouvoir de combattre la stérilité. Cambry, en 1794, vit sa statue, dans sa chapelle à Landevennec ; elle était en bois et traversée par une longue cheville dont la râclure infusée dans de l'eau donnait une boisson qui assurait la fécondité des femmes. Dès que la cheville était un peu usée, un coup de maillet donné derrière la statue la rendait un peu plus proéminente.

Pour se guérir de douleurs on se rend, le jour de la fête, à l'église de Saint-Nicolas à Trédarzac (C.-du-N.). A l'entrée, se trouve une statuette du saint ; elle est en bois et attachée par une corde. On la prend et on lui fait toucher la partie malade.

Dans diverses églises ou chapelles, comme à la Trinité-en-Quéven

(M.), on voit des roues de fortune, suspendues à la voûte et garnies de grelots ; on les fait tinter au moment du *Gloria* pendant la grand-messe ou, en tout temps, au-dessus de la tête des enfants ou des pèlerins malades. Ces roues sont sans doute un vestige du culte solaire. Sainte Apolline guérit les maux de dents ; elle a sa chapelle à Mauran près Malestroit (M.) et sa statue dans la chapelle de Bonne-Encontre, pays de Rohan (M.). A Beuzec-Cap-Sizun (F.), elle est représentée sous les traits d'une princesse tenant à la main une tenaille étreignant une molaire.

*Malades en danger de mort.* — Quand un malade « traîne » péniblement, on va demander à saint Diboan (*di*, privatif, *poan*, peine) de prendre une décision : le guérir ou le laisser mourir, d'où le nom de saint Tupétu (*Tu-pe-tu* = d'un côté ou de l'autre) donné aussi à ce saint qui est honoré à Loqueffret (F.), à Lanrivain (C.-du-N.) et dans diverses autres localités.

Deux saints ont la spécialité de préserver de la rage. Saint Tujan est figuré dans sa chapelle, en Primelin (F.), tenant une grosse clef de fer terminée en pointe qui passe pour lui avoir appartenu. Le jour du pardon on pique avec cette clef une grande quantité de petits morceaux de pain qui ne peuvent plus moisir. Un seul jeté à un chien enragé le met en fuite. On vend aussi, ce jour-là, de petites clefs en plomb, bénies, qui ont le même privilège préventif. Les habitants de Primelin sont désignés sous le nom de *paotred an alc'hrouez* (les gars de la clef) parce qu'ils portèrent longtemps une petite clef de saint brodée sur leur habit.

Saint Gildas préserve aussi de la morsure des chiens enragés quand on leur adresse la menace suivante :

*Ki klanv, chanj a hent !  
Arru'r daniel hag ar zent,  
Arru'r daniel hag ar gyoaz  
Hag an aotrou sant Wellaz !*

Chien malade, change de route ! Voici la bannière et les saints.  
Voici la bannière et la croix — Et Monsieur saint Gildas !

Il n'est guère de maladie contre laquelle on ne puisse invoquer le secours d'un saint. Ils ont tous une ou plusieurs spécialités, sans avoir de monopole, car plusieurs guérissent les mêmes maux : saint Mandez guérit les furoncles ; saint Gonévry, la fièvre ; saint Avertin (sa statue est dans l'église de Saint-Melaine à Morlaix), les maux de tête ; Notre-Dame de Kerdevot (qui combattit jadis la peste d'Elliant), la grippe ; saint Brandan, à Trégrom (C.-du-N.), les plaies et les ulcères.

Le grand saint Yves, lui, est « bon pour tout ».

Voici également un fait curieux : dans le cimetière de Vannes, la terre qui recouvre la dépouille mortelle du Père Leleu, jésuite, est recueillie dans de petits sacs suspendus autour de sa tombe et em-

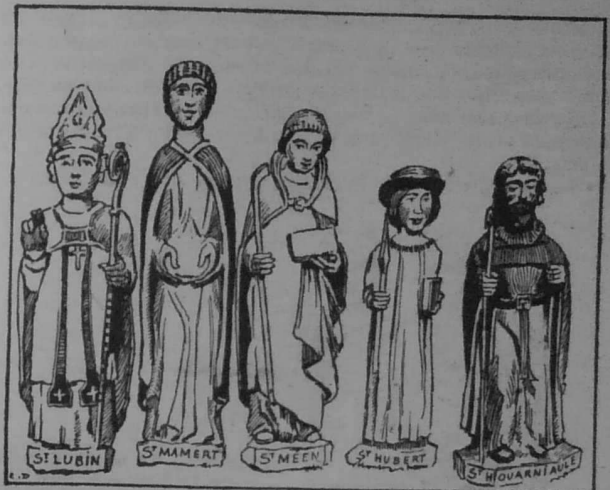


FIG. 6. — Les saints guérisseurs de Notre-Dame-du-Haut près Moncontour (C.-du-N.).



FIG. 7. O. Perrin. — Les ablutions à la fontaine du Pardon.

portée par les dévots comme préservatrice des maladies. Il ne s'agit pas d'un véritable saint mais ce fait montre combien ces pratiques superstitieuses sont tenaces puisque de nouvelles peuvent se créer à des dates relativement récentes : le Père Leleu est mort en 1849.

Les saints sont encore invoqués dans d'autres circonstances que la maladie : saint Herbot fait lever le beurre, saint Yves fermenter la pâte, etc.

• Les Grecs, a dit Emile Souvestre, avaient attaché à chaque ob-



Fig. 8. — Le miracle de saint Alar qui trancha la patte d'un cheval pour la ferrer et la remit ensuite à sa place où elle se resouda aussitôt au corps de l'animal, comme si elle n'en avait jamais été séparée.

jet quelque divinité protectrice. Chaque action de la vie du Cornouaillais est placée sous un céleste patronage », ce qui est vrai également pour les habitants de beaucoup d'autres contrées de la Bretagne. Un certain nombre de ces pratiques sont tombées en désuétude ; d'autres subsistent et se font encore au grand jour, certaines se sont conservées mais sont pratiquées discrètement. D'aucuns en rient parfois qui, cependant, ne partiraient pas en voyage un vendredi 13 ou ne poseraient pas un chapeau sur un lit... L'humanité souffrante ou inquiète se raccroche partout à tous les espoirs qu'elle peut ; la sincérité est respectable, et tous ces humbles pè-

lerins des sanctuaires de Bretagne sont sincères, lorsqu'ils pratiquent ces actes divers avec une foi naïve dans leur efficacité. Certaines eaux d'ailleurs, avons-nous dit, peuvent être efficaces contre certaines maladies en raison de leur teneur en sels minéraux. A part quelques dangers de contagion (lorsqu'il s'agit, par exemple, de lavage d'yeux ou de plaies dans les mêmes eaux), si ces rites ne guérissent pas, ils ne peuvent pas faire de mal. Le docteur Liégard termine d'ailleurs son intéressante étude sur les saints guérisseurs par ces lignes : « Médecin, je n'oublie pas que lorsque nos remèdes se révèlent impuissants il est heureux qu'il y ait encore le recours à la religion, éternelle chanson qui, depuis des siècles, a bercé la douleur humaine. »

De son côté, Anatole le Braz, cet écrivain de talent qui était en même temps un noble cœur, a dit à ce sujet : « Il serait bien mal avisé et d'esprit singulièrement étroit, celui qui ne verrait dans la persistance de ces vieux rites que superstitions barbares et crédulité naïve d'un peuple encore enfant. J'aime mieux en savourer, quant à moi, la poésie profonde, y respirer comme en sa pureté cette fraîcheur de naturalisme celtique que vingt siècles n'ont pas déflorée. »

Ainsi un homme de science et un poète se trouvent d'accord pour juger d'une façon bienveillante cette fidélité d'un peuple à des rites millénaires, à des traditions dont certaines ont une origine qui remonte aux premiers âges de l'Humanité.



## LA CONCEPTION BRETONNE DE L'AU-DELA

Les conceptions populaires relatives à l'au-delà, au voyage des morts, à leur retour sur la terre, aux âmes en peine, et à leur résidence définitive sont très variées. Il y a dans tout cela un mélange de traditions chrétiennes et de croyances curieuses qui sont des survivances païennes, soit du druidisme soit de religions primitives qui lui étaient antérieures. Les histoires de revenants sont innombrables en Bretagne et ceux qui les racontaient y croyaient généralement. J'ai choisi les faits les plus caractéristiques en cherchant à les classer dans ce chapitre qui leur est consacré.

Il y a, d'une façon générale, trois catégories d'âmes des morts : 1<sup>o</sup> Les âmes de ceux qui ont mérité le Paradis et sont ordinairement invisibles ; 2<sup>o</sup> les âmes du Purgatoire qui accomplissent une pénitence temporaire sur terre et d'une durée proportionnée au crime ou à la faute ; 3<sup>o</sup> les âmes des damnés qui sont en Enfer mais ont des pénitences éternelles à accomplir sur la terre.

Les revenants ont une âme. Les autres apparitions nocturnes avec lesquelles on les confond à tort assez souvent sont celles d'êtres plus ou moins fantastiques, à forme animale et appartenant plus ou moins aussi à la démonologie. Ils sont étudiés dans la dernière partie de cet ouvrage.

La croyance aux revenants était générale autrefois. Tous les morts reviennent, mais il y a diverses catégories, et ici les vieilles traditions celtiques survivent, mélangées de christianisme. Les âmes de ceux qui vécurent sans reproche en suivant toujours le droit chemin reviennent, presque toujours invisibles, la nuit, immatérielles aussi. Elles ne sont pas tout à fait désintéressées des choses terrestres. Elles peuvent converser avec d'autres âmes. Leurs anciennes demeures les attirent ; autrefois même, on ne verrouillait pas les portes la nuit pour qu'elles puissent entrer, on mettait de l'eau fraîche dans les cruches, on leur préparait des aliments sur la table à certains jours « pour qu'elles goûtent encore la douceur du pain des vivants », dit Cambry. On ne balayait pas, non plus, après le coucher du soleil de peur de les chasser, et leur place était réservée aussi autour des feux de la Saint-Jean. De la braise était laissée au foyer à leur intention. Tout cela suppose que, malgré leur invisibilité, elles sont enveloppées d'un corps assez semblable au « double » des temps pharaoniques pour lequel on plaçait des aliments près du

sarcophage, et que ce corps semblable à celui qu'elles avaient de leur vivant est susceptible de sensations agréables comme une nourriture préparée avec soin et la douce chaleur d'un foyer, conception assez consolante d'ailleurs, puisqu'elle proclame qu'après la mort tout n'est pas fini. Entre le coucher et le lever du soleil, les âmes reviennent sur terre pour se promener — j'allais écrire : pour revivre — dans les lieux qui leur étaient familiers et qui leur restent chers. Elles continuent à s'intéresser sans doute aussi à l'état des champs, aux travaux de leur métier. Elles peuvent même parfois se rendre visibles aux yeux des vivants ou manifester leur présence par des bruits variés.

Mais elles tremblent d'être surprises par le jour car il leur faut regagner la place assignée par Dieu. Ainsi la conception bretonne fait deux parts dans la vie de l'au-delà. Elle concilie assez ingénieusement la perspective consolante, qu'elle s'est forgée, d'une survie dans les lieux même où l'on a vécu, avec le séjour paradisiaque réservé aux élus méritants. Le jour appartient aux vivants et la nuit aux morts, mais les morts ont, pour ainsi dire, une double existence.

Pendant le jour ils sont dans le paradis chrétien, mais ils ont une sorte de « permission de la nuit » qui leur permet de revenir sur terre visiter les endroits qui leur furent familiers.

Il y a, dit Anatole Le Braz, trois fêtes collectives « où tous les morts de chaque région se donnent rendez-vous » : 1<sup>o</sup> La veille de Noël ; 2<sup>o</sup> le soir de la Saint-Jean ; 3<sup>o</sup> le soir de la Toussaint.

Mais il doit s'agir, non pas de tous les morts, mais des seuls morts sans reproche, ceux qui ont mérité le Paradis, car il n'est pas question que, ces soirs-là, les pénitences doivent cesser, sauf à Noël et pendant la messe de minuit seulement, car alors les flammes du Purgatoire s'éteignent et on ne voit pas de revenants. Cette nuit-là, ajoute Le Braz, on les voit défiler en longues processions. Ils chantent, avec des voix douces et légères, le cantique de la Nativité. On croirait à les entendre que ce sont des feuilles de peuplier qui bruissent, si, à cette époque de l'année, les peupliers avaient des feuilles. A leur tête marche le fantôme d'un vieux prêtre, aux cheveux bouclés, blancs comme neige, un peu voûté. Entre ses mains décharnées il porte le ciboire. Derrière le prêtre vient un petit enfant de chœur qui fait tinter une minuscule clochette. La foule suit, sur deux rangs. Chaque mort tient un cierge allumé dont la flamme ne vacille pas, même au vent.

On s'achemine de la sorte vers quelque chapelle abandonnée et en ruines, où ne se célèbrent plus d'autres messes que celles des âmes défuntes.

Les noyés font, eux aussi, mais à la surface de la mer, la procession de la nuit de Noël. Ainsi tout n'est pas rompu entre le passé qui fut la vie et l'éternité qui la suit. Cette conception simpliste et con-

solante laisse aux vivants la croyance que leurs chers morts sont toujours présents autour d'eux la nuit, et que si l'on veut mériter de pouvoir, comme eux, revenir sur terre et s'y promener librement la nuit, il faut se bien conduire. Sans cela, en effet, on est condamné à expier à l'état de *revenant* les fautes que l'on a commises non pas dans un endroit lointain mais dans les lieux où elles le furent, ou dans le pays même où on avait vécu, pendant des années d'un nombre plus ou moins déterminé et en accomplissant certaines tâches punitives. Il y a là tout un système moral et philosophique d'une conception élevée qui se dégage du rapprochement entre la liberté nocturne accordée aux âmes des justes et les châtiements parfois très durs appliqués à ceux qui vécurent mal, et c'est l'intérêt que présentent ces histoires de revenants.

#### AUSSITÔT APRÈS LA MORT.

Emile Souvestre raconte ceci : dès qu'un malade agonise, dit-on en Cornouaille, entre Châteaulin et Quimper, on voit rôder autour de sa demeure des *conducteurs d'âmes*. Ce sont des hommes vêtus de toile blanche, coiffés de grands chapeaux, ayant de longs cheveux et une barbe noire, portant un bissac et un lourd bâton. Si l'ange gardien du moribond, appelé par les prières, n'est pas plus prompt qu'eux et ne se trouve pas auprès du lit funèbre au moment où il expire, l'homme blanc saisit l'âme et la ramasse dans son bissac. Ces conducteurs d'âmes sont des espèces de démons. On les voit la nuit sur les routes les moins fréquentées, ils ne chantent jamais, ne parlent pas à ceux qui les rencontrent et passent sans les saluer. Ils se dirigent vers les marais de Saint-Michel, au pied des monts d'Arrée, et y jettent l'âme enfermée dans leur bissac ; elle y reste jusqu'à ce que des messes et des prières l'aient délivrée. Les douaniers de la côte, plus sceptiques, disaient (en 1834) que ces hommes blancs étaient tout simplement des contrebandiers portant des sacs de sel ou de tabac.

#### LE SORT DE L'ÂME.

On peut savoir quel sera le sort de l'âme.

A Landerneau, d'après Cambry, quand un individu allait mourir, on avait soin de regarder la fumée qui sortait de la cheminée de la maison. S'élevait-elle avec facilité ? Le mourant devait habiter la demeure des bienheureux. Était-elle épaisse ? Il devait descendre dans les antres du désespoir, dans les cavernes de l'Enfer. Si les fleurs qu'on place sur le lit où repose un mort, rapporte A. Le Braz, se fanent dès qu'on les pose, c'est que l'âme est damnée. Si elles se fanent au bout de quelques instants, c'est que l'âme est au Purgatoire, et plus elles mettent de temps à se faner moins longue sera la pénitence. De même, dans le Morbihan, on dit que, quand les fleurs plantées sur une tombe ne fleurissent pas, c'est que le mort est en Enfer.



FIG. 9. P. Saint-Germain. — L'ossuaire de Plestin.

Dans diverses localités, les ossements des paroissiens décédés depuis longtemps sont exhumés et placés dans de grands Reliquaires de pierre ou ossuaires (*Reliquae*, en latin, signifie *restes*, d'où le nom de *reliques* donné aux ossements des saints).

Les crânes sont enfermés dans de petites boîtes surmontées d'une croix, comme celles que l'on voit à droite, et portent une inscription : *ci-gît le chef de X.*

En 1938, date de cette gravure, les habitants venaient le dimanche prier pour eux ; le jour des morts, les enfants se rendaient dans le cimetière et chantaient devant l'ossuaire une complainte de circonstance : *le Chant des Trépassés*.

Les prêtres passent pour avoir des révélations particulières concernant le sort de l'âme. Celui qui célèbre l'enterrement est *averti* au moment où le cercueil touche le fond de la fosse, si l'âme du mort est sauvée ou perdue. Lorsqu'il ferme aussitôt son livre en s'éloignant de la tombe et se dépêche d'expédier le chant, c'est qu'il n'y a plus rien à faire : le mort est damné. D'autres disent qu'au moment où on jette la première pelletée sur le cercueil il peut *voir*, dans son livre d'heures, quel doit être le sort de la personne entermée. Mais il lui est interdit de divulguer ce secret, sous peine de prendre, — fût-ce en Enfer, — la place du défunt. Dans l'Est des Côtes-du-Nord, on dit que certains prêtres reconnaissent, d'après le son des cloches, si la personne dont ils font l'enterrement est perdue ou sauvée.

Il y a toutefois un moyen à la portée de tous pour savoir si l'âme est damnée ou non. Il suffit de se rendre, aussitôt après l'inhumation, sur un lieu élevé et découvert d'où l'on ait vue sur une certaine étendue de pays. De là-haut on crie le nom du mort par trois fois et dans trois directions différentes. Si une seule fois l'écho prolonge le son, c'est que l'âme du défunt n'est point damnée.

Dans le pays de Dinan, on croit que l'âme quitte le corps sous une forme animale qui est variable. L'âme de ceux dont l'agonie a été pénible et qui sont morts sans être en état de grâce, quitte le corps sous la forme d'un corbeau noir; on assure que les personnes qui sont « dans la grâce du Bon Dieu » le voient s'envoler. Lorsque la mort a été douce, l'âme s'envole sous la forme d'un papillon gris ou blanc suivant que le défunt a mérité le Purgatoire ou le Paradis. D'après un conte du même pays ce petit papillon s'envolerait par la bouche du mort.

Parfois le diable se présente en personne pour prendre possession de celui qui s'est donné à lui.

Lorsque mourut, raconte Luzel, un avocat de Morlaix pour qui tous les moyens étaient bons afin de gagner de l'argent, on entendit vers minuit, pendant la veillée funèbre, le bruit du pas d'un cheval sur le pavé de la cour et une voix forte cria : « Es-tu prêt, Yann an Treut ? Je viens te chercher ! » Au troisième appel, le mort se leva et sortit par la fenêtre. Un assistant, qui eut le courage de regarder dehors, vit un cavalier tout habillé de rouge, monté sur un cheval noir. L'avocat était en croupe derrière lui. L'animal partit au galop, et le feu jaillissait de ses naseaux et de ses quatre sabots.

Le diable s'empare aussi des mécréants. M. de F..., qui habitait la Grande-Rue de Dinan et mourut quelques années avant la Révolution, refusa de recevoir les prêtres qui déclarèrent qu'ils ne l'entermeraient pas à l'église. Bien qu'il fût veillé par plusieurs personnes, son corps disparut de son lit sans qu'elles eussent rien vu. Le lendemain on mit une bûche dans son cercueil. Les prêtres prétendirent que le diable l'avait enlevé.

## LES VOYAGES DES AMES.

Que deviennent les âmes après la mort ? On trouve en Bretagne, à ce sujet, des conceptions diverses, parfois singulières. En 1823, quand l'Evêque de Quimper mourut, les paysans des montagnes d'Arrée crurent pendant plusieurs jours le voir errer dans les nuées. On les rencontrait en troupes les yeux levés vers le ciel, et poussant des cris chaque fois qu'ils croyaient le reconnaître. Ainsi son âme errait dans le ciel, avec une sorte d'enveloppe immatérielle semblable à son corps et sans doute à ses vêtements sacerdotaux.

Pour ce voyage suprême, l'âme a besoin de nourriture comme « le double » des Egyptiens. Dans les environs de Dinan on place dans le cercueil un fragment du pain des relevailles pour que le défunt puisse s'en nourrir pendant le voyage qu'il doit faire avant d'arriver au ciel. Vers 1900, à Dol (L.-et-V.), on plaça dans celui d'un vieillard des gâteaux et des flacons de vin, afin, disaient ses parents, qu'il pût faire sans danger le voyage éternel. On retrouve aussi en Bretagne l'antique coutume de l'obole à Caron (qui consiste à enterrer les morts avec une pièce de monnaie) qui existe dans diverses contrées de France et de l'Etranger. Dans le pays de Tréguier on la plaçait sous son oreiller funèbre.

En Haute-Bretagne, on dit que les arcs-en-ciel sont des échelles chargées de morts et d'âmes en peine qui montent ou qui descendent et qui vont d'une étoile à l'autre.

## LE BATEAU DES MORTS.

La croyance au bateau qui doit transporter les morts sur une autre rive, qui existait dans l'ancienne Egypte et dans l'antiquité gréco-latine, se retrouve aussi sur la côte bretonne. On disait jadis au Guildo, près Matignon (C.-du-N.), qu'un bateau se rendait auprès des ruines d'un vieux château et qu'il les passait sur l'autre bord de l'Arguenon. Près de Saint-Gildas (M.) les pêcheurs de mauvaise vie et qui se soucient peu du salut de leurs âmes sont quelquefois réveillés la nuit par trois coups que frappe à leur porte une main invisible. Alors ils se lèvent, poussés par une volonté surnaturelle ; ils se rendent au rivage où ils trouvent de longs bateaux noirs qui semblent vides et qui pourtant enfoncent dans la mer jusqu'au niveau de la vague. Dès qu'ils y sont entrés, une grande voile se hisse seule au haut du mât, et la barque quitte le port comme emportée par un courant rapide. On ajoute que ces bateaux chargés d'âmes maudites ne reparaissent plus au rivage, et que le pêcheur est condamné à errer avec eux à travers les océans jusqu'au jour du jugement. En Haute-Bretagne, on croit à l'existence d'une mer souterraine sur laquelle voguent, comme des barques, les cercueils des morts, avant d'arriver à leur demeure définitive... Dans le pays de Tréguier, il y a une cinquantaine d'années, on croyait ceci : des barques portent les âmes des morts et surtout

celles des noyés à des îles qu'on ne connaît pas et que personne n'a jamais vues. Elles n'en existent pas moins et se montreront à la fin du Monde. Les soirs d'été, quand le vent se tait et que la mer est calme, on entend gémir les rames de ces barques noires et l'on voit des ombres blanches voltiger autour. Si quelqu'un tente de suivre en mer les barques qui portent les âmes des morts il est obligé de les suivre jusqu'à la fin des siècles. Dans le Morbihan, les bolbiguéandets qui sont des espèces de lutins forcent, d'après un récit, des voyageurs à entrer dans une barque noire où se pressent des fantômes. Quand elle est chargée, elle part avec la rapidité d'une flèche pour une île inconnue. Sur la côte du Finistère, le *lestr an anaon*, barque des âmes, vogue la nuit, chargée à couler bas. Si, de la côte, on hèle ses passagers, ils ne répondent que par des *amen*. A Audierne le *bag noz* (bateau de nuit) remplit à peu près le même rôle que le Chariot de la mort. Il est rempli de lumières et on n'aperçoit personne à bord. D'autres fois on entend seulement des bruits d'aviron, des commandements d'étarquer les voiles, mais on ne voit rien. Ce bateau est sous les ordres du premier mort de l'année. A l'île de Sein où une croyance semblable existe, c'est au contraire le dernier noyé de l'année. Lorsque ce bateau est commandé par un vieillard il y aura, dans l'année, mortalité sur les enfants ; si le capitaine est un enfant, ce seront les vieillards qui mourront. Une femme dont le mari avait disparu en mer sans que son corps ait été retrouvé, l'aperçut qui tenait la barre un jour que le *bag noz* passait tout près d'une des pointes de l'île. Elle l'appela par son prénom, il ne détourna pas la tête et la barque s'éloigna, silencieuse, sans même laisser un remous derrière elle. Ce bateau se montre quand un sinistre doit se produire aux environs : il apparaît sous une forme assez indécise à la tombée de la nuit et son équipage pousse des cris à fendre l'âme ; mais dès qu'on veut s'en approcher il disparaît. Un pilote cependant parvint, une nuit, à le serrer d'assez près, pour voir qu'il n'y avait personne à bord que l'homme de barre ; sitôt qu'il lui eut parlé, le bateau disparut. Si ce pilote avait dit : *Requiescant in pace*, il aurait sauvé toute cette batelée de marins défunts.

La croyance au *bag noz* existe aussi aux environs de Lorient. Des îles du littoral breton passent pour être le séjour de certains morts. Une barque transporte les âmes des noyés, dont nul enclos béni n'a recueilli les restes, au Tévenec, flot rocheux situé au large de la pointe du Raz. Saint Patrice aurait autrefois obtenu que les âmes de « La Grande Terre » destinées au Purgatoire n'aillent plus en Irlande mais dans l'île de Sein qui fut choisie par lui pour les recevoir. Souvent, quand la lune est absente, on peut les voir sortir de la terre et courir sur la grève et même à l'intérieur de l'île. C'est un *bag noz* qui les amène après la Toussaint. Il est noir, éclairé par un fanal sinistre et marqué par de nombreuses petites flammes courant les unes après les autres et qui sont les

âmes destinées au Purgatoire. Le pilote est le premier chrétien mort dans l'année en Armorique. Ce bateau n'accoste jamais l'île, un orage terrible éclate et ceux qui ont le courage de regarder encore voient les âmes s'échapper dans un long rayon de feu et venir se grouper autour du dolmen, que l'on croit être un autel des druides, où elles disparaissent. Dans le pays de Tréguier, on dit que quand un enfant qui n'a point encore péché est sur le point de mourir, une petite barque remonte la rivière du Trieux sans que l'on voie personne à bord. Elle est conduite par des anges qui viennent chercher l'âme de l'innocent. Ici la vieille tradition du *bag noz* s'est perpétuée avec une adaptation chrétienne.

Toutes ces traditions sont à rapprocher de la tradition gauloise rapportée par Procope et relative au bateau transporteur des âmes. Les habitants des côtes de la Gaule qui sont en face de l'Angleterre étaient chargés de passer les âmes et étaient pour cela exempts de tribut. Au milieu de la nuit, ils entendaient heurter à leur porte, ils se levaient et ils trouvaient à la côte des bateaux, vides en apparence et pourtant si chargés que l'eau en touchait presque les bords supérieurs. Une heure leur suffisait pour atteindre la Grande-Bretagne, bien que, lorsqu'ils naviguaient sur leurs propres bateaux, ils pussent faire à peine ce trajet dans l'espace d'une nuit.

#### LES TROIS COULEURS SYMBOLIQUES.

Une tradition recueillie par A. Le Braz à Penvenan dit qu'avant d'arriver au ciel il faut franchir trois rangs de nuages : le premier rang est *noir*, le second rang est *gris*, le troisième rang est *blanc* comme neige. On peut retrouver là un souvenir des traditions druidiques et des trois cercles de vie des triades bardiques. Ces trois couleurs symboliques se retrouvent aussi dans d'autres conceptions bretonnes de l'au-delà. On les a vues déjà pour le départ de l'âme aussitôt après la mort (corbeau et papillon). On les rencontre également dans un des *Guerziou Breiz Izel* recueillis par Luzel : *Ar blac'hic hag ine he vamm* (la jeune fille et l'âme de sa mère) où des revenants défilent dans un cimetière. Ils ont trois sortes de lincoils, les *noirs* sont ceux des damnés, les *gris* ceux des âmes du Purgatoire, les *blancs* des habitants du Paradis. On les retrouve aussi dans le récit du voyage d'un petit pâtre dans l'au-delà recueilli à Bégard par A. Le Braz : Des colombes de ces trois couleurs voltigent autour d'un colombier. Les *blanches* (âmes de ceux qui ont entendu la parole de Dieu et lui sont restés fidèles) vont aisément se poser au sommet ; les *grises* volètent jusqu'à mi-hauteur mais retombent aussitôt (âmes de ceux qui n'ont pas persisté dans la bonne voie), les *noires* essaient en vain de prendre leur envol et restent clouées à terre (âmes qui ont préféré les plaisirs pervers à l'austérité chrétienne). C'est un capucin qui donne ces explications au petit pâtre. On peut y voir aussi une réminiscence des conceptions druidiques : l'âme, étant sur terre pour se perfectionner, se réincarne au cours de

vies successives ; si elle s'est mal conduite, elle devient pesante et ce sera dans des êtres inférieurs ; plus elle se conduit bien, plus au contraire elle devient légère et peut s'élever vers le cercle pur de la félicité.

#### L'ENFER.

A côté des morts qui, pour diverses raisons, reviennent sur la terre, il y a ceux — et c'est l'immense majorité — qui vont directement dans une des trois parties du séjour dans l'au-delà. Les traditions bretonnes relatives à ces séjours sont très variables. Il y en a de poétiques, de naïves et de simplistes, de terribles et même de fantaisistes. Certaines, même, les situent dans un même lieu : un immense château qui les renferme et n'a que trois portes, une pour chaque partie.

La route de l'Enfer est large et bien entretenue, elle est jalonnée par quatre-vingt-dix-neuf auberges dans lesquelles chacun doit faire une station de cent ans. Les liqueurs de plus en plus agréables sont versées par d'accortes servantes, de plus en plus belles à mesure que l'on approche de l'Enfer. Si le voyageur résiste à la tentation d'en boire avec excès et arrive à la dernière auberge sans être ivre, il peut retourner sur ses pas, l'Enfer n'a plus de droits sur lui. Mais, dans le cas contraire, on le pousse dans cette auberge où on lui donne à boire un affreux mélange de sang de couleuvre et de sang de crapaud. Désormais il appartient au diable et tout est fini.

Les morts ne reviennent jamais de l'Enfer mais des vivants y sont allés et en sont revenus. On n'en sait donc que ce qu'ils nous ont rapporté.

Voyons donc ce que racontent ceux qui ont visité l'Enfer : certains récits de Basse-Bretagne indiquent que les réprouvés y ont la chair cardée, comme de l'étope, par des diables, entre des peignes aux dents aiguës et chauffées au rouge, ou bien qu'ils sont dans une mare de poix brûlante. Un autre, en Haute-Bretagne, raconte qu'un homme transporté par le diable dans sa demeure reçoit de lui l'ordre de tenir un feu allumé sous une marmite « grande comme une paroisse ». Il obéit, mais entendant des voix suppliantes qui lui crient de ne pas souffler si fort, il soulève le couvercle de la marmite et aussitôt tous les damnés s'en échappent comme un essaim d'abeilles. Un autre récit de Basse-Bretagne raconte une visite à l'Enfer faite par un vivant. Dans une immense salle il y avait des diables qui entretenaient du feu sous d'innombrables chaudières et sous des sièges d'or et d'argent sur lesquels étaient assis des rois, des princes et des seigneurs de toute sorte et de tous pays. Des flammes s'échappaient de leurs bouches, de leurs yeux et de leurs oreilles.

#### LE PURGATOIRE.

Entre l'Enfer et le Paradis, que l'on retrouve également dans les religions anciennes, le Purgatoire (dont le rôle ne fut précisé que vers l'an 600 par les soins du Pape Grégoire le Grand) a moins frappé l'imagination populaire par son caractère intermédiaire que les tourments infernaux et les béatitudes célestes. On en trouve peu de descriptions dans les traditions bretonnes qui semblent plutôt concevoir, pour ceux qui ne sont pas dignes du Paradis mais n'ont pas cependant mérité d'aller en Enfer, des punitions temporaires à accomplir sur la terre la nuit, plutôt que dans un lieu spécial et déterminé. On croit que l'on n'y est guère mieux qu'en Enfer et on y brûle aussi, mais d'une façon moins épouvantable. Les morts, d'après un conte d'Ille-et-Vilaine, semblent y mener une vie normale dans les beaux appartements d'un palais. Il n'y a pas de diables, on ne voit pas de flammes leur sortant par les yeux ou les oreilles, mais s'ils déboutonnent leurs habits (ignifugés sans doute) on voit que, dessous, la moitié de leurs corps est en feu. Ce feu est entretenu avec de la tourbe, dont certains âmes sont condamnées à faire les mottes, et avec des ajoncs que d'autres doivent couper pendant un certain nombre d'années.

Un autre récit dit seulement que le Purgatoire est une mer de flammes. Le Purgatoire a pour gardien saint Yves-de-Vérité. On y passe obligatoirement avant d'aller au Ciel ou en Enfer, l'âme y subit une sorte de purification. Des actes des vivants peuvent contribuer à alléger ou à augmenter les peines des âmes. Si une âme traverse le Purgatoire au moment où les parents du défunt lui font dire une messe, l'âme y entrera au lieu d'aller en Enfer. Il y a aussi des flammes, mais elles s'éteignent pendant la Messe de Minuit. A Quimper, on dit que le sel jeté sur des charbons ardents fait pleurer les âmes du Purgatoire ; et, dans le Morbihan, que le pain mal posé leur cause des souffrances.

#### LE PARADIS.

Quant au Paradis, c'est saint Denis ou saint Mathurin qui sont chargés d'y conduire les âmes qui ont terminé leur pénitence, et c'est saint Michel qui a la mission de les peser et de vérifier si elles peuvent être reçues ; aussi, dans les églises, le représente-t-on avec des balances. Suivant d'autres traditions, assez fantaisistes et humoristiques, les âmes iraient seules au Paradis par un long chemin jalonné d'auberges comme la route de l'Enfer. Un récit recueilli dans le pays d'Audierne par H. Le Carguet affirme qu'autrefois tous les Bretons mouraient en état de grâce ; mais le Diable, mécontent et malin, installa des cabarets sur le chemin du Paradis ; les Bretons ne pouvaient résister à la tentation d'y entrer. Ils en sortaient « saouls-perdus » et le Diable les happait au seuil de la porte et les menait en Enfer.

A. Le Braz a relaté une tradition assez semblable. Il faut faire une station dans chacune des auberges et il y en a 99. Quand on n'a pas d'argent pour payer on rebrousse chemin vers l'Enfer. L'auberge de mi-route s'appelle *Bitléklé*. Le Bon Dieu y vient faire sa tournée une fois par semaine, le samedi soir, et il emmène avec lui en Paradis les clients qui ne sont pas trop saouls. Aux environs de Rennes on dit que « le chemin du Paradis est droit comme une faucille ».

C'est saint Pierre qui garde l'entrée du Paradis. Un récit de Haute-Bretagne raconte que le Bon Dieu, mécontent de lui, lui enleva les clefs pour les donner à saint Antoine, mais saint Jean les lui arracha de force ; il s'acquitta toutefois si mal de ses fonctions que le Bon Dieu lui ordonna de les lui rendre. Des contes facétieux relatent aussi des entrées frauduleuses en Paradis. Quand saint Yves s'y présenta, il réussit à y entrer, mais saint Pierre voulut l'expulser en raison de sa profession d'avocat, parce qu'il n'y en avait aucun en Paradis. Saint Yves exigea son expulsion par un huissier, mais saint Pierre n'en trouva pas un seul dans le séjour dont il a la garde, c'est pourquoi l'avocat des pauvres y resta. Un meunier entra aussi en fraude au Paradis. Saint Pierre voulut en vain l'expulser, aucun meunier n'y étant entré avant lui. Il usa donc d'une ruse : il fit annoncer dehors qu'un moulin était à vendre. L'autre sortit pour s'informer du prix et le saint ferma la porte derrière lui...

D'autres récits dénués de fantaisie font des descriptions du Paradis. Souvestre a donné, dans *Les derniers Bretons*, le texte d'un cantique où les béatitudes des élus sont conformes à la tradition chrétienne, probablement composé par un prêtre, mais on trouve dans des récits populaires des descriptions plus pittoresques et plus naïves, faites par des vivants qui y sont allés et en sont revenus. Dans des contes recueillis par A. Le Braz à Scaer, le Paradis est un magnifique château d'où, du dehors, on entend une musique délicieuse, où des oiseaux au plumage changeant voltigent à l'entour des tourelles. Il y a, quand on a monté sur le perron, un corridor qui semble s'élargir à mesure que l'on avance et qui est éclairé par des étoiles suspendues au plafond. Il aboutit à un portique où une lampe brille comme le soleil. Dans une première chambre, des oiseaux chantent : ce sont des anges chargés de souhaiter la bienvenue aux élus ; dans les suivantes il y a quatre fauteuils sur lesquels sont posées quatre ceintures et quatre couronnes pour les quatre premières personnes qui mourront en état de grâce, et à la suite il y a d'autres chambres, indéfiniment.

« Le paysan breton, a écrit Henri de Clensiou, se fait du Paradis futur une idée tout à fait particulière à lui. Ce sont des jardins toujours en fleurs, dans l'île d'Avalon des Celtes. Tous les contes du Léonais, toutes les ballades de Tréguier, tous les « guerziou » de Cornouaille ou de Vannes sont pleins des descriptions charmantes

de ces fameux jardins situés dans une île où il y a des arbres chargés de fruits à l'ombre desquels se promènent les saints et les élus, des bosquets pleins d'oiseaux aux grandes ailes dont le chant est si doux qu'on reste à les écouter pendant des mois, croyant n'avoir passé que quelques heures sous la futaie qui les abrite ». On y mène aussi une vie simple et patriarcale. Un vivant qui s'y trouve transporté rencontre la Vierge qui, ayant lavé ce jour-là les draps, les nappes et les serviettes des saints, les fait sécher en plein air ; elle l'arrête et cause avec lui, l'autorise à s'y promener, mais il s'y ennuie et redescend sur terre...

Il y a ainsi non pas une mais plusieurs conceptions bretonnes du Paradis, avec des réminiscences de l'île d'Avalon des anciens Celtes. D'autres semblent dater du Moyen Age, à l'époque où, pour le paysan, le château du seigneur représentait, en comparaison avec son humble chaumière, un séjour d'existence agréable et fastueuse.

Il est à remarquer, toutefois, que les Bretons, qui sont de grands idéalistes, n'y envisagent que des jouissances d'ordre spirituel au milieu d'une belle nature ou dans des palais, avec de la musique et des chants, une nouvelle vie simple, dans un lieu où l'on rencontre la Vierge et les saints, mais il n'est pas question de plaisirs matériels, de tables servies, de mets abondants ni de jeux quelconques, ni de beuveries à des fontaines d'où couleraient sans cesse du cidre, des vins ou des liqueurs délicieuses à boire et ne grisant jamais, pas plus que des belles houris du paradis de Mahomet. C'est un séjour calme, de béatitude et de repos, qui récompense une vie terrestre vertueuse et digne, consacrée au travail et à la piété.

## CHAPITRE IV.

## LES PRINCIPALES CATÉGORIES DE REVENANTS

Voyons à présent à quoi sont condamnés ceux qui, pour des raisons diverses, accomplissent des pénitences sur la terre : les revenants nocturnes si nombreux dans les traditions de la Bretagne.

## LES LAVANDIÈRES DE NUIT.

La croyance aux laveuses ou lavandières de nuit est une de celles que l'on retrouve dans toute la Bretagne sans qu'elle lui soit particulière, car elle existe aussi dans diverses provinces, notamment dans le centre et dans l'ouest. Ces revenantes viennent toutes les nuits laver leur linge au bord des rivières, des mares ou des lavoirs, accomplissant ainsi une pénitence soit pour avoir tué leurs enfants (I.-et-V.) ou trop économisé le savon en se servant d'une pierre à sa place, ce qui use le linge des pauvres gens (B.-B.) ou bien elles lavent leur propre suaire quand on leur en a mis un qui n'était pas propre (H.-B.). Celles qui ont lavé du linge le dimanche reviennent ainsi en laver toutes les nuits et parfois aussi pendant le jour, l'heure précise et au lieu même où le péché a été commis, mais alors elles sont la plupart du temps invisibles (I.-et-V.). Un récit d'Emile Souvestre (Pays de Léon) laisse supposer que d'autres crimes ou péchés sont expiés ainsi, car celui qui aperçoit les lavandières de nuit reconnaît parmi elles sa tante, sa femme, sa mère et ses sœurs. « Mille malheurs à qui laisse brûler les siens en Enfer ! » lui crient-elles en brandissant leurs battoirs blancs.

L'auteur ne précise pas les motifs de ces pénitences accomplies par cette famille de damnés et, si toutes les cinq n'étaient pas des laveuses de profession, il est difficile d'admettre que toutes avaient de leur vivant lavé du linge en temps prohibé.

Dans ce même récit, on trouve le refrain breton de la chanson que chantent ces lavandières qui d'ailleurs, en Basse-Bretagne, sont appelées des *kammerien noz* (chanteuses de nuit). Elles lavent le linceul de ceux qui vont mourir, ou bien leur propre suaire :

*Ken na zeu Kristen Salver  
Red e goalc'hri liçer  
Dindan an earc'h ag an aer !*

Jusqu'à la venue d'un chrétien sauveur,  
Il faut laver notre linceul  
Sous la neige et le vent !

Les différents récits n'indiquent pas ce que le chrétien sauveur doit faire pour les délivrer, à moins que ce résultat ne soit obtenu en le faisant périr. En effet, quand un voyageur attardé passe auprès de la mare servant de lavoir (*douez* en breton, *doué* en patois gallo), une lavandière nocturne l'invite à l'aider à tordre son linge. S'il a le courage de faire un signe de croix elles disparaissent, s'il refuse elles le noient, s'il accepte il doit avoir soin de le tordre du même côté qu'elles : c'est le moyen de ne pas être brisé, de ne pas avoir les mains prises dans le linge. Et pendant cela, les autres lavandières dansent et chantent, dit Paul Féval dans un des ses



FIG. 10. O. Pengilly. — Les lavandières de nuit.

« Contes de Bretagne », une chanson « en patois breton français » dont il donne une traduction littéraire et dont le refrain est :

Tords la guenille ! tords  
Le suaire  
Des époux des morts.

Si le malheureux — mettez-vous un instant à sa place, la nuit au clair de lune au milieu de ces fantômes près de cette sinistre mare et sur une lande solitaire — soit par lassitude, soit saisi de peur, à un moment d'inattention, il a les mains emprisonnées dans le drap ! Alors les autres lavandières le frappent avec des linges tordus, et le lendemain matin on retrouve son cadavre auprès du doué désert.

L'abbé François Cadic rapporte l'aventure d'une femme de Bre-nilis, Jeannic C., qui, étant allée laver le linge de ses enfants un sa-medi après le coucher du soleil, vit venir s'asseoir auprès d'elle une laveuse inconnue, de taille gigantesque et d'une maigreur effrayante, aux dents énormes, puis deux autres qui tordirent le linge dont il jaillissait des flots de sang. Elle s'enfuit à la hâte, sans être poursuivie toutefois, car elles n'ont aucun pouvoir sur les mères de famille.

A la Coëfferie, en Coesmes (I.-et-V.), on voyait à partir de minuit, à la fin du siècle dernier, une femme inconnue qui lavait au lavoir public. On l'appelait la Bédouine à cause de son costume blanc et son teint basané. Une jeune fille alla l'interpeller, lui demanda quel crime elle avait commis, si elle voulait que l'on dise des messes ou que l'on brûlât des cierges pour la délivrer. Elle reçut en guise de réponse un paquet de linge sur la figure, et tomba à la renverse. Elle s'évanouit. La Bédouine disparut et la jeune fille devint folle.

Quelquefois, ces laveuses nocturnes disent au passant qui les regarde ou les interroge : « Suivez votre route, je fais ce qui m'est ordonné. »

On peut retrouver, dans cette besogne à recommencer chaque nuit, le vieux mythe punitif du tonneau des Danaïdes qui avaient tué leurs époux. Il y a aussi une explication bien plus naturelle, comme dans les cas précédents, où il peut s'agir, tout simplement, de personnes bien vivantes allant laver leur linge la nuit parce que, occupant une certaine situation, elles ne voudraient pas le faire en plein jour et que par suite de revers de fortune ou de gêne passagère elles n'avaient pas les moyens de le faire laver par d'autres. Si l'on venait les déranger, elles en étaient contrariées et agissaient comme « la Bédouine » qui, peut-être, se noircissait la figure pour ne pas être reconnue ; ou bien, utilisant la croyance populaire pour éloigner les indiscrets, elles les priaient de passer leur chemin pour les laisser accomplir une soi-disant pénitence.

Il y a enfin une autre explication que donne George Sand à propos de celles du Berry : « Nous avons entendu souvent le bat-toir des laveuses de nuit résonner dans le silence autour des mares désertes. C'est à s'y tromper. C'est une espèce de grenouille qui produit ce bruit formidable. »

#### LES PRÊTRES OFFICIANTS.

Une tradition que l'on retrouve dans toute la Bretagne est celle de messes célébrées à minuit par un prêtre qui « revient » la dire en pénitence d'un péché (ou d'une messe qu'il oublia de célébrer de son vivant) devant une assistance de revenants qui sont des âmes du Purgatoire. Sa punition cesse et les âmes sont délivrées quand un mortel y assiste et remplit des conditions variées.

A Audierne et à Douarnenez on dit que, dans la ville d'Ys, un

prêtre lisait la messe au moment de la catastrophe. Il la continue depuis lors mais ne peut la terminer car il n'y a personne pour lui répondre. Si un vivant faisait le répons au verset où il s'est arrêté, la cité d'Ys reviendrait sur l'eau dans l'état où elle se trouvait au moment du désastre « et la France changerait de capitale ». La ville engloutie était en effet alors au moins aussi belle que Paris qui lui devrait son nom (par-Ys, l'écale d'Ys). Plusieurs récits racontent qu'un pêcheur ne pouvant retirer son ancre jetée au-dessus de la ville submergée, plongea et la trouva accrochée au clocher ou dans les barreaux d'une fenêtre de l'église. Y ayant pénétré il assista à une messe dans le sanctuaire rempli de morts habillés à la mode d'autrefois. Devant l'autel, le prêtre — mort lui aussi — répétait *Dominus vobiscum* sur un ton de menace, semblant s'adresser au pêcheur qui s'enfuit. Sous le porche une vieille femme lui saisit le bras et lui dit que s'il avait répondu au prêtre il aurait sauvé tous les assistants. Ils étaient à la messe quand la ville fut engloutie pour ses péchés et quand la messe sera achevée Ys renaîtra pour faire pénitence.

Aux environs de Brest (ma conteuse n'a pu préciser) un homme s'était endormi dans une église. Il se réveilla à minuit et vit la nef s'éclairer, le portail s'ouvrir. Un prêtre entra, suivi d'une foule de fantômes, et monta à l'autel. Par trois fois il demanda : « Qui veut répondre à ma messe ? » A la troisième, l'homme cria « moi ! » Il s'avança vers l'autel et donna le répons. Quand elle fut achevée le prêtre lui dit : « Je te remercie, j'étais en Purgatoire avec mes frères que tu vois là. Nous étions condamnés à revenir dans cette église jusqu'à ce qu'un vivant ait répondu à ma messe. Et maintenant nous allons aller au Paradis ! » Le portail se rouvrit, le prêtre et les assistants s'en allèrent. L'homme sortit par une petite porte.

Dans les Côtes-du-Nord on retrouve la même légende. A Plouaret, une femme, partie de chez elle l'hiver en pleine nuit alors qu'elle croyait sortir de bon matin, entra à l'église derrière une foule silencieuse et assista à une messe nocturne où elle fut seule à communier. Elle apprit au cours de la matinée que cette messe nocturne était quotidienne, qu'elle avait ainsi par sa seule présence délivré toutes ces âmes qui étaient au Purgatoire, car elle était en état de grâce et avait communiqué.

La messe a parfois lieu dehors. A Matignon, un jeune homme qui revenait de Saint-Cast vit, une nuit, un autel dressé sur le pont Tinguy. Un prêtre semblait y dire une messe. Il eut peur mais il se dit : « Il faut que je passe tout de même ! » Quand il s'approcha, l'autel disparut. Le prêtre se mit alors à grimper successivement dans plusieurs arbres voisins et chaque fois il répétait : « Au tour à un autre ! » Le jeune homme, en franchissant le pont, demanda : « Et mon tour à moi, va-t-il bientôt venir ? — Il est venu ! » cria le prêtre en s'élançant vers lui. Mais il avait franchi le pont. Une voix dit alors : « Il est trop tard, l'heure est passée ! » Le prêtre s'arrêta et



une autre voix reprit : « Vous l'avez échappé belle ! Si vous aviez tardé un instant vous étiez semblable à moi ! »

A Carnac, quand on passait à minuit dans le cimetière, on voyait toutes les tombes ouvertes, l'église illuminée. Deux mille squelettes à genoux écoutaient la Mort qui, habillée comme un prêtre, prêchait dans la chaire. Autrefois, un prêtre revenait aussi dire une messe dans la cathédrale de Vannes.

En Ille-et-Vilaine, un homme de Saint-Just raconta qu'une nuit, sur la lande de Bocadève, il aperçut près de lui un prêtre revêtu de l'aube, de l'étole et de la chasuble, se disposant à dire la messe, ayant des cierges à ses côtés. Il hâta le pas, mais le prêtre et les cierges se trouvaient toujours à la même distance de lui. Le lendemain, le curé de Saint-Just auquel il raconta sa vision lui dit qu'il l'avait vue aussi mais qu'il allait dire des messes pour le repos de cette âme. En effet l'homme repassant par la lande peu après ne revit plus le prêtre fantôme.

A Bréhat-sous-Montfort (I.-et-V.), on racontait aussi une histoire de messe nocturne, mais celui qui la répondait en fut récompensé : le prêtre, quand l'office fut terminé, le remercia et lui dit qu'il aurait une place près de lui dans le ciel.

A Donges (L.-I.), cette légende prend une forme particulière ; c'est deux fois par an, aux alentours de Pâques et de la Toussaint, qu'un prêtre « revient » ainsi. Il dit sa messe sur le piédestal de la croix des Marins. Si vous passez à minuit ce soir-là, vous verrez apparaître d'abord un missel, puis un calice, puis deux burettes, enfin le spectre hideux et décharné du prêtre qui vous forcera à lui servir d'enfant de chœur pendant tout le temps qu'il mettra à célébrer l'office des morts.

Au Bourg-de-Batz, on disait qu'une messe nocturne était célébrée tous les ans dans la chapelle du crucifix par un prêtre squelette revêtu d'une soutane noire. Voulant s'en assurer, un vitrier s'y rendit et donna le répons. Après la bénédiction, le prêtre s'approcha de lui et le remercia en lui disant que depuis des siècles il revenait ainsi, attendant toujours que quelqu'un vint lui répondre. Grâce à lui, il allait quitter le Purgatoire où il était retenu comme tous les fantômes qui chaque année assistaient à sa messe.

Dans le bois de Caslou, près de Montauban (I.-et-V.), on voit les ruines d'une chapelle qu'un chapelain desservait autrefois. Le sire de Caslou arrivait toujours en retard à la messe et lui faisait de violents reproches, quand il ne l'attendait pas pour célébrer le saint sacrifice, de crainte de voir les paysans s'en aller. Un dimanche, le chapelain attendit si longtemps qu'il crut que le seigneur ne viendrait plus, et commença. Celui-ci arriva au moment de l'élévation et, furieux, tua l'officiant d'un coup de pistolet. Depuis lors, la nuit, on voit un prêtre cherchant une hostie dans le bois.

#### LES DÉPLACEMENTS DE BORNES.

Une autre catégorie de revenants que l'on retrouve dans diverses

parties de la Bretagne est celle des déplaceurs de bornes. On sait que certains champs appartiennent à deux propriétaires. Quand ils ne décident pas de séparer leurs parts réciproques par un fossé, ils placent une borne qui sert de limite. Cet usage était encore plus courant et avait plus d'importance avant la Révolution (qui créa le cadastre en 1791) et quand les contrats et les titres de propriété étaient rares. En déplaçant la borne, celui qui était dénué de scrupules pouvait augmenter sa part au détriment du voisin, surtout si celui-ci venait à mourir, car ses héritiers pouvaient ne pas bien connaître sa place exacte. Mais un châtement terrible attendait le voleur de terrain dans l'autre monde, comme en font foi les légendes recueillies dans diverses parties de la Bretagne. Il était condamné à « revenir » la nuit dans le champ, à le parcourir en portant la borne déplacée et en demandant : « Où la mettre ? » jusqu'à ce qu'un vivant veuille bien lui répondre. Dans les Côtes-du-Nord, il ne pouvait être délivré que si cette réponse lui était faite la cent unième année seulement après sa mort.

Un conte qui situe le fait au sud de Lamballe près de Landehen, fait intervenir le diable qui conseille le déplacement de la borne mais pose comme condition que « ce qui a été fait ne pourra être défait ». L'homme accepte, déplace la borne, mais après sa mort il se trouva condamné à brûler et à revenir porter la pierre tant que la terre usurpée n'aurait pas été rendue. Il gémissait : « Laisse-moi la remettre à sa place ! — Non ! ricanait le diable, tu as promis de ne pas défaire ce que tu as fait ! » Mais une nuit son fils passa par hasard avec le voisin lésé. « Reprends ton bien ! cria le fantôme. — Si tu me le rends, je prie Dieu qu'il te fasse miséricorde ! » répondit le voisin. Le lendemain, le fils du voisin restituait le bien volé.

A Gouarec (C.-du-N.), dans une variante que j'ai recueillie, le voleur demandait tous les soirs, après sa mort : « Où faut-il la mettre ? » Quelqu'un lui ayant dit : « Vas-tu te taire, ou gare à mon bâton ! », le revenant et le champ entier devinrent rouges comme du feu. Mais une autre nuit un ivrogne lui répondit « Mets-la où tu voudras ! » Le fantôme la jeta à terre et sa pénitence fut terminée.

Dans le Morbihan, selon deux légendes recueillies à Auray et à Signol (près Guéméné), c'est sur l'ordre de saint Pierre qui lui avait refusé l'entrée du Paradis que le voleur revenait, les soirs de clair de lune, jusqu'à ce qu'on lui eût répondu : « Mets-la où tu l'as prise ! »

Dans la seconde, après la réponse attendue, le revenant pria le passant de venir avec lui au milieu du champ pour constater le déplacement de la borne, car il lui fallait un témoin. Le passant accepta et dès lors il eut beaucoup de chance dans la vie. En Ille-et-Vilaine on retrouve la légende, très brève, à Ercé-près-Liffré. Mais à Piriac, pour délivrer l'âme en peine, il fallait que le voisin lésé vint lui-même indiquer l'endroit où il voulait que la borne fût placée.

La pénitence pouvait ainsi être de courte durée.

Cette légende des déplaceurs de bornes n'est pas particulière à la

Bretagne ; on en a retrouvé des variantes en Normandie, dans le Berry, dans les Ardennes, au Luxembourg. Elle présente ce côté curieux que la croyance superstitieuse venait ainsi à l'aide de la justice et de la légalité. Le rôle moralisateur et salutaire qu'avaient certaines de ces légendes y apparaît nettement, avec la conclusion qu'il faut respecter le bien d'autrui sous peine d'être condamné dans l'autre monde à brûler, pendant le jour, au purgatoire et à revenir errer la nuit là où le vol a été commis, longtemps parfois, tant que la faute n'a pas été rachetée et le préjudice réparé.

#### CRIMINELS ET DÉLINQUANTS DIVERS.

Les lavandières de nuit, les prêtres officiants et les déplaceurs de bornes expient ainsi, d'une façon générale, des fautes professionnelles. Il en est de même des fermières qui « mouillent » le lait. Aux environs de Lorient, une femme avait, pendant toute sa vie, mis de l'eau dans le lait qu'elle vendait. Après sa mort, elle revint toutes les nuits dans la maison et on l'entendait tripoter dans la laiterie. Ses enfants effrayés allèrent consulter le curé qui leur conseilla de donner aux pauvres autant de lait que leur mère avait pu vendre d'eau pendant sa vie. Ils en distribuèrent donc tous les jours et il arriva un moment où la femme ne revint plus.

Dans le *Barzaz Breiz*, Yannik Skolan, qui fut pendu pour avoir assassiné une jeune fille, revint, après sa mort, demander la *merci de l'âme*, c'est-à-dire le pardon de son crime, à sa mère qui a refusé de le lui accorder et de le bénir. Selon les idées bretonnes, dit H. de La Villemarqué, le bonheur éternel dépend de ce pardon ; celui que le prêtre dispense au nom de Dieu ne suffirait pas.

De même que les déplaceurs de bornes, ceux qui ont dérobé de l'argent reviennent en pénitence là où il est caché. A Pont-Rousseau (L.-I.), au XIX<sup>e</sup> siècle, une maison était hantée, on entendait des cris et des pleurs au premier étage. Quelqu'un y étant monté vit quatre femmes en larmes qui tenaient chacune le coin d'un drap. Il demanda : « Si vous venez de la part de Dieu, parlez ! si c'est de la part du diable, retirez-vous ! » L'une d'elles répondit : « C'est de la part de Dieu ! Un trésor mal acquis a été caché à la place de ce drap. Il ne doit revenir qu'à d'honnêtes gens éprouvés par le malheur. C'est votre cas. Creusez donc là, vous le trouverez ! » Et elles disparurent. On découvrit beaucoup d'argent à l'endroit indiqué, et les cris et les pleurs ne se firent plus entendre.

#### LES DEMANDEURS.

D'autres revenants apparaissent à des vivants et leur demandent de payer des dettes légères qu'ils avaient contractées ; d'avertir leurs héritiers de réparer des dommages causés à des tiers en chassant, par exemple, dans leurs champs avec des chiens ; de faire dire des messes pour eux afin que cesse la punition qu'ils subissent

pour des fautes d'ordre religieux : absences à la messe dominicale, inobservance des Quatre-Temps, prières du matin écourtées.

On cite de rares cas où l'apparition eut lieu en plein jour.

#### LES CIERGES ERRANTS.

Dans l'Est des Côtes-du-Nord on voyait, la nuit, errer des cierges allumés, souvent portés par des filles en blanc. Elles étaient condamnées à ces promenades nocturnes pour avoir fait servir des cierges bénis de la chandeleur à des usages moqueurs ou profanes.

Un soir, un garçon voyant un cierge qui lui barrait le chemin et se déplaçait pour se remettre devant lui quand il cherchait à passer



FIG. 11. O. Pengilly. — Apparition nocturne dans une chambre d'auberge où un crime avait été commis.

à côté l'envoya d'un coup de bâton dans le champ voisin où il s'éteignit. En se retournant, il vit une forme blanche couronnée de roses qui portait à la main le cierge brisé. Il se rendait à un *veillois* où on lui dit que cela lui porterait malheur. En effet, le lendemain on le trouva mort et il y avait un cierge brisé à côté de lui...

#### PÈLERINAGES NON ACCOMPLIS.

Ceux qui avaient promis d'accomplir un pèlerinage et sont morts sans l'avoir fait reviennent demander à des vivants de le faire à leur place.

Dans le Morbihan, un homme décédé apparut à sa servante et lui demanda d'aller à Sainte-Anne-d'Auray. Elle accepta et partit en compagnie d'un prêtre, mais il lui sembla qu'elle avait un poids

très lourd sur les épaules dont elle ne fut délivrée qu'une fois rendue au sanctuaire, pendant la messe à laquelle elle assista, au moment de l'élevation. On racontait le même fait à Dinan vers 1880 pour un vœu anthume d'aller à la chapelle Sainte-Anne, à deux kilomètres de la ville.

#### LES MORTS VIOLENTES.

Certaines catégories d'âmes n'ont pas le même sort que les autres. Celui qui meurt de mort violente doit rester entre la vie et la mort jusqu'à ce que se soit écoulé le temps qu'il avait naturellement à vivre. On dit dans le pays de Léon que les gens assassinés « reviennent tant que l'assassin n'a pas payé son tribut mais on peut les empêcher de revenir en enterrant avec eux les souliers (ou les sabots) qu'ils portaient le jour de leur mort ».

Souvestre, dans le *Foyer breton*, raconte qu'à l'auberge blanche, au Ponthou (F.), une chambre était hantée. Un voyageur qui eut le courage d'y coucher vit à minuit un cercueil et quatre cierges se dresser devant son lit et lui barrer le passage quand il tenta d'en descendre. Ayant demandé au mort ce qu'il voulait, une voix sortit du cercueil et dit : « Je suis un voyageur qui jadis fut assassiné ici, je suis mort en état de péché et je brûle dans le Purgatoire... — Que faudrait-il pour te soulager ? — Six messes dites à l'église de Notre-Dame du Folgoat et un pèlerinage fait à mon intention à Notre-Dame-de-Rumengol. » Le voyageur promit et accomplit les vœux. Un mois après, la chambre qui était rouge-sang redevint blanche et les apparitions cessèrent.

A Dourdain (L.-et-V.), un goujat (apprenti maçon) avait été assommé par ceux qui construisaient une minoterie. Comme il était sans famille, ils cachèrent son cadavre dans les fondations. Quand le moulin fut terminé on y entendait, à minuit, des bruits violents. Un garçon s'offrit pour aller en voir la cause. Par deux fois sa chandelle fut éteinte et le tapage était très fort. Ne voyant rien il demanda, suivant la formule : « Si tu viens de la part du diable, va-t'en ! Si tu viens de la part de Dieu, dis ce que tu désires ! » Et une voix répondit : « Mon corps est sous les fondations du moulin et je désirerais qu'il fût mis en terre sainte. » On fit ce qu'il demandait et dès lors on n'entendit plus aucun bruit.

#### LES MORTS ACCIDENTELLES.

Toutes les fois qu'un accident, suivi de mort immédiate, se produit sur une route, il ne faut pas manquer d'ériger une croix aux abords de ce lieu, sinon l'âme du mort ne sera apaisée que lorsqu'un accident semblable se sera produit au même endroit. Ces croix de pierre ou de bois sont nombreuses. Dans la Haute-Cornouaille, quand on passe devant ces « croix de malheur », l'usage est de jeter une pierre à leur pied. On retrouve la même coutume en Irlande.

#### LES NOYÉS.

Parmi les « âmes en peine » il y a aussi les noyés, car ils n'ont pas eu, à leur dernière heure, de prêtre pour leur donner l'absolution. Qui se jette à la mer, relate A. Le Braz, se fie à la mort, qui meurt en mer meurt donc par sa faute. C'est pourquoi les noyés, qu'ils aient péri volontairement ou non, restent à faire pénitence à l'endroit où ils ont été engloutis jusqu'à ce que d'autres viennent se noyer à leur place. Alors seulement ils sont délivrés.

On retrouve ici la même croyance que pour les accidents mortels, à des endroits fatals sur terre et sur mer où quelque divinité dont on ne parle pas exigerait un tribut permanent de victimes humaines.

La croyance aux âmes en peine hantant la côte est fort ancienne en Bretagne. Au IV<sup>e</sup> siècle, le poète Claudien disait dans son *In Rufinum*, sans doute d'après des récits de voyageurs, que les Armoricaïns voisins de la mer voyaient passer les pâles fantômes des morts et entendaient leur vol et leurs lamentations. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Cambry rapporte qu'à l'île de Sein les *Crierien* se faisaient entendre à l'approche des tempêtes. C'étaient les ombres des naufragés qui réclamaient une sépulture. On en cite encore des cas précis. Ducrest de Villeeneuve, dans *La Revue littéraire de l'Ouest* de 1836, raconte qu'un capitaine de Binic surpris par la tempête avait formulé un vœu pour lui et son équipage ; mais il était trop tard et son navire périt corps et biens. La nuit suivante, on vit défilé, le long des rochers de la côte, une procession composée d'autant d'hommes qu'il y en avait dans l'équipage. Tous étaient vêtus de blancs linceuls dégouttants d'eau salée et chantaient les litanies de la Vierge en se dirigeant vers Notre-Dame de la Ronce. A leur arrivée, la chapelle s'illumina soudain ; ils chantèrent encore sous les voûtes, puis les clartés disparurent, mais on entendit le long de la falaise un *Libera* sourdement murmuré à travers le bruit des flots. On cite d'autres cas de ces pèlerinages posthumes à la suite d'un vœu. Près de Saint-Servan, des jeunes filles chantaient un soir près de la Tour de la Balne, lorsque tout à coup elles virent des enfants de chœur, un aumônier, des marins en pantalon blanc et en corps de chemise défilant sur la route de Saint-Jouan. Ils avaient promis leur pèlerinage « morts ou vifs ».

Dans la baie des Trépassés, vers 1890, on racontait que l'on voyait souvent des processions de morts sortir de la mer et gagner une chapelle du rivage en faisant un bruit effrayant. Dans la nuit de la Toussaint, un pêcheur ayant suivi, chapeau bas, une de ces processions, fut arrêté devant la porte de l'église par l'ancien recteur, mort depuis quinze ans, qui lui mit la main sur l'épaule et lui dit de rentrer chez lui parce que ce n'était pas la place des vivants.

D'autres noyés se tiennent près de la Pointe-du-Raz, toujours au

même endroit. On les appelle *ar chouerien* (les crieurs) ; on les entend crier matin et soir, surtout à l'approche du mauvais temps ; ils crient alors : *Ho ! la ! la ! tenna ar bajou da sec'ha !* (tenez les bateaux à sec !). Ils sont généralement invisibles, mais parfois apparaissent comme s'ils venaient de faire naufrage. Ils sont sept et marchent toujours à la file. Ils ne font pas de mal mais assourdissent par leurs cris. Le poste des douaniers de Porzen a dû être abandonné pour cette seule cause.

D'autres fois, on entend des appels, des prières, mais on ne voit rien. Ce sont les noyés de la baie des Trépassés, qui réclament une poignée de terre bénite. Aux rochers de Tévennec et de Creven-Deiled, ils sont si nombreux qu'on ne pourrait y mettre le pied sans qu'une voix réclame : *Ama ma flaç !* (c'est ici ma place !). Les oiseaux même ne peuvent s'y poser.

A Gueltraz, dans l'île de Saint-Gildas près de Port-Blanc, on voit souvent débarquer des noyés qui viennent faire provision d'eau douce. Une femme les conduit. Ils chuchotent entre eux à voix basse. La silhouette de leur navire s'aperçoit au loin, perdue dans les nuages.

Près de Benodet (F.), deux marins virent cinq fantômes dans une barque blanche. Ils leurs demandèrent ce qu'ils voulaient. Ils répondirent qu'ils désiraient « cinq messes mortuaires pendant cinq jours auxquelles assisteraient 33 personnes ». Ils les firent dire ainsi. Le sixième jour ils revirent la barque blanche avec ses cinq fantômes dont la figure rayonnait. Une musique délicieuse se fit entendre et avec une voix douce, par trois fois, les fantômes leur dirent : *Trugaré !* (merci !).

Les noyés en eau douce « reviennent aussi ». Tous ceux qui ont péri dans le vaste marais de la grande Brière (L.-I.) errent la nuit, cherchant un chrétien qui veuille bien les tirer de l'eau.

Telles sont les croyances diverses relatives aux noyés qui « reviennent ». Je les ai groupées ici bien que, pour certains, la tradition ne précise pas la durée de leur peine ni si elle est illimitée.

#### LES REVENANTS DES CHATEAUX.

Il y a enfin toute une catégorie de revenants qui hantent spécialement les châteaux, apparaissent très fréquemment ou à certaines dates, à l'extérieur, au haut d'une tour ou dans une chambre « hantée » ou peu avant le décès d'un membre de la famille des châtelains.

## DEUXIÈME PARTIE

### LA MYTHOLOGIE BRETONNE

On a relevé en Bretagne une croyance très répandue, tout au moins jusqu'à une époque récente, à l'existence d'êtres surnaturels composant la mythologie bretonne : les fées, les lutins, les sirènes et les géants. Ceux-ci, moins nombreux, sont plutôt des personnages légendaires tandis que l'existence des autres n'était pas mise en doute, même au début de ce siècle. Nombre de gens affirmaient très sincèrement qu'eux-mêmes ou leurs parents les avaient vus. Cette croyance, très vivace, n'a peut-être pas encore disparu, seulement la crainte du ridicule empêche d'en parler ou de l'avouer. On retrouve d'ailleurs ces êtres surnaturels dans les traditions d'un grand nombre de peuples.

Il y a aussi, en dehors des revenants, une catégorie assez nombreuse d'animaux fantastiques et d'êtres mystérieux qui hantaient fréquemment les nuits bretonnes, mais ils appartiennent plutôt à la démonologie et ils figurent à ce titre dans la dernière partie du présent ouvrage.

#### CHAPITRE PREMIER

##### LES FÉES

Sans remonter aux romans de la Table Ronde où il est question fréquemment de fées, on trouve dès le *xvi<sup>e</sup>* siècle mention de la croyance populaire en leur existence, et même l'affirmation de celle-ci.

En voici un témoignage : Noël du Fail raconte qu'un paysan des environs de Rennes, le bonhomme Robin Le Clerc, disait que « souventes fois il parloit à elles familièrement, mesme la vesprée, passant par le chemin creux et qu'il les voyoit dancier au branle près la fontaine du Cormier... disoit que, en charriant le venoient voir, affermant qu'elles sont bonnes commères et volontiers leur eust dit le petit mot de gueule, s'il eut bien osé, ne se déifiant point qu'elles ne lui eussent joué un bon tour (1) ».

Nous retrouvons ces traits divers : connaissance du langage humain, amour de la danse, séjour près des fontaines, caractère

(1) Noël du FAIL, *Œuvres* (Bibliothèque Elzévirienne), p. 41.

sociable des « bonnes dames » trois siècles plus tard dans de nombreuses traditions populaires. Ce témoignage est d'autant plus intéressant par sa date et ces précisions qu'on n'en rencontre pas d'autres en Bretagne avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut arriver à l'année 1839 pour trouver une étude précise de ce qu'étaient les fées, dans le *Barzaz Breiz*.

Dans sa préface, Hersart de la Villemarqué nous dit que leur nom le plus commun est *korrigan* (il s'agit de celles de la Basse-Bretagne et probablement même de celles du pays de Pont-Aven qu'habitait l'auteur), nom que l'on retrouve altéré en *garrigenae* dans Pomponius Mela et presque identique dans les anciens poèmes gallois : *koriâgwen*... On les rencontre le plus fréquemment près des fontaines qui avoisinent des dolmens, elles en sont restées les patronnes ; dans les lieux solitaires d'où la Vierge, qui passe pour leur plus grande ennemie, ne les a point chassées. Elles aiment la musique, ont de belles voix mais ne dansent pas... elles n'ont pas plus de deux pieds de hauteur, elles sont bien proportionnées de forme, aériennes, diaphanes, vêtues d'un voile blanc. La nuit leur beauté est dans tout son éclat ; le jour, on voit qu'elles ont les cheveux blancs, les yeux rouges et le visage ridé : aussi ne se montrent-elles que la nuit et haïssent-elles la lumière. Tout en leur personne annonce des intelligences déchues. Les paysans bretons assurent que ce sont de grandes princesses qui n'ayant pas voulu embrasser le christianisme quand les apôtres vinrent en Armorique, furent frappées de la malédiction de Dieu. Les Gallois voient en elles les âmes des druidesses condamnées à faire pénitence. La coïncidence est frappante. Partout on les croit animées d'une haine violente contre le clergé et la religion qui les a confondues avec les esprits des ténèbres, ce qui paraît les irriter beaucoup. La vue d'une soutane, le son des cloches les met en fuite. ... Leur souffle est mortel... Elles jettent des sorts... Quiconque a troublé l'eau de leurs fontaines ou les a surprises, soit peignant leurs cheveux, soit comptant leurs trésors auprès de leur dolmen (car elles y recèlent, dit-on, des mines d'or et de diamants) est presque toujours sûr de périr, particulièrement si c'est un samedi, jour consacré à la Vierge, qu'elles ont en horreur. Elles passent aussi pour voler les enfants. « Leur but, disent les paysans, est de régénérer leur race maudite. C'est pour cela qu'elles aiment à s'unir aux hommes : pour y arriver elles violent toutes les lois de la pudeur, comme les prêtresses galloises. »

Emile Souvestre, bien que très curieux des traditions bretonnes, en parle peu. Il dit cependant que Jean Kerlof, de Sulniac (M.), est passé la nuit de Pâques près de la Roche aux fées de Caro. Il les a vues qui dansaient au clair de lune. C'étaient de grandes femmes, belles, vêtues de blanc et si lumineuses que Jean Kerlof dit « qu'en regardant leurs figures on aurait cru voir une lumière à travers une lanterne de corne. Aussi eut-il tant de peur, qu'une

mèche de cheveux lui en a blanchi, et il la montre pour exemple à qui veut la voir. »

Ici, comme dans Noël du Fail, nous trouvons un témoignage précis d'un être humain qui les a vues. Il concorde avec les traditions rapportées par La Villemarqué en ce qui concerne la luminosité de leurs corps et leurs vêtements blancs, mais il est différent quant à leur taille. D'ailleurs, Le Men, dans la *Revue Celtique* (t. I, 227) tout en reconnaissant qu'on traduit d'ordinaire *korrigan* par *fée*, le traduit par *naine* pour éviter, dit-il, la confusion parce qu'il y a entre les deux classes d'êtres surnaturels une différence essentielle : « La korrigane est toujours une affreuse petite créature tandis que la fée est douée d'une beauté surhumaine. » La Villemarqué semble avoir fait cette confusion.

Nous croyons donc, d'accord avec de nombreux témoignages, qu'il faut voir dans les korriganes des femmes de petite taille et de leur laideur, c'est-à-dire semblables à eux, tandis que les fées ont une taille humaine et sont belles. On ne voit pas très bien non plus ces vieilles naines de deux pieds de haut tout au plus (66 centimètres), devenant impudiques pour tenter de s'unir avec des hommes...

Luzel également — dont les enquêtes consciencieuses faites en Basse-Bretagne constituent des témoignages bien plus probants que les assertions de l'auteur du *Barzaz Breiz* — fait un pâtre évoquer, dans sa « Veillée Bretonne », la vision d'une telle fée qui, assise près de la fontaine de Keranborn, située dans un bois de châtaigniers, peignait ses cheveux à la lueur d'une chandelle avec un peigne d'ivoire.

On en trouve aussi cependant de petites dans le pays Nantais, à Donges, où elles ne sont « pas plus hautes que des enfants de six ans, mignonnes et pouillées de blanc », nous dit le comte Parscau du Plessis qui les dépeint aussi chaussées de mules de satin, leurs robes blanches ceinturées de bleu et couvertes de bijoux. Ces superbes atours semblent d'ailleurs d'une provenance plus littéraire que populaire. Il en est de même de la fée du Bec du Puy, reine des fées des bords de la Rance, qui apparaît, d'après M. Jules Haize, sous les traits d'une belle jeune femme vêtue d'azur et montée sur une barque d'or faite d'un gros coquillage traînée par deux écrevisses.

Les fées de la Haute-Bretagne sont toujours belles, comme le prouve l'expression « belle comme une fée » employée pour exprimer une beauté surhumaine.

Mon père, dans ses *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, leur a consacré plus de cinquante pages, il s'est livré à une enquête sur elles à une époque (1880) où nombre de sexagénaires avaient entendu raconter à leurs pères ou à leurs grands-pères qu'ils avaient vu les fées. Une femme de 88 ans les avait même vues dans son enfance. L'opinion générale était qu'elles avaient disparu au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle.

On affirmait d'ailleurs qu'elles devaient revenir « quand la religion s'éteindra » que, « parties toutes la même nuit elles reviendront aussi la même nuit ». Aux environs de Rennes, on précisait : « Le siècle actuel a un chiffre pair (1800, etc...), c'est le siècle invincible, celui où on ne voit pas les esprits, mais on les verra dans le prochain dont le chiffre est impair (1900, etc...) ». Cette croyance était encore vivace une vingtaine d'années plus tard et, en 1902, des paysans d'Ille-et-Vilaine voyant pour la première fois une automobile et dans laquelle, en outre, il y avait plusieurs femmes, furent persuadés que c'étaient les fées qui revenaient ainsi sur cette voiture qui marchait sans chevaux.

#### LA DEMEURE DES FÉES.

Elles habitent toujours dans des endroits élevés, dans des bois, dans des grottes au bord de la mer, dans des dolmens ou sous de grosses roches naturelles, qu'elles passent souvent pour avoir amenés là elles-mêmes, et souvent en les transportant dans leurs tabliers. Nombre de rochers naturels, de mégalithes et de lieux divers portent en Bretagne le nom de fées.

Il y a ainsi la *Grotte aux fées* en Plédran (C.-du-N.), dolmen entouré de chênes et situé auprès d'une fontaine et d'un ruisseau ; à Juigné (L.-I.), une allée couverte porte ce même nom, ou bien, c'est la *Roche aux fées* à Plouvara (C.-du-N.), à Essé (I.-et-V.), à Mousterus (canton de Guingamp), à Plénée-Jugon (C.-du-N.), à Planquenoual (C.-du-N.), à Angan, canton de Guer (M.), à Janzé (I.-et-V.), à Gosné (I.-et-V.), à Langon (I.-et-V.), à Sainte-Reine, canton de Pontchâteau (L.-I.), à Brech, canton de Pluvigné (M.), à Caro, cant. de Malestroit (M.), à Trédion, canton d'Elven (M.).

La *grotte de la Goule aux Fées* près de Saint-Enogat (I.-et-V.).

Le *Val des Fées*, à Donges (L.-I.).

Le *Couvent des Fées* (un champ) ; la *Houle aux Fées* ; la *Chambre des Fées*. Le *Pertus des Fées*, sur le littoral Est des Côtes-du-Nord.

La *Chaise à Madame la Fée*, à Meslin (canton de Lamballe).

La *Maison des Fées*, à Tréby (C.-du-N.).

Les *Pierres de la Fée*, à Guéméné-Penfao (L.-I.).

La *Pierre des Fées*, à Montault (I.-et-V.).

La *Lande aux Fées*, à Saint-Père (I.-et-V.).

Le *Menhir des Fées*, aux Sorinières, canton de Vertou (L.-I.).

La *Butte aux Fées*, à Carentoir (M.).

Le *Lit de la Fileuse*, à Trégastel (C.-du-N.).

La *Chambre de la Fée Margot*, allée couverte au Quessoy, canton de Moncontour (C.-du-N.).

Le *Fuseau de Margot*, menhir à Plédran (C.-du-N.).

La *Roche Margot*, près Pontivy (M.).

D'autre part, une roche à Penvenan est une fée pétrifiée par saint Gildas. Devenue folle elle lui avait arraché sa mitre.

On remarquera que, dans cette liste, aucune « pierre de fées »

n'est située dans le Finistère où je n'ai trouvé leur souvenir qu'à Clohars et à Braspartz. M. Georges Guénin dans ses *Pierres à légendes de la Bretagne* cite 200 pierres pour le seul Finistère. Aucune, sauf les deux mentionnées ci-dessus, ne porte le nom des fées ; par contre, celles rappelant le souvenir des korrigans, korrikets, etc., sont nombreuses dans ce département.

Il en est de même d'une grande partie du Morbihan bretonnant, sauf à Pluvigné et à Pontivy. Dans la région de Carnac on n'en trouve pas de traces précises, il y a diverses *groac'h*, mot qui signifie plutôt *sorcière* que *fée* mais beaucoup de korrigans et de pouliquets.

On rencontre ainsi bien moins de fées en Basse-Bretagne que dans la Haute où elles sont nombreuses dans la partie Est des Côtes-du-Nord. On ne leur donne pas de noms particuliers sauf dans la partie centrale de la Bretagne (Côtes-du-Nord et Pontivy), où elles portent le nom de *Margot la fée*, de *Commère Margot*, de *Femme Margot* et de *fée Morgant* (nom assez semblable à *Margot*), à Béchereel. Entre Josselin et Ploërmel on les nomme des *feisses*. Sur le littoral Est des Côtes-du-Nord, des *fêles* et leurs pères et maris des *fêtos* ou *faitauds* ; vers Saint-Briac, on les dénomme des *fiens*, terme général qui s'applique aux deux sexes et aussi aux lutins.

La forêt de Brocéliande où se trouve la fontaine de Barenton était célèbre au Moyen Age car elle passait pour être le séjour d'une fée sylvestre, Viviane, pour laquelle Merlin quitta à plusieurs reprises la cour du roi Arthur et près de laquelle il finit par rester, retenu par ses enchantements. Elle ne devait pas être la seule fée de cette forêt, car au XII<sup>e</sup> siècle le poète normand Robert Wace alla la visiter en 1096 parce que :

*La solt l'en li fées veïr  
Si li Bretunz disent veïr*

Il n'en vit d'ailleurs pas et à son retour, désabusé, il dit :

*Fol y allais, fol m'en revins  
Folie quis pour fol me tins !*

On les trouve souvent dans le voisinage des fontaines (il fallait bien qu'elles puissent boire !). A Trébrivan-en-Tremel (C.-du-N.), de nombreux rochers avec bassins leur sont attribués. L'une d'elles, *Mary ar Feunteun*, habitait une pierre tout auprès d'une fontaine où elle aimait à se plonger.

#### VIE INTIME ET OCCUPATIONS DES FÉES.

En Haute-Bretagne, les fées vivaient souvent en groupes. Ainsi le petit étang de Grafard, entre Ercé et Gosné (I.-et-V.), a été creusé par elles en une nuit ; elles avaient été condamnées à ce travail par leur supérieure en punition d'une désobéissance.

Dans un conte du littoral, il est question d'un roi des fétauds.

Ceux-ci jouent d'ailleurs dans tous les récits un rôle assez effacé de princes-consorts et les enfants des fées sont souvent chétifs, étioles, ce qui peut s'expliquer par leur vie souterraine. C'est pourquoi, dans le but de rénover leur race, elles cherchent parfois à enlever un petit être humain en mettant un de leurs avortons à sa place et qui ne grandit pas. Aux parents qui s'en inquiètent, quel qu'un révèle la vérité. Il faut alors mettre des coques d'œufs à cuire sur la cendre. Le petit fétaud s'en étonne, parle, avoue « qu'il y a cent ans qu'il a vu le gland avant le chêne, mais pas encore de ces petits pots bouillants ! » On le frappe alors et, par amour maternel, la fée apparaît, restitue l'enfant et remporte le sien. Ces substitutions d'enfants sont aussi attribuées aux nains.

À côté des fées qui vivaient en groupes, il y en avait de solitaires qui devaient s'ennuyer d'être toujours seules, n'ayant guère comme distraction que de se peigner au bord de l'eau. Quand le hasard guidait vers leur retraite quelque chasseur, elles cherchaient à le retenir et elles étaient furieuses de dépit lorsqu'il n'acceptait pas. Ainsi en Basse-Bretagne, le seigneur Nann, chassant dans une forêt, en rencontre une qui peignait ses longs cheveux blonds avec un peigne d'or, près d'une fontaine. Elle le met en demeure de l'épouser ou de dessécher sur pied pendant sept ans ou de mourir trois jours après. La perspective de vivre avec cette inconnue qui fait preuve, dès le premier entretien, d'un caractère aussi autoritaire ne le séduit nullement, d'autant plus qu'il est marié et père de deux enfants. Il s'éloigne mais il mourra dans le délai prédit.

Viviane, qui s'ennuyait sans doute aussi dans sa forêt, parvint mieux à retenir Merlin « par ses enchantements ». La manière forte et les menaces ne réussissent pas toujours, surtout aux femmes.

Cependant les fées qui vivaient en groupes n'étaient pas parfois en bonne intelligence avec d'autres fées. Celles de deux grottes voisines, en Haute-Bretagne, eurent une dispute et depuis elles ne songèrent qu'à se nuire, au détriment des gens du pays qui, s'ils faisaient une politesse à l'un des clans, s'exposaient au ressentiment de l'autre.

Leurs occupations étaient assez semblables à celles des humains. Elles lavaient leur linge et si bien qu'en parlant de beau linge on disait encore il y a soixante ans que « c'était comme le linge des fées ». Elles filaient : on entendait le bruit de leurs rouets dans les grottes marines, et des menhirs sont appelés le fuseau de la fée. Elles boulangeaient leur pain et on les entendait crier que la pâte était prête. Quand elles prenaient des huîtres dans les parcs ou enlevaient du poisson ou du bétail, elles indemnisaient largement, par des dons variés, ceux qui se plaignaient ou elles favorisaient ceux qui les laissaient faire sans trop murmurer. Elles passaient pour aimer beaucoup le beurre. Les *Margot-la-fée*, nom qu'elles portent dans la partie centrale des Côtes-du-Nord, possédaient des bœufs et des vaches qui sortaient le matin de leur résidence souterraine

et n'y rentraient que le soir ; sur le littoral elles avaient parfois des pâtoures pour les garder et elles seules les voyaient, sauf quand elles leur parlaient.

Elles détestaient les indiscrets et ensorcelaient les gens qui passaient trop près de leurs demeures. Elles aimaient à chanter au bord de la mer, sous terre et dans les grottes, et les gens se plaisaient à les écouter. La danse était une de leurs distractions favorites. Celles qui habitaient le dolmen de la lande de Fao en Saint-Gelven près Gouarec (C.-du-N.), dansaient dessus à minuit. La nuit de Pâques, au Caro-en-Pordic (C.-du-N.), de grandes femmes vêtues de blanc dansaient au clair de lune près de leur allée couverte. D'autres, vêtues également de blanc, formaient sur le tumulus dit la butte de Caron à Guipry (I.-et-V.) des rondes effrénées en chantant le refrain :

Nous danserons dimanche, dimanche,  
Nous danserons dimanche !

Malheur à celui qui, passant près de la butte la nuit, mêlait inconsciemment sa voix au chœur des danseuses. Il était aussitôt transporté sur le sommet du tertre, sans trop savoir comment, et entraîné dans une ronde, sans fin ni trêve. Les dames le gardaient et toutes les nuits il dansait jusqu'à ce qu'un autre imprudent vint le remplacer et lui rendre ainsi la liberté. Celles de Donges, qui sont toutes petites et mignonnes et pouillées de blanc, dansaient aussi et n'aimaient pas à être dérangées ; elles entraînaient les curieux dans leurs rondes, mais les laissaient là le matin sans leur faire de mal. L'endroit où elles dansaient était reconnaissable : on trouvait des espèces de ronds bordés par un petit tertre formant une légère éminence recouverte d'herbes hautes et toujours vertes. Ces ronds, facilement reconnaissables, n'étaient interrompus qu'en un endroit servant évidemment d'entrée.

D'après une légende localisée au Gouray (C.-du-N.), sur une haute colline couverte d'énormes blocs de pierres, à un endroit qu'on appelle *l'église de Margot*, les fées disaient leur messe à minuit. Un indiscret entendit leurs voix et vit les dames à genoux qui priaient. Il voulut se placer près d'elles, mais celle qui était de garde lui dit de se retirer sous peine de malheur. Il les insulta. Alors celle qui célébrait la messe s'interrompit et le transforma en cochon.

Certaines avaient, comme on l'a vu déjà, d'autres pouvoirs, par exemple celui de transporter de lourdes pierres. On attribue ainsi à l'une d'elles l'érection de la tour de Cesson près de Saint-Brieuc, mais en voyant une pie qui ne bougeait pas et apprenant qu'elle était morte elle ne continua pas son ouvrage. Elle s'était crue, jusque-là, immortelle, et elle dit : « Alors, puisque l'on meurt, cessons ! » Elles ont construit, de même, l'élégant portail de la chapelle de Saint-Jacques-le-Majeur en Saint-Alban (C.-du-N.), et le laissèrent inachevé pour le même motif, ainsi que la chapelle de Hirel-en-

Ruca (C.-du-N.). La croix de Nazareth, près de Plancoët, est aussi leur œuvre et laisse à découvert un trésor, à minuit, la veille des grandes fêtes.

#### LEUR INVISIBILITÉ.

Les fées passaient pour avoir la faculté de se rendre invisibles, pendant le jour tout au moins où on les voyait rarement, tandis qu'on les apercevait souvent la nuit. Cette invisibilité les faisait parfois accuser de commettre des vols, dans les foires notamment. Ici comme pour les lutins soupçonnés d'avoir emmené des bêtes égarées, elles servaient sans doute à excuser des disparitions d'animaux qui n'avaient d'autre cause que la négligence ou l'inattention d'un gardien. Cette invisibilité était obtenue à l'aide d'un onguent.

Une sage-femme, étant allée accoucher une Margot-la-fée, oublia de se laver les mains et se toucha un œil. Depuis lors, elle reconnaissait les déguisements des fées. Un jour que le mari de la Margot était à voler du grain, elle le vit et cria : au voleur ! Il lui demanda de quel œil elle le voyait, et aussitôt qu'il le sut il le lui arracha.

#### RAPPORTS DES FÉES AVEC LES NAINS ET LES SIRÈNES.

Suivant certaines traditions, les fées entretenaient des rapports plus ou moins bons avec les autres êtres mystérieux de la mythologie bretonne.

Ils semblaient excellents, ces rapports, avec les lutins du pays de Tréguier. A Garrec-Guen en Trebeurden, on entendait souvent le concert des fées et des nains. De Kerillec où ils avaient une maison, la *Ty ar C'horriquet*, partaient, certaines nuits, des processions mystérieuses se dirigeant vers la chapelle de Bonne-Nouvelle.

Non loin de Brasparts se dresse un menhir appelé *Roc'h-braz* situé près d'un vieux chemin et d'un petit ruisseau. Les nuits de pleine lune, les korrigans sortent et dansent au carrefour devant ce menhir, pendant que les « fées d'eau » errent tout autour, sans bruit et toujours deux par deux.

Par contre, dans le pays de Josselin, les fées qui habitent une lande voisine du tumulus de la Haye, en Pleugriffet, demeurent des nains, se faisant un malin plaisir de déjouer leurs entreprises. L'une d'elles empêcha notamment, par les conseils donnés à une femme d'un village, un nain d'enlever son enfant. Dans la même contrée, à Guillac, les fées de la Ville-Boquet étaient en querelle avec les lutins de Bezon. Elles se moquaient de leur faiblesse et passaient en portant chacune une pierre sur le dos, tout en filant leur quenouille.

Les fées du littoral entretiennent, de leur côté, des relations de bon voisinage avec les sirènes. A Clohars, au sud-est de Quimperlé, dans un rocher, les fées ont creusé un bassin où elles viennent se

baigner jusqu'à l'aurore. Quelquefois, elles invitent les sirènes à prendre part à leurs ébats.

Quel gracieux tableau esquissé ainsi en trois lignes ! autre sujet de concours pour nos Ecoles des Beaux-Arts...

#### RAPPORTS DES FÉES AVEC LES HUMAINS.

Les fées avaient des relations fréquentes et de bon voisinage avec les humains, elles leur rendaient des services et en recevaient aussi. Un peu partout on les appelait des *bonnes dames* ou les *bonnes donnes* (à Donges, L.-I.). A part des substitutions d'enfants, on ne leur attribuait que des actions bienveillantes ; elles étaient toutefois susceptibles et se vengeaient quand on leur désobéissait ou quand on les insultait.

Elles étaient obligeantes et serviables.

Quand un berger qui gardait ses moutons leur disait : « Mes amies, j'ai besoin de telle chose, donnez-la-moi, s'il vous plaît ! » il la trouvait le lendemain à son retour dans la prairie. Elles prêtaient aussi des bœufs aux gens du voisinage qui venaient les leur demander, mais elles recommandaient de ne pas les faire travailler avant le lever ou après le coucher du soleil. Si les bêtes traçaient un seul sillon au crépuscule elles crevaient, et les fées venaient maudire les laboureurs. Parfois, ces bœufs, qui se nourrissaient eux-mêmes et travaillaient seuls du soir au matin, disparaissaient en même temps que le soleil (Plémet, C.-du-N.). Elles avaient aussi des vaches qu'elles gardaient sur la lande de la chapelle, non loin des pâtours, mais ceux-ci n'avaient le droit de rien leur dire.

Lorsqu'on plaçait, le soir, près d'un « doué », du linge sale, les fées venaient à minuit et faisaient la besogne des lavandières qui, le matin, trouvaient le linge parfaitement nettoyé. Quand on voulait ensemercer une pièce de terre on portait, le soir, des galettes ou du pain beurré à la Roche-aux-Fées à Saint-Remy-du-Plein (I.-et-V.). Le lendemain, le champ était ensemené. La destruction de cette pierre par le propriétaire fit beaucoup murmurer dans le pays. A Pléhérel (C.-du-N.), on leur portait des beurrées et du lin dans les lieux qu'elles fréquentaient. On ne voyait ni n'entendait rien et pourtant, le lendemain, tout était filé.

Elles connaissaient un certain nombre de secrets médicaux et des remèdes dont elles faisaient volontiers bénéficier les humains. Elles guérissent ainsi un homme de la colique et un enfant du croup ; elles donnaient aussi une graisse qui faisait « profiter » les bestiaux.

Celles de Marpiré et de Saint-Didier (I.-et-V.) quittaient leurs demeures la nuit et venaient dans les maisons. Elles descendaient par la cheminée, levaient les enfants qui étaient au berceau, leur cuisaient de la bouillie, les chauffaient et en avaient soin comme de bonnes nourrices, puis elles s'en allaient par la cheminée comme



elles étaient venues. Mais il ne fallait rien leur dire et les laisser faire, sans cela elles auraient cessé de venir et parfois même elles auraient tué les enfants. Ceci est un des traits de leur caractère. Un autre récit dit qu'elles ne faisaient que du bien, sans être payées, mais qu'elles n'aimaient pas à être refusées. Le souvenir de leurs bontés s'est conservé encore dans certaines croyances. En Haute-Bretagne, les paysans qui, pendant les jours chauds de l'été, entendaient un bourdonnement aérien, croyaient que c'était la fée Mérienne (du milieu du jour) qui agitait son parasol pour les rafraîchir. Elles « nommaient » les enfants, surtout ceux des familles importantes, elles leur faisaient des dons et leur prédisaient l'avenir. Ici on voit reparaître les fées qui, comme les Parques, président aux naissances. Elles étaient parfois aussi des gardiennes de la morale. Noël du Fail, au xvr<sup>e</sup> siècle, raconte que des lumières ayant effrayé des jeunes gens et des jeunes filles qui se rendaient la nuit à une filerie, certains « affermoient que c'estoient les fées courroucées de ce que les filles alloient la nuit ». Cela ne les empêchait pas cependant d'être compatissantes. Sur la côte de la Manche elles cachèrent dans leur houle une jeune pêcheuse enceinte qui voulait se noyer. Au Frêne, près de Moncontour, une pauvre femme qui se désolait de n'avoir pas de pain à donner à ses enfants alla demander la charité aux Margot-la-fée, et l'une d'elles lui fit présent d'un chanteau de pain qui ne diminuait pas à condition de ne jamais le partager avec d'autres. Ayant oublié cette recommandation elle en donna à une voisine, mais à partir de ce moment le chanteau diminua comme un pain ordinaire.

Les bonnes dames de Donges (L.-I.) distribuaient aussi des pains inépuisables aux infortunés qui venaient les trouver, mais elles exigeaient le secret le plus absolu sur l'origine de ce don. De leur côté elles avaient parfois recours aux humains. En 1820, une conteuse de Gosné (I.-et-V.) disait que le mari de l'une de celles de la Roche-aux-fées était venu chercher sa grand-mère pour l'accouchement d'une fée.

#### MALICES ET VENGEANCES.

Les fées de la Butte-de-Baron à Guipry (I.-et-V.) s'amusaient à jouer des tours innocents à ceux qui s'attardaient trop aux foires de la région et passaient, la nuit, auprès de leur butte. L'animal que le paysan ramenait de la foire disparaissait tout à coup ; puis, quelques minutes après, sous un rayon de lune, on le voyait tantôt à droite ou à gauche, tantôt en avant ou en arrière, sur le sommet du tertre ou au fond de la vallée. Le paysan courait après, s'égarait sur la lande, finissait par s'endormir de fatigue et trouvait à son réveil la bête qui broutait près de lui. Celui qui revenait en voiture, somnolant parfois un peu, voyait soudain, à la place de son cheval, une grande chèvre fantasque qui le menait au bord de précipices. D'autres fois, arrivé à la porte de l'étable, au lieu de la bête

achetée il n'y avait plus qu'un chat, un chien ou un oiseau qui s'enfuyait, d'où des recherches sur la lande qui étaient vaines car au retour ils trouvaient l'animal sur la litière.

On boit souvent beaucoup aux foires, et fées et lutins ont toujours été accusés de la disparition des bêtes égarées par négligence.

Ceci est plus curieux : souvent une fée de la Butte accostait le voyageur, l'accompagnait jusqu'à son logis en lui contant de gais propos ; arrivée à la ferme elle s'asseyait au foyer et disparaissait pendant qu'il allait chercher la traditionnelle bolée de cidre (1).

Les fées ont aussi des trésors. L'une d'elles dans le pays de Moncontour avait étalé près d'un « doué » un drap couvert d'argent. Un passant le regarda. Elle lui demanda s'il voulait sa charge d'argent ou la charge d'un cheval. Il préféra la seconde et alla en chercher un, mais à son retour fée, drap et argent avaient disparu...

Dans le pays de Josselin, les *feïsses*, « petites fées inoffensives à l'esprit très subtil », comptent aussi leurs écus dehors, mais sur une pierre, au soleil. Surprise, l'une d'elles emploie un procédé semblable : un garçon meunier qui passait voulut en prendre une partie, mais la petite « feïsse » s'empressa de lui en offrir autant qu'en pourrait contenir la « godée » servant au moulin à mesurer la farine. Il alla la chercher, mais quand il revint, la fée et les écus avaient également disparu.

Il y avait, toutefois, un moyen de s'emparer de leur trésor. La « bonne femme » de Beg-Quilvic (presqu'île de Quiberon) habitait une grotte et plaçait le sien sur un drap blanc étendu. Un homme réussit à s'en approcher sans être vu et à jeter dessus un chapelet. La « bonne femme » lui lança une imprécation et disparut. Depuis, on ne l'a jamais revue (d'après M<sup>me</sup> Marie-René Lefur).

Elles étaient très susceptibles quand on leur manquait d'égards. Une femme ayant oublié d'inviter au baptême de sa fille la « Supérieure » des Margot-la-fée, celle-ci fit devenir le visage de l'enfant noir comme une casserole. Elles donnaient du pain et des galettes aux laborieux qui en demandaient mais, s'ils le faisaient sans déférence, elles mettaient des poils d'animaux dedans. A Saint-Cast, si on parlait mal d'elles, on était puni. Un paysan de Donges avait insulté une fée qui traversait son champ. L'année suivante il n'y poussa que des chardons et des orties. Les gens d'Avessac (L.-I.), ennuyés d'être réveillés la nuit par les chants et les danses des fées, les chassèrent du pays. Ils en furent punis car il survint peu après une famine qui dura de longues années.

#### ACTES DÉFÉRENTS ENVERS LES FÉES.

« De leur côté, les humains témoignaient par des actes divers leur respect ou leur déférence envers les fées. Dans les Côtes-du-Nord,

(1) D'après BÉZIER, *Supplément à l'inventaire des mégalithes d'Ille-et-Vilaine*, p. 106.

elles étaient venues. Mais il ne fallait rien leur dire et les laisser faire, sans cela elles auraient cessé de venir et parfois même elles auraient tué les enfants. Ceci est un des traits de leur caractère. Un autre récit dit qu'elles ne faisaient que du bien, sans être payées, mais qu'elles n'aimaient pas à être refusées. Le souvenir de leurs bontés s'est conservé encore dans certaines croyances. En Haute-Bretagne, les paysans qui, pendant les jours chauds de l'été, entendaient un bourdonnement aérien, croyaient que c'était la fée Mérienne (du milieu du jour) qui agitait son parasol pour les rafraîchir. Elles « nommaient » les enfants, surtout ceux des familles importantes, elles leur faisaient des dons et leur prédisaient l'avenir. Ici on voit reparaître les fées qui, comme les Parques, président aux naissances. Elles étaient parfois aussi des gardiennes de la morale. Noël du Fail, au XVI<sup>e</sup> siècle, raconte que des lumières ayant effrayé des jeunes gens et des jeunes filles qui se rendaient la nuit à une filerie, certains « affermoient que c'estoient les fées courroucées de ce que les filles alloient la nuit ». Cela ne les empêchait pas cependant d'être compatissantes. Sur la côte de la Manche elles cachèrent dans leur houle une jeune pêcheuse enceinte qui voulait se noyer. Au Frêne, près de Moncontour, une pauvre femme qui se désolait de n'avoir pas de pain à donner à ses enfants alla demander la charité aux Margot-la-fée, et l'une d'elles lui fit présent d'un chateau de pain qui ne diminuait pas à condition de ne jamais le partager avec d'autres. Ayant oublié cette recommandation elle en donna à une voisine, mais à partir de ce moment le chateau diminua comme un pain ordinaire.

Les bonnes dames de Donges (L.-I.) distribuaient aussi des pains inépuisables aux infortunés qui venaient les trouver, mais elles exigeaient le secret le plus absolu sur l'origine de ce don. De leur côté elles avaient parfois recours aux humains. En 1820, une conteuse de Gosné (L.-et-V.) disait que le mari de l'une de celles de la Roche-aux-fées était venu chercher sa grand-mère pour l'accouchement d'une fée.

#### MALICES ET VENGEANCES.

Les fées de la Butte-de-Baron à Guipry (L.-et-V.) s'amusaient à jouer des tours innocents à ceux qui s'attardaient trop aux foires de la région et passaient, la nuit, auprès de leur butte. L'animal que le paysan ramenait de la foire disparaissait tout à coup ; puis, quelques minutes après, sous un rayon de lune, on le voyait tantôt à droite ou à gauche, tantôt en avant ou en arrière, sur le sommet du tertre ou au fond de la vallée. Le paysan courait après, s'égarait sur la lande, finissait par s'endormir de fatigue et trouvait à son réveil la bête qui broutait près de lui. Celui qui revenait en voiture, somnolant parfois un peu, voyait soudain, à la place de son cheval, une grande chèvre fantasque qui le menait au bord de précipices. D'autres fois, arrivé à la porte de l'étable, au lieu de la bête

achetée il n'y avait plus qu'un chat, un chien ou un oiseau qui s'enfuyait, d'où des recherches sur la lande qui étaient vaines car au retour ils trouvaient l'animal sur la litière.

On boit souvent beaucoup aux foires, et fées et lutins ont toujours été accusés de la disparition des bêtes égarées par négligence.

Ceci est plus curieux : souvent une fée de la Butte accostait le voyageur, l'accompagnait jusqu'à son logis en lui contant de gais propos ; arrivée à la ferme elle s'asseyait au foyer et disparaissait pendant qu'il allait chercher la traditionnelle bolée de cidre (1).

Les fées ont aussi des trésors. L'une d'elles dans le pays de Moncontour avait étalé près d'un « doué » un drap couvert d'argent. Un passant le regarda. Elle lui demanda s'il voulait sa charge d'argent ou la charge d'un cheval. Il préféra la seconde et alla en chercher un, mais à son retour fée, drap et argent avaient disparu...

Dans le pays de Josselin, les *feisses*, « petites fées inoffensives à l'esprit très subtil », comptent aussi leurs écus dehors, mais sur une pierre, au soleil. Surprise, l'une d'elles emploie un procédé semblable : un garçon meunier qui passait voulut en prendre une partie, mais la petite « feisse » s'empressa de lui en offrir autant qu'en pourrait contenir la « godée » servant au moulin à mesurer la farine. Il alla la chercher, mais quand il revint, la fée et les écus avaient également disparu.

Il y avait, toutefois, un moyen de s'emparer de leur trésor. La « bonne femme » de Beg-Quilvic (presqu'île de Quiberon) habitait une grotte et plaçait le sien sur un drap blanc étendu. Un homme réussit à s'en approcher sans être vu et à jeter dessus un chapelet. La « bonne femme » lui lança une imprécation et disparut. Depuis, on ne l'a jamais revue (d'après M<sup>me</sup> Marie-René Lefur).

Elles étaient très susceptibles quand on leur manquait d'égards. Une femme ayant oublié d'inviter au baptême de sa fille la « Supérieure » des Margot-la-fée, celle-ci fit devenir le visage de l'enfant noir comme une casserole. Elles donnaient du pain et des galettes aux laboureurs qui en demandaient mais, s'ils le faisaient sans déférence, elles mettaient des poils d'animaux dedans. A Saint-Cast, si on parlait mal d'elles, on était puni. Un paysan de Donges avait insulté une fée qui traversait son champ. L'année suivante il n'y poussa que des chardons et des orties. Les gens d'Avessac (L.-I.), ennuyés d'être réveillés la nuit par les chants et les danses des fées, les chassèrent du pays. Ils en furent punis car il survint peu après une famine qui dura de longues années.

#### ACTES DÉFÉRENTS ENVERS LES FÉES.

De leur côté, les humains témoignaient par des actes divers leur respect ou leur déférence envers les fées. Dans les Côtes-du-Nord,

(1) D'après BÉZIER, *Supplément à l'inventaire des mégalithes d'Ille-et-Vilaine*, p. 106.

le Sillon des fées n'était jamais labouré parce que les bonnes dames venaient s'y ébattre la nuit.

Longtemps, à l'époque des couches de leurs femmes, les Bretons servirent un repas dans une chambre contiguë à celle de l'accouchée, repas qui était destiné aux fées dont ils redoutaient le ressentiment. De même à Rome, à la naissance des enfants des familles riches et par suite d'une croyance analogue, on établissait dans l'atrium un lit pour la déesse Junon Lucine. Comme trace d'un culte qui leur aurait été rendu, je n'ai trouvé que ces lignes dans l'ouvrage de Jules Haize, *Le Légendaire de la Rance* (1914) : « Beaucoup de jeunes marins fiancés ont conservé la coutume de porter des fleurs devant la grotte de la fée pour la rendre favorable à leur destinée. »

#### CONCLUSION.

Que pouvaient être en réalité les fées ?

Les théologiens du Moyen Age admettaient leur existence ; ils les rangeaient dans une catégorie d'êtres surnaturels et défendaient qu'on leur rendit un culte. Ici je n'envisage pas celles de la littérature et de la poésie, créées par l'imagination des conteurs ou provenant de vieux mythes millénaires qui appartiennent au trésor légendaire de l'humanité comme les sept Hâthors de l'Égypte antique, les nymphes et les dryades, mais seulement les fées de la tradition orale, celles de la mythologie populaire bretonne. Sans entrer dans le domaine du surnaturel, il y a de nombreux témoignages isolés, recueillis au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, de gens dont les parents ou les grands-parents en ont vu, ce qui situe leur disparition vers la fin du siècle précédent. Quand on étudie objectivement ces témoignages, dont la sincérité désintéressée ne saurait être mise en doute, leur concordance en ce qui concerne l'habitation, les goûts, la manière d'agir et le regret laissé par le départ des « bonnes dames », de « nos bonnes mères les fées » comme s'il s'agissait d'une catégorie de personnes ayant réellement existé, on est alors tenté de chercher à la croyance aux fées une explication historique, humaine.

Après la conquête de la Gaule par Jules César, druides et druidesses se virent supplanter par les prêtres romains imposant la religion des vainqueurs. Toutefois, dans la lointaine Armorique, ils durent subsister longtemps. La domination religieuse dut y être assez superficielle et surtout urbaine. Aucun temple gallo-romain important n'a laissé de ruines dans le pays et le druidisme resta sans doute plus ou moins secrètement la religion des Armoricains, dans ses pratiques intimes, tout au moins jusqu'à la prédication du christianisme. Celui-ci, répandu par des missionnaires zélés et animés d'un grand esprit d'apostolat, porta le coup fatal au drui-

disme déjà ébranlé par le culte officiel rendu aux dieux de Rome, mais non sans rencontrer de vives résistances. On a même vu (p. 20) le barde Gwenc'hlan exhaler sa haine sous la forme de désirs anthropophagiques...

Des histoires de pétrification semblent garder le souvenir de cette résistance. Ces danseuses, changées en pierre pour avoir dansé lors du passage du saint sacrement, ne seraient-elles pas des druidesses narguant les prêtres du nouveau culte ? Et cette fée qui, dans un accès de folie, arrache la mitre de saint Gildas (qui la pétrifie également) n'est-elle pas plutôt une courageuse druidesse entrant en lutte ouverte contre l'apôtre de l'autre religion ?

« Les fées, écrit Alfred Maury, nous apparaissent comme le dernier et le plus persistant de tous les vestiges que le druidisme ait laissés empreints dans les esprits. Elles sont devenues comme un faisceau auquel se rattachèrent tous les souvenirs de l'antique religion des Gaulois, comme le symbole du druidisme abattu par la croix, et leur nom est resté attaché à tous les monuments de ce culte. »

Certains détails viennent à l'appui de l'hypothèse des druidesses devenues fées. Ce nom de dames blanches ne rappelle-t-il pas les vêtements de lin des prêtresses de Taranis, de Teutatès et de Korydwen ? Les fées, d'autre part, craignaient les prêtres et la Vierge. Le samedi, jour consacré à Marie, est pour elles un jour néfaste. Tout cela n'est-il pas naturel de la part de prêtresses d'une religion vaincue par le christianisme ? Étaient-elles d'ailleurs très nombreuses, ces druidesses, au temps du druidisme ? On cite celles de l'île de Sein et d'une autre île à l'embouchure de la Loire, mais les rares documents que l'on possède n'en mentionnent pas ailleurs en Armorique. En admettant qu'il y en ait eu beaucoup, elles durent, elles aussi, se convertir en assez grand nombre et le recrutement se fit ensuite de plus en plus difficilement.

Toutefois d'autres préférèrent la solitude à la conversion. Ces irréductibles furent même peut-être peu nombreuses, ce qui explique le petit nombre de rochers ou de lieux dits auxquels le souvenir des fées est attaché. Une quarantaine environ, ce qui est peu pour toute la Bretagne où il y a 1.529 communes. Elles durent se réfugier dans des endroits isolés, venir habiter des fonds, des grottes, des dolmens, demeures toutes trouvées, qui alors déjà pouvaient passer pour être le séjour de divinités païennes ou de fées, certaines qu'en raison de la crainte superstitieuse qui s'y attachait les paysans ne viendraient pas les troubler. Leur présence, généralement constatée auprès des fontaines, s'explique par le fait qu'il leur fallait bien de l'eau pour vivre sans être obligées d'aller en puiser à une rivière plus ou moins éloignée.

Comme elles possédaient des secrets médicaux, on continua à venir les consulter, par habitude, et sans doute en échange de vi-

vres. Elles rendaient des services, soit par zèle religieux, soit pour être non seulement laissées en paix dans leurs retraites, mais aidées à leur tour. Les druidesses, d'autre part, étaient quelque peu magiciennes. Elles pouvaient donc, pour se faire craindre un peu et ne pas être troublées, abuser de populations, alors fort crédules, par de simples tours de passe-passe, comme de disparaître soudain à l'aide d'une étoffe sombre, afin de faire croire à un don d'invisibilité.

Nulle part cependant, même au Moyen Age où le moindre soupçon de sorcellerie faisait appréhender, torturer, brûler vifs tant de malheureux, on ne rencontre de récits de fées ou de femmes se disant telles, capturées dans leurs retraites et soumises à la question. Mais tous les ans le curé de Domrémy allait chanter l'Évangile près de « l'Arbre des fées » pour « en chasser les mauvaises fées » et, même au XVII<sup>e</sup> siècle, non loin de Paris, le clergé de Poissy célébrait une messe « pour préserver le pays de leur colère », rapporte Alfred Maury. Jamais toutefois on n'organisa de battues pour les cerner et les capturer ; il est vrai qu'on leur supposait des pouvoirs surnaturels, et la justice seigneuriale ne semble pas s'en être occupée. Les prêtres se contentèrent de jeter le discrédit sur elles. Peu nombreuses, vivant dans des endroits très retirés, n'entrant pas en lutte ouverte contre la religion, elles n'étaient d'ailleurs guère dangereuses. Quant à la séduction d'êtres humains en vue de perpétuer leur race, et le vol d'enfants dans le même but, ils s'expliquent, aussi bien que le fut, pour l'autre sexe, l'enlèvement des Sabines par les compagnons de Romulus.

Michel Le Nobletz trouva au XVII<sup>e</sup> siècle, dans l'île de Sein, trois druidesses qui enseignaient le culte du soleil sous le nom de Doué-Tad (Dieu-Père, Teutatès). On venait les consulter avant d'entreprendre un voyage. Il parvint à les convertir, les baptisa et les fit passer sur la terre ferme où elles finirent leur vie dans un couvent.

Ce que des druidesses réussirent à faire jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle dans une île : continuer à vivre, à exercer leur culte et à le perpétuer soit en l'enseignant à leurs propres enfants, soit en recrutant quelques adeptes ou en se faisant passer pour des fées, n'ont-elles pas pu y parvenir aussi dans des lieux déserts ou dans des forêts de l'intérieur, alors presque impénétrables et non surveillées dans leurs moindres recoins, comme de nos jours, par des gardes-forestiers ?

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'existence dut leur devenir plus difficile. Le christianisme était solidement établi désormais, le pays se sillonnait de routes grâce au duc d'Aiguillon. Elles durent se laisser aussi de cette existence sauvage ou à demi souterraine. C'est pour cela sans doute qu'on les voit édifier des églises, des croix, devenir maraines, épouser des humains. Les unes durent se convertir et, de « bonnes dames » devenir des « bonnes Sœurs ». D'autres allèrent peut-être partager l'existence de sabotiers célibataires. Celles qui

« ont quitté le pays une nuit et ne sont jamais revenues » allèrent ainsi sans doute à quelques lieues de là, au hasard ; comme elles devaient avoir de l'argent, elles trouvèrent une maison plus ou moins isolée à louer et commencèrent là une vie normale. C'était possible en ce temps d'illettrés où les registres de l'état civil étaient sommairement tenus, où l'on ignorait les cartes d'identité. Et si les témoignages populaires fixent à la Révolution la disparition des fées, c'est qu'alors avec la chouannerie, la recherche des suspects, la réquisition des vivres, leur existence isolée devint encore plus difficile et dangereuse.

Tels sont les arguments que l'on peut invoquer pour appuyer non pas la thèse mais l'hypothèse que les fées n'étaient autres que des druidesses.

## CHAPITRE II LES SIRÈNES

### CONSTATATIONS CHRONOLOGIQUES DE LEUR PRÉSENCE EN BRETAGNE.

Avec leur tête, leurs bras, leur buste de femme et le bas du corps terminé en queue de poisson, les sirènes se classent parmi les êtres les plus curieux du monde féerique.

Elles n'ont pas toujours été considérées comme des êtres fabuleux. Sur la côte bretonne, on a recueilli un certain nombre de légendes, de traditions où elles jouent un rôle, et même des témoignages de pêcheurs affirmant qu'ils ont vu réellement des sirènes. Il est curieux de constater que ces témoignages sont corroborés par ceux recueillis sur les côtes britanniques et aussi à Guernesey.

La tradition, en Bretagne, fait remonter leur origine à la fille du roi Grallon, jetée à la mer par son père, sur l'ordre de saint Guénolé, pour avoir vendu la ville d'Ys au diable, dans la seconde moitié du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, et qui fut changée en sirène. On l'affirme au cap Sizun, où on l'appelle Marie du Cap, et sur la côte trégorroise, où l'on dit que toutes les sirènes sont nées de celle-là. On ajoute que leur chant est mélodieux, mais il ne faut pas rester à l'écouter parce qu'elles attirent les marins pour les perdre.

Voici, dans l'ordre chronologique, les faits que j'ai pu réunir relativement à la présence des sirènes sur la côte bretonne.

Le premier est légendaire et remonte au <sup>vi</sup><sup>e</sup> siècle. Quand saint Brendan et saint Maclou voguaient vers la Bretagne, ils rencontrèrent du côté de Guernesey des sirènes qui s'accrochèrent aux bordages de leur bateau. Le premier, voyant en elles des créatures de Dieu, fit, au-dessus d'elles, un signe de la croix. Elles baissèrent pieusement la tête, et il les baptisa. Alors elles entonnèrent un cantique et indiquèrent aux deux saints la direction de la côte bretonne. Dans une « Vie de saint Tugdual », composée au <sup>xi</sup><sup>e</sup> siècle et citée par A. de la Borderie, on raconte que des écoliers se promenaient en causant sur les bords de la rivière de Tréguier ; le dernier, qui était d'une beauté remarquable, s'interrompit au milieu d'une phrase. Lorsque ses compagnons se retournèrent ils ne le virent plus. Après l'avoir appelé et cherché vainement, ils invoquèrent saint Tugdual et, un instant après, le jeune homme sortit de l'eau, le pied droit embarrassé dans une ceinture de soie. On lui demanda ce qui lui

était arrivé et il répondit : « Des femmes de mer m'ont saisi et entraîné sous les rochers de l'Océan. Alors s'est dressé devant moi un personnage à figure vénérable, revêtu d'ornements sacerdotaux. Il m'a arraché aux femmes de la mer et ramené au rivage. A sa vue, elles ont fui, mais l'une d'elles a oublié de détacher la ceinture dont elle m'avait enlacé. Comme preuve de mon enlèvement, la voici ! »

Dans l'église de Penmarc'h, à une date imprécise en raison des remaniements mais qui se situe entre la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle et le <sup>xvii</sup><sup>e</sup>, une sirène, reconnaissable à sa queue de poisson, a été sculptée au milieu d'un fronton. Ce fait est à rapprocher du suivant, que l'on



FIG. 12. Eugène Delécluse. — Bénédiction des sirènes.

trouve dans le *Cornish Folklore de Lach-Szyrma* (1882) : « Les histoires de *mermaids* (filles de mer), sur notre côte (la Cornouaille anglaise), sont d'un intérêt considérable et la croyance en elles était tellement forte qu'on peut en voir une preuve tangible dans la sculpture d'une mermaid sur l'extrémité d'un banc dans l'église de Zennor dont le chœur, suivant la légende, chante quand une sirène vient pour l'entendre. »

D'après la tradition du même lieu, la sirène au pouvoir fascinateur sort de l'eau pour charmer les jeunes seigneurs du pays. Ce fait rappelle la tentative d'enlèvement du jeune homme de Tréguier « d'une beauté remarquable ».

Au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, Gassendi (mort en 1655) décrit, dans la *Vie de*

*Pieresk*, un homme marin qui a été vu en Bretagne (*in armoricano littore*). Cambry, en 1797, écrivait à leur sujet : « Les actes de violence à l'égard de ces génies maritimes étaient promptement suivis d'une punition : un homme de Douarnenez s'étant avancé pour saisir une sirène qu'il apercevait sur les rochers du Raz, elle se précipita dans la mer et un effroyable coup de vent jeta vingt bateaux à la côte. » La même tradition est notée par Gréhan, dans *la France maritime*, en 1837 : « On croyait en Basse-Bretagne qu'un ouragan s'élevait si un marin avait le malheur de voir une sirène nue. »

Vers 1870, sur le littoral trégorrois, il y avait une famille de sirènes entre Riouzig et Melban (deux des Sept Îles). Les pêcheurs entendaient souvent leur chant ; mais si des plaintes semblables à celles des noyés s'y mêlaient, ils se hâtaient de regagner le Port-Blanc car à peine y étaient-ils arrivés que la tempête se déchaînait.

En 1873, Luzel recueillit, dans l'île de Bréhat, ce témoignage sur les sirènes : « On prétend que, dans les grandes tempêtes, on les entend chanter et leur voix est fort belle. On dit aussi qu'elles enlèvent les enfants des hommes qu'elles surprennent cherchant des coquillages ou jouant sur le rivage de la mer, et qu'elles les emportent au fond de la mer dans leur palais de corail et de cristal. Je n'en ai jamais vu, mais j'ai entendu, une fois, une sirène chanter sur la chaussée de l'île de Sein. Ceux qui prétendent les avoir vues disent que ce sont de très belles femmes avec de longs cheveux blonds, mais que la partie inférieure du corps se termine en queue de poisson. »

Vers 1880, Léopold Sauvé écrivait que maint pêcheur du Finistère prétendait avoir vu au moins une de ces divinités de la mer : elles sont belles comme le jour, leur occupation favorite semble être de démêler avec un peigne d'or leurs longs et épais cheveux blonds. On vante aussi la douceur pénétrante de leur voix, la puissance de séduction de leurs chants. Elles connaissaient de merveilleux *soniou* qui feraient oublier père, mère, femme et enfants, si l'on s'attardait à les écouter.

Dans son roman *Morgane*, publié en 1898, Charles le Goffic dit également qu'« autrefois une sirène revenait tous les sept ans dans le chenal des Sept Îles et qu'elle n'était satisfaite que quand elle avait broyé le corps de sept jeunes hommes ». Vers 1895, ajoute-t-il, les habitants de Plounéour-Trez, près de Lesneven (F.), furent réveillés de nuit par des lamentations étranges, pareilles à celles d'une voix humaine, et qui venaient de la grève. On accourut et l'on trouva sur le sable le corps palpitant d'une *mor-greg* (c'est ainsi du moins qu'on la nomma). Il y avait là de vieux pêcheurs qui avaient balayé toutes les mers du monde, qui connaissaient les phoques, les lamentins, les dugongs : il n'y eut parmi eux qu'une voix pour déclarer que la *mor-greg* n'appartenait à aucune de ces espèces animales : ses cheveux, sa figure, ses cris, les pleurs qui coulaient sur

son visage quand on la retrouva, évoquaient à ce point l'image d'une femme marine abandonnée par le flot sur la grève, que les habitants voulurent lui conférer, à défaut d'une place au cimetière, une apparence au moins de sépulture chrétienne : ils firent donc un trou dans le sable, l'y déposèrent, ramenèrent le sable et plantèrent une petite croix sur le tertre. Mais le curé de Plounéour, indigné de ce qu'il appelait un sacrilège, fit déterrer de nuit le cadavre et jeter ses restes à la mer. » Indignation bien fâcheuse au point de vue scientifique...

En avril 1897 une sirène apparut dans le chenal de l'île de Sein. Le rapport d'un M. Boulain la décrit ainsi : « Sa tête se dessinait au milieu des vagues ; on apercevait de longs cheveux. » Elle tournait autour de l'île comme pour y accoster.

À la même époque, sur le littoral Est des Côtes-du-Nord, on disait, a rapporté mon père, qu'il y avait des *seraines* moitié femmes moitié poissons. Elles se montraient plus particulièrement dans certains parages et on les voyait jouer sur les flots, laissant sur la mer bleue une trace brillante comme de l'or. Ces belles femmes aux longs cheveux blonds faisaient entendre des chants si mélodieux que pêcheurs et paysans s'arrêtaient pour les écouter. Un conte localisait la présence de l'une d'elles dans la baie de la Fresnaye. Elles n'étaient point méchantes. S'il leur arrivait d'être surprises pendant leur sommeil par un pêcheur, elles récompensaient magnifiquement celui qui les laissait retourner à la mer. Par contre, la seraine du Fort Lalatte avait enlevé un grand nombre de jeunes gens. Dès qu'elle avait réussi à toucher seulement l'un d'eux du bout du doigt, il ne pouvait éviter de la suivre dans son palais sous-marin.

Les derniers témoignages recueillis en Bretagne sur les sirènes datent de 1910. Ils l'ont été par J. Frison aux environs de Lorient et sur la côte du Finistère.

Une Grésillonne se trouvait sur le rivage de l'île de Groix quand elle vit une sirène (corrigez) qui, à quelque distance, peignait ses cheveux sur un rocher. Quand la sirène vit qu'elle était remarquée, elle retourna dans l'eau.

Un pêcheur de Gâvre ayant piqué une sirène au sein, elle lui dit : « Pour vous et vos descendants jusqu'à la septième génération, il n'y aura pas de bonheur ! »

Un pêcheur concarnois raconta ceci : « Mon bateau sortait du port de Concarneau pour aller pêcher la sardine. Mes compagnons et moi, nous nagions avec nos avirons quand je sentis que le mien restait immobile. Étonné, je regardai le bout de mon aviron et je vis une sirène qui y avait posé la main. Je voulus m'efforcer de la saisir, mais elle siffla et plongea dans l'eau. »

#### LES « MARY-MORGAN ».

Une autre catégorie de femmes aquatiques porte le nom de *Mary-Morgan*. Il ne faut pas les confondre, comme on le faisait générale-

ment à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec les sirènes car leur corps n'était pas terminé en queue de poisson. Elles fréquentaient la baie de Douarnenez. Elles ont disparu depuis longtemps mais, vers 1880, on assurait toutefois qu'il y en avait encore dans une grotte près de Crozon ; lorsque certains rochers prennent une teinte blanche, on disait : « Mary Morgan fait sa lessive. »

Ces femmes que l'on rencontrait rarement en pleine mer se tenaient surtout à l'entrée des cavernes ou à l'embouchure des rivières. Très effrontées et très versées dans la science des maléfices, elles sollicitaient les jeunes pêcheurs et on ne revoyait jamais ceux qu'elles parvenaient à entraîner sous les eaux. Ici on peut trouver une explication qui n'a rien de surnaturel à ces naïades à forme humaine. Il s'agissait peut-être tout simplement de drôlesses des environs ou de femmes étrangères au pays, plus ou moins sadiques, et qui venaient passer la journée dans ces grottes, à une époque où il n'y avait guère de touristes, pour entrer en relations éphémères et discrètes avec de jeunes pêcheurs ou même, dans le second cas, à les décider à les suivre dans quelque grande ville, ce qui peut expliquer leur disparition.

#### LES MORGANS D'OUessant.

Par contre une peuplade maritime assez curieuse, et que l'on ne retrouve que là, est celle des morgans de l'île d'Ouessant qui vivaient dans la mer ou dans des grottes, étaient de petite taille, mais avaient la forme humaine et non le corps terminé en queue de poisson.

« Les *morgans* et les *morganezed*, dit une Ouessantine, Marie Tual, à Luzel, en 1873, étaient autrefois très communs dans notre île ; aujourd'hui on les voit encore quelquefois, mais rarement : on les a trop souvent trompés. Ils venaient jouer et folâtrer sur le sable et les goémons du rivage. On les voyait surtout au clair de lune démêler leurs cheveux blonds avec des peignes d'or et d'ivoire. Le jour, ils faisaient sécher au soleil, sur de beaux draps blancs, des trésors de toutes sortes. On pouvait les contempler tant qu'on restait sans remuer les paupières mais ils disparaissaient au premier battement. Ce sont de petits hommes et de petites femmes aux joues roses, aux cheveux blonds et bouclés, aux grands yeux bleus et brillants ; ils sont gentils comme des anges et ont l'air bons. Malheureusement, ils n'ont pas reçu le baptême et pour cette raison ils ne peuvent aller au Ciel. »

Cependant ils laissaient parfois contempler leurs richesses et même en donnaient : « Deux jeunes Ouessantines surprisent un jour une *morganezed* auprès de deux nappes blanches sur lesquelles elle avait étalé ses trésors. Comme elles ne cherchèrent pas à s'en emparer, elle replia les deux nappes avec leur contenu et en donna

(1) *Revue de France*, 1874, p. 776.

une à chacune d'elles en leur recommandant de ne regarder ce qu'il y avait dedans qu'après être arrivées à leur logis. La curiosité de l'une fut punie : ayant en chemin ouvert la nappe, elle n'y trouva que du crottin de cheval. L'autre ne l'ouvrit qu'à la maison. Elle était pleine d'or, de perles et de pierres précieuses. Ce serait l'origine de la richesse d'une des familles de l'île dont les descendants conservent des restes de ce trésor. » La conteuse, ajoute Luzel, paraissait croire en effet qu'il existait réellement, dans une famille de l'île, des bijoux et des tissus provenant des morgans : « Dans cette maison, rien ne manque ; ils sont riches ; quand ils vont à la pêche leur bateau revient toujours chargé de poisson et ils n'ont jamais perdu un des leurs à la mer, ce qu'on ne peut dire d'aucune autre famille de l'île. »

Plus d'une fois des unions auraient eu lieu entre des morgans et des habitants de l'île. Un récit de Luzel raconte qu'une Ilienne fut enlevée par un morgan, qu'elle vécut un certain temps avec eux, en épousa un, puis obtint de revenir voir ses parents, mais resta chez ceux-ci. Toutefois, une nuit, entendant son mari gémir dehors, elle sortit et le suivit. On ne la revit plus jamais.

#### LES SIRÈNES TERRESTRES.

On ne retrouve pas en Bretagne, comme dans diverses provinces, de sirènes terrestres, hantant les rivières et les étangs. Dans le *Barzaz Breiz*, H. de La Villemarqué parle des *morgans* ou esprits des eaux, aussi du sexe féminin, qui entraînent au fond des mers ou des étangs, dans leurs palais d'or ou de cristal, ceux qui « viennent imprudemment jouer près des eaux », mais il ne localise la présence d'aucune d'elles. La seule dont parle la tradition est la sirène qui habitait l'Étang du Duc près de Vannes. E. Souvestre, qui rapporte la légende, l'appelle improprement *Mary Morgan*. C'était une princesse qui jadis possédait cet étang. Elle refusa d'épouser un seigneur possesseur de l'étang voisin de Plaisance, « tant que cet étang ne coulerait pas dans le sien », croyant demander l'impossible, mais il fit creuser un canal. Désolée d'être obligée ainsi de tenir sa promesse, elle se jeta dans l'étang où, depuis lors, il y a une sirène qui apparaît de temps à autre pour tresser au soleil ses cheveux verts. Elle noie aussi ceux qui s'approchent d'elle. « Nous pourrions ajouter à cette histoire celle de la Groac'h (naïade) du puits de Vannes, dit Souvestre, mais cela nous entraînerait trop loin. » Décision fâcheuse car on ne retrouve pas trace ailleurs de cette naïade.

#### CONCLUSION.

A l'appui des témoignages relatifs à la présence des sirènes sur le littoral breton, on peut en citer d'autres constatant leur existence dans divers pays.

Ne parlons pas de celles qu'Homère fait rencontrer par Ulysse. Elles n'ont rien de maritime, habitent une île, chantent du rivage et couchées dans une prairie captivent de leurs voix harmonieuses celui qui aborde (*Odyssée*, Livre XII) ; mais au livre IV il est question de phoques « issus de la belle Halosydne ».

Par contre, Plin l'Ancien, savant naturaliste qui vivait au premier siècle de notre ère, raconte qu'une députation fut envoyée de Lisbonne à Tibère pour lui annoncer qu'un triton venait d'être aperçu sur la plage, jouant des airs avec une conque marine. Il ne met pas le cas en doute et prétend que, sauf les écailles, les Néréides ont des formes tout à fait humaines et il admet l'existence d'animaux qui auraient été engendrés par des femmes. Au Moyen Age, Gervaise of Tilbury, dans ses *Otia Imperialia* (en 1212), dit que l'on voyait souvent des sirènes sur les côtes de l'Angleterre ; la douceur charmeuse de leurs voix causait plus d'un naufrage, les marins oubliant la manœuvre des voiles pour les écouter.

La description de leur aspect correspond exactement à celle qu'en ont fait, à une époque récente et de l'autre côté de la Manche, les pêcheurs bretons.

Le mercredi 9 janvier 1493, Christophe Colomb, en côtoyant l'île espagnole (Saint-Domingue), vit trois sirènes. Elles s'élevèrent beaucoup au-dessus du niveau de la mer mais ne lui parurent nullement belles (relation de l'évêque Bartholomé Las Casas). En 1548, Philippe II visita, à Gênes, une sirène morte qui avait tout le haut du corps pareil au buste d'une femme. Le géographe Despondes fait mention d'un homme marin et d'une femme de son espèce capturés, en même temps, sur la côte hollandaise. La femme survécut deux ans à l'homme et apprit à filer. En 1671, le gouverneur de la Martinique, Baas, envoya à l'Académie des Sciences, pour l'insérer dans ses mémoires, la relation d'un habitant décrivant un homme marin, à queue de carangue, qui avait élu domicile à l'islet du Diamant. Sauf la parole, il appartenait à moitié à l'espèce humaine quoique par l'autre moitié il fût parfaitement un beau poisson. Un procès-verbal fut signé par des témoins dignes de foi le 23 mai 1671, et sa figure gravée en taille douce. Abstraction faite des palais maritimes et des pouvoirs magiques dont parlent les contes, il y aurait eu ainsi une race de femmes-poissons et d'hommes-poissons, issue du croisement d'humains et d'animaux marins, des phoques sans doute. On sait que ces animaux sont faciles à apprivoiser ; ils sont nombreux au nord de l'Ecosse et se plaisent auprès du rivage. Les sirènes, dans beaucoup de récits, cherchent à attirer des jeunes gens et ceci peut s'expliquer par la nécessité où elles se trouvaient de rénover leur race.

La science est sceptique en ce qui concerne les hybrides de l'antiquité : centaures, faunes et satyres qui auraient pu exister à une époque où l'humanité était physiologiquement moins évoluée. Pourtant le docteur Caufeynon, dans son ouvrage sur les *Monstres*

humains, cite des cas relativement modernes assez troublants, et on ne s'est jamais livré, au nom de la mythologie ou du folklore, à des recherches expérimentales. Le grand Michelet n'est pas loin de croire à la réalité de l'existence des sirènes. « Si l'on en croyait certaines traditions, dit-il dans *La mer*, les amphibiens développés, rapprochés de la forme humaine seraient devenus demi-hommes, hommes de mer, tritons ou sirènes. Seulement, au rebours des mélodieuses sirènes de la fable, ceux-ci seraient restés muets, dans l'impossibilité de se faire un langage, de s'entendre avec l'homme, d'obtenir sa pitié. Ces races auraient péri comme nous voyons périr l'infortuné Castor qui ne peut parler, mais qui pleure. On a dit fort légèrement que ces figures étranges étaient des phoques. Mais peut-on s'y tromper ? Le phoque, en toutes ses espèces, est connu fort anciennement. Dès le VII<sup>e</sup> siècle, au temps de saint Colomban, on le pêchait, on l'appâtait et on mangeait sa chair. Les hommes et les femmes de mer, dont on parle au XVI<sup>e</sup> siècle, ont été vus non un moment sur l'eau mais amenés sur terre, montrés, nourris dans les grands centres, Anvers et Amsterdam, chez Charles-Quint et Philippe II, donc sous les yeux de Vésale et des premiers savants. On dira : si ces êtres ont existé réellement, pourquoi furent-ils si rares ? Hélas ! nous n'avons pas à chercher bien loin la réponse. C'est que généralement on les tuait. Il y avait péché à les laisser en vie parce qu'ils étaient des monstres. C'est ce que disent expressément les vieux récits. »

S'il n'y a, en effet, en ce qui concerne les lutins et les fées, que les témoignages de la tradition orale, il n'en est pas de même des sirènes et des hommes de mer qui ont été vus, dessinés, capturés, comme en font foi des dépositions certifiées par des autorités. Ces preuves jalonnent les siècles, sont précises et concordantes et situent leur présence dans un périmètre géographique déterminé : côtes de l'océan, de la Manche et de la mer du Nord, ainsi qu'en face, aux Antilles. D'autre part, si la civilisation moderne a pu rendre l'existence impossible aux lutins et aux fées, en supposant qu'il en ait existé, il n'en était pas fatalement de même pour les sirènes, tirant leur subsistance de la mer. Ayant la faculté de se déplacer aisément et l'immensité des Océans pour champ d'action, il leur a été facile de fuir les rivages de l'Europe lorsque le développement de la navigation, la multiplicité des engins de pêche, les rayons des phares troublant même les sorties nocturnes, et l'augmentation de la population côtière en rendirent pour elles le séjour dangereux. Elles partirent alors et, avec elles, disparut ainsi un des êtres les plus étranges, mais des plus gracieux, de la mythologie et du monde fantastique de la Bretagne.

« S'il y en avait eu autrefois, on en verrait encore de temps à autre... » diront les sceptiques. D'abord elles ne durent jamais, à aucune époque et en aucun lieu, être nombreuses. Et puis, si elles ont fui les côtes, n'ayant plus ainsi de rapports avec les humains,



leur existence est devenue de plus en plus aquatique et le genre poisson a repris forcément le dessus, peut-être aussi ont-elles été la proie des requins. A moins qu'elles n'aient trouvé, dans des mers lointaines, des rivages d'îles désertes ou habitées seulement par de rares et paisibles indigènes. Elles ont pu, dans ce cas, reprendre là leur insouciante et amphibie existence, perpétuer leur race et, tout en chantant, peigner de nouveau leurs longs cheveux d'or sur des grèves de sable fin...

### CHAPITRE III

#### LES LUTINS ET LES NAINS

##### I. — LEURS NOMS ET LEUR ASPECT PHYSIQUE.

Après les fées, parmi les autres êtres appartenant à la mythologie bretonne, il y a les lutins et les nains.

Ils s'appellent : korrigans, kériens, cornandons, poulpikans, korils, korrikets, boudics, buguel-noz, etc.

Toutefois, ils ne sont pas particuliers à la Bretagne ; on les retrouve assez identiques comme aspect, mentalité, habitudes, travaux, espiègleries, etc. dans les autres provinces et à l'Étranger.

Il y en avait, dans toute la Gaule, de ces génies, et les auteurs latins les mentionnent sous le nom de *duz* : *Daemonios quos duscios Galli nuncupant*, dit saint Augustin (*De Civ. Dei*, LXV, cap. 23).

Des chroniqueurs du Moyen Âge racontent leurs faits et gestes à peu près de la même façon que les paysans de la Bretagne du XIX<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci, dans certains cantons, écrivait Emile Souvestre en 1836, les appellent encore presque du même nom : *feus*. Dans les diverses provinces, on les connaît aussi. On les appelle des *gobelins* en Normandie, des *fadets* au Berry, des *sotrets* en Lorraine, des *dracs* en Provence, des *servans* dans le Dauphiné, des *solèves* dans les Alpes. Des *huguenots* circulaient, la nuit, dans la ville de Tours. De là serait venu le nom donné aux protestants à cause de leurs réunions nocturnes. Ce nom pourrait avoir la même étymologie celtique que les *Buguel-noz* (enfant de la nuit, en breton).

Hors de France, ce sont les *sothays* et les *nuttons* de Belgique, les *niss* danois, les *trolls* de Norvège, les *skogara* de Suède, les *alben* allemands, les *elfes* d'Irlande, les *urisks* d'Écosse et aussi les *djinns* de l'Afrique du Nord et de l'Orient.

La croyance à l'existence réelle des lutins était générale dans toute la Bretagne jusqu'à une date assez récente. Dans son *Folklore de l'Ille-et-Vilaine*, Adolphe Orain écrivait en 1898 : « Il n'y a pas un village, un hameau ou une ferme du département où l'on ne parle du lutin, joueur de tours, tantôt bon, tantôt mauvais, toujours capricieux. Tout le monde l'a entrevu ou a été victime de ses farces. » Il en était de même dans les autres parties de la Bretagne, comme on le verra par de nombreux exemples localisés un peu partout sauf dans la région nantaise, et sans doute parce que, à part le pays

guérandais, elle a été bien moins explorée que les autres et même que des provinces voisines comme l'Anjou.

« J'ai rencontré *bien souvent*, écrivait de son côté Le Men dans la *Revue celtique* en 1880, des vieillards qui non seulement prétendaient en avoir vu mais qui affirmaient avoir été enlevés par eux et n'avoir dû leur salut qu'à la prompt intervention de leurs parents. Cependant si, à une date relativement récente, la plupart des Bretons étaient convaincus encore que cette race existait, ils pensaient que, s'il se trouvait encore quelques nains disséminés dans les bourgs et les villes de la Bretagne, la masse de la nation avait émigré, depuis bien des années déjà, pour se rendre dans une contrée aussi inconnue que celle dont ils étaient originaires. On ne les voit généralement que le soir « sur la lisière des bois sombres ou au milieu des landes désertes ».

Le Men a enquêté en Basse-Bretagne ; à la même époque, notait mon père en Haute-Bretagne, les paysans étaient persuadés que, si les fées avaient disparu, les lutins existaient encore. Comme pour elles, on attribue leur disparition à la méchanceté des hommes et aussi à l'influence mystérieuse de certains rites chrétiens : depuis que les prêtres se font passer le livre sacré derrière eux à la messe, les lutins au lieu de se montrer devant les personnes passent derrière elles et c'est pour cela qu'on ne les voit plus. On retrouve, comme pour les fées, des calomnies répandues contre eux pour les rendre antipathiques : ils auraient fait un pacte avec le diable et tiendraient de lui leurs facultés surnaturelles.

Physiquement ils sont toujours petits, ils sont anthropomorphes mais « ils n'ont pas plus d'un pied de haut », dit Cambry dans son *Voyage dans le Finistère en 1797*, ce qui est confirmé par de nombreux témoignages plus récents. Certains, d'après Le Men, sont noirs et mal faits, avec une tête énorme et hideuse. Ils ont souvent, comme les *folliked* de Bréhat, un chapeau à larges bords. Sur les côtes de la Manche les *korrandons* ont des jambes de chèvre et des sabots en fer ; les *mail'jean* (un autre de leurs noms), des jambes de bouc ; le *teuz ar pouliet* est vêtu de vert avec des guêtres noires.

Certains formaient une transition entre les hommes et les êtres surnaturels, naissaient et mouraient sur terre et étaient sous l'autorité d'un chef.

On dit, à Port-Louis (M.), d'après J. Frison (en 1912), que les korrigans du sexe masculin ont un chapeau plat avec un velours qui leur tombe dans le dos. Les korriganes ont un petit bonnet violet. Ils ont des vêtements courts, inusables, de différentes couleurs, mais de toile grise pour les jours ordinaires ; ils sont chaussés de sabots pointus. Pour aller aux noces, aux festins et aux assemblées qu'ils font, leur costume est bleu clair ; à Plouhinec, les *oze-ganned* sont rouges ou jaunes ; à Lorient, les korrigans sont blancs mais ils aiment aussi à s'habiller avec une feuille de chou...

Dans la préface du *Barzaz Breiz*, Hersart de la Villemarqué en

fait le portrait suivant : « Ils sont généralement noirs, velus, hideux et trapus, leurs mains sont armées de griffes de chats et leurs pieds de cornes de bouc ; ils ont la face ridée, les cheveux crépus, les yeux creux et petits, mais brillants comme des escarboucles ; leur voix est sourde et cassée par l'âge. Ils portent sur eux une bourse en cuir qu'on dit pleine d'or mais où ceux qui la dérobent ne trouvent que du crin sale, des poils et une paire de ciseaux. »

Ce détail de la bourse est intéressant, comme le note plus loin le même auteur, parce que le Mercure celtique était représenté tenant une bourse à la main et que les anciens bardes l'appelaient : le nain à la bourse. Il s'agit probablement du lutin de la Cornouaille du sud, le *duzic noz* (le petit noir de nuit).

On leur donne aussi un pouvoir protéiforme : ils peuvent se grandir à la taille humaine ou, pour disparaître, se rapetisser à celle d'un insecte. Ils peuvent aussi se transformer en animaux (chevaux, bœufs, moutons noirs, chiens noirs), mais ici il semble que la tradition les confonde avec ces bêtes qui sont le plus souvent des incarnations nocturnes du diable. Cependant, en Haute-Bretagne, on assurait qu'ils se changeaient en plein jour en bœufs et allaient à l'ouvrage tout de travers pour faire « endèver » les bouviers ; c'est pour se préserver de cette malice qu'on lie les jougs en croix. Ils s'amusent aussi à se transformer en lièvres pour se moquer des chasseurs. Ces deux incarnations toutefois peuvent leur avoir été imputées pour servir d'excuse à un labour négligemment dirigé, ou à la maladresse d'un chasseur rentrant le carnier vide...

Dans le pays nantais, à Donges, d'après une description peut-être inspirée de souvenirs littéraires, ils se montraient sous la forme d'un gracieux enfant ni garçon ni fille, ayant un petit corps fluet tout rose, bien proportionné, des ailes diaprées, d'abondants cheveux blonds frisés et deux cornes d'or.

Dans la Brière, le *korrigan noir*, appelé aussi le *petit charbonnier*, est coiffé d'un grand chapeau. Les *folliked* de l'île de Bréhat ont de longs cheveux et de larges chapeaux qui empêchent de voir leur figure. Les *dornegans*, au pays de Locminé (M.), font travailler la nuit leurs grands bœufs rouges. Les *hévriens* logeaient dans des collines du Morbihan, remuaient les grosses pierres comme les hommes remuent les petites aujourd'hui. Ce sont eux qui ont transporté et dressé les alignements de Carnac et construit de nombreux dolmens. D'après Z. Le Rouzic, leur race existait encore sur terre au début de ce siècle, mais tendait à disparaître. Les *courils*, dans le même pays, jouaient aussi aux palets avec d'énormes rochers. Les *jetins* des bords de la Rance, bien que très petits, se sont amusés à jeter dans les champs les grosses pierres qu'on y voit.

Il est rarement question de naines ou de korriganes. Toutefois, M. Georges Guénin signale que le dolmen de l'île Grande, en Trébeurden (C.-du-N.), est hanté par des naines appelées *kormandou-*

*nezed* qui, par les nuits de clair de lune, obligent les passants à danser avec elles.

En dehors de ces noms génériques qui leur sont donnés dans les diverses parties de la Bretagne, je n'ai relevé que deux endroits où ils ont chacun un nom particulier avec lequel ils se désignent entre eux. C'est dans l'île de Bréhat, où Luzel en cite quatre : *Iaragel*, *Siphobel*, *Tripadaloup* et *Ricaman* (sa femme) qui sont des noms assez étranges, et dans le pays de Saint-Cast (C.-du-N.) où l'un d'eux s'appelle *Grignon* et sa femme *Coiffette*.

Dans aucun récit ils n'emploient non plus une langue particulière. En Basse-Bretagne, ils parlent breton quand ils s'adressent aux humains, et se servent de la langue française en Haute-Bretagne.

#### LEURS HABITATIONS.

En ce qui concerne leurs habitations et les lieux qu'ils fréquentent particulièrement, Emile Souvestre dit que, dans le pays de Vannes, ils étaient partagés en quatre peuplades. Les *kormikaned*, qui habitaient les bois, s'appelaient ainsi parce qu'ils chantaient dans de petites cornes qu'ils portaient suspendues à leurs ceintures (*korn* = corne, *kana* = chanter). Les *korils* habitaient les landes et s'appelaient ainsi parce qu'ils passaient toutes les nuits à danser au clair de lune (*korol* = danse). Les *poulpikans* (*poul* = lieu bas, *pika* = fouiller) avaient leurs terriers dans des lieux déserts et bas. Les *teuz* (ou *deuz*, de *dù* = noir) étaient de petits hommes noirs qui se tenaient dans les prés et les blés mûrs ; mais comme les autres korrigans les accusèrent d'être les amis des chrétiens, ils furent obligés de s'enfuir dans le Léonais où il en reste peut-être quelques-uns.

Les lutins de Haute-Bretagne demeurent parfois dans les prés. Les petits *jins* du pays malouin vivent dans des souterrains. Souvent, ils habitent aussi des dolmens, et on assure qu'ils en balayaient l'intérieur avec le plus grand soin. A Trégonneau (canton de Bégard, C.-du-N.), dans celui appelé *Beuzit Bras*, sur la lande *Lannek ar ribot*, on les voyait jadis *ribotter* (baratter) leur lait dans les creux de la table de pierre qui le recouvre. A Plouezoch (canton de Lanmeur, C.-du-N.), ils demeurent dans le tumulus appelé *Toul ar Corrikaned*. Il communiquerait par un souterrain avec un autre situé dans le voisinage, et avec la mer. De même, les deux allées couvertes de Kerbourg (en Saint-Lyphard, canton d'Herbignac, L.-I.), qui sont à 150 mètres l'une de l'autre, seraient, selon une tradition recueillie par Georges Guénin, reliées par un souterrain tout rempli d'or et « habitées par de petits êtres mystérieux qui ne sortent que la nuit ». Il y a également un grand dolmen à demi ruiné, dit *Campren* en *Korrikaned* à Cléguérec (M.) ; le *Mané kerioned* à Carnac ; le *ty ar Corriket* à Lopérec (M.) ; près de Quimperlé deux dolmens se trouvent l'un dans le *Lioro Hourigan*, l'autre dans le *Parc Corrikan*, etc. D'autres ont élu domicile sous des menhirs ou sous des pierres plates que l'on rencontre dans les landes ; ils vivent

sous terre comme les lapins et ne sortent que le soir ; ils redoutent le froid et on les voit rarement en hiver (Le Men). Les *korrandons* habitent les falaises du pays de Tréguier ; dans la même contrée on les appelle aussi des *kornandoned*, et certains, dit Luzel, sont condamnés par une puissance inconnue à une longue pénitence. Il en est ainsi des korrigans du Morbihan condamnés à rester sur terre en chantant chaque nuit inlassablement les noms des premiers jours de la semaine, ayant oublié les autres, jusqu'à ce qu'un chrétien les leur apprenne.

#### LES LUTINS ET LA DANSE.

La danse est une de leurs grandes distractions.

Les *danserien noz* (danseurs de nuit) de l'île d'Ouessant invitent les passants à se joindre à leur ronde, au clair de lune, sur les falaises, en leur promettant des trésors. Celui qui accepte, dit Luzel, doit planter son couteau en terre ; puis il faut qu'en suivant la danse il le rase à chaque tour sans le dépasser. S'il y réussit, les lutins lui accordent sa demande quelle qu'elle soit, mais s'il y manque, ils lui brisent les reins.

Les *corandons* trégorrois invitent aussi les passants à prendre part à leurs danses, au crépuscule, sur la grève, mais il ne résulte pas pour eux d'autre inconvénient que d'oublier le temps. Ceux de Plouha (C.-du-N.) habitent une grotte dite des corandons. Ils dansent au clair de lune sur les gros galets placés à l'entrée, en faisant beaucoup de bruit avec leurs pieds chaussés de fer.

Les *dornegans* de Locminé (M.), en dansant, ne forment qu'un demi-cercle ; l'homme qui viendrait le fermer risquerait de se faire traîner au travers des épines et des ronces. Ceux qui se trouvent en leur compagnie ne peuvent se rappeler le lendemain tout ce qu'ils ont vu, car les dornegans leur en font perdre le souvenir.

Les *korrigans* de Guiscriff (M.) obligèrent, une nuit, un vannier à entrer dans leur danse, mais il eut soin de ne garder qu'un sabot et dit bientôt : « Je suis fatigué par la danse ; permettez-moi, avant de continuer, d'aller prendre mon sabot qui est à côté. » Les korrigans le laissèrent faire, mais il s'éloigna au plus vite.

Les *crions* de Carnac dansent autour des menhirs. Celui qui s'en approchait devait entrer dans la danse mais elle était si rapide qu'il tombait épuisé. Ils poussaient alors de grands éclats de rire et s'éclipsaient au point du jour (Cambry, *Monuments Celtiques*, p. 3).

On dit en Basse-Bretagne que l'herbe est brûlée en rond dans les prés quand les *courils* y ont dansé. La trace de leurs nombreux pas entrecroisés était visible dans une tour du château du Bordage, à Ercé près de Liffré (I.-et-V.).

Les lutins de l'île d'Ouessant, les *danserien noz*, dansaient sur la falaise, avec des chapeaux ronds, autour d'une bassine de cuivre. Ils forçaient les passants à danser avec eux, mais un pêcheur ayant alors jeté son chapelet dans la bassine ils s'enfuirent.

## LES LUTINS ET LES JOURS DE LA SEMAINE.

Les jours de la semaine semblent avoir une certaine importance dans la vie des Lutins. Le mercredi, d'après H. de la Villemarqué, est leur jour férié ; et leur fête annuelle a lieu le premier mercredi de mai. Ils la célèbrent avec de grandes réjouissances, par des chants, des danses et de la musique. Le samedi et le dimanche sont des jours néfastes pour eux, comme pour les fées. Le refrain primitif de leurs danses était : « Lundi, mardi, mercredi » auquel ils ont ajouté par la suite « jeudi et vendredi », mais ils se sont bien gardés d'ajouter les deux autres jours qui leur sont néfastes.

Souvestre, dans son récit des korils de Plaudren, raconte l'histoire d'un bossu qui, les entendant répéter inlassablement *lundi, mardi, mercredi*, complète la chanson par les noms des trois jours suivants. Joyeux, ils lui enlèvent sa bosse pour en affubler, une nuit suivante, un tailleur qui ne termine pas le refrain à leur gré comme le fait l'ancien bossu revenu un autre soir. Ils lui expliquent alors que « Dieu les avait condamnés à rester parmi les hommes et à danser toutes les nuits jusqu'à ce qu'un chrétien ait complété le refrain, et qu'ils allaient retourner dans leur royaume qui s'étend sous la terre, plus bas que la mer et les rivières ».

## LES LUTINS DE LA MER ET DU RIVAGE.

Il y a aussi des lutins le long des côtes et sur la mer. Leurs actes et leur réputation varient suivant les lieux. Sur la côte trégorroise, les *cornandoned dû* sont méchants, excitent les tempêtes, dansent autour des barques dans la brume et les poussent tout doucement vers les écueils. Certains les représentent comme étant couverts de goémans. Il y en a qui demeurent dans le *toul* (trou) *ar garandoned* au Port-Blanc ; ils dansent sur la grève et enlèvent parfois les enfants. Il y en a également dans les falaises de Belfort, près de Paimpol. Sur la côte du Léon, la nuit, des nains sortaient de la mer, vêtus d'une espèce de costume marin ; ils avaient de longs bras et de longues jambes et poursuivaient les gens attardés sur le rivage, surtout ceux ayant quelque chose à se reprocher. A Dinant, près de Morgat, ils étaient les ennemis des géants qui combattaient les hommes, mais ils quittèrent le pays en raison de l'ingratitude de ceux-ci. Au Cap Sizun, les *bajou noz* apparaissent sous la forme de feux qui voltigent le long de la côte ; ils parlent et répètent toujours les paroles qu'ils entendent. Les pêcheurs se gardent bien de les appeler car alors ils arrivent aussitôt sur le plat-bord et, comme ils sont très batailleurs, il faut « se crocher » avec eux.

Les pêcheurs du Morbihan connaissent bien ceux de leur côte. Ce sont de petits êtres d'une vivacité et d'une agilité surprenantes. Ils prennent volontiers leurs ébats à bord des navires et se plaisent à décrocher les voiles et les manœuvres. Si un homme les aperçoit et veut leur donner la chasse, ils s'enfuient de tous côtés : impos-

sible de mettre la main sur l'un d'eux. Dès que la poursuite est abandonnée, ils sortent sournoisement de leurs cachettes et poussent l'effronterie jusqu'à sauter sur le dos des marins et à leur tirer, en ricanant, les cheveux et les oreilles. Ils sont, à l'occasion, prêts à rendre service. Quand l'homme du bossoir s'endort, ils s'empresent de faire du bruit pour le réveiller. Dans cette circonstance ils sont toujours invisibles. A Gâvre, ils tirent souvent sur le sec les bateaux de pêche ; parfois ils montent dedans et vont jeter à la mer les filets et la rogue (appât), mais le lendemain les pêcheurs retrouveront tout en place.

Il y en avait aussi sur la côte guérandaise, mais ils étaient méchants. Ils parcouraient la mer pendant la nuit, montés sur de petites barques, et attaquaient les bateaux des pêcheurs qui levaient leurs casiers ou tendaient leurs filets.

Au Croisic, une cavité profonde où gronde la mer s'appelle le *trou du hourican*.

## LES LUTINS DES MINES.

Dans les mines de Bretagne comme dans celles de divers pays, il y a des lutins.

La découverte de plusieurs mines est due d'ailleurs à des êtres surnaturels. A Poullaouen (F.), une lavandière de nuit remplit les poches d'un homme, qu'elle n'avait pu tuer, avec des cailloux brillants qu'il revendit le lendemain ; puis il dut en expliquer l'origine, ce qui fit exploiter le filon. Aux environs de Dinan, c'est en cherchant en vain le trou par lequel il était entré dans le palais souterrain des fées plein d'or et d'argent, qu'un homme trouva, dans son champ, les mines de sablon calcaire du bassin de la Rance.

La croyance au lutin appelé le *petit mineur*, toujours bienveillant, se retrouve aussi en Bretagne, à Huelgoat (F.). Quand, vers 1850, il frappait la massette sur le fleurêt, c'était signe que le travail serait fructueux, surtout s'il était dirigé du côté d'où venait l'écho.

Lorsque les boiseurs entendaient un bruit de hache qu'ils attribuaient au petit mineur, ils pensaient qu'un accident ne pouvait tarder à arriver. Il lançait alors des pierres aux mineurs qui se reposaient au fond de la mine. Aux environs de Rennes, à Pont-Péan, le petit mineur est l'ami des ouvriers. Si l'un d'eux s'assoit dans un endroit dangereux, il l'en prévient en faisant pleuvoir sur sa tête de la poussière ou des graviers. D'autres fois il donne l'alarme lorsque des « boiselages » ou des échafaudages vont s'écrouler. Au moment des catastrophes, il appelle les mineurs par leurs noms ; quand des mineurs sont en danger, on entend des commandements étranges qui ont pour but de le conjurer. Ce danger passé, on s'informe : personne n'a donné l'ordre. Ce ne peut donc être que le petit mineur. La veille de la Sainte-Barbe, les ouvriers allaient le consulter pour savoir s'ils devaient mourir dans l'année. Ils descendaient chacun une chandelle dans la mine et la laissaient brûler.

Si elle s'éteignait avant d'être consumée, c'était que le lutin invisible avait passé et indiqué, ainsi, que le terme de la vie du mineur était fixé. Le petit mineur faisait entendre aussi des coups de pioche dans la bonne direction pour retrouver le filon lorsque la mine allait être abandonnée. On croyait aussi à l'existence du petit mineur aux mines de Vieux-Vy (I.-et-V.).

#### LES LUTINS GARDIENS DE TRÉSORS.

Une des particularités des nains est d'être possesseurs ou gardiens de trésors. Le nain de la Hottle de la Corbière, près de Saint-Cast, garde le trésor des fées. Dans le pays de Tréguier, le cornandon, auprès des dolmens, compte au soleil des pièces d'or luisant dont celui qui les voit peut s'emparer pourvu que, le matin, il ait entendu la messe et qu'il soit muni d'un denier percé.

D'autres étalaient sur les dunes de la baie de Saint-Malo des objets qui semblaient en or. Quand on s'approchait pour les ramasser on ne trouvait que de simples coquilles. Dans le Morbihan, on pouvait s'emparer de leurs trésors en choisissant le moment où ils étaient dehors, c'est-à-dire « entre les deux chants du coq ». Quand on les volait ainsi, ils revenaient la nuit pour reprendre leur bien. Un paysan qui leur avait dérobé de l'or prit, le soir, la précaution de couvrir de cendres et de charbons brûlants l'aire de la maison. Les nains se brûlèrent, poussèrent des cris effroyables, mais se vengèrent en entrant casser la vaisselle. D'après Cambry, de petits nains hauts d'un pied qui vivaient sous le château de Morlaix étalaient leur or au soleil pour le faire sécher. Celui qui leur tendait modestement la main recevait d'eux une poignée d'or, mais celui qui venait avec un sac était éconduit ou maltraité.

Ils passent toutefois pour faire de la fausse monnaie et le dicton dit que : *arc'hant korr tra na dal*, l'argent des nains ne vaut rien.

#### II. — LEURS RELATIONS AVEC LES HOMMES.

Ces relations sont nombreuses et variées. Ils sont tantôt serviables et bons, tantôt espiègles et méchants.

##### *Les lutins à l'église.*

Ils fréquentaient même les églises autrefois, en Basse-Bretagne, mais les paroissiens ennuyés de les voir là s'adressèrent à l'évêque pour les chasser. Comme on avait remarqué qu'ils perdaient leur force et semblaient s'affaïsser pendant la lecture de l'Évangile, il le fit dire une seconde fois ; quelques-uns des nains succombèrent et les autres disparurent. C'est pour cela que s'est établie la coutume de dire deux fois l'Évangile, au milieu et à la fin de la messe. De même, ils célébraient leurs mariages suivant leurs rites. Au moment où le prêtre publiait les bans, le nain qui voulait se marier prenait sa fiancée dans les bras et s'écriait : « Qui dira mot ? » Personne ne disait rien car il aurait eu l'œil crevé (I.-et-V.). Un usage à peu près semblable était d'ailleurs pratiqué par le fiancé dans cer-

tains villages de Basse-Bretagne. Il était peut-être la survivance d'une tradition païenne qui subsista lorsque les Armoricains n'étaient qu'à moitié convertis et dont le souvenir est resté attribué aux nains là où il avait cessé d'être en vigueur.

#### LUTINS SERVIABLES ET BONS.

De nombreux lutins en Bretagne comme dans d'autres pays sont d'un naturel serviable. Cette tradition est ancienne. On trouve ces deux vers dans La Fontaine :

Il est au Mongol des Follets  
Qui font office de valets.

Les *solzeves* des Alpes cultivent les jardins, les *gobelins* normands balayent la maison et battent le beurre.

Il en est ainsi du plus grand nombre des Lutins bretons. Ils pénètrent facilement et sans bruit dans les fermes, comme s'ils étaient des êtres incorporels. Les kériens du Morbihan entrent par la cheminée, mais ils pourraient tout aussi bien passer à travers la muraille. Les corandons trégorrois sont généralement inoffensifs et rendent de grands services dans les fermes. D'après Luzel, ils soignent les chevaux et les bœufs ; la nuit, ils les étrillent et leur donnent du foin. Le manoir paternel de Keramborn avait, dit-il, son lutin, qui portait un chapeau et exécutait à lui seul la besogne de quatre servantes. Le même auteur s'est livré à une curieuse étude sur ceux de Bréhat, où l'on disait en 1873 : « Un bon lutin, dans une ferme, est un trésor. » Ils donnaient également leurs soins aux animaux et, de plus, ils balayaient la maison, écuraient les chaudrons et les bassins, les remplissaient d'eau, lavaient la vaisselle, frottaient les meubles pour les faire reluire, etc. En échange, on leur donnait des crêpes bien beurrées, des jattes de lait, un peu de lard, des choux cuits, des épiluchures de pommes de terre et de carottes. Il y a une soixantaine d'années, on avait encore l'habitude de laisser une crêpe à leur intention. « J'ai vu cet usage, écrivait en 1886 G. Le Calvez, à Penvenan, dans la presqu'île et dans les environs de Lannion. On laisse le samedi soir sur la crêpière la dernière crêpe qui s'appelle *ar grazen* (la grillée). Ordinairement, toute petite et faite avec le reste de la pâte elle est distribuée aux lutins de la maison. »

On leur ménageait aussi, dans un coin du foyer, une pierre plate ou un galet et, quand tout dormait, ils venaient s'asseoir et se chauffer car on leur laissait aussi de la braise. Cet usage était si courant, dans le pays de Tréguier, que la chandelle de résine fichée dans une pince de fer enfoncée dans un angle du foyer s'appelait *golo ar lutic*, la chandelle du lutin.

Dans le pays de Quimper, on leur mettait, dit Léon le Berre, des crêpes et du lait sur le *beskel an ero*, le tour du sillon. Au premier chant du coq, ils disparaissaient par-dessous la porte ou sous les

meubles ou dans les trous des murs, comme des souris. Pendant le jour, ils se tenaient dans les greniers et dans les endroits sombres. Ils étaient reconnaissants. Il y en avait qui, en souvenir des parents qui avaient été bons pour eux, continuaient leurs dévoués services envers le fils marié et sa femme qui, avarés, mettaient tout sous clef. « Ils devaient se contenter de miettes de pain oubliées ou de chiper ce qu'ils pouvaient attraper pour ne pas mourir de faim, les pauvres petits bonshommes ! »

En 1890, ils n'avaient pas tous disparu de Bréhat : « Un matin, dit Le Goffic dans *l'Ame bretonne*, on nous montra à Luzel et à moi, dans une prairie avoisinant le Rosédo, un rond de *folliked*, un grand rond blanc qui semblait avoir été tracé la veille par mille petits pieds. »

Ils auraient quitté l'île depuis qu'il n'y a plus de chevaux, car ils ne s'intéressent pas aux ânes. Cet amour des chevaux est un des traits dominants de leur caractère. Aux environs de Moncontour (C.-du-N.), ils tressent leurs crins en forme d'étriers et les paysans ne peuvent en défaire les mailles. Il s'agit des crinières car ils aiment à sortir les bêtes et à galoper la nuit sur elles et, comme ils sont petits, ils se font ainsi des étriers. En Ille-et-Vilaine, dit Adolphe Orain, au milieu de la nuit, le lutin ouvre les écuries, sort les chevaux et va les promener au clair de lune. Il les rentre avant le jour, les panse, les étrille, et le garçon d'écurie ne se douterait pas, le matin, de ce qui s'est passé si les crins des bêtes n'étaient tressés par le lutin comme la chevelure d'une jolie femme. Ceux du pays de Tréguier sont très fiers des leurs et c'est à qui aura les plus beaux et les plus gras.

A Ruca (C.-du-N.), des lutins serviables soignaient tellement bien les bêtes d'un fermier, elles étaient si belles, que des voisins intrigués guettaient et virent les nains à la besogne un jour qu'il était absent. Une vieille fille, scandalisée de les voir nus, fit des vêtements à leur taille, mais les lutins furent si contents que, pour les montrer, ils voulurent courir le monde, et, dès lors, le fermier ne les a plus jamais revus.

Leur disparition, toutefois, est généralement attribuée à l'ingratitude et à la méchanceté des humains. Leurs bons services ne furent souvent payés que par de cruels procédés envers eux, comme de faire chauffer à blanc la pierre du foyer sur laquelle ils prenaient plaisir à venir s'asseoir près du feu. Ils se brûlaient et s'enfuyaient en hurlant de douleur. De même, les *teuz ar pouliet*, nous dit Emile Souvestre, d'ordinaire bienveillants, quittèrent la Bretagne parce qu'une fermière étendit de la braise dans l'aire, un soir où ils devaient s'y divertir. Ils n'étaient pourtant pas exigeants, car ils auraient pu voler la nuit tout ce dont ils avaient besoin.

Dans le Morbihan, les *ozeganed* venaient souvent à Landivant, dit-on à J. Frison en 1912, auprès des maisons, et, sans jamais entrer, demandaient du pain, du beurre, des pommes, ou bien qu'on

leur prêtât une jument pour la faire travailler. De leur côté, dans d'autres endroits, c'étaient eux les prêteurs ; quand on leur demandait humblement ce dont on avait besoin, soit une charrette, soit une paire de bœufs, on était sûr de trouver le lendemain à sa porte ce qu'on avait souhaité, mais il fallait, sous peine de s'exposer aux plus grands malheurs, le rendre avant la fin du jour.

On cite également d'eux des traits d'amabilité et de bonté. Quand les korrigans des environs de Lorient allaient au marché, ils disaient aux enfants : « Soyez sages et, en rentrant chez nous, on vous fera à chacun un petit pain gris. » Les enfants étaient contents. Parfois, au marché suivant, les korrigans leur apportaient aussi des couteaux à sifflet. Dans le pays de Tréguier, ils s'occupaient de la berce et même de les promener, la nuit surtout ; on entendait berce sans que personne de la maison touchât au berceau.

A Belz (M.), on racontait autrefois que les korrigans entouraient la nuit ceux qui se trouvaient dehors, et disaient :

*A beban e tet ?*

*E men e het ?*

D'où venez-vous ?

Où allez-vous ?

On devait leur répondre et ils reconduisaient aussitôt les voyageurs nocturnes.

De même, à Penvenan (C.-du-N.), ils retrouvaient les vaches égarées. On raconte que la femme d'un pêcheur de Port-Blanc dont le mari pêchait en mer était malade au lit. Elle vit s'ouvrir la porte qui pourtant était fermée à clef. Un petit être noir, un panier au bras, entra et déposa sur la table une miche, une bouteille de lait pour son enfant et une jatte remplie de beurre. Il revint aussi le lendemain et les jours suivants. Quand elle put se lever, elle fit une fricassée de maquereaux pour lui, afin de le remercier.

#### LUTINS ESPRÉGLÉS OU MÉCHANTS.

On accuse cependant les lutins de divers méfaits. Ils se plaisent, dit Emile Souvestre, à jouer des tours aux chrétiens qui ne sont pas en état de grâce. Ils font entendre une clochette dans les bois pour tromper les petits pâtres qui cherchent leurs chèvres égarées. Ils les attirent ainsi, les fatiguent, les fourvoient dans les fourrés et dans les fondrières. Quand les jeunes filles reviennent trop tard des pardons ou des veillées, ils les saisissent à deux bras par derrière et leur embrassent le cou, puis ils se sauvent en riant. Ceci, toutefois, peut rentrer dans la catégorie des traditions inventées, comme les divers croquemitaes, dans un but salutaire ou moral.

Le *Mait' Jean* de la Haute-Bretagne détachait les bestiaux pendant la nuit et arrachait (comme *Mestr-Yan* les coupait) les crins de la queue des chevaux. Ici, également, le lutin semblait « avoir

bon dos » car, dans le second cas, cette pratique était contraire à son amour pour ces animaux. Mais il était commode d'attribuer à sa malignité, ce qui, en réalité, provenait d'une négligence du pâ-tour ayant mal attaché les bêtes dans l'étable, ou de l'indélicatesse du charretier, arrachant les crins pour les vendre.

D'autres étaient accusés, aux environs de Moncontour (C.-du-N.), de faire tomber les pommes, de renverser le blé, de déterrer les pommes de terre et de s'ingénier à nuire aux récoltes. En Basse-Bretagne, ils labouraient les champs la nuit et faisaient disparaître toute trace de culture. Dans le Morbihan, c'était seulement en dansant qu'ils endommageaient les récoltes. En Ille-et-Vilaine, ils se plaisaient à brouiller les cheveux des gens tandis que le *bonnoz* se plaçait sur l'homme endormi et le pressait de manière à l'étouffer. Des personnes réveillées en sursaut ont senti, en étendant la main, quelque chose de velu qui glissait le long de leur bras. Le *villanson* se contentait de prendre des postures indécentes devant les jeunes filles.

D'autres, en Haute-Bretagne, enlevaient les enfants du berceau en l'absence de leur mère et allaient les mettre dans un lit ou dans une autre pièce, ou les portaient dans un carré de choux, ou bien les enlaçaient dans des cordons et des filets. En rentrant, la mère effarée trouvait son enfant qui criait et elle entendait rire le lutin. La plupart de ces méfaits n'étaient pas très graves. On pouvait d'ailleurs employer diverses pratiques protectrices.

#### POUR SE PRÉSERVER DES LUTINS.

En Basse-Bretagne, on place à l'intérieur de la maison un vase rempli de grains de mil. Si les poulpicans viennent, ils sont forcés « par leur nature » de les ramasser grain par grain. Cela les occupe toute la nuit et on ne les revoit plus. En Ille-et-Vilaine, dans le même but, on se sert de petits pois. On peut aussi planter un couteau pliant en terre, le plus près possible du feu, de manière que la lame forme un angle aigu avec le manche (B.-B.).

On préserve les écuries, à Tréflagat (F.), en y pendant un cha-pelet de coques d'œufs avec lequel les lutins s'amusent sans songer à tourmenter les chevaux. Un bouc placé dans l'étable les écarte (F.). Dans le même but, on brûle des crins emmêlés avec un cerje bénit et on ne les revoit jamais (H.-B.).

Dehors, on peut s'en préserver en retournant son vêtement, mais, si on passe la nuit par une route où les follets se sont promenés, on perd la mémoire et le sens de la direction (H.-B.).

Il ne faut pas les provoquer. Un paysan sceptique qui s'était écrié : « Je voudrais bien connaître le lutin de *toul ar pimp !* » fut saisi à bras-le-corps et lancé quatre fois en l'air (M.).

En Basse-Bretagne, l'objet qui semble avoir le plus le don de les écarter est la petite fourche appelée *carsprenn* ou *baz an arar*, qui sert à nettoyer la charrue. On peut la placer dans le râtelier de

l'étable ou l'emporter comme un bâton lorsque l'on sort. Voyant une nuit un homme qui en avait une à la main, les lutins, qui s'étaient approchés de lui dans une intention malveillante, s'en écartèrent en chantant :

*Lez-hi, lez-han !*  
*Baz-an arar a zo gant han !*  
*Lez-han, lez-hi !*  
*Baz an arar a zo gant hi !*

Laisse-la, laisse-le !  
 Il a le bâton de charrue avec lui !



FIG. 13. O. Pengilly. — Les Korrigans laisseront passer ces deux promeneurs attardés, car le paysan tient dans la main la fourchette de charrue qui possède contre eux un pouvoir protecteur.

#### CONCLUSION.

J'ai réuni dans ce chapitre à peu près tout ce que j'ai pu trouver concernant les lutins en Bretagne.

Une croyance aussi généralement répandue, non seulement dans ce pays, mais dans une importante partie de l'Univers, avec une grande similitude dans les détails, permet de supposer, je ne dis pas d'affirmer, qu'il y a dans tout cela un fond de vérité.

Selon M. Arthur Steward Herbert, qui a traité ce problème dans le *Nineteenth Century* (février 1908), ces nains représenteraient, en effet, les derniers survivants d'une race européenne et préhistorique. La même opinion est soutenue généralement en Belgique, en ce qui concerne les nuttons.

On a émis aussi l'hypothèse que les nains, kériens, etc. étaient des peuplades préhistoriques de petite taille, constructeurs des mégalithes, mais on ne trouve pas de squelettes de nains dans les dolmens

et, à défaut d'ossements, des armes et des bijoux pour des nains.

Il ne s'agit pas, en effet, ici, d'un mythe d'origine indienne qui se serait propagé à travers l'Europe et l'Orient et plus ou moins transformé dans chaque pays, mais d'une croyance affirmée par des centaines de témoignages oculaires relativement récents, dont la sincérité n'était pas douteuse et qui ont été recueillis par des enquêteurs consciencieux.

Or, si on laisse de côté les détails purement légendaires (dolmens construits par eux, bosse appliquée à un bossu, passage à travers les portes, etc.), on constate l'étrange similitude et la concordance de tous les récits et témoignages recueillis concernant leur mentalité, leur personnalité et, généralement, leur taille et leur aspect, ainsi que leurs distractions (danses nocturnes, amour des chevaux et tressage de leurs crinières), leurs goûts préférés (le lait), leurs habitudes (venir balayer, soigner les chevaux), etc.

Ils étaient généralement bons et serviables et, comme chez les humains, il y en avait aussi de méchants parmi eux.

Suivant une tradition, constante également, ils ont disparu à cause de l'hostilité, de la moquerie ou de la cruauté des humains à leur égard.

On constatait généralement leur présence dans des lieux déserts ou montagneux, ou dans des grottes naturelles ou des dolmens. Les peuplades fuyant devant des envahisseurs se sont toujours réfugiées, en effet, dans des endroits déserts, sur les montagnes, ou cachées plus ou moins longtemps dans des cavernes.

Or, en admettant l'existence d'une race préhistorique de nains, il est évident qu'au fur et à mesure que l'Europe se peuplait et que la terre se défrichait, leur existence devenait plus difficile. Peut-être habitaient-ils primitivement des villages et des huttes, construits dans les bois, mais, par la suite, cette vie souterraine pendant le jour et ces sorties uniquement nocturnes n'étaient pas faites pour améliorer leur espèce. La légende contient souvent une part de vérité.

Dans l'Antiquité, les pygmées, hauts d'une coudée, habitaient, suivant Aristote et Philostrate, près des sources du Nil, dans des trous souterrains, et en sortaient au temps de la moisson pour aller couper le blé avec des haches. Or, au XIX<sup>e</sup> siècle, les explorateurs Schweinfurth et Miani ont retrouvé, les premiers, un peuple de nains, les Akkás, sur les bords du Nil blanc ; leur taille moyenne est d'1 m. 40, mais les écrivains antiques ont pu exagérer leur petitesse et cette race des pygmées a pu, au cours des siècles, s'améliorer. Il est difficile d'admettre, en ce qui concerne les lutins d'Europe, que des paysans de Bretagne, du Berry, des Vosges, d'Allemagne, de Belgique, etc..., sans aucune communication entre eux, aient créé, de toutes pièces, dans leurs cerveaux, avec une telle similitude, ces petits êtres sans qu'il y ait une part de vérité dans ce qu'ils ont affirmé à leur sujet. Ces coïncidences sont assez trou-

blantes pour qu'*a priori* on ne rejette pas cette hypothèse de l'existence d'une race de nains. Tant d'autres espèces animales ou végétales ont disparu, n'ayant pu s'adapter à de nouvelles conditions d'existence au cours des évolutions du globe terrestre. Il suffit d'ouvrir un livre illustré de géologie pour voir, reconstitués d'après des fossiles trouvés dans les terrains anciens depuis le Silurien jusqu'à Miocène, des animaux dont l'espèce n'existe plus et dont certains cependant, d'après leur aspect, paraissaient capables d'adaptations successives, comme d'autres qui ont persisté jusqu'à notre époque.

On objectera qu'on n'a jamais trouvé de squelettes de lutins, mais ceci ne prouve rien. Leur agilité peut laisser supposer une constitution anatomique spéciale, une élasticité du corps et des os n'empêchant pas leur force nerveuse (et qui explique la facilité avec laquelle ils entraient dans des logis fermés) mais qui rendait ceux-ci putrescibles après leur mort. On peut supposer aussi qu'ils brûlaient les cadavres des leurs. Alors, seuls les squelettes des derniers survivants auraient pu subsister dans chaque groupe, à de très rares exemplaires. C'est pour cela qu'à l'aide des nombreux documents concernant les lutins de la Bretagne, j'ai cherché objectivement à reconstituer les traits caractéristiques de leur hypothétique existence comme s'il s'était agi de faire, à l'aide de récits de voyageurs, une étude sur des peuplades du centre de l'Afrique ou des îles de l'Océanie.



et un Finlandais de 2 m. 83. Il faut donc classer les géants de la tradition populaire parmi les êtres légendaires.

#### LE GARGANTUA BRETON.

Dans l'ouvrage de mon père sur Gargantua, de nombreux récits recueillis en Haute ou en Basse-Bretagne présentent souvent entre eux de grandes similitudes et relatent des détails de sa vie et de ses exploits. La tradition le fait naître à Plévenon (C.-du-N.) ; son souvenir est attaché à un certain nombre de pierres naturelles ou de menhirs qu'il plaça là où ils sont, dans diverses circonstances.

A Pluherlin (M.), à La Gacilly (M.), à Saint-Just (I.-et-V.), ce sont des graviers qu'il retira de ses souliers. A Saint-Aubin-d'Aubigné (I.-et-V.), ce sont des palets avec lesquels il jouait ; à Mézières (I.-et-V.), une pierre qu'il avait dans sa poche pour la jeter à des chiens importuns (qu'il eut pourtant écrasés facilement sous son énorme pied, car ses sabots pesaient 1.800 livres). A Plénée-Jugon et à Plouguenast (C.-du-N.), ce sont des pierres à aiguiser dont il se servait quand il fauchait. Ailleurs, il a laissé de ses dents : ce sont des rochers que l'on peut voir encore à Saint-Suliac (I.-et-V.) et à Saint-Malo. On montre, à Josselin, la quenouille de sa femme, et son fuseau à Loqueltas (M.) ; son bâton, près du fort Lalatte (C.-du-N.) où l'empreinte de son pied est restée ainsi qu'à Saint-Jacut-du-Mené. Une auge de pierre, à Gahard (I.-et-V.), fut son écuelle. C'est lui qui déposa, là où elles sont, les pierres sonnantes du Guildo (C.-du-N.). La satisfaction de ses besoins naturels à créé l'étang de Jugon et celui d'Andouillé (I.-et-V.), la rade de Paimbeuf ainsi que le mont Gargantua près de Nantes et le rocher du Bec-Rond à Saint-Cast. En Basse-Bretagne, c'est lui qui a vomi les rochers de Plougastel. On lui attribue la fertilité du pays de Léon qu'il débarrassa de ses pierres en les éparpillant entre Brest et le Huelgoat. Le clocher de Pleyben, le plus haut de la Cornouaille, n'arrivait pas à la hauteur de ses fesses. La Roche-Forme, à Pont-Aven, a la forme de son soulier. Il est allé à Jersey, à Paris, en Angleterre où il épousa la fille du Roi ; en franchissant la mer il avala par mégarde des vaisseaux sans presque s'en apercevoir. Il mourut d'un pari, fait avec le diable, de remplir une tonne de son sang, mais Satan y avait fait un trou. Il fallut cinquante paires de bœufs pour le porter en terre. Le lieu de sa sépulture est variable, et situé, suivant les récits, dans le Morbihan ; sous un dolmen de Corlay (C.-du-N.) ; à Plévenon, sa ville natale ; à Gahard, et dans la grève de Saint-Malo.

Son souvenir est également évoqué par diverses locutions. Dans les Côtes-du-Nord on dit « boire comme Gargantua », « avoir un pied de Gargantua ».

Gargantua, né en Haute-Bretagne, y a laissé plus de souvenirs que dans la Basse-Bretagne où, par contre, plusieurs autres géants du pays y sont restés populaires.

## CHAPITRE IV

### LES GÉANTS

Dans la mythologie bretonne, à côté des lutins et des nains, on peut placer les géants. Ce sont toutefois des personnages légendaires. Gargantua est le plus populaire de tous.

Bien qu'on n'en trouve aucune trace avant l'œuvre de Rabelais, ce géant ne doit pas être une création et une invention de l'illustre écrivain qui dut prendre un héros de contes populaires, avec son nom, pour en faire un personnage animé par sa fantaisie. En dehors de son appétit, les aventures qu'il lui prête ne se retrouvent pas, en effet, dans la tradition et son nom est si répandu dans toute la France qu'il est difficile d'imaginer que la diffusion d'un livre ait pu imposer ainsi à la mémoire de tout un peuple le seul nom du personnage, alors que ses exploits sont différents de ceux du Gargantua de Rabelais et qu'aucun de ses parents ou compagnons : Grangousier, Pantagruel, Gargamelle ou Panurge, ne se retrouve dans les récits populaires. Son nom ne signifie rien, non plus, en langue bretonne, bien que les syllabes qui le composent aient une apparence celtique : *gar*, *guor*, *ar*, *gant*, *ua* (*uhel* veut dire haut) mais leur assemblage est intraduisible. On retrouve, par contre, une analogie entre Gargantua et le mot *gigantesque*.

Quant à croire à l'existence, à l'époque préhistorique, d'une race de géants comme les cyclopes antiques, tout porte à rejeter cette hypothèse. De tels hommes auraient eu une ossature résistante et il est difficile d'admettre que, dans les nombreux pays où, depuis plus d'un siècle, les savants recueillent et étudient avec soin les ossements trouvés sous terre, dans des grottes et dans des cavernes, on n'ait jamais découvert, à défaut d'un squelette entier, quelque énorme crâne, un formidable fémur ou une molaire de la taille de celles qui, jadis, servaient parfois d'enseigne aux arracheurs de dents. On aurait découvert, en 1947, en Amérique, les squelettes d'une race d'hommes d'une hauteur de 2 m. 70, et les plus grands géants des temps historiques modernes n'atteignent pas trois mètres. L'empereur romain Maximin avait 2 m. 50 ; le géant Constantin, exhibé à Paris en 1899, 2 m. 45 ; des musées de Londres et Paris possèdent respectivement les squelettes d'un Anglais et d'un Kalmouk de 2 m. 50. On cite un Congolais de 2 m. 60

## HOK-BRAZ.

Ce géant est bas-breton ; ses exploits sont assez semblables à ceux de Gargantua et localisés entre Brest et Huelgoat. Il n'est connu que par un conte publié dans les *Nouveaux janiômes bretons* de Dulaurens de la Barre, qui le lut au concours de l'Association Bretonne, à Vannes en 1874, en disant la tenir de Jakou ar Gall, cabaretier à Bot-Meur. Ce récit a bien l'allure d'un conte populaire mais la tradition n'a pas attaché ce nom de Hok-Braz à de nombreuses pierres comme elle l'a fait pour Gargantua et pour d'autres géants. Voici le résumé de sa vie et de ses exploits :

Hok-Braz était né, près du Huelgoat, avant le déluge. Il marchait seul, à trois mois, quand on le conduisit à l'église pour le baptiser.

Là, il toussa tellement fort que le bedeau fut renversé et que les vitreaux se brisèrent. Il avait pour marraine une fée dont il était amoureux et qui lui demanda d'accomplir trois exploits avant qu'elle ne consentît à devenir sa femme. C'est lui qui construisit, avec de la terre et des cailloux, la montagne d'Arrée depuis Saint-Cadou jusqu'à Berrien. Il avait le pouvoir de s'allonger indéfiniment. Il décrocha ainsi la lune avec ses dents et la plaça sur la girouette du clocher de Landerneau. Pour se baigner près de sa maison, il creusa en trois jours la rade de Brest en se servant de chaulands en guise de pelletes. Il créa le goulet d'un coup de pied. Il avala un vaisseau à trois ponts qui y entra, mais cela l'incommoda fort. Il alla du côté des monts d'Arrée et, à cause du poids des 80 canons du navire, il s'enlisa dans le marais de Saint-Michel ; dans ses efforts pour s'en dépêtrer, il trébucha et, à l'endroit appelé Rok-Braz ou Hok-Trévezel, il se brisa la tête sur les pierres amoncelées par lui et en mourut. Sa chute provoqua un tremblement de terre. Noé se servit des poils de la barbe du géant défunt pour faire les membrures de son arche.

## RANNOU.

Rannou le Fort, autre géant bas-breton, est par contre un héros populaire dont plusieurs récits recueillis séparément font mention. Il semble avoir été un gentilhomme de la maison de Trélever en Guimaëc (F.). Il devait sa force prodigieuse à un philtre magique donné par une sirène à sa mère pour la remercier de l'avoir aidée à regagner le large alors qu'elle était échouée sur le rivage.

A neuf ans il cassait, avec ses mains, sept fers à cheval réunis. A onze ans, il avait dix pieds de haut, mais il aurait fallu que sa mère lui eût fait boire le philtre jusqu'à la dernière goutte, et comme elle voulut en faire l'essai d'abord sur un chat (qui devint si fort qu'on dut l'attacher à un rocher avec une chaîne de fer), la force de Rannou décrût vers sa douzième année.

Parmi ses exploits, on cite le suivant : étant dans son manoir

de Trélever il apprit que, dans une maison du bourg, éloigné d'une demi-lieue, des vieilles femmes disaient du mal de lui : il lança un peulvan à tour de bras pour écraser la maison ; l'énorme pierre passa au-dessus du toit et vint tomber là où on peut la voir encore.

Rannou, une autre fois, dans une auberge de Plouégat-Guerrand, paria de porter à bout de bras dans le creux de sa main, jusqu'à Morlaix, une énorme pierre qui encombrait la place du bourg ; mais, épuisé de fatigue avant d'y arriver, il la laissa à la Croix-Rouge de Kerlaz en Plouigneau là où elle est posée en équilibre sur le sommet d'une butte rocheuse.



FIG. 14. Eugène Delcluse. — Le Géant portant la croix de granit.

A Plestin, une pierre isolée ayant la forme d'un siège s'appelle *Cador* (chaise) *ar Rannou*. Un jour qu'il travaillait dans ses champs à Guimaëc, sur la rive gauche du Douron, il la lança sur de jeunes vauriens qui l'insultaient de l'autre côté de l'eau, et écrasa l'un d'eux (sur des oiseaux qui ravageaient son blé, mais elle n'atteignit pas son but, dit une autre version). On la voit encore près de la chapelle de Saint-Gavan. Une empreinte, visible sur cette pierre, passe pour être tantôt celle de ses bras, tantôt celle de sa bêche.

Terrible et vindicatif envers ses adversaires, Rannou était bon chrétien. Dans les pardons, il marchait fièrement en tête de la procession en portant une lourde croix de granit entourée de statues

qui se trouve à présent entre Guimaëc et Plouégat-Guerrand et que l'on continue d'appeler *la croix de Rannou*.

Dans le pays de Plestin, on dit encore « fort comme Rannou ». D'après Kerambrun, Rannou est resté dans la tradition comme le symbole d'une force extraordinaire, mais incomplète.

M. Le Guennec a identifié *Rannou* avec le sire *Raoul* de Trélever qui, en 1403, fut envoyé à la Cour de France annoncer la victoire navale de Saint-Mathieu à laquelle il prit part et qui fut remportée sur les Anglais par l'amiral de Penhoët. Ce seigneur devait être doué d'une force herculéenne et ses exploits, devenus légendaires, furent par la suite singulièrement amplifiés, à moins qu'on ne lui ait attribué ceux d'un autre géant dont le souvenir s'est perdu en se confondant avec le sien.

#### GUÉOR.

La tradition a également conservé le souvenir d'un autre géant appelé Guéor. En confrontant les textes de Le Men (*Revue Celtique*, t. 1), de Vallin (*Voyage en Bretagne*, 1859) et de la *Galerie Bretonne*, il aurait vécu à la même époque que saint Herbot. L'apôtre avait des ennemis parmi les païens dont le seigneur du Rusquec, un des hommes les plus savants du pays, qui avait guéri le géant atteint d'une grave maladie. Pour cela, Guéor lui était tout dévoué. Les prédications et les cantiques du saint importunaient le seigneur qui habitait non loin de son ermitage, et il demanda à Guéor de trouver un moyen de les faire cesser. Guéor imagina de prendre les rochers qui couvraient la montagne aride, là où sont aujourd'hui les beaux bois du Rusquec, et de les jeter dans la rivière qui coulait près de la maison du saint pour que le bruit de la cascade ainsi créée couvrît sa voix ; en même temps, il débarrassait de ces rochers la terre de son bienfaiteur. Ce fut l'origine de la cascade de Saint-Herbot. Mais, ô prodige ! le bruit de la chute d'eau, quoique perceptible dans toutes les autres directions, ne se fit pas entendre du côté de l'ermitage.

Le géant et le seigneur périrent tous les deux de mort violente.

Guéor fut enterré à un quart de lieue de la chapelle de Saint-Herbot, dans une grande allée couverte dont on voit encore les restes et qui s'appelle *Bé-Kéor*, le tombeau de Guéor. Ce ne fut pas une petite affaire, tant il était grand : passant un jour, en se promenant, par-dessus l'église de Saint-Herbot, l'extrémité de la tour toucha le haut de ses jambes. « Tiens ! dit-il, la fougère est bien haute dans ce pays-ci. »

Il y a deux versions sur la façon dont on s'y prit pour l'enterrer sous le dolmen. L'une relate que l'on fut obligé de le replier neuf fois sur lui-même et que chacun de ces plis avait neuf pieds de longueur, ce qui lui faisait près de trente mètres de haut. L'autre dit qu'ayant été vaincu et tué par saint Herbot, celui-ci, pour le faire entrer dans le tombeau, dut le couper en 77 morceaux.

#### GUÉVREL.

Les traditions relatives à ce géant, également païen, laissent supposer que, sous ce nom, dont la première syllabe est la même, il s'agit aussi de Guéor.

On sait que celui-ci aurait porté dans l'Ellez les pierres qui formèrent la cascade de Saint-Herbot. Guévrel, dit Georges Guévin, y venait, lui, prendre les blocs dont il avait besoin pour construire un temple à ses dieux. Un jour qu'il était trop chargé, il buta contre la tour de Saint-Herbot, s'y brisa le genou et en mourut. Il est enterré à Brennilis en Loqueffret (à une lieue de Saint-Herbot), sous un dolmen appelé *bez-Guévrel*, le tombeau de Guévrel, et on donne pour lui les mêmes détails du cadavre replié neuf fois sur lui-même et chaque pli ayant neuf pieds de longueur.

#### PHILOPEN.

G. P. de Ritalongi, dans son ouvrage sur les Bigoudens, raconte que, vers 1740, à la suite d'un naufrage, un géant n'ayant qu'un œil vivait sur un des îlots de l'île Fougère, au nord de la Pointe de Penmarch, en puisant sa nourriture dans la cargaison du navire.

Il soigna un enfant venu sur l'îlot dans un bateau imprudemment détaché qu'il répara, le ramena vers la côte et repartit, mais il saisit dans ses bras et brisa d'une seule pression les reins de trois matelots venus pour le ligoter.

On lui donna le nom de *Philopen* (en souvenir de Polyphème sans doute).

Quand il eut épuisé ses provisions, il fut obligé de venir à terre. Un jour, il étouffa une vache avec ses bras et l'emporta sur ses épaules à la nage. Il proposa aux marins de soutenir une lutte, à trois contre lui, en échange du libre parcours dans le pays. Il les terrassa. Les habitants lui proposèrent d'être leur roi mais il refusa et se contenta de se laisser nourrir ; mais il leur prêtait, au besoin, le secours de sa force. Il venait fréquemment à terre et demeurait alors dans une excavation de rochers.

On ne dit pas ce qu'il devint, mais il dut se marier, car vers 1780, son fils, un géant aussi, venait à Pont-L'Abbé en portant sa femme sur son dos.

#### LE GÉANT DE PRÉFAILLES.

A Préfaïlles (L.-I.), on retrouve aussi le souvenir d'un jeune géant local auquel le narrateur donnait le nom étrange de *Périsféri-géilérimini*, nom qui n'est ni d'origine ni de formation populaire, mais est celui d'un géant qui figure dans un conte de Ducray-Duminil vulgarisé par le colportage, où ne se retrouve pas la seule des aventures que l'on attribue à celui de Préfaïlles.

Ses parents lui permettaient de se promener entre les repas à condition de ne pas enjambrer la Manche pour aller polissonner en

Angleterre, et surtout de ne pas s'avancer dans l'Océan. Un jour qu'il jouait sur la côte à la toupie, celle-ci rebondit dans la mer. Il allongea le bras, tâtonna pour rattraper son jouet, mais ne le sentant pas il s'en alla. La mer qui était haute laissa à découvert la toupie dont la pointe s'était enfoncée dans le sable. C'est le rocher en forme de toupie que l'on y voyait encore en 1889.

## GÉANTS DIVERS.

A Lanrelas, près de Broons (C.-du-N.), un dolmen au bord de la Rance est appelé le tombeau du géant, et deux menhirs, qui se trouvent sous la mer près de Piriac, sont nommés « les géants » et seraient deux hommes pétrifiés.

En dehors de Gargantua, on ne trouve pas trace d'autres géants dans les autres parties de la Bretagne.

Il est même curieux de constater cette absence dans les traditions, très variées, recueillies dans le pays de Carnac. L'érection des alignements, qui aurait pu être regardée comme leur œuvre, est au contraire attribuée à des nains (Crions et Corrikets). Le grand tumulus, dit de Saint-Michel, ne passe pas non plus pour contenir le corps d'un géant.

D'autre part, les géants qui figurent dans les contes populaires habitent des forêts, des châteaux légendaires, ou descendent des nuages, dévorent des hommes, etc., mais sont anonymes, non localisés, et ressemblent aux géants et aux ogres de tous les pays. Un conte d'Emile Souvestre met en scène toutefois un *Rounfi* (ogre) très bizarre. C'était un géant aveugle et sans pieds qui habitait les collines de Basse-Bretagne et avait l'ouïe très fine. Deux aigles apprivoisés lui apportaient des hommes pour sa nourriture.

## CONCLUSION.

La mythologie bretonne a donc aussi, comme on vient de le voir, ses géants particuliers, légendaires, parfois localisés.

Y a-t-il, dans les exploits qu'on leur attribue, des réminiscences d'un Dieu celtique symbolisant la force ? Henri Gaydoz voyait dans Gargantua le souvenir d'un Hercule gaulois et, dans les malheureux qu'il lui arrive de dévorer, celui de sacrifices humains qui lui auraient été faits. On rencontre d'ailleurs rarement des dieux assimilables à Hercule dans le peu que l'on sait relativement à la mythologie des Gauls. On n'y retrouve pas, non plus, d'analogie avec le demi-dieu de l'Olympe. Certains travaux légendaires d'Hercule s'apparentent cependant avec des épisodes de contes populaires, mais on ne les retrouve pas dans les travaux et aventures des géants bretons.

Le fait est d'autant plus frappant que la bête à sept têtes, semblable à l'hydre de Lerne, figure dans les contes de Bretagne (et d'autres pays également), mais aucun des géants locaux ne livre de combat à un animal de ce genre ni à aucun monstre. Aucun non

plus ne manie de massue. Et cela prouve encore combien le culte des dieux de Rome fut superficiel en Armorique.

Ce qui donne également peu de vraisemblance à l'hypothèse des géants successeurs, dans la tradition, d'un dieu de la force, c'est qu'on ne retrouve aucune trace d'un culte, même christianisé, qui leur aurait été rendu, en Bretagne tout au moins. Aucune des pierres auxquelles leurs divers noms sont attachés n'est l'objet d'une pratique superstitieuse, comme le frottement contre le menhir de Saint-Samson pour acquérir de la force, les enfants débiles que l'on fait marcher ou s'allonger sur un rocher ou un tombeau, ou la composition d'un breuvage avec des parcelles de pierre grattée et que l'on boit dans le même but.

Aucun géant n'est appelé saint, aucun des saints bretons, et il y en a des milliers, ne porte un nom ressemblant à Gargantua. Ce ne sont pas non plus des « redresseurs de torts » ou des paladins errants.

Les géants de Bretagne sont des personnages légendaires dont les exploits ne ressemblent pas à ceux des autres pays ; dans cet ordre d'idées, là aussi, les Bretons ont créé des êtres particuliers parce que le génie créateur de la race à ses conceptions personnelles, originales, en tout ; il lui a fallu ses géants à lui comme il a créé des styles nettement caractérisés.

Les Bretons aiment bien rire aussi, et ceux qui ont imaginé les histoires de leurs géants semblent avoir voulu en faire surtout des types amusants, en exagérant tellement leur force et leur taille que le récit de leurs aventures et de leurs exploits fait songer aux exagérations des histoires marseillaises.

TROISIÈME PARTIE  
VESTIGES DES CULTES DE LA NATURE

CHAPITRE I  
LE CULTE DES ASTRES ET DES MÉTÉORES

LE SOLEIL.

Ce culte, avec celui des Eaux, est à la base de toutes les religions primitives. Avant d'arriver au stade d'évolution qui permet de concevoir des divinités invisibles, l'homme a adoré le soleil, l'astre bienfaisant qui réchauffe et fait mûrir les fruits, les récoltes et auquel il prêtait une personnalité vivante puisqu'il croyait la terre fixe tandis que cet astre se mouvait à travers l'espace avec une régularité impressionnante. Nous avons d'ailleurs conservé la formule erronée de nos lointains ancêtres quand nous parlons du lever et du coucher du soleil.

Il était donc logique de le fêter deux fois par an, aux solstices, c'est-à-dire aux jours où, en hiver, il commence à se montrer un peu plus longtemps et, en été, à ceux où la durée du jour atteint, grâce à lui, son maximum. C'est pourquoi la grande fête païenne de Mithra se célébrait le 25 décembre. Ce fut pourquoi aussi le pape Libéri, en l'an 354, transporta du 6 janvier au 25 décembre la fête en l'honneur de la venue du Sauveur, a dit M. Franz dit Cumont (1). D'après l'abbé Millon, on substitua ainsi au soleil céleste un soleil spirituel, le soleil de justice : le Christ.

Le culte du Soleil avait pour corollaire le culte du Feu dont il est parlé plus loin. La flamme ne réchauffe-t-elle pas et ne brille-t-elle pas comme lui ? Elle apparut aux premiers humains comme une émanation terrestre du soleil tant elle leur semblait quelque chose de surnaturel et de divin. C'est dans une pensée semblable que l'âme fut représentée plus tard sous la forme d'une petite flamme.

M. Jobbé-Duval, dans son savant ouvrage sur *Les idées primitives de la Bretagne Contemporaine*, voit une survivance du culte solaire dans les consultations par la flamme des cierges.

En voici quelques autres exemples : les femmes de marins, in-

(1) Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres le 5 mai 1911.

quiètes du sort de leur mari, se rendent en pèlerinage devant la statue de *saint Loup ar Bihan* (en Lanloup près Plouha, C.-du-N.) : « Si le mari se porte bien, la flamme brille joyeusement ; si le mari est mort, le cierge luit d'une flamme triste, intermittente, et tout à coup s'éteint. »

De même, autrefois, raconte Boucher de Perthes, quand on était inquiet pour la santé d'un malade, on allumait devant l'autel de saint Abilon dix cierges, cinq d'un côté pour la mort et cinq de l'autre pour la vie. Si ceux de la vie s'éteignaient les premiers, le malade devait succomber.



FIG. 15. Olivier Perrin. — La soule.

Ces deux croyances supposent un pouvoir considérable à la flamme de ces cierges ou à la divinité invoquée puisque, malgré les distances, elle peut très rapidement, dans le premier cas donner des nouvelles d'un absent, et dans l'autre faire connaître l'avenir d'une destinée humaine.

Pour comprendre ce que le feu représentait autrefois, pourquoi on attachait un pouvoir surnaturel, bienfaisant ou protecteur aux tisons de la Saint-Jean et de Noël, il faut se rappeler que l'invention des allumettes ne date que de 1831. Avant, on le conservait précieusement, ce feu, et il fallait entretenir de la braise dans quelque récipient. Dans les villages, chaque maison avait tour à

tour la charge de le conserver et on allait en chercher un peu si la braise du foyer venait à s'éteindre. Le briquet battu fut déjà une découverte précieuse tandis que nos lointains ancêtres obtenaient du feu comme les sauvages, en frottant longtemps l'un sur l'autre deux morceaux de bois. C'est pourquoi aussi le feu était l'objet d'un culte; sa vue réjouissait les humains et ils traduisaient leur joie en allumant des bûchers à certains jours de fête en l'honneur du soleil, feu céleste, ou à l'occasion d'événements heureux. Nous verrons, au chapitre des feux de la Saint-Jean, combien cette ancienne fête solaire était restée en usage en Bretagne. Il en est de même de la bûche symbolique et des tisons de Noël. Le miracle scientifique et très moderne de l'allumette a fait oublier tout cela.

On trouve trace également d'anciennes invocations au soleil dans des formulettes. En voici une recueillie à l'île de Batz où il est personnifié :

*Heolik Doue, sao er bed !  
Laka da dodik violet,  
Laka da dodik war da benn  
Araok ma zi da gapiten !*

Petit Soleil de Dieu, lève-toi dans le monde. — Mets ton petit chapeau violet, — Mets ton petit chapeau sur ta tête — Avant que tu ne deviennes capitaine !

A Saint-Cast (C.-du-N.), les pâtres adjuraient le soleil qui se cachait dans les nuages de reparaitre :

*Petit Soulaï, réveille tai,  
D'avant l'Bon Dieu et devant maï,  
Devant la fille du raï (roi)  
Qu'est plus belle que maï ;  
Devant la fille du comte,  
Qu'est plus belle que tout le monde.*

Ensuite, c'est devant la fille du duc, du marquis, du baron et de l'empereur.

Enfin, d'après Emile Souvestre, il faut voir une survivance du culte solaire dans :

#### LE JEU DE LA SOULE.

« On donne ce nom, dit-il, à un énorme ballon de cuir rempli de son, que l'on jette en l'air et que se disputent ensuite les joueurs bretons partagés en deux camps opposés. La victoire reste au parti qui a pu s'emparer de la *soule* et la porter sur une autre commune que celle où le jeu a commencé. Cet exercice est un dernier vestige du culte que les Celtes rendaient au soleil. Ce ballon, par sa forme sphérique, représente l'astre du jour ; on le jetait en l'air comme pour le faire toucher cet astre, et, lorsqu'il retombait, on se le disputait ainsi qu'un objet sacré. Le nom même de *soule* vient du cel-

tique *heaul* (soleil) dans lequel l'aspiration initiale a été changée en *S* comme dans tous les mots étrangers adoptés par les Romains (Voyez Vossius, *Etymologicon linguæ latinæ*), ce qui donne *seaul* ou *soule*. »

Ce jeu était si brutal que, vers 1835, il avait été abandonné presque complètement en Basse-Bretagne, sauf dans le pays de Vannes. Il permettait à l'occasion de satisfaire des vengeances individuelles, dans le feu de l'action. Il y avait souvent des blessés, il y eut des morts et le jeu fut interdit.

#### LA LUNE.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le culte lunaire subsistait encore dans certaines parties de la Bretagne. L'auteur de la *Vie de Michel Le Nobletz* (publiée en 1661) raconte, en parlant de son apostolat vers 1624 dans ce pays, que « c'était une coutume reçue dans l'île de Sein de se mettre à genoux devant la nouvelle Lune et de réciter en son honneur l'oraison dominicale ». Cette oraison chrétienne dut venir s'ajouter, par la suite, à l'observance fidèle d'un culte païen très ancien.

En Haute-Bretagne, comme en d'autres pays, on attribue à la lune des pouvoirs magiques. Aux environs de Rennes, un jeune homme ou une jeune fille qui veut voir en rêve celle qu'il épousera ou son futur mari doit, le premier vendredi du croissant, dire cinq *Pater* et cinq *Ave* en le regardant, puis jeter dans sa direction, mais sans regarder, ce qu'il trouve sous sa main en disant :

*Petit cressant,  
Verbe blanc,  
Fais-moi voir en mon dormant,  
Qui j'aurai en mon vivant !*

On se met ensuite au lit en y entrant du pied gauche ; on se couche sur le côté gauche et on récite, jusqu'à ce qu'on s'endorme, des prières pour les âmes du Purgatoire.

On dit aussi aux filles qu'il leur arrivera malheur si elles sortent la nuit pour satisfaire des besoins en se tournant vers la Lune, ce qui semble vouloir les obliger à la respecter.

#### LES ÉTOILES.

Quant aux étoiles, Cambry, dans son *Voyage dans le Finistère en 1797*, dit qu'à Plougasnou quelques hommes se mettaient à genoux dès qu'ils découvraient l'étoile de Vénus.

Plus récemment, vers 1880, on se livrait en Basse-Bretagne au jeûne des neuf étoiles qui consistait à ne prendre aucune nourriture depuis le réveil jusqu'à ce qu'on ait, la nuit venue, compté neuf étoiles dans le ciel. Dans le Morbihan, celui qui observait ce jeûne la veille de Noël pouvait voir, pendant la messe de Minuit, la mort toucher du doigt ceux qui devaient mourir dans l'année.

Enfin, voici une formule de malédiction relevée en Basse-Bretagne et qui semble vouloir attirer, sur celui que l'on maudit, la colère ou l'influence néfaste de tous les astres à la fois :

« Cent mille malédiction, je te donne ! la malédiction du Soleil, la malédiction de la Lune et des Etoiles ! » Et ceci, croyez bien, n'est pas une galéjade. C'est un des traits du caractère breton d'être fidèle à l'amitié, mais de haïr avec ténacité ses ennemis. « Malheur à qui met des larmes dans les yeux d'un vrai Breton ! » a dit Paul Féval.

« En Bretagne, selon l'abbé Cadic, on considère la Lune comme une sorte de personnalité supérieure avec laquelle les sorciers entretiennent de constants rapports. Elle est chargée de régler les principaux événements de la vie. Un enfant naît-il, il importe de considérer à quel moment de la lune on est. Si elle est à son coucher, c'est-à-dire quand elle se renverse sur l'horizon, qu'elle est pendue, suivant l'expression employée, il faut veiller sur l'enfant, car un pareil sort le menace. »

On doit se garder de lui manquer de respect : à Brennilis, les vieilles gens protestent quand ils entendent un juron assez fréquent là-bas : « Que la Lune m'avale si... » Un homme du pays, en effet, étant allé avec un des siens ramasser de l'ajonc dans la lande du voisin, en avait pris une telle charge qu'il ne pouvait pas la soulever. « Tu ne porteras jamais cela à la maison », lui dit l'autre. — « Je ne porterai pas cela ? » s'écria-t-il dépité, que la Lune m'avale plutôt ! Il n'avait pas fini de parler qu'il disparut sous son fardeau. La Lune l'avait avalé et c'est lui qu'on aperçoit avec son fagot de lande au milieu de l'astre des nuits, quand le temps est clair et qu'elle est à son plein.

#### L'ARC-EN-CIEL.

Il est assez curieux de constater que l'arc-en-ciel, si étrange mais si joli à regarder avec ses couleurs variées qui se fondent harmonieusement, puisse être considéré comme un signe défavorable au lieu d'être salué comme un heureux présage en raison de sa beauté, de sa rareté même et de sa forme qui rappelle l'auréole des saints.

En Basse-Bretagne, on l'appelle *guarec ar glao*, l'arc de la pluie, *kloarec ar glao*, le clerc de la pluie, et aussi *lost ar bleiz*, la queue du loup, ce qui laisse supposer qu'il est un animal ou une partie visible de cet animal nuisible. Aux environs de Lannion, l'arc-en-ciel est, d'après Luzel, un grand serpent qui vient se désaltérer sur la terre lorsqu'il manque d'eau. Les paysans qui l'aperçoivent disent ordinairement qu'il boit à tel ruisseau, à tel étang, à telle rivière du voisinage. Ceux qui prétendent l'avoir vu de près affirment que ce serpent a une énorme tête et des yeux flamboyants.

Dans le Finistère, il ne serait jamais visible s'il n'était forcé de descendre pour boire, et parfois il dessèche complètement des lacs.

D'après les marins, c'est à la mer qu'il va boire, et la preuve en est : c'est qu'il paraît plus allumé à la surface de l'eau que dans le milieu du ciel.

En Basse-Bretagne, si une de ses extrémités se pose sur une colline au bas de laquelle passe une rivière, il y va boire et il pleuvra bientôt pour remplacer l'eau qu'il a prise.

En Ile-et-Vilaine, celle qu'il puise est destinée à empêcher les nuées de brûler, et il se forme de gros bouillons à l'endroit du ruisseau ou de l'étang qu'il semble toucher.

Considéré comme nuisible, l'Arc-en-ciel est l'objet de conjurations, de gestes et d'actes magiques qui ont pour but de le faire disparaître.

En Haute-Bretagne, on semble l'assimiler à une sorte de berger ou de possesseur d'un invisible troupeau, capable de causer des dommages à la récolte. Pour l'en empêcher, on lui adresse des menaces :

Ergancié, Ergancié,  
Si tu mets tes vaches dans mon pré,  
J'te couperai par la moitié !

Sur le littoral des Côtes-du-Nord, on prend un petit grain de blé dans la main et on dit :

Arcancié, arcancié,  
Par la vertu de mon petit grain de blé,  
Je veux que tu sois coupé !

Parfois la menace s'accompagne de promesses :

Arc-en-ciel,  
Ne mets pas tes bœufs dans ma luzerne,  
Je te donnerai du miel ;  
Si tu les y mets,  
Tu auras des coups de fouet !

La formule usitée à Douarnenez est plus étrange et suppose une conception anthropomorphe de l'Arc-en-ciel :

*Ar ganaveden war he marc'h  
Eur gontel gant hi en he ialc'h  
Troc'h ! troc'h ! pe me da troc'ho !*

L'arc-en-ciel sur son cheval  
A un couteau avec lui dans sa bourse.  
Coupe ! Coupe ! ou je te couperai !

Et, pour le couper, on trace un signe de croix dans l'air avec un couteau ou n'importe quel autre objet.

Dans le pays de Saint-Breuc, celui qui conjure l'Arc-en-ciel ne doit pas l'avoir vu. Il se crache dans la main gauche, y place un

brin d'herbe, et la frappe avec la main droite, tendue de manière à former une croix avec l'herbe, en disant :

Je te coupe en croix,  
Tu n'reviendras pas !

Aux environs de Lorient, on met deux morceaux de bois en croix au milieu du chemin en disant :

*Difreyet ! Difreyet !  
Trouet loc'h er bley !*

Dépêchez-vous ! Dépêchez-vous  
Coupez la queue du loup !

A Audierne, on gratte le sol avec un bâton ou la pointe d'un couteau en disant : *Troc'h ar ganaveden ! troc'h !* (Coupe l'arc-en-ciel ! coupe !)

A la pointe du Raz et à l'île de Sein, quand on l'aperçoit, on plante à la hâte, sur une roche ou sur le muret le plus élevé que l'on puisse trouver à proximité, une file de pierres debout ; tant que le météore est visible, on continue à ériger des pierres en regardant si le sommet de l'une d'elles correspond à une échancrure de l'arc-en-ciel ; et, lorsque cela arrive, on dit que la pointe de la pierre l'a coupé. On continue jusqu'à ce qu'il ait disparu et on est persuadé que les pierres levées l'ont chassé (H. Le Carguet).

Mais, quand on est en mer, on ne fait rien, car les marins sont persuadés qu'alors on ne peut rien sur lui.

Il est à remarquer que l'origine solaire de l'Arc-en-ciel semble avoir échappé à l'observation populaire. Le soleil n'est pas invoqué contre lui, ni prié de le retirer. L'arc céleste a sa personnalité propre, indépendante, vivante, capable d'être influencée par des prières, des menaces ou des conjurations dont certaines sont des actes magiques très anciens, parfois christianisés. Le plus curieux, celui dans lequel intervient l'emploi de pierres et sans l'accompagnement de signes de croix, est certainement d'origine païenne. Il imite en petit les gestes de ceux qui dressèrent les alignements de Carnac ; il doit remonter à la même époque et il suppose à la pierre un pouvoir surnaturel. Ainsi, à cette extrême pointe de la Bretagne, cet antique procédé de conjuration semble s'être perpétué depuis les temps lointains de l'âge de la pierre jusqu'à l'an 1902, date à laquelle il fut relevé, et il est peut-être encore observé...

## CHAPITRE II

### LE CULTES DU FEU : LES BRASIERES DE LA SAINT-JEAN

Le soleil, a écrit Henri du Cleusiou, était considéré par les Aryas de l'Inde comme le moteur universel, le générateur par excellence, et le feu, son symbole vivant ici-bas, contenant comme lui chaleur et lumière devint l'objet principal de leur culte. « Seigneur des créations, disent les hymnes du Véda, sois-moi propice, louange à toi, je désire te connaître, essence primitive, car je ne puis saisir la marche de ton action. Sois notre protecteur, Soleil, qui vois et contemple toute chose, nous adorons en toi la lumière du Créateur resplendissant, qui lui-même provoque nos prières. »

La plupart des peuples primitifs ont adoré le Soleil et son symbole terrestre : le feu. Il y avait le culte de Vesta à Rome, et la vestale qui laissait s'éteindre le feu sacré était punie de mort. De même, chez les Toltèques de l'ancien Mexique, un châtement pareil frappait la prêtresse coupable de cette négligence.

Toute l'Europe célébrait autrefois la fête du solstice d'été devenue celle de la Saint-Jean et l'usage s'en est conservé de nos jours encore en Allemagne, en Pologne et dans bien d'autres pays.

Il y a un siècle, les feux de la Saint-Jean continuaient à être allumés dans toute la France. Ils ont subsisté çà et là jusqu'à nos jours avec des superstitions diverses, des croyances variées et l'observance de coutumes traditionnelles.

Emile Souvestre nous a donné une pittoresque description de l'aspect qu'offraient les campagnes bretonnes ce soir-là, vers 1835, et des usages auxquels elle donnait lieu.

« La fête de la Saint-Jean, dit-il, est surtout remarquable, non seulement dans le Léonais, mais dans toute la Basse-Bretagne. Dès la veille, on voit des troupes de petits garçons et de petites filles en haillons aller de porte en porte, une assiette à la main, quêter de légères aumônes. Ce sont les pauvres qui, n'ayant pu économiser assez sur l'année entière pour acheter une fascine d'ajonc, envoient ainsi leurs enfants mendier de quoi allumer un feu en l'honneur de monsieur saint Jean. Vers le soir on aperçoit sur quelque rocher, au haut de quelque montagne, un de ces feux qui brille tout à coup, puis un second apparaît, puis un troisième, puis cent feux, mille feux ! devant, derrière, à l'horizon, partout ! La terre semble refléter le ciel et avoir autant d'étoiles. De loin, on entend une rumeur



confuse, joyeuse, et je ne sais quelle étrange musique, mêlée de sons métalliques et de vibrations d'harmonica qu'obtiennent des enfants en caressant du doigt un jonc dont les bouts sont fixés aux parois opposées d'une bassine de cuivre. Cependant les conques des pâtres se répondent de vallée en vallée ; les paysans chantent des noëls au pied des calvaires ; les jeunes filles, parées de leurs habits de fête, accourent pour danser autour des feux de la Saint-Jean, car on leur a dit que, si elles en visitaient neuf avant minuit, elles se marieraient dans l'année. Les fermiers conduisent leurs troupeaux pour les faire sauter par-dessus le brasier sacré, sûrs de les préserver ainsi de maladie ; les rondes se forment, et c'est alors un spectacle étrange pour le voyageur qui passe, que de voir ces longues chaînes d'ombres bondissantes tourner autour de ces mille feux, en jetant des cris et des appels lointains. Des sièges vides sont habituellement disposés autour de la flamme ; ils sont destinés aux ombres des morts qui viennent s'y placer pour écouter les chants et contempler les danses. Dans beaucoup de paroisses, c'est le curé lui-même qui va, processionnellement avec la croix, allumer le feu de joie préparé au milieu du bourg. »

A Saint-Jean-du-Doigt, un des endroits les plus connus de la Basse-Bretagne pour son pardon célèbre, le clergé vient en procession allumer le brasier de la Saint-Jean qui s'élève sur une place à plusieurs mètres de hauteur. Autrefois même, c'était une statuette d'ange qui, maintenue par une corde tendue, descendait, mue par un mécanisme fort simple, du clocher de l'église jusqu'au bas du bûcher, portant une torche avec laquelle l'ange enflammait le feu rituel, puis remontait par le même moyen.

Une légende fait allusion à cette coutume et elle sert à expliquer pourquoi la flèche du clocher de Saint-Jean-du-Doigt est un peu penchée : Il y a très longtemps, le soir de la procession qui a lieu la veille de la fête, on fit partir, du haut de la tour, la fusée portée par un ange qui devait allumer, à trois cents mètres de là, le feu de joie. A leur grande stupéfaction, les fidèles virent la fusée s'arrêter en route et aperçurent le diable qui poussait la tour pour la faire tomber sur eux. Mais alors, ô miracle ! l'enfant qui devait figurer le petit saint Jean dans la procession disparut et on le vit, sur le haut du clocher, empêcher, par ses efforts, Satan d'achever son criminel projet. Le diable dut avouer son impuissance et se sauva furieux. Depuis lors la flèche de la tour est toujours penchée, mais elle ne tombera pas, car saint Jean-Baptiste, invisible, la soutient...

A Brest, vers 1830, écrivait également Emile Souvestre, la fête se déroulait ainsi : « Vers le soir, deux à trois mille personnes accourent sur les glacis. Enfants, ouvriers, matelots, tous portent à la main une torche de goudron enflammé, à laquelle ils impriment un mouvement rapide de rotation. On aperçoit au milieu des ténèbres, ces milliers de lumières agitées par des mains invisibles qui marchent en sautillant, tournent en cercle, scintillent et décrivent

dans l'air mille capricieuses arabesques de feu. Parfois, lancées par des bras vigoureux, cent torches s'élèvent en même temps vers le ciel, comme des fusées flamboyantes, et retombent en secouant une ondée de braise enflammée qui grésille sur les arbres ; on dirait une pluie d'étoiles. Une multitude de spectateurs, attirée par l'originalité de ce spectacle, circule sous cette rosée de feu. Cela dure jusqu'à la fermeture des portes. Quand le roulement de rentrée se fait entendre, la foule reprend le chemin de la ville. »

Aux environs de Landerneau, vers 1860, on rangeait auprès du feu des bancs et des chaises, puis des vieilles femmes frappaient légèrement sur des chaudrons de cuivre dont les vibrations allaient avertir les défunts « qui ont toujours froid ». Ils accouraient, invisibles, s'asseoir et se réchauffer au feu de la Saint-Jean. Cet usage existait aussi dans le Morbihan, mais les sièges de bois destinés aux revenants étaient remplacés par des pierres.

Dans ce département, à Carnac, ce sont les enfants qui amassent du bois et font des feux de joie sur les hauteurs, près des villages. Quelques hommes disposent près du feu de grands bassins de cuivre appelés *peleyarem* et, avec des joncs, font vibrer le bassin en y ajoutant un couteau ou un chapelet. Ces vibrations s'entendent de très loin. Le même soir, les cultivateurs allument, à l'entrée des chemins creux, des feux de verdure dans la fumée desquels on fait passer tous les troupeaux des fermes. Les charbons et les cendres de ces feux sont conservés pieusement comme talismans contre les malheurs qui pourraient arriver aux gens et aux bêtes.

A Elven, quand la « fouée » était près de s'éteindre, on faisait passer les bestiaux au ras de celle-ci en balayant la fumée de leur côté, ce qui avait l'avantage de les préserver des maladies contagieuses jusqu'à la prochaine Saint-Jean.

A Radenac, alors que le feu de joie jette dans la nuit ses lueurs aux reflets rougeâtres et sinistres, la jeunesse du voisinage apporte un récipient de cuivre qu'elle place sur un trépied de façon à lui faire rendre le maximum de son ; on dépose même à l'intérieur, pour qu'il résonne davantage, des clefs, des clous, des pièces de monnaie, des chapelets, des couteaux, etc. On y verse ensuite un peu d'eau. Une jeune fille prend alors deux ou trois brins de jonc qu'elle appuie sur le bord de l'ustensile et qu'un garçon tient à l'extérieur par l'une des extrémités. Puis, tout en se mouillant de temps à autre les doigts, elle « trait » vivement le jonc au-dessus du bassin qui résonne bruyamment.

Chaque grand village a son Feu. Une personne de bonne volonté passe la veille avec sa charrette dans les fermes des alentours pour ramasser les fagots offerts. La « fouée » est dressée sur une hauteur ; aussi le spectacle vu d'un point culminant est fantasmagorique. Pendant que le brasier flambe, les assistants processionnent autour en récitant des litanies, puis les jeunes gens chantent, mais dansent rarement. Les cendres sont vendues aux enchères, presque

toujours à un prix élevé, chacun croyant qu'elles doivent assurer une récolte exceptionnelle. L'argent sert à faire dire des messes pour obtenir un temps favorable aux biens de la terre. Un « brandon de la fouée » est conservé précieusement dans chaque famille comme talisman contre la foudre.

Les bûchers de la Saint-Jean sont dressés autour d'une perche, et l'on considère comme un heureux présage d'avoir occupé une place autour du brasier dans la partie vers laquelle la perche, calcinée et rongée à sa base par le feu, s'est dirigée dans sa chute.

A Lannion, vers 1850, c'était le maire de la ville qui allumait le bûcher traditionnel après que le clergé était venu le bénir.

Dans les environs de Tréguier, un même usage, celui des torches enflammées, était pratiqué pour les fêtes de Noël et de la Saint-Jean : on se rendait à la messe de minuit du 24 décembre avec des torches, et, le 24 juin, les paysans tournaient autour du feu, une torche à la main. Ils la jetaient ensuite dans le brasier après l'avoir fait tourbillonner en l'air. La torche, symbole du feu terrestre, se retrouvait ainsi dans les usages pratiqués aux deux fêtes du soleil, aux solstices de l'hiver et de l'été.

Dans le pays de Matignon on dit que pour être robuste toute l'année il faut se tourner, à midi tapant, le jour de la Saint-Jean, du côté du soleil et faire faire la même chose à ses bestiaux et à tout ce qui vous appartient : les rayons qui s'en dégagent alors assurent santé et prospérité.

En Ille-et-Vilaine, ce sont les Jean ou les Jeanne qui allument le brasier, et on croit à l'influence de la Saint-Jean sur les œufs. Ceux que l'on met à couvrir sous la poule ce jour-là donnent des poussins plus beaux que les autres et qui profitent mieux. Dans beaucoup d'endroits, en Bretagne, les domestiques se louent « à la Saint-Jean ». Ils doivent être entrés chez le nouveau maître au plus tard au moment où s'éteint le feu traditionnel. Les pêcheurs bretons fêtent la Saint-Jean, en Islande, en allumant, le soir du 24 juin, un feu d'étoupes et de chiffons goudronnés placé dans un baril au bout de la grande vergue. C'est le mousse qui va l'allumer aux acclamations de l'équipage qui reçoit, ce jour-là, double paye.

Les Bretons conservent avec grand soin un tison du feu de la Saint-Jean. Placé près de leur lit, entre un buis bénit le dimanche des Rameaux et un morceau du gâteau des Rois, il les préserve, disent-ils, du tonnerre. Ils se disputent, en outre, avec beaucoup d'ardeur la couronne de fleurs qui domine le feu sacré. Ces fleurs flétries sont des talismans contre les maux du corps et les peines de l'âme ; quelques jeunes filles les portent suspendues sur leur poitrine par un fil de laine rouge. Les cendres du brasier, répandues dans les champs, assurent une récolte abondante.

M. Jules Guiart a vu, dans le nord du Finistère, des jeunes filles qui dansaient autour des feux agiter, dans les flammes, de l'orpin et s'en frotter ensuite les yeux. « L'orpin ou *sedum telephium*, dit-il,

passé pour guérir les brûlures et la fièvre, actions en relations avec le feu. Passée dans la flamme, elle guérit les maux d'yeux. On voit la relation avec saint Jean-Baptiste, successeur de l'ancien dieu solaire, tout indiqué à ce titre pour rendre la lumière. »

De nos jours, ces feux de la Saint-Jean, vestiges du culte solaire, ne s'allument plus que dans certaines communes, alors qu'autrefois l'usage en était général. Il y avait, non seulement le feu paroissial, mais aussi les feux particuliers que, dans un grand nombre de fermes, on allumait ce soir-là devant les maisons, et, tant qu'ils duraient, retentissaient les cris de joie et les appels aux veilleurs du feu voisin.

Les feux terrestres, dont la fumée montait vers le ciel pur de juin comme l'encens d'un culte millénaire, s'allumaient partout en l'honneur du soleil nouveau, comme autant de petits soleils symboliques, hommage conscient de l'homme envers l'astre dont les rayons lui permettent de vivre sur la terre, chauffent son corps, baignent son âme de gaieté, font mûrir les pommes, les autres fruits, la vigne, et germer les blonds épis des fécondes moissons...

### CHAPITRE III

#### LE CULTE DES PIERRES NATURELLES ET DES MÉGALITHES

Ce culte a subsisté en Bretagne malgré tous les conciles, les interdictions et les destructions. On en trouve des cas nombreux et variés dans toute la péninsule.

« La pierre, a dit Ernest Renan dans *La Poésie des races celtiques*, a été le fétiche de tous les peuples enfants. Elle semble le symbole de la race celtique, immuable comme elle, c'est un témoin qui ne meurt pas. »

Les gros blocs de pierre naturels, aux formes étranges, souvent isolés devaient apparaître aux hommes primitifs comme des choses mystérieuses, imposantes par leur masse, par leur taille et par leur poids ; de là à leur supposer un pouvoir favorable ou néfaste, ou à en faire la demeure d'esprits redoutables et à leur rendre un culte, il n'y avait qu'un pas.

A un stade plus évolué de civilisation, l'homme voulut manifester sa propre puissance en imitant la nature et en dressant des blocs de pierre en l'honneur de ses morts ou pour commémorer de grands événements. Ce furent les menhirs, les dolmens et les cromlechs, monuments respectés ou vénérés en raison du motif de leur érection.

Et d'autres cultes survinrent, ceux du druidisme et ceux de Rome, puis le christianisme, et pourtant, à côté d'eux et souvent malgré eux, le culte primitif des pierres a subsisté dans les campagnes jusqu'à nos jours, sous diverses formes. Dans nos villes aussi, d'ailleurs, la statuomanie est une survivance du culte des pierres, comme la pose solennelle de la première pierre d'un monument ; survivance aussi, l'insulte adressée au caillou contre lequel on vient de buter, comme si on le supposait, de ce fait et par sa fâcheuse présence, animé d'une mauvaise intention...

Trois écrivains se sont particulièrement intéressés à la question en ce qui concerne la Bretagne : mon père, dès 1882, dans divers ouvrages ; l'abbé Millon, qui au congrès de l'Association Bretonne à Châteaubriant, en 1904, a fait une longue communication sur le *Culte de la pierre en Armorique*. Enfin, M. Georges Guénin a publié, en 1936, les précieux résultats de ses enquêtes sur les *Pierres à légendes de la Bretagne*, recueil patiemment composé et fruit de mul-

tiples recherches et dans lequel j'ai trouvé pour ce chapitre de nombreux faits curieux car il a réuni, méthodiquement classés et avec des précisions géographiques, des faits légendaires concernant plus de 700 d'entre elles. Ce chiffre, à lui seul, montre la place que les traditions relatives aux pierres occupent dans le folklore breton.

Je citerai ici les pierres qui sont l'objet d'un culte ou auxquelles on attribue un certain pouvoir.

#### I. — LES PIERRES NATURELLES

Je commencerai logiquement par celles-ci, car leur culte précéda celui des monuments mégalithiques, en groupant ici celles qui ne portent pas le nom d'un saint, fait semblant prouver que les pratiques dont elles sont l'objet sont antérieures au christianisme. Les autres ont été mentionnées dans un précédent chapitre consacré aux saints guérisseurs.

Aucun rocher cependant n'a conservé le nom d'un dieu quelconque des temps préchrétiens ; à peine si on retrouve un souvenir dans cet ordre d'idées dans le fait qu'au Croisic (L.-I.) un rocher en forme d'autel passait pour être la résidence d'une divinité invisible mais présente (et anonyme).

#### PIERRES A ORACLES.

Entre le Guyadet et Saint-Michel-en-Grève (C.-du-N.), on voit un rocher au bas duquel est une petite cavité ; les habitants montent en haut et font glisser une pièce de monnaie. Si elle entre dans le trou, ils obtiendront ce qu'ils désirent. Il y a, sur le rocher, une rigole formée par le frottement des pièces que l'on y jette ainsi depuis des siècles.

A Bréhat, les jeunes gens jettent des pierres dans la grande fente d'un rocher appelé « le paon de Bréhat ». Si elles tombent dans le gouffre, ils se marieront bientôt. Si elles ricochent contre les parois, ils attendront autant d'années que la pierre a frappé de coups.

Les maris qui soupçonnent la fidélité de leur femme se rendent auprès de la pierre branlante appelée *Men Dogan* à Trégunc (entre Concarneau et Pont-Aven (F.)). Si la pierre reste immobile, c'est qu'ils sont trompés. Si elle remue, la réponse est en faveur de la fidélité. La même réponse est donnée, en ce qui concerne la vertu des jeunes filles, par la *Roch' Verhed* à Coz-Yaudet (en Ploulech, près Lannion, C.-du-N.), où la mobilité donne là aussi une réponse favorable.

Plus bizarre est le rite pratiqué à Comboutillé (I.-et-V.). Les maris qui se croient trompés vont, la nuit, auprès d'une grosse pierre. Ils en font le tour à cloche-pied et, s'ils réussissent cette singulière promenade, ils sont rassurés sur la fidélité de leur femme. Ceux qui, dominés par elle, en sont malheureux vont, la nuit éga-

lement, lui payer un certain tribut afin de reprendre le pouvoir qu'ils ont laissé échapper.

#### PIERRE FATIDIQUE.

Dans le marais du Mesnil, près de Dol (I.-et-V.), se trouve une grosse roche nommée la pierre *Buquin* ou *Buquet* à l'existence de laquelle est attaché le salut du pays. Des faucheurs avaient entrepris de la soulever, mais l'eau jaillit avec tant d'abondance qu'en la saison des foins les prairies furent transformées en étangs. Si par malheur on enlevait la pierre, le pays entier serait submergé.

#### GLISSADES ET FROTTEMENTS.

Pour se marier dans l'année, les jeunes filles se rendent à diverses pierres présentant une certaine inclinaison et se laissent glisser du haut en bas. Il y en a ainsi à Mellé, dans le bois Mignot à Saint-Georges-de-Reintembault (I.-et-V.) et à Locmariaker (M.). Sur toutes ces pierres, l'écorchure fait présager un mariage certain, sauf sur la roche de Lesmon, en Plouer (C.-du-N.), où la jeune fille devait glisser sept fois de suite le derrière nu, et, pour être assurée d'avoir bientôt un mari, arriver au bas sans écorchure. A la « Roche écriante » (glissante) de Montault, canton de Louvigné-du-Désert (I.-et-V.), après la glissade, la consultante déposait sur la pierre un petit morceau d'étoffe ou de ruban, mais cette offrande « devait être faite à l'insu de tous car la pierre seule doit avoir le secret de votre cœur ». La roche porte la trace de nombreuses glissades. A Saint-Aubin-du-Cormier (I.-et-V.), les jeunes filles allaient jadis, dans le même but, se frotter contre les rochers de Rumignon ; à Saint-Etienne-en-Coglès (I.-et-V.), elles devaient monter sur une pierre à bassin, s'y tenir en équilibre et sans rougir, devant les pèlerins venus à l'Assemblée de Saint-Eustache. Ici la pratique n'était plus secrète et la jeune fille indiquait ainsi aux jeunes gens présents son désir de se marier.

Le polissoir de Couédic, en Trébrivan (C.-du-N.) guérit les coliques en s'y frottant et en buvant l'eau des cuvettes quand il y en a dedans. Une pierre, à Saint-Egarec en Kerlouan (F.), guérit la surdité par simple application de l'oreille contre elle, et la pierre de Fondelienn, en Carentoir (M.), calme les rages de dents de ceux qui la mordent... Entre Vannes et Sainte-Anne-d'Auray, une grosse pierre de la chapelle du manoir de Coëtsal est creusée d'une coupe énorme où se couchent les paysans atteints de coliques ou de lumbagos.

#### PIERRES MUNICIPALES ET DE JUSTICE.

Dans diverses localités très anciennes du pays de Guérande se dressent des pierres assez semblables à des menhirs. On les appelle les *pierres du village* ; on en trouve aussi à Kéridy en Paimpol et à Roscoff, avec le même nom.

A Saint-Gilles-Pligeaux (C.-du-N.), la *Pierre de la mairie* se trouvait en face de l'église. L'ancien maire y conduisait le nouveau pour lui faire promettre aide et obéissance. Elle fut détruite à la Révolution. Dans la même commune, le *Roch al Lez*, rocher de la loi (détruit en 1910) servait à enfoncer le poteau soutenant le dais sous lequel les juges venaient rendre la justice.

Dans la commune du Laz (F.), jusqu'à la Révolution, par respect d'un antique usage, le sénéchal venait, une fois par an, juger sur un « siège de pierre » les différends entre les habitants.



FIG. 16. O. Perrin. — La pierre du serment.

A Coguen, près Combourg (I.-et-V.), la roche dite le *Fauteuil du juge* est un siège assez profond où il pouvait s'asseoir commodément « avec le sud devant lui ».

Il y avait aussi des *Pierres de serment* à Plougoumelen et à Ploërmel (M.). Les marchés entre gens du pays se passaient devant elles. La seconde fut employée, en 1863, à la construction de l'église.

#### II. — LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES

On désigne sous ce vocable général les peulvans, les menhirs, les dolmens, les cromlechs, les tumulus, les allées couvertes. Il y en a un grand nombre en Bretagne mais on en voit dans beaucoup d'autres pays également. « Le menhir, qui se rencontre sur toute

la surface de l'ancien monde, a dit Renan dans sa *Poésie des races celtiques*, depuis la Chine jusqu'à l'île d'Ouessant, qu'est-ce autre chose si ce n'est le symbole de l'humanité primitive, un vivant témoignage de sa foi au ciel. » On en trouve la preuve dans divers auteurs. « Dans la haute antiquité, écrit Pausanias, chez tous les Hellènes c'était à des pierres brutes et non à des statues qu'on rendait les honneurs divins. » On sait également que Josué, après le passage du Jourdain, fit ériger sur la rive douze pierres tirées du lit du fleuve, comme un monument destiné à rappeler les douze tribus d'Israël. La théorie la plus vraisemblable est en effet que les menhirs étaient des pierres commémoratives et non des indications de sépultures ou des points de repère.

#### ORIGINE ET APPELLATIONS POPULAIRES.

En Bretagne, le peuple attribue aux menhirs et aux dolmens des origines presque toujours légendaires et variées selon les lieux, et leur donne des destinations diverses. Ils ont été apportés, là où ils sont, par la Vierge ou par une fée dans son tablier, ou lâchés ou jetés par le diable, par un géant ou par des lutins.

A Goulien, près Crozon (F.), un menhir marque « la sépulture d'un grand chef » encore très vénéré au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Un autre à Louannec, en Perros-Guirec, est placé sur la tombe du roi Arthur.

Le menhir de Plonéour-Lanvern, canton de Plogastel-Saint-Germain (F.), est le mât du navire de pierre sur lequel saint Enéour aborda en Bretagne.

D'autres sont des fuseaux de la Vierge ou de fées, et nombre de dolmens sont des demeures de korrigans.

#### PIERRES MAUDITES.

Des menhirs ou des dolmens et des roches naturelles portent des noms rappelant une malédiction qui leur fut donnée par les propagateurs de la foi pour détourner le peuple du culte qu'il leur rendait ou de la vénération dont ils étaient l'objet. Un menhir, près de Landunvez, s'appelle « la pierre maudite » ; un dolmen, à Penestin (M.), « la pierre interdite » ; le cromlech de l'ankou (de la mort), à l'île aux Moines (M.), est un lieu interdit aux fidèles, de même le menhir « mein en ankou », à Lescouët, en Saint-Thuriau (M.). Il faut entendre par là, dit M. Guénin, la mort de l'âme des fidèles qui désobéiraient, c'est-à-dire leur damnation éternelle.

Nombre de pierres du diable doivent avoir une origine semblable. Un polissoir, à Pen-ar-Pors, en Plouescat (C.-du-N.), qui s'appelle « la mauvaise pierre » et « donne la fièvre » devait être autrefois l'objet de rites de glissades ou de frottements que l'on a voulu empêcher par cette dénomination.

#### LES PÉTRIFICATIONS.

Une autre origine donnée à un certain nombre de menhirs est la pétrification d'êtres humains en punition d'un péché.

A Kerroch, près de Kerlouan (F.), les pierres des allées couvertes sont des jeunes filles ainsi transformées pour avoir continué de danser quand le saint sacrement passait. A Brasparts (F.), un alignement d'une vingtaine de menhirs est le cortège d'une noce : *an cored ven*, « la noce de pierre », qui ne cessa pas de danser au passage d'un prêtre portant le saint Viatique. Un double cromlech est appelé « Les demoiselles de Lanjon » (canton de Redon). Ce sont des jeunes filles qui dansaient le dimanche au lieu d'aller à la messe.

Les alignements de Carnac sont les soldats d'une armée romaine qui poursuivait saint Cornély et qu'il pétrifia. Dans le même ordre d'idées, bien qu'il ne s'agisse pas de menhirs, des pierres espacées, à Guéméné-Penfao (L.-I.), sont un cerf, des chiens et un chasseur pétrifiés par saint Hubert, ledit chasseur ayant chassé un jour de Pâques pendant l'office. De même à Sainte-Sève, près Morlaix, la sainte changea en pierres les pains d'un boulanger qui refusa de lui en donner.

#### L'ANIMISME DES MÉGALITHES.

Aux yeux du peuple, ces menhirs et ces dolmens semblent doués, comme les humains, de la faculté de se mouvoir ; ils connaissent certains besoins tels que la soif et sont animés parfois de sentiments, par exemple la vengeance. On leur suppose le pouvoir, d'essence divine, de guérir, et tout cela explique le culte et le respect dont ils sont l'objet. Ainsi, les menhirs de Carnac s'en vont boire à la mer, la nuit ; le peulven de Noyal (M.) et le menhir de Jugon (C.-du-N.) vont boire à la rivière voisine et écrasent ceux qui se trouvent sur leur chemin. Le menhir de Carentoir (M.) va boire aussi à Noël à une fontaine. Trois autres en Ille-et-Vilaine : à Louvigné-du-Désert, à Saint-Germain-en-Coglès et à la Bouëxière, près Liffré, vont boire également à minuit, à Noël ; de même, le menhir de Kerseller, en Moëllan (F.), à la Saint-Jean et à Noël ; comme le fait aussi la pierre du soleil (*Men Sul*), en Maël-Pestivien, qui exécute en outre de véritables danses aux mêmes dates. *Ar Men Sul* à Ploubezre, près Lannion (C.-du-N.), tourne sur elle-même à midi et découvre son trésor à la Saint-Jean et à Noël.

Ainsi, la tradition d'un culte solaire se retrouve dans des localités très éloignées les unes des autres, elle donne aux menhirs les noms de pierres du soleil et les fait se déplacer aux fêtes des solstices d'été et d'hiver.

Les menhirs et les dolmens grandissent aussi. Ceux de Lockmariaker (M.) ont été bâtis par les kériens qui étaient alors plus forts et les pierres plus petites, mais elles poussent comme les arbres. Le

menhir de Collinée (C.-du-N.) grandit de 20 centimètres en 10 ans. Ceux de Bourg-les-Comptes près Redon, de Saint-Aubin-du-Cormier et de Janzé en Ille-et-Vilaine « poussent » également, et ceux de Guipry (I.-et-V.) grandiront « tant que leur racine sera dans la terre ». Ici, comme on le voit, la tradition semble assimiler les pierres aux arbres plutôt qu'aux êtres humains. Le menhir de Kerrien (C.-du-N.) a cessé de grandir depuis la mort de Notre-Seigneur. Il en est même qui diminuent : celui du Champ-Dolent, près de Dol (I.-et-V.), s'enfonce très lentement, — un pouce tous les cent ans. La lune chaque nuit en mange un morceau. Le jour où il disparaîtra tout à fait, l'heure du Jugement dernier sera proche. Comme il a 9 m. 30, le calcul serait facile à faire.

Menhirs et dolmens ne se laissent pas détruire facilement. Quand on voulut démolir l'allée couverte de Plounéour-Trez (F.), les ouvriers virent les pierres abattues se relever d'elles-mêmes et on n'osa pas continuer. Quand on transporta la table du dolmen de Pir-han à Sion (L.-I.) pour édifier un calvaire à la Vierge, un homme fut écrasé, « il ne pouvait pas en être autrement ». De même, celui qui voudrait démolir le dolmen de la Roche-aux-fées (I.-et-V.) mourrait dans l'année.

#### SURVIVANCES D'ANCIENS CULTES.

Vers 1885, tous les ans au printemps, les paysans entouraient de guirlandes de fleurs le sommet du menhir « La Pierre attelée » en Saint-Brévin (L.-I.). Récemment encore, on plaçait une pièce de monnaie dans une fente du menhir de Kermorgan, au Cloître (F.). Il en est que l'on enduisait de beurre comme celui de *Grugel en Amonenn*, à Saint-Gildas de Rhuys (M.) (*amonenna* = étendre du beurre). A Guérande et à la Turballe (L.-I.), il y a aussi des menhirs appelés « la pierre beurrée ».

Les menhirs de l'île Molène (F.) s'appellent *an doucou faoz* (les faux dieux). Cette appellation, donnée sans doute par un apôtre, est la preuve que, suivant la tradition locale, « les anciens les adoraient ». De même, autrefois, les habitants de Treffiagat (canton de Pont-l'Abbé, F.) se réunissaient le dimanche autour d'un menhir, « car c'était pour eux comme une église ».

On allumait des feux, le soir de la Saint-Jean, auprès du menhir de Coëtplan (M.).

Au Croisic, jusqu'en 1770, les femmes qui attendaient le retour d'un marin exécutaient des danses rituelles, toute la matinée de l'Ascension, autour d'un menhir situé près de la Côte. Au début de ce siècle et peut-être encore maintenant, des danses avaient lieu, le jour du pardon, autour d'un menhir à Plonéour, près de Pont-l'Abbé (F.).

Dans le pays de Redon, on disait qu'à la nuit de Noël quatre évêques venaient de quatre points de l'horizon pour officier sur le tumulus de Guerchemin, à Bain (I.-et-V.). Ils marchaient ensuite

vers l'ouest pour faire trois fois le tour d'un menhir appelé la « Roche aboyante ».

Les moines de Daoulas et de Kerbaol (F.) allaient, une fois par an, dîner auprès du dolmen *ty korrik* (maison des korrigans). De même, vers 1860, malgré les efforts du clergé, des banquets de pèlerins avaient lieu, à Pleslin, près Ploubalay (C.-du-N.), dans les alignements du Champ-des-Roches. On y allumait aussi des feux de joie à la Saint-Jean et à la Saint-Pierre.

Enfin, entre Guilvinec et Penmarc'h (F.), une cérémonie maritime avait lieu, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, au-dessus des pierres druidiques, visibles sous l'eau à cinq ou six mètres de profondeur et encore mieux lors des basses marées. C'étaient les anciens autels de la Ville d'Ys. Les prêtres venaient en bateau une fois par an offrir le saint sacrifice au-dessus d'elles, tandis que la foule, accourue dans toutes les barques de la baie, priaient alentour et à genoux.

#### LA CHRISTIANISATION DES MÉGALITHES.

En constatant ce qui en subsiste encore après de nombreux siècles de christianisme, on peut se rendre compte combien, à leur arrivée en Armorique, les premiers apôtres durent y trouver le culte et le respect des monuments mégalithiques fortement enracinés, malgré ce qu'avaient fait déjà les prêtres de Rome, pendant plusieurs siècles, pour le faire disparaître. M. du Chatellier a découvert ainsi, en 1878, à Plobannalec (F.), un menhir de trois mètres de haut sur lequel sont sculptées des divinités gauloises ou romaines (ou gauloises romanisées, car elles tiennent à la main les attributs que les Romains donnaient à leurs dieux). La meilleure preuve de la vénération des habitants de l'Armorique pour les mégalithes, c'est le soin que prirent les missionnaires et le clergé, au cours des siècles suivants, soit de détourner le peuple d'eux, soit de les christianiser en faisant bénéficier ainsi la nouvelle religion du respect dont on les entourait.

*Tout fut soumis au Christ et, signe triomphant,  
La croix sanctifia la pierre du peulvan,*

a écrit Brizeux.

On peut voir ainsi des menhirs surmontés de croix à Saint-Mériadec près Pontivy, à Plogonec près de Quimper, à Plounéour-Lanvern près de Pont-l'Abbé, à Brignogan, au Champ-Dolent près de Dol, etc. Ailleurs, comme à l'île de Hoedic (M.), une niche fut creusée dans le menhir et on y plaça une statue de la Vierge. A Saint-Venec (F.), des sculptures pieuses « en paralysent le pouvoir magique » ; à Rungleo, près Daoulas (F.), on sculpta sur un menhir, au Moyen Age, trois arcatures en plein cintre superposées ; chacune contient quatre arcades avec les figures en bas-relief des douze apôtres ; au-dessus, dans une niche, le Christ bénissant d'une main et tenant de l'autre le globe terrestre. A Saint-Uzec,

en Plomeur-Boudou (G.-du-N.), on y sculpta les attributs de la Passion.

Des chapelles furent bâties à côté de menhirs vénérés, comme celles de Notre-Dame de Kerdrogen, en Saint-Jean-Brévelay (M.) et de Sainte-Marguerite, en Riec (F.) où son culte a remplacé une superstition phallique. Celle des Sept-Saints au Vieux-Marché, près Plouaret (C.-du-N.), s'élève sur un dolmen comme celle de Saint-Michel sur le grand tumulus de Carnac. On plaça également sous le vocable d'un saint, comme on le verra plus loin, les menhirs auxquels le peuple attribuait des pouvoirs guérisseurs. La chapelle de *Kelou-Mad* (Bonne-Nouvelle), à Roscoff, se dresse près d'un dolmen ruiné.

A Sarzeau (M.), un apôtre ou un prêtre se contenta de bénir un dolmen qui s'appelle depuis *Men Beniget*.

Voici même un fait contemporain : le 20 juillet 1896, Mgr Boucher, évêque de Saint-Brieuc, fit placer une croix sur le menhir de Kergornou en Plouguernevel, et fixer une plaque indiquant « qu'à tous ceux qui, en passant devant la pierre, diront un Pater et un Ave, il sera accordé 40 jours d'indulgence seconde ».

#### PRATIQUES SUPERSTITIEUSES.

Pour les menhirs et les dolmens, on retrouve diverses pratiques superstitieuses dont les rochers naturels sont l'objet.

Les jeunes filles désireuses de se marier dans l'année offraient (en 1820) des flocons de laine rose, liés avec du clinquant, à un dolmen du pays de Guérande en les déposant dans les fentes des pierres à l'insu du clergé. Dans le même but, les jeunes Bigoudènes dansent autour du lech, taillé en forme phallique, de Saint-Enéour le jour de son pardon. Les jeunes filles de Saint-Aubin-du-Cormier (I.-et-V.) allaient se frotter contre les pierres de l'allée couverte de la Roche-Marie et celles de Crozon (F.) vont s'asseoir sur un menhir renversé.

Le frottement contre des menhirs est également efficace en cas de stérilité.

En 1880, un couple stérile se rendit, au moment de la pleine lune, auprès d'un menhir de Carnac. Là, tous deux se déshabillèrent et la femme se mit à tourner autour, essayant d'échapper aux poursuites du mari auquel elle finit par se rendre. Des parents faisaient le guet aux environs pour écarter les profanes. Il s'agit sans doute du grand menhir de Kerdref, au nord-ouest du Menec qui passe pour avoir cette propriété. A Carnac également, le dolmen de Creuz-Moquen fut surmonté d'une croix pour empêcher la pratique des jeunes femmes qui, désirant être mères, venaient s'asseoir dessus, les jupes relevées, au moment de la pleine lune. Ici le culte des astres est associé au culte des pierres. Les femmes stériles allaient se frotter le ventre contre le menhir de Saint-Cado à Ploërmel (M.) ; en 1845, celui de Ploermeur fut détruit à cause des pra-

tiques dont il était l'objet de la part des jeunes filles et des femmes.

Le frottement contre les menhirs se pratique également pour avoir des enfants mâles. Il en est ainsi de celui de Plouarzel (le plus grand du Finistère, 11 mètres de haut), le mari se frottant d'un côté et la femme de l'autre, et de celui de Moëlan (F.), contre lequel aussi les femmes qui craignent l'infidélité de leur mari vont s'appuyer. Le frottement contre le même menhir de Plouarzel, pra-

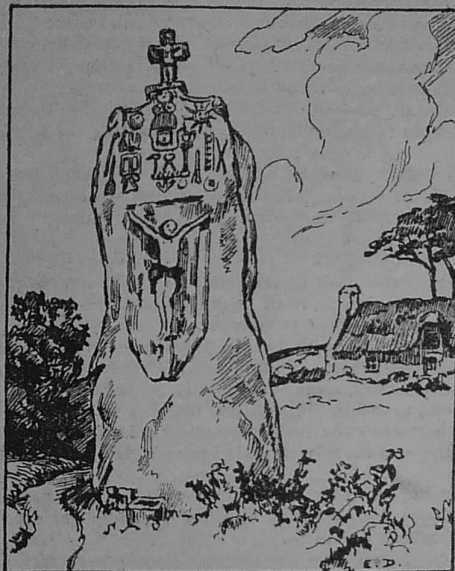


FIG. 17. — Le menhir christianisé.

tiqué à l'insu de l'époux par la femme, l'assure « de porter la culotte » dans le ménage.

#### LES MÉGALITHES GUÉRISSEURS.

Le menhir près duquel on a érigé la chapelle de Saint-Mauricedes-Bois, en Saint-Guyomard (M.), guérit les personnes atteintes de rhumatismes par frottement de la partie malade, après avoir bu à la fontaine du saint.

Un des mégalithes de Coëtisal, près de Vannes, est « creusé d'une

coupe énorme » où se couchent les paysans atteints de coliques ou de lumbagos.

Pour se guérir de la fièvre, on s'allonge sous le dolmen de Saint-Théodore en Primelin (E.), là où dormait le saint.

Le cromlech de Plougasnou (F.) guérit par frottement les maux de reins et les rhumatismes, et le menhir de saint Philibert, en Moëlan, les coliques. Le dolmen de la « Pierre à Berthe », à Besné (L.-I.), guérit les douleurs. On venait s'y frotter de fort loin. Le menhir de saint Genit à Cast, près Châteaulin, guérit les maux d'entrailles par frictions nocturnes du dos et du ventre.

A Landunvez (F.), le menhir dit « Pierre de saint Samson » a une échancrure produite, assure-t-on, par le frottement fait par les hommes dans le but d'accroître leur force.

Le menhir de Saint-Mayeux (C.-du-N.) guérit les rhumatismes par frottement ; celui de Plounevez-Quintin, les coliques des nourrissons.

En 1822, sur la grève de Perros-Guirec, il y avait encore un menhir, détruit depuis, dans lequel on voyait un trou. On y enfonçait le doigt pour se guérir de diverses maladies, et les bords en étaient très lisses.

Vers 1880, on déposait au pied des deux menhirs de l'île de Sein neuf galets placés dans le mouchoir d'un fiévreux. Si quelqu'un ramassait un des galets, la fièvre quittait aussitôt le malade pour passer dans le corps du ramasseur.

Des parcelles du menhir de saint Samson, en Pleumeur-Boudou, broyées en poussière et avalées dans de l'eau guérissent les douleurs.

Les dolmens ont également des vertus guérisseuses.

A Plounevez-Menez (F.), on fait marcher les enfants retardataires en les roulant sur un dolmen appelé « pierre de saint Enéour » et on leur frotte les reins avec de l'eau de pluie stagnant dans les creux.

A Primelin, on guérit les paludéens en les faisant passer, en se frottant, sous le dolmen dit de saint Théodore qui est attribué comme tombeau à ce saint.

A Guimaëc, près de Saint-Jean-du-Doigt, on se guérit des rhumatismes en se frottant le dos sous le dolmen appelé le *lit de la fileuse*.

#### UTILITÉS DIVERSES.

Les menhirs et les dolmens rendent également divers services aux paysans et aux marins.

Ceux de Locarn (C.-du-N.) et de Saint-Gilles-Pligeaux veillent sur les vaches et les moutons qui, reconnaissants, viennent se frotter contre eux.

Près d'Auray, en 1797, d'après Cambry, on voyait 150 ou 200 pierres druidiques érigées trois par trois que les gens du pays nomment Licaven ou Leck-aven. A certains jours marqués, ils y

menaient leurs troupeaux pour les préserver de toutes sortes de maladies.

Une des pierres du dolmen de *Roch an Aod* à Saint-Pierre-Quiberon a des cupules. En frappant avec un marteau l'intérieur de la cupule placée dans la direction d'où l'on veut que le vent souffle, on peut obtenir ainsi celui qui est favorable au retour du navire. Enfin le menhir dit La Pierre longue (2 m. 60) dans l'anse de Saint-Michel, près du Bourg-de-Batz (L.-I.), sert à guider les bateaux.

#### LES COLLIERS PRÉHISTORIQUES.

Une autre forme du culte des pierres, de l'influence qu'on leur suppose, et que l'on peut rattacher au culte des monuments mégalithiques est l'importance attribuée dans le sud et le centre de la Bretagne aux colliers préhistoriques provenant, en général, de dolmens fouillés. Ils se composent d'ambre, d'agate, de jaspe, de cristal de roche, de quartz, de callaïs, etc.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ils étaient encore si estimés, dit l'abbé Millon, qu'ils étaient comptés comme valeur appréciable dans les héritages, ainsi que les dossiers de plusieurs notaires en font foi. Un champ de douze cents francs fut échangé contre trois ou quatre pierres de cornaline.

Le plus souvent, dans les partages, le collier restait la propriété de l'aîné, à charge par lui de le prêter à ses frères et sœurs. Beaucoup appartenaient à une même famille depuis un temps immémorial. Les mariées du pays de Vannes et de Pontivy portaient ces colliers au cou le jour de leurs noces. Il y en a en effet auxquels sont attachées des croix d'argent qui remontent aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. C'est un sacrilège de les vendre, et si on le fait on en exige un bon prix. A Guérande, certaines familles refusent de s'en défaire de peur de grands malheurs pour eux et pour leurs bestiaux car ils sont efficaces contre de nombreuses maladies et protègent des maléfices des sorciers.

Dans son étude sur les parures préhistoriques et les colliers-talismans, parue en 1897, G. Aveneau de la Grancière, dit qu'« il n'est pas rare de rencontrer des Bretons qui demandent depuis 50, 100 et 300 francs jusqu'à 3.000 francs d'un seul grain. On les loue aux personnes malades parce qu'ils guérissent la fièvre, les maux de gorge, les catarrhes ; parce qu'ils donnent du lait aux nourrices, conjurent les sorts et bien d'autres choses encore. »

Dans le Morbihan on les appelle *gougad paterou* (gorgée de grains) ou *paterou catara*, dans le pays gallo *patenôtre de catare* ou *pater de catare*.

Avant de mettre le collier, le malade doit le défaire et enfiler les pierres (elles sont toujours en nombre impair) de manière que la plus efficace soit au milieu, sur trois fils de chanvre n'ayant jamais servi ; puis il le passe neuf fois dans la flamme du foyer, à l'encontre du soleil, enfin, il le met à son cou et le garde neuf jours. Quelque-



fois des paysans morbihannais qui avaient porté toute leur vie un de ces colliers comme talisman recommandaient de le poser près d'eux dans la tombe.

Des bracelets antiques et des *gougad paterou* appartiennent à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Clarté, à Baud. Le curé-doyen a seul le droit de les bénir et ils sont confiés, en échange d'une garantie, aux malades qui les portent pendant neuf jours avant de les rendre. Ici encore l'usage païen a été christianisé.

D'après Alfred Le Norcy (*Les colliers celtiques*), ces colliers sont identiques à ceux que le comte de Limur trouva en fouillant les dolmens de l'Inde.

#### LES HACHES PRÉHISTORIQUES.

On attribue certains pouvoirs aux haches de l'époque de la pierre polie, en Bretagne et dans bien d'autres pays. Les savants les appellent des *celtae* ou des *céramiques* ; les Bretons : des *men kurun* (pierres de tonnerre), nom qui leur est donné dans nombre de pays : *piarres dou tonnarre* dans l'Allier, *peyres de tounes* en Guyenne, *peyros del trou* (Hautes-Alpes), *pedras de lamp* (Catalogne), *donnerkeil* (Allemagne), *thunder bolt stone* (Ecosse), *tordensten* (Danemark) *thoderkeil* (Norvège), etc.

En Bretagne, on croit qu'elles sont tombées du ciel avec la foudre, d'où leur pouvoir d'en préserver. C'est pourquoi on en place sous le chaume des étables, au-dessus de la porte de l'écurie, dans le foyer ou sur le toit (Morbihan), dans la cale des bateaux (bords de la Manche), et, autrefois, dans les fondations des maisons à Dinan et à Trévron (C.-du-N.), et récemment encore dans les murs des maisons neuves (Pays de Guérande).

En Haute-Bretagne, quand il tonne, on prend la hache de pierre et on invoque ainsi sainte Barbe :

Sainte Barbe, sainte fleur,  
La couronn' de Not' Seigneur,  
Quand le tonner' tombera  
Sainte Barb' nous gardera !  
Par la vertu de cett' prière  
Que je sois gardé du tonnerre !

Elles ont bien d'autres vertus. Les soldats qui en portent sur eux ne risquent pas d'être tués à la guerre (environs de Lorient). Des colliers de pierres de tonnerre de petite dimension, dits colliers de saint François, étaient placés au cou des enfants pour les préserver des maux d'yeux (I.-et-V.). Enduites de graisse, elles sont efficaces contre les morsures de vipère.

Dans le pays de Corseul (C.-du-N.), on leur attachait une importance particulière. On empruntait, pour que les agonisants puissent l'embrasser, une pierre de tonnerre qu'un habitant tenait « de ses anciens ».

Au début de ce siècle, un homme voulut être enterré avec son chapelet et sa hache de pierre, léguant ainsi peut-être, sans s'en douter, une énigme troublante à des antiquaires des siècles futurs...

Le fait de trouver une de ces pierres dans son propre champ assure au découvreur sa part de Paradis et lui porte bonheur ainsi qu'à ses descendants (environs de Dinan).

Elles sont utiles aussi pour préserver les troupeaux des maladies contagieuses. On fait boire aux vaches de l'eau qui a bouilli avec une hache de pierre : cela les préserve de la colique et leur donne beaucoup de lait. Parfois on leur frotte le pis avec (environs de Lorient).

Dans la presqu'île guérandaise, à la Turballe, on les appelle des *pierres de contre-print*. Enduites de graisse, elles servent à frictionner la partie malade des animaux, remède efficace car les paysans refusent de les vendre, mais ils les prêtent volontiers. Plus la pierre est grosse, plus son pouvoir est grand.

#### PETITES PIERRES DIVERSES.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le recteur de Plouézec (M.) bénissait de petites pierres blanches trouvées sur la grève ; les marins les mettaient dans des sachets de toile et les portaient sur la poitrine pour être préservés des naufrages.

Des cailloux roulés, noirs et blancs, placés sur l'autel de la chapelle de Mériadec (M.) étaient à la disposition des fidèles pour se frotter le front et guérir les céphalalgies.

En Basse-Bretagne, des échinides (fossiles d'oursins pétrifiés) protègent de la foudre et sont appelées *min Santez Barba*.

Les pierres de *coadri*, staurotides que l'on trouve dans une rivière entre Scaër et Gourin, offrent en relief l'image d'une croix. Elles préservent les enfants des coliques, des frayeurs et des mauvais sorts.

Par le nombre et la variété de ces traditions relatives aux rochers naturels, aux menhirs, aux dolmens et aux pierres diverses, on peut se rendre compte de l'importance du culte des pierres en Bretagne et de ses survivances jusqu'à une époque très récente. Il peut s'expliquer par la fidélité des Armoriciens à leurs anciens usages et par le fait que l'on rencontre en Bretagne beaucoup de rochers à fleur de sol. L'abondance et la solidité du granit permirent aussi l'érection et la durée des monuments mégalithiques, plus nombreux dans ce pays que partout ailleurs.

## CHAPITRE IV

## LE CULTE DES EAUX

On a vu, au second chapitre de cet ouvrage, l'importance considérable du culte des fontaines guérisseuses placées sous l'invocation de saints, successeurs des esprits des sources. J'ai réuni dans celui-ci divers autres vestiges du culte des eaux douces et, à la suite, du culte de la mer.

## CULTE DES EAUX DOUCES

## LA VÉNUS DE QUINIPILLY.

Parmi les survivances les plus tenaces des cultes païens en rapport avec les eaux, il faut citer la statue dénommée « la Vénus de Quinipilly » et sa cuve de pierre. Elles se trouvent à 2 km. de Baud (M.) actuellement dans un pré; jadis elles se dressaient sur la colline de Castennec, qui domine le Blavet, dans un temple dont les ruines, il y a un siècle, étaient encore très reconnaissables. De temps immémorial on y conduisait les femmes qui venaient d'être mères et les jeunes gens et les jeunes filles qui voulaient se marier. Tous se plongeaient dans la grande cuve où des pièces de monnaie étaient jetées en offrande. Les malades, de leur côté, venaient se frotter contre la statue, idole préchrétienne que l'on appelait, dans le pays, la *Groac'h er goarâ* (la sorcière de la Couarde). En 1671, des missionnaires qui prêchaient contre l'idolâtrie obtinrent du seigneur qu'elle fût abattue et on la fit rouler dans la rivière voisine. Peu après, des pluies torrentielles ayant détruit les récoltes, les paysans persuadés que c'était une vengeance de la déesse outragée, retirèrent la statue de l'eau et la remirent sur son piédestal. Les mêmes pratiques recommencèrent. L'évêque de Vannes voulut la faire détruire. Le seigneur, admirateur des antiquités et désireux cependant de satisfaire le prélat, fit transporter l'idole dans la cour de son château. Il fallut faire appel à la troupe car les paysans s'opposèrent violemment à ce transfert et ils intentèrent un procès au seigneur devant le Parlement de Bretagne qui lui donna raison, mais les dévots de l'idole se glissèrent alors la nuit dans le parc pour se rendre encore auprès de la statue vénérée.

## FONTAINE RÉVÉLATRICE DES VOLEURS.

Dans le pays de Tréguier, lorsqu'on avait été volé, on se rendait le lundi, à jeun, à une fontaine située auprès de Saint-Efflam en Plestin. On jetait dans l'eau des morceaux de pain d'égale grandeur



FIG. 18. Louis Marvy. — La Vénus de Quinipilly.

en donnant à chacun d'eux le nom d'une des personnes soupçonnées du vol. Le morceau qui, le premier, allait au fond désignait le voleur. Cette curieuse pratique demandait ainsi l'intervention active d'un esprit des eaux ou d'un saint supposé assez puissant pour savoir qui avait volé.

## FONTAINES FAISANT PLEUVOIR.

Une puissance non moins grande est supposée à d'autres fontaines puisqu'on les croit capables d'agir sur les éléments.

On venait naguère en procession baigner le pied de la croix sainte dans la fontaine voisine de la chapelle de saint Jugon à la Gacilly (M.). Il y avait là, vraisemblablement, la christianisation d'un culte très ancien. Le même pouvoir est, en effet, attribué à la fontaine de Barenton située à 7 kilomètres de Paimpont, dans l'antique forêt de Brocéliande qu'habitèrent Merlin et Viviane. Dans les temps de sécheresse on s'y rend aussi pour demander de la pluie. Or elle n'est placée sous l'invocation d'aucun saint et une autre preuve de l'animisme qu'on lui suppose c'est qu'on l'entend mugir quand un orage va éclater.

## UN ÉTANG QUI CONNAIT LA DESTINÉE HUMAINE.

Les eaux dormantes, bien que plus rarement, sont supposées aussi animées d'un pouvoir divinatoire.

Dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Renan (qui naquit à Tréguier en 1823) raconte ceci : « J'avais reçu, avant de naître, le coup de quelque fée ; Gode, la vieille sorcière, me le disait souvent. Je naquis si faible que, pendant deux mois, on crut que je ne vivrais pas. Gode vint dire à ma mère qu'elle avait un moyen sûr de savoir mon sort. Elle prit une de mes petites chemises, alla un matin à l'étang sacré ; elle revint la face triomphante : « Il veut vivre ! il veut vivre ! A peine jetée sur l'eau la petite chemise s'est enlevée ! »

## LA DIVINATION PAR LES EAUX.

Dans le Morbihan, quand un héritier impatient veut savoir si quelque vieux parent mourra bientôt, il va trouver un « devineur » qui fabriquera un petit cerceau avec une brindille de coudrier et le posera sur une eau courante. Si le bois coule, la réponse de l'oracle est : « Tu hériteras, mon gars. »

De même, dans la commune de Josselin, il y a des puits qui parlent et renseignent très exactement un homme embarrassé ; seulement il faut savoir interpréter le langage du rouleau de bois frottant dans le mur contre ses supports. Il est donc nécessaire de s'adresser à un vieux solitaire accoutumé à comprendre le langage des oiseaux, des bêtes et des choses. Tandis que le consultant fait tourner le rouleau, le sorcier écoute avec attention les bruits qui résultent du frottement et il en agure du bonheur ou du malheur.

## CULTE DE LA MER

On pourrait croire que dans un pays maritime comme la Bretagne, la mer avait été autrefois l'objet d'un culte important dont

il resterait sans doute de nombreux vestiges. Il n'en est rien. Dans le peu que l'on sait de la religion gauloise, il n'est pas question d'un dieu assimilable à Neptune, comme Taranis avec sa foudre l'était à Jupiter. On croyait cependant que les prêtresses de l'île de Sein avaient le pouvoir de calmer les flots, mais il semble que c'était par des procédés magiques et mystérieux plutôt que par des prières adressées à une divinité de la mer.

La messe dite jadis, en barques, entre Guilvinec et Penmarch au-dessus des pierres druidiques submergées, dont il est question au chapitre du culte des pierres, est bien plus un hommage rendu à ces mégalithes ou à ceux qui les érigèrent, ou une cérémonie pour le repos des âmes des habitants de la ville d'Ys engloutie, qu'un culte rendu à la mer elle-même, comme l'est la bénédiction des Coureaux de Groix, près de Lorient, le 24 juin, par les flottilles de barques des paroisses riveraines précédées chacune d'un bateau où le clergé a pris place avec croix et bannières. Elles se concentrent au milieu du coureau et le prêtre le plus âgé bénit la mer. Autrefois également, le clergé de Saint-Malo allait, à l'époque des Rogations, faire une promenade sur le « cimetière des marins », c'est-à-dire sur la mer et il récitait les prières funèbres. Si le temps était mauvais, on se rendait seulement sur le rivage et, au retour, un service était célébré à l'église pour les matelots et les pêcheurs dont la mer n'avait pas rendu les corps.

Les bénédictions de la mer à Saint-Jacut et à Dinard sont, par contre, des traditions nouvelles et non des survivances de cultes païens.

Les contes, dans lesquels on retrouve parfois le souvenir d'anciens rites passés dans le domaine de la légende, ne fournissent guère d'indications sur le culte de la mer ; toutefois, le héros d'un conte breton, pour avoir un vent favorable, fait sur le sable de la grève une croix avec une baguette blanche, ce qui peut être la transformation d'une ancienne conjuration de prêtres païens. Dans un autre conte, pour empêcher l'inondation du pays entre Vannes et Pontivy par le Blavet (dont la source est appelée *l'œil de mer*), il est dit qu'on lui sacrifiait tous les ans un enfant nouveau-né.

## RITES OBSERVÉS SUR LE RIVAGE.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les jeunes filles du Croisic se rendaient encore à la baie des « bonnes femmes » (jadis sans doute la baie des fées) et elles jetaient à la mer une épingle qui, suivant la façon dont elle s'enfonçait dans l'eau, leur indiquait si elles étaient destinées à se marier dans l'année.

Vers 1795, d'après Cambry, aux environs de Plougasnou (F.) des sorciers interprétaient les mouvements de la mer et des flots mourant sur le rivage pour prédire l'avenir.

## L'EAU DE MER.

Mues par un sentiment de reconnaissance ou de crainte, les populations maritimes évitent de souiller les eaux de la mer. Sur le littoral trégorrois elle pourrait punir celui qui la salirait, ce qui semble lui attribuer une personnification animiste.

A Penvenan (C.-du-N.), vers 1885, quand une femme allait remplir un pot d'eau salée pour quelque usage domestique, elle devait, en sortant de la grève, en répandre un peu sur le sol, faisant ainsi une sorte de libation. Elle mettait ensuite une poignée de goémon pour empêcher l'eau d'éclabousser et de s'en échapper. Si en route elle venait à se gêner ou si le pot cassait, c'était le présage d'un malheur prochain.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les habitants de la côte malouine, avant de se baigner, trempaient un doigt dans la mer comme dans un bénitier et faisaient un signe de croix. Les petits pêcheurs disaient que cela les mettait à l'abri des accidents et que, si malgré cela ils se noyaient, ils seraient assurés d'aller tout droit au Paradis.

De même, dans le pourtour de la baie d'Audierne, le bain rituel des chevaux était autrefois fidèlement observé ; il avait lieu lors des grandes fêtes et dans l'après-midi. Les paysans étaient persuadés que celui qui n'aurait pas fait entrer ses chevaux dans la mer n'aurait pas tardé à éprouver quelque disgrâce pour lui ou pour ses bêtes.

Je n'ai pas trouvé trace de thérapeutique populaire à base d'eau de mer comme on pourrait en supposer par transposition, tels que des bains pris certains jours, à la pleine lune, après certains rites, un cierge ou un chapelet à la main, ni d'eau de mer puisée à certaines dates et conservée comme les tisons de Noël ou de la Saint-Jean. Le seul fait médical où la mer joue un rôle est relaté dans *Guionvac'h*. Sur la côte sud, vers 1835, ceux qui récitaient la prière à saint Laurent pour les brûlures devaient se tourner vers la mer avant de souffler par trois fois, en croix, sur le point douloureux.

## CHAPITRE V

## LE CULTE DES ARBRES

On trouve, en Bretagne, bien peu de traces du culte des arbres, quoique le pays soit très boisé.

Les cultes du soleil, des eaux et des pierres y ont laissé bien plus de survivances, encore observées aujourd'hui. Ce furent les premiers cultes de tous les peuples à l'état primitif et ils devaient exister en Armorique depuis des milliers d'années avant le druidisme et le christianisme. La première de ces religions semble d'ailleurs n'avoir été celle de la Gaule que pendant quelques siècles seulement.

D'après le *Lexique celtique* d'Holder, les druides seraient venus de l'île de Bretagne au milieu du III<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne.

## LES CHÊNES.

On ne rencontre, dans le folklore breton, que peu de traces d'une vénération pour les chênes ou de la croyance dans les vertus particulières attribuées au gui. E. Richer notait cependant, en 1838, ce fait curieux : Il y avait autrefois sur les bords de la Loire, entre Nantes et Paimboeuf, un grand chêne où les plaideurs allaient s'asseoir par grand vent et en présence de témoins. Celui du côté duquel tombait la première feuille gagnait son procès. Cette tradition semble avoir été pratiquée d'une façon suivie car, en hiver, ne pouvant avoir recours à l'oracle de la feuille, les plaideurs apportaient, sur une hauteur voisine de Nantes, des gâteaux qu'ils posaient séparément ; puis ils s'éloignaient à une certaine distance. Celui dont des corbeaux venaient goûter l'offrande avait gain de cause, au dire des témoins. L'arbitrage demandé à ces oiseaux était d'ailleurs la survivance d'une coutume très ancienne. Strabon (IV, 4) raconte que, sur la côte de la Gaule, deux corbeaux rendaient la justice : le plaideur dont le gâteau avait été dévoré par eux perdait son procès. A noter toutefois que « l'arbitrage » avait lieu alors dans un sens diamétralement opposé à celui pratiqué sur les bords de la Loire.

L'idée de justice attachée au chêne, et qui fait songer à celui sous lequel saint Louis rendait ses jugements, se retrouve dans d'autres parties de la Bretagne où le chêne était pris, en quelque sorte, à témoin à l'occasion de ventes.

Dans la forêt de Caulon, en Brocéliande, le chêne au Vendeur fut longtemps témoin des ventes, comme ses prédécesseurs étaient témoins de sacrifices. Ce grand arbre était encore, en 1839, un objet de vénération. Il fut incendié en partie en 1867.

Le même fait a été constaté ailleurs, sans précision toutefois sur l'espèce de l'arbre : dans certaines communes du Morbihan, jadis les parties contractantes se rendaient devant un arbre ; elles y faisaient un trou, y déposaient leurs engagements réciproques et le rebouchaient ensuite.

Vers 1930, on pouvait voir, à une lieue de Questembert (M.), dans une lande, un chêne isolé aux branches duquel pendaient de petits bonnets, touchants ex-voto offerts par les mères d'enfants malades ; le vieux rite païen avait été christianisé par l'apposition, sur le tronc de l'arbre, d'une niche renfermant une petite Vierge en faïence de Quimper.

L'antique *Chêne des prières* en La Chapelle-Janson (I.-et-V.) était réputé pour guérir les fièvres. On y venait de fort loin. On enlevait un petit morceau de son écorce rugueuse après y avoir tracé une croix et fait une prière. Le même rite était pratiqué sur le chêne du Tertre-Alix, en Louvigné-du-Désert (I.-et-V.). Un petit oratoire avait été édifié en dessous. A noter que, non loin de là, une roche était hantée par les fées.

Un chêne, à Notre-Dame-des-Portes, en Châteauneuf-du-Faou (F.), a été placé sous l'invocation de la Vierge parce que l'on trouva dans ses branches une statue miraculeuse.

A Saint-Aaon, près de Lamballe (C.-du-N.), les jeunes filles désireuses de se marier plantent des épingles dans un vieux chêne. Ceci peut être le vestige d'un ancien culte voué à cet arbre et accompagné sans doute jadis d'une prière, d'autant plus que dans la même contrée, à Trédaniel, on le retrouve christianisé : les épingles étaient enfoncées entre le fût et le bras d'une vieille croix. Elle fut abattue, mais l'usage persista et les épingles furent placées dans le trou du piédestal.

#### LE GUI.

Quant au gui de chêne, il ne semble pas avoir conservé, auprès des populations bretonnes, le respect dû à un des symboles du druidisme.

Les aubergistes, cependant, ont coutume de placer une touffe de gui au-dessus de leur porte, en manière d'enseigne, pour inviter les passants, peut-être attirés par un atavisme lointain, à entrer se livrer à des libations d'un caractère aujourd'hui très profane.

Toutefois les conscrits des environs de Rennes regardaient le gui comme un talisman pour tirer un bon numéro. Dans ce but, il fallait, il y a une soixantaine d'années, aller cueillir « du gui d'épine blanche », puis s'agenouiller au pied de trois croix en disposant, à chaque station, une petite branche de gui. On faisait dire ensuite

trois messes mais, pour qu'elles fussent efficaces, il fallait avoir dans sa poche un peu de gui et un morceau de fer trouvé sans le chercher.

#### ARBRES DIVERS OU IMPRÉCISÉS.

L'église de N.-D.-de-Bon-Secours, à Guingamp, s'appelle aussi Itron Varia Halgoët, Notre-Dame-des-Saules, parce qu'elle en était autrefois entourée, ce qui peut laisser supposer une christianisation d'un ancien bois sacré.

Des arbres, par contre, semblent acquérir, en raison de leur voisinage d'un lieu sacré ou auquel est lié un souvenir tragique, des propriétés qui les assimilent un peu à des êtres humains.

A Lanmodez (C.-du-N.), quand on fait une entaille dans l'aubépine poussée près du rocher appelé *Kador Sant Vodé* (chaise de saint Modez), il en sort du sang. Il en est de même d'un sapin planté au château de Clisson à l'endroit où furent fusillés des Vendéens. De même, un chêne au pied duquel fut exécuté le curé de Mau-musson (L.-I.) pleure le jour anniversaire de cette mort. Des légendes montrent parfois aussi des âmes venant s'incarner dans un arbre pour accomplir une pénitence.

Dans un ordre d'idées très différent, de vieux arbres ont en Ille-et-Vilaine le pouvoir de favoriser le mariage : à Miniac-sous-Bécherel, une épine à trois branches est connue dans tous les environs sous le nom d'épine du Breil. Les jeunes filles qui ont envie d'un époux doivent aller, certain jour, en faire le tour trois fois de suite sans parler, ni rire. Elles sont certaines d'être mariées dans l'année. On cite de nombreux cas où l'accomplissement de cette pratique a été couronné de succès. Une épine qui se trouve près de la Chapelle de l'épine, en Saint-Briac, a le même pouvoir ; un arbre antique dans la commune de Saint-Pern possède une vertu semblable, mais le rite est différent ; le triple tour est remplacé par le contact avec son écorce. Il avait lieu généralement le mercredi de Pâques pendant la-foire qui se tenait, ce jour-là, non loin de cet arbre. Des jeunes filles, après l'avoir accompli, demandaient à leurs fiancés de leur faire traverser l'étang voisin (peu profond) sur leur dos pour éprouver leur sincérité.

Dans la forêt de Juigné (L.-I.), un vieux frêne a la particularité d'avoir une « branche verte » (il est connu sous ce nom) qui se couvre de feuilles en mars alors que le reste de l'arbre et tous les autres de la forêt sont encore dénudés. Dans le creux de ce frêne, on voit une antique statue de la Vierge. Les jeunes filles désireuses de se marier viennent alors s'agenouiller sous la branche verte et faire une prière, puis elles gravent avec la pointe d'un couteau, une ou parfois deux initiales entourées d'un cœur ; enfin, avec deux petites branches de bois, elles façonnent une croix qu'elles plantent sur le fossé auprès des autres précédemment placées, nombreuses, dans le même but.

Pour ce chapitre du culte des arbres, j'ai donné tous les faits relevés au cours de mes recherches. Je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé le sujet, mais leur rareté semble prouver, quand on la compare avec l'abondance des faits recueillis relativement à d'autres cultes de la nature, ou bien que ce culte ne fut pas beaucoup pratiqué jadis en Bretagne, ou tout au moins qu'il ne s'est pas perpétué jusqu'à notre époque avec la même vitalité que celui du soleil, des pierres ou des eaux.

QUATRIÈME PARTIE  
L'EMPIRE DU DIABLE

CHAPITRE PREMIER

LE DIABLE

LE DIABLE ET SA FAMILLE.

On ne relève pas, en Bretagne, de traditions relatives à l'origine du diable. Aucune ne parle de son père, mais des légendes du Morbihan, à peu près semblables, mettent en scène sa mère et sa grand-mère. La première va le chercher pour construire le pont qu'il a promis à saint Cado de faire en une nuit. Elle lui apporte des pierres dans son tablier. Le pont fut terminé alors qu'elle en transportait « de si grosses que la plus petite d'entre elles pesait bien une tonne de cidre ». Elle les jeta en tas dans la lande de Plouhinec et donna un coup de bâton sur la plus grosse et la cassa en deux. On les appelle les pierres de la mère du diable.

Quand on est doué d'une telle puissance on peut bien avoir un fils ayant aussi des pouvoirs surnaturels.

*Mam en diaul* ! (mère du diable !) sert à désigner au pays vannetais une méchante femme, et *mab en diaul* (fils du diable) un mauvais garnement. Sa grand-mère avait une force égale à celle de sa mère puisqu'elle déposa, dans la forêt de Quénéan (M.), d'énormes rochers apportés aussi dans son tablier.

D'autre part, le diable a une femme et une fille. Quand il y a à la fois de la pluie et du soleil, on disait dans l'antiquité (d'après Bergier, *Origine des dieux*, II, 189) que Jupiter et Junon se battaient. On assure également dans le même cas, en Haute-Bretagne, que le diable bat sa femme et qu'il marie sa fille.

En Basse-Bretagne, sa femme apparaît également dans ce diton qui invite hardiment à danser, et sans avoir à craindre le diable :

*Dansamb ha Korollamb !*  
*Maro e en Diaul ha klou he vam !*

Dansons et faisons des rondes, — Le diable est mort et sa femme aussi !

Il est souvent question de nombreux diables qui sont à ses ordres mais on ne dit pas s'ils sont ses enfants ou des êtres inférieurs à lui et destinés à le seconder.

## LES CRÉATIONS DU DIABLE.

Parmi les pouvoirs du diable, il y a celui de créer des êtres à l'imitation de ceux créés par Dieu lui-même : mais il n'arrive à faire que des répliques grossières ou ridicules, des contrefaçons de qualité inférieure ou des contreparties néfastes. C'est pourquoi on l'appelle en breton : *Marmouz Doué*, le singe de Dieu.

Voici, d'après la tradition populaire, leurs principales créations réciproques :

## Dieu a fait :

La terre .....	l'eau pour la noyer.
Le soleil .....	la lune.
La pluie .....	la grêle.
Le jour .....	la nuit.
La vie .....	la mort.
L'or .....	le cuivre.
L'argent .....	le plomb.
Le fer .....	la pierre ferrugineuse ( <i>coc'houarn</i> ).
L'homme .....	la femme et le singe.
Le cheval .....	l'âne.
La vache .....	la chèvre.
Le taureau .....	le bouc.
Le mouton .....	le loup.
Le chien .....	le chat.
Le lièvre .....	le lapin et le putois ( <i>arlouz</i> ).
L'aigle .....	le chat-huant.
La poule .....	le corbeau.
Le pigeon .....	la pie.
La tourterelle .....	le geai.
L'hirondelle .....	la chauve-souris.
Le rossignol .....	le moineau.
Le cygne .....	l'oie.
L'alouette .....	l'épervier.
Le merle .....	la grive.
Le papillon .....	le hanneton.
L'abeille .....	la guêpe.
La baleine .....	le requin.
Le homard .....	le crabe.
La langouste .....	l'araignée de mer.
L'huître .....	la moule.
Les poissons (en général) .....	les reptiles.

## Le diable a fait :

Ces créations dualistes s'étendent également au règne végétal :

Le chêne.....	le houx.
Le pommier .....	l'épine blanche (dont les baies sont appelées « les poires du diable » en H.-B.).
Le blé .....	le blé noir.
La vigne .....	la ronce.
La noix.....	le gland.
Le genêt .....	l'ajonc.
La rose .....	l'églantier.
Le chou .....	le chardon ( <i>askol</i> ).
La carotte .....	la ciguë ( <i>kougiz</i> ).

Dans l'ensemble, évidemment, les créations du diable sont nuisibles. Cependant, il y a d'honorables exceptions comme la femme, le cuivre, le plomb, l'âne, la chèvre, l'oie, la grive et la moule.

## TRADITIONS DIVERSES.

Il semble même que l'on sait gré au diable de certaines de ces créations. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après Emile Souvestre, les paysans bas-bretons, après avoir fait la récolte du blé noir, en jetaient à son intention plusieurs poignées dans les fossés des champs où ils en avaient recueilli, pour en faire présent à celui à qui ils s'imaginaient en avoir l'obligation. De même, en Haute-Bretagne, on lui abandonne parfois quelques gerbes de blé : « C'est la part du malin. »

On peut trouver ici la survivance d'offrandes faites à d'anciennes divinités, par gratitude ou par crainte.

On attribue aussi au diable une action permanente néfaste. Quand il vente on dit, en Haute-Bretagne, que les démons sont sortis de l'Enfer et que les tourbillons violents sont dus au diable qui emporte quelqu'un qui lui résiste ou, en Basse-Bretagne, qui a fini de lui résister.

Nombre de menhirs, de blocs de pierre naturelle portent aussi son nom, l'empreinte de ses griffes ou de ses pieds. Certaines routes sont dues à son passage : lorsqu'il veut aller à travers champs, pour couper au plus court, une route s'ouvre sous ses pas (H.-B.). C'est que le diable rôde partout, invisible ou sous divers déguisements, toujours à la recherche d'âmes à pervertir pour les emmener tôt ou tard dans son Enfer. Il se présente généralement sous les traits d'un « beau Monsieur », très galant, qui se propose pour être parrain, garçon d'honneur ou jouer aux cartes, ce qui est son seul jeu, ou pour accompagner une jeune fille seule sur une route. Ici l'on voit le côté moral et bienfaisant de certaines superstitions : la mise en garde contre la passion du jeu et contre les inconnus même

très bien habillés comme l'étaient certains galants seigneurs ou des messieurs des villes.

On peut toutefois s'en méfier grâce à divers détails : ainsi il n'enlève pas son chapeau qui cache ses cornes, ni ses gants qui dissimulent ses mains crochues, ou bien on finit par remarquer qu'il a les pieds fourchus ou des sabots de cheval ; c'est ce qui le différencie seulement de l'être humain dont il a la taille et les traits, car le diable est une divinité païenne : il a les cornes du dieu Pan, la barbiche, les pieds fourchus et les cuisses velues des Satyres et des Faunes et son sabbat nocturne est une continuation des Bacchanales. Il représente les traditions du paganisme romain que le christianisme s'efforçait de combattre.

Il faut le redouter encore plus la nuit, surtout entre dix heures du soir et deux heures du matin (H.-B.) (autre avertissement du danger de sortir la nuit au lieu de dormir). Il se présente alors sous la forme d'un animal, généralement d'un cheval blanc ou d'un chien noir. Il ne faut pas siffler, c'est un de ses actes familiers et cela le ferait venir.

On ne dit pas si c'est lui qui provoque les éternuements, mais, quand on éternue, il faut avoir soin de dire : *Doué ra grevo an diaoul !* (Que Dieu crève le diable !) En Haute-Bretagne on dit de même : *Que Dieu vous bénisse et que le diable rôtitse !*

Il y a aussi un diable particulier qui fait dormir à l'église et que les bas-Bretons appellent *ar c'houskezik* du verbe *kouska* qui signifie dormir.

#### SES MULTIPLES SURNOMS.

Une autre forme de la crainte qu'il inspire s'exprime dans le fait qu'on ne doit pas prononcer son nom. En Basse-Bretagne il est « celui qu'on ne nomme pas ou bien on le désigne par des sobriquets tels que le vieux Guillaume ou le vieux Pol ou Polikou, Uchel guezed, nom que les bonnes gens donnent au diable, n'osant pas prononcer le sien ».

Voici, d'après Anatole Le Braz, les surnoms modernes du diable en Basse-Bretagne :

*Pol* ; *Polic* (diminutif du précédent) ; *Polgoz* (le vieux Pol) ; *Tonton Jean* ; *Pôl* (au cap Sizun) ; *ar pôtr brao* (le joli garçon) ; *ar marc'hadour glaou* (le marchand de charbon) ; *Satann goz* (le vieux Satan) ; *pôtr he areid marc'h* (le gars aux pieds de cheval) ; *ar pôtr rouz* (l'homme roux) ; *ar prinz ru* (le prince rouge) ; *Lucatan, Lucas coz* (le vieux Lucas) ; *ar erouant* (le serpent-roi) ; *Cornic* (le Cornu, avec dimitutif de mépris) ; *pôtr he ivino houarn* (l'homme aux ongles de fer).

En Haute-Bretagne, on l'appelle *grippi* (gripper = griffer) ou le Harpi, le grand Biquion (bouc), Bigette, le Compère, le Vieux Jérôme.

#### ENDROITS PORTANT SON NOM.

Son souvenir est attaché à nombre de rochers, de mégalithes, de lieux déserts ou dangereux.

Il y a des *pierres ou des rochers du diable* à Saint-Pol-de-Léon, à Plougoum, à Locunolé, à Clohars-Carnoët (F.), à Crehen et à Saint-Nicolas-du-Pélem (C.-du-N.), à Plouay, à Pluherlin (M.), à Cuguen, à Tinteniac, à Dingé, à Orgères (I.-et-V.).

Il y a aussi *sa maison* à Sarzeau, à la Chevillère près de Vannes ; *sa cuisine* (rochers à bassins) à Besné (L.-I.) ; *son moulin* à Guérande ; *des ponts du diable* à Plougastel-Daoulas, à Lannilis (F.), à Belz (M.), à Saint-Brevin (L.-I.) ; une *fontaine du diable* à la Turballe (L.-I.) ; une *Pierre frite* lâchée par lui à Basse-Goulaine (L.-I.) ; *sa mule* à Perros-Guirec ; *son aiguiseur* à Saint-Brieuc ; *son escabeau* à Cavan (C.-du-N.) ; *son fauteuil* à La Chapelle et à Pleuca-deuc (M.) ; *son chaudron* à Plouhinec (M.) ; *l'empreinte de son soulier* à Pléneuf (C.-du-N.), de *son corps* à Malguenac (M.) ; les *traces de son char* à l'île d'Arz (M.), de *son pied* à Plerguen (I.-et-V.) et au Mont-Dol, de *son fouet* sur le menhir de Saint-Samson près Dinan, qui passe aussi pour une des bondes ou pour la clé de l'Enfer ; *ses cartes à jouer* (grandes pierres plates) à Piriac (L.-I.) ; l'empreinte de *ses fesses* à Moisdon (L.-I.), celle des *pieds de son cheval* près du Port-Blanc (C.-du-N.), où il hante certaines falaises en direction de Lannion près desquelles on ne passe guère la nuit. Avant de s'y engager beaucoup de personnes se signaient car :

*Hentre Bruck ha Trestel  
E ma Delly an drouk Ael,  
Hentre Bruck hag an treo  
E ma Delly an Diaolo.*

Entre Bruck et Trestel — C'est le Domaine du Maudit, — Entre Bruck et le Tréo — C'est le Domaine du Diable.

On retrouve aussi son souvenir dans le sud du Finistère, à Clohars où le gouffre du Belangenet est un trou creusé par lui pour noyer les âmes des méchants. On l'y a vu travailler. En son absence ce sont les sorciers, ses valets, qui réparent les brèches que la mer peut y creuser. Les damnés l'habitent la nuit et ce sont eux qui font entendre des rugissements continuels (*La France maritime*, I, 384).

Enfin, sa présence aurait encore été constatée à Quimperlé en 1903, d'après *l'Union agricole et maritime*, journal publié dans cette ville.

#### LE DIABLE ET LES TRÉSORS CACHÉS.

La croyance aux trésors cachés est très répandue en Bretagne. Elle s'explique aisément dans un pays qui a été le théâtre de nombreuses guerres au Moyen Age (époque aussi où tant de seigneurs



durent en enterrer avant de partir aux Croisades), pendant la Ligue et la Révolution.

Ainsi on affirme qu'il y en a un à la sortie de Pluvigné, sur la route de Sainte-Anne-d'Auray ; un autre à Puceul (L.-I.), sous les grosses dalles de la voie romaine où il contient près d'une barrique d'argent ; à Caurel c'est un trésor des Espagnols.

Des découvertes justifient parfois cette croyance : lors de la construction de la ligne du chemin de fer de Mur-de-Bretagne à Ros-trenen, un ouvrier mit à jour, à Caurel, une cachette contenant des monnaies espagnoles du temps de la Ligue.

Souvent on dit que c'est le diable qui veille sur eux, car il en a sa part.

Celui des ruines de Rimaison, à Bieuzy (M.), se trouve dans un souterrain. On y entend comme un bruit de grelots de chevaux. C'est le diable qui annonce ainsi qu'il fait bonne garde, honnêtement, car il lui serait facile de le transporter en Enfer. C'est lui aussi qui emporta deux hommes qui, pendant la nuit de Noël, tentaient d'enlever le trésor des Templiers à Plestan (C.-du-N.). Il n'apparaît « que tous les cent ans, pendant que sonnent les douze coups de minuit, au jeûne de la Toussaint ou de Noël ».

Et encore, les trésors emportés tombent en poussière si vous ne donnez en retour une âme baptisée : il faut la mort d'un chrétien pour que le démon vous laisse jouir en repos des richesses de Plouhinec. Le diable garde aussi, dit A. Orain, le trésor que le sire de Changé a caché dans la lande de Clairay (I.-et-V.) et chaque fois qu'un téméraire essaie de le fouiller, le seigneur arrive, monté sur un grand cheval noir.

Le propre trésor du diable se trouverait, d'autre part, sous les pierres sonnantes du Guildo (C.-du-N.) qui en ferment l'entrée. C'est pour cela qu'elles ont une résonance métallique.

A Besné (L.-I.), celui qui creuserait juste au milieu de l'espace compris entre les trois menhirs appelés *le Trépied du diable*, découvrirait une grosse somme d'argent.

#### SES RELATIONS AVEC LES HUMAINS.

##### LES BONS TOURS JOUÉS AU DIABLE.

Dans nombre de récits populaires bretons, le diable propose ou accepte de venir en aide aux hommes et même aux saints pour la construction de ponts, d'églises, de chapelles, de châteaux et pour des travaux champêtres, toujours pour avoir des âmes et accroître ainsi le nombre des damnés qui deviendront sa proie.

Un dicton trégorrois rend cependant hommage à son honnêteté : *An diaoul zo eun den honest : na c'houll man evit man* (Le diable est un honnête homme : il ne demande rien pour rien).

En effet, il exécute toujours loyalement et rapidement ce qu'il a

convenu, mais pour la grande joie des auditeurs des veillées il est toujours dupé.

Les saints, notamment, le bernent au moyen de subtilités. Ils stipulent, par exemple, que le diable aura l'âme du « premier » qui passera sur le pont qu'il s'est engagé à construire en une nuit. A l'aube, le saint fait passer un chat dessus... S'il exige un contrat écrit, le rédacteur écrira *âme* pour *ame* et Satan ne s'en apercevra pas. Il labourera un champ. Il est convenu qu'il aura ce qui pousse en terre et le saint ce qui pousse en dessus. Le saint sème du blé. Furieux, le diable exige l'année suivante ce qui pousse en l'air. Alors, le saint lui joue le tour de semer des carottes.

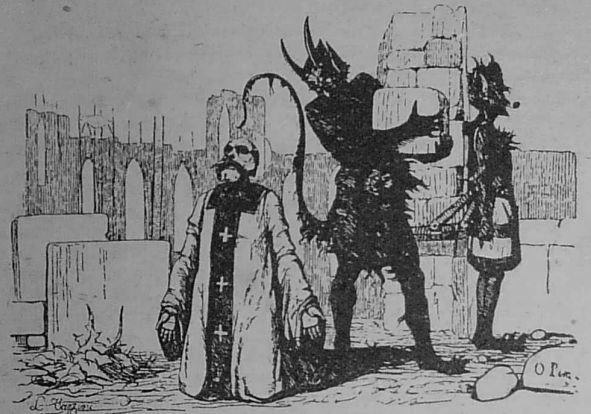


FIG. 19. O. Pengilly. — Construction d'une chapelle par le Diable. — Des églises, des chapelles ont été, d'après la légende, construites en une nuit par le Diable suivant un pacte conclu entre un Saint et lui, en échange d'âmes de paroissiens. Mais Satan est toujours berné soit par une intercession divine, exauçant la prière angoissée du saint, soit parce que le chant d'un coq retentit avant la pose de la dernière pierre.

Un maire rusé lui fait construire un pont ; le diable aura les âmes de tous ceux qui passeront dessus le dimanche suivant entre la messe et les vêpres. Le maire se met d'accord avec le curé qui célèbre ce jour-là les vêpres aussitôt après la messe... Il accepte bêtement de placer sa queue dans un endroit où elle est prise et alors on l'asperge d'eau bénite, ce qui le fait hurler de douleur. Toutefois il faut qu'il emporte quelque chose en compensation, ne serait-ce que le soulier de celui qui l'a berné, ou un animal s'il se sauve.

Parmi les contes facétieux, il en est une série, recueillie en 1891 par M. Lavenot, qui au pays de Vannes a beaucoup de succès, car

tout y tourne au détriment du diable : ce sont les tours que lui jouent divers artisans auxquels, quand il était jeune, il s'était adressé pour apprendre un métier, ou bien il est victime de son inexpérience. Il imite ainsi un tailleur, mais comme il ne fait pas un nœud au bout du fil il n'arrive pas à coudre. Un bûcheron lui apprend à abattre les branches d'arbres avec une hache mais il coupe la branche sur laquelle il s'est juché et tombe à terre. Un tailleur de pierres lui donne comme outil un marteau de bois. Un sonneur de biniou, auquel il demande de lui apprendre à en jouer, lui conseille de se faire tout petit et d'entrer dans la poche du biniou. Il y consent naïvement et le sonneur, après l'y avoir enfermé, fait battre tour à tour son prisonnier par des laveuses, puis par des batteurs au fléau et par des forgerons.

Dans les légendes où le diable entreprend de construire une église ou une chapelle en une nuit, il travaille toujours en vain ; quand il n'est pas dupé par le saint, il ne peut achever sa besogne car le chant du coq vient, à l'aube, l'interrompre au moment où il transporte la dernière pierre. Furieux, il la lâche et elle se fiche en terre. On attribue cette origine à certains mégalithes qui portent le nom de « Menhirs du diable ».

#### L'APPEL AU DIABLE.

Nous venons de voir le diable dans ses créations et ses actions diverses et dans ses rapports avec les hommes qui ont lieu la plupart du temps en plein jour et provoqués par lui. Nous allons étudier maintenant un autre aspect du diable dans les traditions bretonnes : celui où il est appelé volontairement par des humains, et nous pénétrons ainsi dans le royaume mystérieux de la magie, de la sorcellerie et des diableries nocturnes.

Pour conclure un pacte avec le diable, c'est-à-dire lui vendre son âme en échange de certains avantages, il faut se rendre la nuit dans des endroits solitaires de manière que l'entrevue ne soit pas troublée, en ayant soin de se munir de certains animaux ou objets, qui varient suivant le pays, comme les paroles qu'il faut prononcer pour le faire venir à ce mystérieux rendez-vous.

/ Celui qui veut se vendre au diable, d'après Anatole Le Braz, est assuré de le rencontrer la nuit : dans un cimetière où l'on vient de préparer une fosse nouvelle (elles sont généralement creusées la veille de l'enterrement) ; dans un carrefour de trois chemins ; dans un champ à trois angles (*eur mezou tric'hornieck*) ; dans une chapelle en ruines où l'on ne célèbre plus la messe et dont l'autel n'a plus sa pierre consacrée.

Un procédé, relaté dans *la Revue Celtique*, par L. F. Sauvé, donne des détails sur les actes préalables à accomplir ainsi que la formule d'appel. Il faut attraper une grenouille verte, le jour de la pleine lune, et la déposer dans une fourmière en disant :

*Heb aoun na spount,  
Gveskler glaz, ke en da roud  
Ra konesans gant an Diaoul  
Evit ma zigazo d'in eun neubeut aour,  
Hag evit a vezo moienn  
Da choum hep labourat da vizikenn.*

Sans peur ni effroi — Grenouille verte, poursuis ta route — Fais connaissance avec le Diable — Pour qu'il m'apporte un peu d'or — Et que j'aie le moyen de rester à jamais sans travailler.

Après ces préliminaires, on se rend dans un carrefour où viennent aboutir cinq chemins et l'on prononce, quand sonne minuit, la formule d'engagement suivante :



FIG. 20. Maurice Sand. — L'appel au diable.

*Aman, bendez, d'an hanter-noz,  
E vezin kavet ouz da c'hortoz ;  
Aman, e rin arranjament  
Gant an Diaul facilamant  
Me a bromet fidelite  
Da Zatan ha d'he vugale  
Ha, dre bevar c'horn ar bed,  
Evit han me ielo da redek.*

Ici chaque jour à minuit — On me trouvera à t'attendre ; — Ici je ferai arrangement — Avec le diable facilement. — Je promets fidélité — A Satan ainsi qu'à ses enfants — Et par les quatre coins du monde — Pour lui j'irai courir.

#### AVANTAGES ET CONDITIONS DU PACTE.

A ces derniers mots, le diable arrive par l'un des cinq chemins, puis accourent successivement : un chat noir, par celui qui lui fait

face ; une poule blanche, par un autre ; la grenouille verte et une armée de fourmis par le quatrième. Quant au cinquième chemin, qui est celui par lequel l'évocateur est entré dans le carrefour, il lui est réservé, pour qu'il puisse se retirer sans être inquiété, après que les conditions du contrat, longuement débattues, ont été acceptées de part et d'autre. Un des témoins du pacte, chat, poule ou grenouille, appartient de droit à la personne qui a vendu son âme et il la suit pour rester attaché à son service. La préférence est généralement donnée au premier de ces animaux. Quand on veut par la suite que le chat noir aille quêrir de l'argent, il faut le soir, avant d'aller se coucher, placer près de lui une bourse remplie d'un seul côté et lui commander de faire son devoir. Dès que la chandelle est éteinte, le chat se met en campagne, emportant la bourse, et l'on peut être certain de le voir, le lendemain ou l'un des jours suivants, rentrer au logis avec le double de la somme qui lui a été confiée. Lorsqu'on renouvelle l'expérience, on doit prendre bien soin de ne mettre dans la bourse aucune pièce d'or ou d'argent qui y ait déjà figuré, car celles qui ont servi une fois à cet usage ont perdu toute leur vertu.

Dans le Pays Nantais, à Donges, pour entrer en rapport avec le diable il faut se procurer un pot de grès tout neuf, n'ayant jamais servi, et une grosse poule noire et, en tenant le pot d'une main et la poule de l'autre, se rendre à minuit près d'une croix, dans la nuit du vendredi au samedi, et crier très haut par trois fois, après avoir posé le pot par terre :

L'argent de mon pot neuf !

Quelques minutes après, une clarté grandissante s'élève près de la croix qui tremble par trois fois et fortement. Le diable alors surgit de sous la terre, derrière le pied de la croix, sous la forme d'un homme de taille élevée, très laid, très barbu, et pouillé dans un grand manteau noir. Sans mot dire, il prend la poule et l'avale entièrement en une bouchée. Immédiatement le pot de grès se trouve rempli de belles pièces d'or et d'argent non moins neuves que lui.

A Bréal-sous-Montfort (I.-et-V.), pour entrer en relation avec le diable, il faut aller, à minuit, dans un champ à trois côtés (triangulaire) entouré de routes, avec une poule noire et en faire le tour en disant :

Qui veut ma poule ?

*Bigette* (le diable) se présente et paie le prix demandé pourvu qu'il puisse plus tard s'emparer de l'âme de celui qui l'a appelé.

Dans un récit, le diable remet à un tailleur, en échange de son âme, une tabatière dans laquelle se trouvaient des diabolins qui, quand il l'ouvrait, se mettaient à faire son travail.

Le contrat est signé d'ordinaire avec le sang de la personne

qui s'engage. En Basse-Bretagne, il faut qu'il soit tiré du petit doigt de la main gauche. Le sang confère au diable un pouvoir sur celui qui a fait un pacte avec lui. Il en abuse parfois et, dans un récit du pays de Gouarec, il emporte une jeune fille aussitôt après qu'elle a signé.

En Haute-Bretagne, au lieu d'exiger une signature avec du sang, le diable se contente parfois d'une simple promesse ou se déclare satisfait si l'homme consent à aller cracher et jurer au pied d'une croix. Quelquefois il suffit de dire : « A telle époque je vous appartiendrai. » Mais il est bon de spécifier, car le diable ne compte pas comme les Chrétiens : quand on fait un pacte avec lui il vient en réclamer l'exécution moitié plus tôt qu'on ne l'attendait, par exemple au bout de dix ans au lieu de vingt ans. Ne dormant jamais, il compte en effet les nuits comme des jours.

*C'houec'h miz dez ha c'houec'h miz noz  
A ran d'an Diaoul eur bloaz cloz*

Six mois de jour et six mois de nuit — Font pour le diable une année pleine.

On dit, dans le pays d'Audierne, que les pactes sont inscrits sur le registre du chat noir dont le diable a pris la forme ; il n'a un droit incontesté qu'à chaque neuvième inscription, mais on ne sait jamais le rang que l'on occupe.

La poule noire joue, comme on le voit, un grand rôle dans les relations avec le diable, sans doute en souvenir de croyances fort anciennes. On sait le rôle des poulets sacrés à Rome et on voit aussi, dans les traditions celtiques, Korydwen se métamorphoser en poule noire, avaler un grain de blé, et devenue enceinte de ce fait, donner le jour à Taliésin, le père des bardes.

Ce rapprochement est curieux. En plus d'un endroit, des souvenirs des temps préchrétiens se mêlent aux diableries comme le nom de pierres-du diable donné à des menhirs. En 1440, lors du procès de Gilles de Retz, un de ses complices, Etienne Cornillau, déposa qu'une nuit il alla avec son maître et l'Italien Prélati « invoquer certain démon qui tient sous sa puissance des trésors cachés en un pré où sont de grandes pierres levées ».

#### POUR ÉCHAPPER AUX CONDITIONS.

Le pacte avec le diable n'est pas toutefois irrévocable. On peut lui échapper par divers moyens.

En Haute-Bretagne, celui qui avait fait un pacte était muni d'une jarrettière rouge. Pour que le démon n'ait plus de pouvoir sur lui, il fallait que l'homme, en la portant, passât devant une croix et eût le temps de se signer avant que le diable qui le guettait pût mettre la main sur lui.

On disait dans le Morbihan que, si le sang a fait le pacte, le sang

seul peut l'effacer : une femme, changée en jument par le diable, reprend sa forme quand elle a été blessée.

De même, en Haute-Bretagne, le pacte est rompu quand un proche parent du possédé le blesse à la figure.

On peut également se tirer d'affaire avec de l'habileté et de la subtilité. A Dourdain (I.-et-V.), un homme avait un pré à faucher et il était si difficile à tondre qu'il appela le diable à son secours. « Je ferai ta besogne, lui répondit-il. Demain ton pré sera fauché, mais si tu ne peux me dire le nom de l'instrument dont je me serai servi tu seras à moi. » Le paysan raconta cela à sa bonne femme qui lui dit d'emporter le vieux trépied au milieu de la prairie et de l'enfoncer un peu en terre. La nuit venue, le diable, invisible, se mit à la besogne et quand il heurta le trépied il se mit à jurer et dit : « Voilà ma faux tout ébréchée ! » L'homme qui était caché non loin de là l'entendit et, le lendemain, il nomma au diable l'instrument dont il s'était servi.

Un autre homme avait convenu avec le diable que celui-ci le porterait partout où il voudrait aller, mais à sa mort il devait être emporté par lui à moins qu'il ne trouvât un endroit où le démon ne pourrait le porter. Quand il fut sur le point de mourir, il raconta à son confesseur le pacte qu'il avait consenti. Celui-ci réfléchit et lui dit : « C'est très simple : tu ordonneras au diable de te porter au Paradis ! » Et, comme le diable ne peut pénétrer dans ce lieu, le pacte fut rompu...

Enfin on peut avoir recours à des pratiques d'exorcisme.

## CHAPITRE II

### LES ÊTRES FANTASTIQUES DES NUITS

Nous entrons encore plus, avec eux, dans le domaine du mystère. Les fées, les lutins, les sirènes, personnages mythologiques, se retrouvent dans de nombreux pays et appartiennent à des catégories d'êtres surnaturels assez précises. Il en est de même des revenants qui accomplissent une pénitence sur la terre.

A côté d'eux, à côté du diable qui a sa personnalité bien déterminée, possède un pouvoir considérable et se livre à des actes multiples, il y a toute une série d'êtres étranges ; les uns sont particuliers à une localité, ils ont un nom qui leur est propre, tandis que l'on retrouve les autres également en dehors de la Bretagne.

Ils ne sont visibles que la nuit et leurs actes, généralement spécialisés et toujours les mêmes, leur ont valu le nom sous lequel ils sont connus. Certains sont invisibles et manifestent leur présence par des cris, des rires et des sifflements. On ne sait si ce sont des esprits ou des lutins, des pénitents de Dieu ou des suppôts de l'Enfer. On ne dit pas non plus de qui ils tiennent leur pouvoir parfois protéiforme ; ce sont des indépendants.

Il y a enfin ce que j'appellerai la Ménagerie du diable, les animaux fantastiques ou ceux qui, tout en gardant l'aspect ordinaire de leur espèce, semblent agir sous la dépendance du démon quand ce n'est pas lui-même qui se présente sous leur aspect.

#### KOLLÉ-PORH-EN-DRO ET AUTRES PROTÉIFORMES.

Parmi les êtres fantastiques les plus étranges, il faut citer tout d'abord *Kollé-Porh-en-Dro*, le taureau de Porh-en-Dro, lieudit de la plage de Carnac, où se trouvait une grotte profonde, disparue depuis. Il habitait là et un rocher porte encore son nom. « Vers 1860, dit Z. Le Rouzic, il était la terreur des gens du bord de la mer et on en parlait à dix lieues à la ronde. » En 1888, son souvenir était encore très précis parmi les habitants, et l'abbé J. Buléon se livra à une enquête sur ses agissements, ainsi que Joseph Frison en 1913.

Voici, en réunissant les faits recueillis par ces trois auteurs, les exploits de *Kollé-Porh-en-Dro*, c'est-à-dire les tours plus ou moins malicieux ou méchants qu'il se plaisait à jouer.

La nuit, en imitant la voix d'un habitant très connu, il se mettait à crier : « Au goémon ! Au goémon ! » Les paysans, heureux de

l'aubaine, se levaient, se hâtaient vers la plage avec des fourches ou des attelages ; souvent il n'y en avait pas ou bien, quand le précieux engrais était entassé et prêt à être enlevé, on le voyait soudain disparaître, mais Kollé-Porh-en-Dro, se montrant alors avec une taille gigantesque, riait et battait des mains.

Parfois des pêcheurs prenaient un énorme poisson dans leur filet, l'amenaient à terre, le mettaient dans un sac ou une brouette et, quand ils s'arrêtaient, le poisson se transformait en un jeune homme rieur qui criait en se sauvant : « Voici le poisson que vous avez pris ! »

La nuit, des douaniers faisant leur ronde le long du rivage, ou d'autres passants, entendaient soudain des appels au secours poussés par un homme près de se noyer. Si quelqu'un se mettait alors à l'eau pour aller le sauver, Kollé-Porh-en-Dro éclatait de rire et marchait au milieu des flots.

Il se changeait aussi en animaux égarés. Tantôt c'était sous la forme d'une vache noire échappée qui se laissait docilement ramener à l'étable où, peu après, on entendait du bruit. On allait voir, tout était paisible mais la vache avait disparu. On la retrouvait dans le village et, quand on s'en approchait, elle se transformait en homme qui se sauvait en riant. Un autre soir, c'était, près des alignements, un cheval qui se laissait monter avec docilité mais conduisait son cavalier à la mer à une allure vertigineuse, le jetait sur le sable et disparaissait. Kollé-Porh-en-Dro était là qui éclatait de rire. Sa forme la plus fréquente semble avoir été celle d'un taureau et c'est pourquoi on lui en avait donné le nom. Il se laissait alors approcher, même frapper, puis il disparaissait et on entendait rire aux éclats.

On disait aussi qu'il enlevait les clôtures des parcs à huitres sans les démolir et qu'il les remettait en place peu de temps après. Aucune précision n'a été recueillie sur la date à laquelle prirent fin ses exploits.

En 1913, « on n'en parlait plus, car son temps était fini ».

*Le goapour.* — « Le moqueur » est un être qui, à Gávres (M.), se change en chat, en cheval ou en d'autres animaux. Autrefois, il venait frapper la nuit aux portes des pêcheurs en criant : « Levez-vous, il est temps d'aller à la pêche ! » Ils se levaient et, en sortant de chez eux, ils apercevaient le goapour qui riait aux éclats et battait des mains. « Ah ! disaient-ils, c'est encore toi qui nous as joué ce tour-là ! »

*Paotr-Pen-er-Lo.* — Pen-er-Lo est une pointe de sable de la falaise de Quiberon que hantait un émule de Kollé-Porh-en-Dro. Comme lui, il se laissait prendre sous la forme d'un gros poisson, puis redevenait homme et partait en riant. Il se transformait également en cheval et conduisait dans la vase ceux qui le montaient.

Il appelait « au secours ! » en changeant souvent de voix, comme s'il se noyait. Parfois, il faisait couler une barque et se noyer ses

occupants, ou bien il se montrait à l'arrière du bateau, coiffé d'un grand feutre, et le dirigeait paisiblement vers la cale.

Sa particularité était de s'offrir aimablement, et d'une voix mélodieuse, à guider la nuit les passants attardés, mais c'était pour les égarer dans des endroits vaseux ou, s'ils acceptaient de monter sur son dos, il les jetait dans la mer.

*Paotr en Treih Brah.* — « Le gars de la Grande-Côte », située entre Quiberon et Etel, se contentait de se transformer en taureau, de se laisser prendre dans les filets puis amener à terre, de se sauver en battant des pattes d'où sortaient des flammes. Il apparaissait aussi sous l'aspect d'un superbe veau qui se laissait capturer plusieurs fois, puis se sauvait en criant au paysan : « Va te coucher ! »

*Mourioche.* — C'est le nom d'un être protéiforme qui se promenait la nuit dans la partie Est des Côtes-du-Nord. Il était très redouté et son nom servait le soir d'épouvantail pour les petits enfants. On disait aussi en proverbe : « Il a eu peur comme s'il avait vu Mourioche. » C'était autrefois un homme ou une femme, on ne savait plus, qui s'était vendu au diable. Il se frottait avec une liqueur et pouvait se changer en la bête qui lui plaisait. La force de cette bête se doublait de sa force d'homme. Il hantait les chemins et attendait les gens au passage des échaliers, mais il ne pouvait passer par les champs qui avaient été bénis.

Il se transformait en cheval et jetait les imprudents qui montaient sur lui dans l'étang de Jugon. Il prenait aussi la forme d'un cochon, d'une vache ou d'un mouton qui avait des sortes de bras avec lesquels il prenait les passants à bras-le-corps.

Comme Kollé-Porh-en-Dro, il se plaisait à jouer des tours, se laissait emmener dans une étable sous la forme d'une brebis égarée. Le lendemain, à sa place, il y avait une vache et, le surlendemain, un cheval. Le jour d'après, redevenu brebis, il disait au paysan : « Pourquoi viens-tu me voir ainsi tous les matins, tu es bien curieux ! » L'homme constata que tout son troupeau était crevé. Mourioche, en outre, lui enleva ses trois enfants, démolit son étable, mais laissa dans un coin un collier d'or.

#### LES PAOTRED DE CARNAC.

En dehors de ces cinq êtres étranges qui hantent presque tous les bords de l'eau et ont chacun un nom particulier, il y en a des quantités d'autres qui parcourent les campagnes la nuit.

Le Rouzic en cite plus de quatre-vingts dans le pays de Carnac, appelés aussi des *paotred* ou des *spontail* qui se tiennent la nuit chacun dans un lieu déterminé dont ils portent le nom : *Paotr Fetanio*, *Paotr Lanvalan*, *Spontail ponter koah*, etc...

La plupart hantent les abords d'un pont, d'un ruisseau, d'une fontaine, d'une mare ; une dizaine seulement, des chemins creux, des croix, ou la lisière des bois.

Ces sentinelles isolées d'une étrange armée de spectres portent

ce nom général de *paotr* (gars, garçon) qui leur est improprement attribué, car la plupart se montrent sous la forme de taureaux, de chevaux, de chiens, de moutons, de chats ou de lièvres blancs. Ils sont souvent protéiformes et on les voit dans les mêmes endroits avec, tour à tour, l'aspect de plusieurs de ces animaux. Leur méfait principal est de jeter à l'eau les passants attardés, mais, quand ceux-ci se trouvent en état d'ébriété, il peut bien leur arriver d'y tomber sans qu'un *paotr* les pousse, et il sert alors d'excuse et d'explication lors du retour en pitoyable état à la maison.

Peut-être faut-il voir en eux un souvenir d'anciennes divinités païennes, des génies gardiens ou protecteurs, des fontaines, des ruisseaux et des ponts, ou une survivance de cultes animalistes. Les taureaux qui remplissent ce rôle nocturne au pays de Carnac peuvent être, comme les bœufs de saint Cornely, une réminiscence de taureaux sacrés ou d'un dieu cornu, de même pour les chevaux, animaux également sacrés dans les Gaules. En Armorique, les Osisiens les faisaient figurer sur leurs monnaies.

#### LES CRIEURS, HOPEURS ET SIFFLEURS DE NUIT.

En Bretagne, les paysans s'appellent entre eux pendant le jour en criant « hou ! hou ! » plusieurs fois, comme dans bien d'autres pays. Cela s'appelle houer. Il est toutefois dangereux de pousser ce cri la nuit et surtout d'y répondre quand on l'entend, car alors c'est le *houpeur* (*hoper-noz* en breton) qui le module. On risque d'être aussitôt frappé ou renversé par lui.

Près de Quintin, on dit que c'est un esprit malin qui voltige dans l'air. Son cri part d'après d'un menhir.

Dans le pays de Matignon, si, sans même lui répondre, on a l'imprudence de marcher dans sa direction, il vous attire vers des mares. Dans ce but, il imite la voix d'une jeune fille quand ce sont des jeunes gens qui passent.

Du côté de Tréguier et de Morlaix, on l'entend aussi et, si on lui répond, à la troisième fois il vous assomme. Il est de taille gigantesque. Quand il est fatigué, il se retire dans les cavernes de l'Arrée.

Près de Ploudalmezeau, il crie après le douzième coup de minuit, et on montre une roche naturelle qui, assure-t-on, est son lit.

Il ne faut pas toutefois confondre le *hoper-noz* avec les *krierien* de l'île de Sein, qui, eux, sont des ombres ou des ossements de naufragés lassés d'être ballottés par les vagues et demandant une sépulture.

*Ian ou Iannig an Od*, « Jean du Rivage », se montre aux environs de Quimper, près des rivières, la nuit, et crie *iou, hou, hou* ! Si on lui répond, à la troisième fois il étrangle sa victime ou la noie. Quand on l'entend, on dit : *Eman Iannig an Od a ioual* ! « C'est Petit-Jean du rivage qui hurle ! »

A l'île d'Ouessant, un être du même nom implore du dehors, auprès des maisons, pour qu'on lui donne un tison. Si on le lui

tendait, même par-dessous la porte, il tirerait le bras, puis le corps et on ne reverrait jamais l'imprudent.

#### LE HUITTELOUR NOZ.

Dans le sud de la Cornouaille et dans le Vannetais, par contre, on entend le *huitteLOUR noz*, le siffleur de nuit, notamment dans les bois et près des buissons bordant des chemins creux. Il faut bien se garder de lui parler et surtout de lui répondre par un sifflement : ce serait l'appeler ! Un habitant de Carnac, rentrant de la messe de minuit en sifflant, entendit un premier puis un deuxième coup de sifflet strident. Il hâta le pas ; arrivé devant sa porte, pour narquer le huitteLOUR, il siffla lui-même et entendit tout près de lui un troisième sifflement. Il n'eut que le temps de s'enfermer chez lui, mais son chien resté dehors fut projeté dans les airs et on ne le retrouva jamais.

#### LE PATOU DE NUIT.

A Donges (L.-I.), on entendait aussi, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un houeueur d'un genre particulier, que l'on appelait le *pâton* de nuit.

Il poussait, avec une voix terrifiante, le cri de *hop, hoop, hooop* ! Il fallait bien se garder de lui répondre ou de pousser des cris semblables pour le provoquer car alors il assommait l'imprudent, le poursuivait jusque chez lui où il cassait tout.

C'était un esprit fantasque, indépendant, n'ayant pas d'accointance avec le diable, mais doué de pouvoirs surnaturels et de la parole. On lui donnait au moins trois cents ans. On ne savait s'il mangeait, s'il buvait et s'il dormait pendant le jour, car, si on l'entendait souvent, on ne le voyait que la nuit, tantôt sous les traits d'un homme de grande taille, vêtu de blanc, tenant en main la grande gaulle blanche des bergers (*pâtours*), tantôt gros et courtaud. Il s'amusait à effrayer les passants nocturnes en poussant ses formidables cris tout près d'eux et, l'instant d'après, dans le lointain.

Par contre, il était serviable à l'occasion : si on récitait trois *Pater* et trois *Ave* suivis d'un don aux pauvres, il retrouvait une bête égarée et la ramenait sans rien demander. Son plaisir était de garder les troupeaux la nuit. Pour cela il suffisait de les sortir de l'étable le soir. On entendait alors, sans le voir, sa grosse voix dire : « Allez vous coucher, bonnes gens, je garde vos bestiaux, n'ayez aucune crainte ! » Il les emmenait on ne savait où et, le lendemain matin, toutes les bêtes revenaient d'elles-mêmes en bon état. Pour l'en remercier, on plaçait sur une pierre près de la maison quelques sous qui disparaissaient presque aussitôt. Il ne fallait pas se raviser, aller à la recherche des bêtes et vouloir les ramener. C'était lui faire injure et il s'en vengeait en jetant le paysan à terre ; puis il récriminait contre ce manque de confiance, avertissant qu'une autre fois il frapperait durement.

## LE BUGUEL NOZ.

On peut rapprocher du *pâton de nuit*, le *buguel noz* du pays de Vannes, car *buguel* en Vannetais veut dire *berger*.

A Bubry (M.), il porte un énorme chapeau qui le couvre entièrement. Un tailleur qui n'était pas peureux, l'ayant vu s'avancer, l'attendit, lui lança un coup de poing mais il se meurtrit les doigts, ayant frappé contre un mur car le *buguel noz* avait disparu.

D'après Vêrusmor, le *buguel noz*, que l'on rencontre dans le Finistère, est couvert d'un manteau blanc traînant à terre. Il grandit à mesure qu'on approche.

Il n'est pas toujours malfaisant. Quand cela lui plaît, il protège les gens contre les démons en les mettant sous son manteau et il donne la chasse au chariot du diable qui, affolé de crainte, va s'abîmer dans la mer.

Selon M. Le Diberder, le *buguel noz* n'est autre qu'un farouche païen des anciens âges. Il déteste le signe de la Rédemption et reconnaît sa faiblesse devant lui.

## LES LUMINEUX.

Il y a enfin une catégorie assez étrange, ce sont les êtres qui apparaissent la nuit sous une forme lumineuse.

L'*ankel'her*, dont le nom dérive de *kerc'h* (cercle), promène dans la campagne un falot à l'aide duquel il éblouit et égare les gens attardés en les faisant tourner dix fois, vingt fois autour du même bouquet d'arbres, souvent même autour de leur propre maison.

Aux environs de Moncontour (C.-du-N.), l'*éclairoux* est une sorte de feu follet qui éclaire volontiers la marche des gens attardés, mais si on se moque de lui il les conduit dans les mares.

Le *goulouier-noz* apparaît sous la forme d'une main tenant un flambeau. Si on a l'imprudence de la suivre, on est conduit vers une mare et infailliblement noyé.

A Rochefort-en-Terre et à Molac (M.), le *fumou* promène dans les landes de Lanvaux sa lanterne sourde. On ne sait ce qu'il veut, mais chacun a peur de la leur mystérieuse.

Quant au *porte-brandon*, c'est un enfant qui porte à la main un tison et le tourne comme une roue enflammée. C'est lui qui incendie les villages que l'on voit brûler, la nuit, sans que personne y ait mis le feu.

## DIVERS.

Le *paotr at voutou coat* (le gars aux sabots) parcourait autrefois les rues de Morlaix, se grandissait et rapetissait à volonté. Près de cette ville, à Penanru, on entendait quelquefois un bruit semblable à celui que produirait un marteau sur une pierre. On disait que c'était un esprit qui rendait ces sons et on l'appelait le *casseur de pierres*.

Le *ronjous*, aux environs de Dinan, était gros comme un chien sans en être un, aboyait la nuit ou rongeaient on ne savait quoi.

*Ceux qui hantent les maisons la nuit*. — Dans le pays de Languidic (M.), la *groah sadorn d'en noz* (la sorcière de la nuit du samedi) est une vieille femme qui a le droit de pénétrer dans les maisons où quelqu'un travaille après minuit dans la nuit du samedi au dimanche, ainsi que le soir. Quand les objets creux ne sont pas retournés sur la table, suivant l'usage, elle les emporte après avoir fait beaucoup de bruit. Une femme, en la voyant entrer, retourna vivement son écuelle. « Heureusement que vous l'avez fait, s'écria la vieille, je vous aurais avertie trois fois, mais après vous auriez été à moi ! »

Le *bom noz* est un incube qui, en Basse-Bretagne, se laisse choir lourdement sur le creux de l'estomac des gens endormis. Il est invisible, mais on a pu constater qu'il était velu. Il vit sous terre. On le dit très craintif et il suffit du plus léger mouvement pour le mettre en fuite.

Le *mac'héric*, le *mousteric* et le *peson*, lutins ou esprits, donnent également des cauchemars.

En Haute-Bretagne, le *faudou* ou *foulou* (du verbe *fauder* : fouler) hante les greniers à foin et se couche sur ceux qui y dorment. Il parle parfois. On peut s'en préserver en se plaçant sur le ventre une planche parsemée de clous pointus. Il se pique et ne revient pas. On place aussi une écuelle pleine de cendres sur son passage ; s'il la renverse, il est obligé de les ramasser grain par grain. Ce travail lui demande plusieurs jours ; quand il a fini, il s'en va et ne revient jamais.

Le *beker-noz*. C'est le « bèleur de nuit ». Il habite un tumulus détruit, à Saint-Pierre-Quiberon. Il se contente de pousser des bêlements semblables à ceux des chèvres ou des brebis.

Il y a aussi, dans les campagnes, la *scrigerez noz* qui vous poursuit en poussant des gémissements plaintifs. Sur le pont de Saint-Caradec (ligne de Saint-Brieuc à Vannes) un « esprit » criait la nuit comme s'il demandait du secours. Si l'on accourait, on voyait une silhouette d'homme se précipiter dans l'eau qui, aussitôt après, bouillonnait. En arrivant, on n'entendait et on ne voyait plus rien.

Ah ! combien il était prudent et sage de rester tranquillement chez soi, quand, la nuit, la campagne bretonne était peuplée de tant d'êtres mystérieux ! Et il y en avait encore beaucoup d'autres, à forme animale, comme on le verra dans le chapitre suivant.

### CHAPITRE III

## LA MÉNAGERIE DU DIABLE

### LES LOUPS-GAROUS.

En même temps que par tous ces êtres étranges, les nuits bretonnes sont hantées par divers animaux généralement en rapport avec le diable, quand ils ne sont pas ses créatures ou lui-même qui se présente alors sous leur forme. Nous allons les passer en revue.

La lycanthropie (*lucos-loup, anthropos-homme*) est fort ancienne. Virgile, Strabon, Varron, saint Augustin en font mention. Pétrone dans le 12<sup>e</sup> Satyricon raconte l'histoire d'un soldat qui se transformait en loup et dont une blessure fit cesser la métamorphose. Au XII<sup>e</sup> siècle, Marie de France écrit « le lai du loup-garou breton Bisclavaret » qui était condamné à rester sous cette forme trois jours par semaine. Au XIII<sup>e</sup> siècle, Gervaise de Tilbury en cite divers cas dans le Vivarais et en Auvergne. Deux siècles plus tard, c'est l'empereur d'Allemagne Sigismond qui faisait discuter la question devant lui. L'assemblée fut unanime à déclarer que nul ne pouvait nier la métamorphose des loups-garous comme une chose positive et constante. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Ambroise Paré, plus humainement, voit en eux des malades et il écrit dans son introduction : « Loup-garou, maladie ainsi appelée parce que les malades vont de nuit et hurlant comme chiens et loups. » Mais la justice voit en eux des sorciers ou des créatures du diable et elle les condamne à être brûlés vifs. Il en est ainsi en 1588 pour la femme d'un gentilhomme d'Auvergne et, à Dôle en 1591 par arrêt du Parlement, d'un nommé Gilles Garnier. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Scarron, dans le chant VII de l'*Enéide*, écrit ceci :

On sut que la femme du prince  
Était depuis peu loup-garou,  
Mordant les gars comme un chien fou.

Et dans le *Romancero populaire de la France*, M. Doncieux relate que « au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, il sévit, dans plusieurs de nos provinces françaises, d'effroyables épidémies de lycanthropie ».

On les appelle des *loups-bérou* en Berry, des *leu-warou* en Picardie et en Wallonie, des *varou* en Normandie, des *leu-voïrou* en Bourgogne.

La France, d'ailleurs, n'en a pas le monopole : il y a le *werwolf* en

Allemagne (*Wer* = homme, *Wolf* = loup), le *Varulv* en Danemark, le *Varulv* en Suède, le *lobis homon* au Portugal, etc. En ce qui concerne la Bretagne, Marie de France, au XIII<sup>e</sup> siècle, précisait : « Bisclavaret ad nun en breton ; garwall l'apelent li Norman. Humes plusieurs garwal deviendront. Si est beste salvage tant cum il est en bele rage, humes devure, grant mal fait, es granz forests. »

L'érudit écrivain Henri du Cleusiou a relevé à Saint-Nicolas-du-Pélem (C.-du-N.) une inscription en caractères du XV<sup>e</sup> siècle sur une poutre provenant de l'abbaye de Bon-Repos :



FIG. 21. Maurice Sand. — Le Loup-garou.

An materi an tud iah JHS  
Pepred er at at at at garu  
Goude hou hou tet en vet man  
Divez pep on an en an maru

qu'il traduit ainsi :

La formule de l'homme bien portant en Jésus-Christ — Est toujours at, at, at, contre le garou — Après hou, hou, sortez de ce monde — Deux fois chaque on an en an, il est mort.

Inscription assez bizarre qui semble indiquer une formule pour chasser le loup-garou en répétant quatre fois *at*, deux fois *hou*, et ensuite *on, an, en, an*. L'intérêt d'ailleurs qu'elle présente surtout est de montrer que la croyance au loup-garou existait en Bretagne au XV<sup>e</sup> siècle.

Habasque, dans son ouvrage sur les Côtes-du-Nord paru en 1832,



écrit que : « Les loups-garous sont des hommes convertis en loups pour avoir été plus de dix ans sans approcher du tribunal de pénitence. »

En Basse-Bretagne, vers 1870, on disait que les loups-garous (*den-veiz*, homme-loup ; *tud-veiz* au pluriel) revêtaient la nuit une peau de loup et prenaient en même temps le naturel de cette bête, courant par les champs et les bois, attaquant les hommes et les animaux. Au point du jour, ils cachaient leur peau avec le plus grand soin et rentraient secrètement chez eux. Il y avait, entre cette peau et leur corps, une sorte de solidarité physique très grande qui persistait pendant le jour, alors même que l'homme s'en était dévêtu. Placé dans un lieu froid, il éprouvait lui-même une sensation permanente de froid. De même, l'un d'eux avait caché sa peau dans le four ; sa femme y ayant allumé du feu, il se mit à crier : « Je brûle ! » et à se démener comme s'il avait été placé dans une fournaise (Le Men, *Revue Celtique*, 1, 420).

Dans le pays de Vannes, il semble qu'une certaine confusion se soit établie entre le bugul-noz et le loup-garou. On donne le même nom à l'être nocturne qui circule avec la forme humaine et à celui qui se transforme en animal parfois pour aller en retrouver d'autres.

Ainsi, J. Frison a recueilli le fait suivant : un cultivateur s'aperçut que son frère était bugul-noz et sortait tous les soirs. Sur le conseil d'un prêtre, il alla le rejoindre une nuit et le piqua avec une fourche à deux pointes. Il redevint aussitôt un homme ordinaire. On dit également, à Queven (M.), que, pour être délivré, le bugul-noz doit se rendre neuf soirs de suite à un carrefour et, le neuvième, attendre que quelqu'un le fasse saigner à l'aide d'une fourche ou qu'il soit mordu par un chien méchant. Dans la plupart des pays, en effet, le loup-garou est délivré lorsque son sang a coulé.

Il ne faut pas non plus confondre le loup-garou avec le *garou* du pays vannetais qui vomit des flammes et promène les damnés dans une voiture enflammée. Il semble en effet que les traditions se sont altérées dans cette contrée ; que, d'une part, le nom de garou est donné à un monstre diabolique n'ayant aucun rapport avec la lycanthropie et que, d'autre part, on donne à tort le nom de bugul-noz à de simples loups-garous.

En Ille-et-Vilaine et dans la partie Est des Côtes-du-Nord, on dit que, pour se transformer en bêtes, certains hommes se frottent avec une pommade qui leur a été donnée par le diable, mais ils sont contraints d'errer la nuit pendant un temps déterminé. On les nomme des loups-garous, des gareus ou des guérous. Ils se transforment ainsi en loups, mais aussi en vaches, en chats. On retrouve aussi la croyance en une pénitence imposée pour n'avoir pas été pendant dix années à confesse ou être resté sept ans sans tremper les doigts dans un bénitier.

D'autres racontent que la métamorphose s'obtient au moyen du contenu d'une bouteille ; mais si les garous ne se rappellent plus

où ils l'ont mise, ils restent sous la forme animale. D'après un récit des environs de Rennes il faudrait avoir deux bouteilles, l'une pour « s'enmorphoser », l'autre pour revenir à l'état d'homme. Ainsi, un « boisier » de la forêt de Haute-Sève y ayant trouvé deux bouteilles, versa dans le creux de sa main un peu de la liqueur que l'une contenait. A mesure que le liquide s'étendait, des poils poussaient et sa main devenait comme une patte de loup. Il se frotta avec le contenu de l'autre bouteille, et aussitôt sa main revint à son état naturel.

Un moyen plus simple pour obtenir la métamorphose consistait à se frapper le bas du dos contre la porte d'une église tout en récitant une formule magique. Dans un récit du pays de Rennes, un valet qui va courir le garou se passe un trépié autour du cou et devient invisible pour celui qui le surveillait.

Ceux qui courent le garou la nuit doivent visiter sept villages, mais ils ne peuvent approcher des croix de carrefour. La blessure, assure-t-on aussi dans ce pays, guérit ceux qui sont loups-garous, même s'ils n'ont pas accompli tout le temps pendant lequel ils devaient le rester. Parfois, ils demandent à un voisin de les frapper avec une hache bien aiguisée, et, dès lors, ils ne courent plus la nuit.

Au pays fougereais, si l'on parlait le premier à un « guérou » faisant sa pénitence, soit avec intention, soit par mégarde, il avait le droit d'essayer de passer à l'interpellateur la « haire » dont il était couvert. S'il y réussissait, il était délivré du reste de sa peine et l'autre devait la continuer.

A Bain (I.-et-V.), d'après un récit recueilli par A. Orain, une femme sortait la nuit de chez elle et une grosse chatte entraînait peu après dans la maison. Le mari ayant tranché une patte de la chatte avec une hache, sa femme rentra, après une absence de trois jours, ayant une main coupée. Cette variante est intéressante du fait qu'il s'agit d'une femme et d'une transformation en un autre animal que le loup.

Autrefois, dans le pays nantais, à Donges, celui qui allait courir le garou éprouvait une première période d'angoisses et de troubles ; les goûts et les allures d'une bête l'envahissaient peu à peu, ensuite il se mettait à baver, à mordre, à gambader, à dévorer les chiens, puis il allait pendant trois nuits sonner les cloches de l'église ; enfin, il voulait dévorer ses parents. Pour le guérir, il fallait lui trancher la tête avec une faux, la jeter dans la Loire où un monstre sortant de l'eau l'avalait. Aussitôt, l'homme-garou retrouvait sa tête et sa forme naturelle, il était guéri.

Ceux qui avaient commis de grands péchés ou s'étaient abstenus de révéler ce qu'ils savaient d'un crime auquel ils avaient assisté, tombaient sous le pouvoir du grand garou. On comptait, dans le pays, vingt et un malheureux qui, appelés par leur maître toutes les nuits, étaient obligés de le suivre à travers la campagne à une

allure exténuante. Parfois aussi, le condamné au garou portait sur ses épaules le véritable garou ou bien c'était le garou qui le transportait sur les siennes à une vitesse énorme. Une blessure sanglante pouvait faire cesser ce supplice quotidien.

Tels sont les faits recueillis sur la croyance aux loups-garous en Bretagne. Ils sont assez inexplicables et pourtant cette croyance avec des détails semblables se retrouve dans divers pays d'Europe depuis l'antiquité, et, en Extrême Orient, il y a les tigres garous. On peut les apparenter aux traditions indiennes relatives à la métamorphose.

Le comte de Parseau, qui a recueilli les faits cités à Donges, émet l'hypothèse que les chiens enragés, les loups et les hommes mordus par eux ont pu passer, l'imagination aidant, eux et leurs victimes, pour de véritables loups-garous.

Ce qui caractérise la croyance aux loups-garous en Bretagne, c'est l'origine imprécise du fait en lui-même, indépendamment de la confusion qui règne, dans divers pays, entre eux et d'autres êtres mystérieux. Tantôt, en effet, le loup-garou agit volontairement, en raison d'un commerce qu'il a eu avec le diable ou grâce à des procédés de sorcellerie. Il lui faut s'enduire le corps d'un onguent ou d'un liquide pour obtenir sa métamorphose. Tantôt, par contre, il devient loup-garou malgré lui, soit parce qu'il a déserté l'église pendant un certain nombre d'années, soit parce qu'il a commis un gros péché sans le confesser ou assisté à un crime sans le révéler. Il accomplit alors, de son vivant, une pénitence du même genre que celles auxquelles sont condamnés certains revenants. Cette punition religieuse, qui l'obligeait à se transformer la nuit en bête, devenait le symbole de son impiété puisqu'en ignorant l'église il s'était abaissé au rang des animaux. L'être diabolique chargé de les conduire remplit alors un rôle assez étrange puisqu'il devient, en quelque sorte, un bourreau tourmenteur chargé de faire expier des manquements à la religion ou aux devoirs de conscience envers la justice.

#### LES MENEURS DE LOUPS.

La croyance aux meneurs de loups, c'est-à-dire au pouvoir qu'auraient certains hommes de se faire obéir par les loups, est peut-être une forme atténuée et relativement moderne de celles qui se rapportent à la lycanthropie.

On racontait à Gennes (près d'Argentré, I.-et-V.) que des hommes étaient en secret des bandes de loups destinés à ravager les terres et à détruire les troupeaux de ceux qu'on leur désignait.

Croisé par un prêtre un samedi, un de ces meneurs fut immo-

bilisé par lui avec ses animaux et le lendemain chacun pouvait les voir ainsi (Charles Fougères, *Annales de Bretagne*, I, 662).

En Haute-Bretagne, le meneur de loups pouvait se transformer parfois en bête au moyen d'une bouteille que le diable lui avait donnée. C'était alors un véritable loup-garou et sa métamorphose, comme pour celle des garous ordinaires, cessait quand son sang avait coulé, mais on ne disait pas si son pouvoir de meneur cessait dès lors également.

Toutefois, les meneurs de loups n'étaient pas toujours des garous. On disait aussi que leur pouvoir était héréditaire, de père en fils. Ils étaient parfois secourables. Un homme égaré dans une forêt arriva à un carrefour où se trouvait un meneur avec ses bêtes. Celui-ci le confia à deux d'entre eux qui le ramenèrent fidèlement chez lui. Il avait toutefois recommandé à l'homme de faire attention à ne pas tomber en route et de donner du pain et de la galette de blé noir aux deux loups en arrivant.

#### LES CHEVAUX NOCTURNES.

Parmi les animaux mystérieux de la nuit, il y a des chevaux ; généralement ils se laissent approcher, monter dessus et vont jeter leur cavalier dans une rivière ou un étang. Ce cheval facétieux n'est pas particulier à la Bretagne. On retrouve ainsi en Irlande le *plooka*, un poulain sauvage qui transporte les passants nocturnes à une grande distance et les précipite du haut d'un rocher ; ou bien il prend la forme d'une grande chèvre qui leur saute sur le dos, ou d'un oiseau. Il sert à expliquer les chutes imprévues. En Ecosse, les esprits des eaux se présentent sous une apparence chevaline. Le Pays de Galles a son cheval de nuit : le *gwill*. Il y en a aussi au Danemark, dans le Berry, dans le Jura où un cheval blanc et volant va paissant autour de la source sacrée de la Sène.

En Bretagne, le cheval nocturne est souvent une créature diabolique redoutant les objets bénis.

A Elliant (F.), un homme, ayant appelé le diable, vit apparaître un cheval ; il monta dessus, et il aurait été conduit jusqu'en Enfer si le coq n'avait chanté.

C'est surtout dans le Morbihan que l'on a relevé une grande variété de chevaux nocturnes. A Noyal-Pontivy, il est noir et galope par les nuits sombres entre l'église et le bourg. A Lintillac, un cheval qui lançait feu et flammes, arrêtait les passants. A Languidic, un cheval fantastique faisait jaillir des étincelles avec ses sabots. Il cherchait à noyer ses cavaliers ou à les promener à travers les ronces, mais devenait docile si on se munissait d'une baguette de coudrier de moins d'un an et bénite. A Plouguenast (C.-du-N.), un cheval se présentait à des enfants, s'allongeait avec complaisance pour que quatre ou cinq d'entre eux pussent trouver place sur son échine, et allait ensuite les noyer dans un étang. A Saint-Gérard (M.), un cheval blanc se promenait la nuit près de la croix de Beau-

lan et se laissait emmener à l'écurie. Là, il se transformait en chat, en lièvre ou en lapin et s'enfuyait en riant. D'autres fois, il devenait gros comme un éléphant et s'asseyait sur son séant. Il conduisait dans un borbier ceux qui montaient sur lui et partait de là aussi en riant comme un être humain. On disait que c'était une personne maudite, condamnée à prendre la forme de cheval pendant la nuit.

A Gouarec (C.-du-N.), on racontait que le diable s'était présenté à un jeune homme sous la forme d'un cheval blanc et lui avait ordonné, sous peine de mort, de monter sur lui mais il se sauva à la vue d'une sœur blanche envoyée par Dieu qui accompagna le jeune



FIG. 22. Maurice Sand. — Le cheval nocturne.

homme jusqu'au village ; quand ils furent près du cimetière, elle y entra et disparut.

A Plélan (I.-et-V.), un poulain qui prend les allures de celui d'un voisin promène son cavalier jusqu'à l'aube et le jette dans un fossé. On l'appelle Petit-Jean. C'est le diable. Il prend aussi la forme d'un mouton ou d'un bouc qui entraîne les passants dans des cavalcades pénibles ou les fait rester toute la nuit à cheval sur un échelier.

A Bruz (I.-et-V.), « la jument blanche » a une très grande taille ; son dos s'allonge, quatre personnes peuvent y prendre place. Elle jette à l'eau ses cavaliers à un endroit où un petit nain assis sur le revers d'un talus s'en réjouit et dit en ricanant :

*Ah ! ah ! t'es ben là !  
Dépatouille ta !*

A Carnac, *er marh melen*, le cheval jaune, se laisse monter et jette l'imprudent dans une rivière. D'autres fois, il a un cavalier. Si on tend la main à celui-ci, il tend à son tour ses doigts qui sont froids comme la glace.

A Donges (L.-I.), cinq promeneurs nocturnes prirent place sur le dos d'un cheval blanc énorme, tout harnaché et bridé. Aussitôt il se mit en marche, au pas d'abord, puis au trot, puis au triple galop et finalement les jeta dans la rivière. Un cheval semblable, mais avec des yeux rouges, se tenait près d'un clos et poursuivait les passants, puis revenait à son point de départ. Il devenait docile quand on lui flagellait le museau avec un buis béni ; mais, arrivé près d'une chapelle de la Vierge, il prenait la parole pour déclarer qu'il ne pouvait passer près de là. On disait que c'était le diable.

A Ercé, près Liffré (I.-et-V.), un cheval blanc hantait le pont et on en redoutait la vue.

#### LES TAUREAUX ET AUTRES BÊTES NOCTURNES.

*Les taureaux.* — Nous avons vu précédemment Kollé-Porh-en-Dro et les potred de Carnac prendre souvent cette forme. Dans le même Morbihan, le *taureau-garr*, taché de blanc et de rouge, parcourait les villages et défonçait avec ses cornes les portes de ceux qui avaient commis de gros péchés. Il apparaissait ainsi comme un justicier. Ce serait donc une créature aux ordres de Dieu.

Le taureau de Plourin, près Morlaix, par contre, était le diable qui sous cette forme menait grand train la nuit dans les chemins creux et renversait ceux qui se trouvaient sur son passage. Un boucher voulut l'abattre d'un coup de hache : non seulement il ne le blessa pas mais il fut projeté à cinquante mètres de là et il en mourut.

Aux environs de Saint-Suliac (I.-et-V.), le *bugle* était un taureau d'eau qui faisait entendre son mugissement sur la mare de Saint-Coulman. Il en sortait la nuit et emportait sur son dos tous les mauvais sujets qu'il rencontrait.

#### ANIMAUX DIVERS.

*Boucs.* — On a vu précédemment des êtres protéiformes se changer en boucs. D'autres n'apparaissent que sous les traits de cet animal. D'après E. Souvestre, le *gabino* est un bouc noir qui se tient la nuit au milieu des petits ponts du pays de Vannes, empêche les gens de passer et, s'ils persistent ou veulent le frapper, il les jette dans la rivière.

A l'orée de la forêt de Paimpont, le *blou* est une bête grosse comme un bouc et souple comme un chat. Il se promène généralement sur la crête des murs ou le haut des talus. On n'ose pas le chasser de peur de représailles, car, attaqué à coups de bâton par un homme, il le chargea, le piétina et le laissa inanimé sur le sol.

Dans la partie Est des Côtes-du-Nord, la *guenne* se présentait

sous la forme d'un bouc, d'un chien ou d'un mouton ; elle dévorait tout et pouvait tenir tête à sept hommes.

*Chiens.* — Le plus curieux d'entre eux est le chien noir de Brennilis, près de Huelgoat. On l'appelle dans le pays *c'hri du ar yum*, le chien noir du marais (il s'agit de celui qui s'étend entre Botcadour et Forc'ham où il y a un gouffre sans fond qui est une des portes de l'Enfer). A la nuit, le diable erre aux alentours, sous la forme d'un chien noir cherchant une proie parmi ceux qui ont commis de graves péchés. Il les conduira dans la tourbière. On ne le voit plus depuis qu'on envoya vers lui une petite fille munie d'une burette d'eau sainte et d'un rameau de buis béni (d'après J. Breisisel, *La Bretagne à Paris*, 1934).

Vers 1836, à Plouaret (C.-du-N.), un chien noir se tenait près d'un pont ; il se laissait caresser et alors des étincelles jaillissaient de son dos mais, si on le menaçait d'un bâton, il ouvrait une gueule garnie de dents de feu. C'était une incarnation du diable comme celui qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à Quimper, d'après Cambry, précipitait les passants dans la rivière alors dépourvue de garde-fous.

Dans le Morbihan on retrouve un chien noir sur le pont de Séniel, sur la route de Noyal à Pontivy. Il se jetait dans les jambes des passants pour les faire tomber dans la rivière. Un autre se tenait près du pont de Saint-Fiacre. On assurait que c'était le diable (E. Gilles).

Dans l'Est des Côtes-du-Nord, la *fausserole* apparaissait tantôt sous la forme d'un chien, tantôt sous celle d'un veau.

*Chats.* — Les chats, en Bretagne, passent pour avoir des réunions nocturnes. Dans le pays de Plouaret, ils avaient un roi nommé Raoul qu'un homme tua et qu'ils tuèrent peu après.

En Ille-et-Vilaine, ils viennent, pendant les nuits du Carnaval, faire leur sabbat à l'abri sous la roche dite *la chambre aux sorciers* au Verger, près de Montfort.

En Haute-Bretagne — Paul Féval dans un de ses contes ne présume pas davantage — les chats courtauds tiennent conseil à minuit sur les échaliers. Fort méchants, ils n'aiment pas à être dérangés. Celui qui trouble leurs réunions est fort malmené et leur chef, muni d'une longue aiguille, lui perce le cœur et il dépérit lentement.

*Poules noires.* — Elles figurent souvent dans les récits de sorcellerie. Il y en a qui restent jour et nuit à couver, pondent la somme désirée par leur possesseur, mais, si on les garde plus de quinze jours sans avoir pu les donner à un voisin, on risque de tomber sous l'empire du démon.

On disait, à Préfaïlles (L.-I.), que les poules noires faisaient des rondes à minuit à un carrefour de quatre chemins.

*La levrette blanche.* — A Donges, on peut rencontrer, la nuit, la levrette blanche. Elle a souvent la taille d'une souris mais elle grandit au point d'atteindre la grosseur d'une génisse. Il vaut mieux

l'éviter. Elle n'attaque pas mais, si on la frappe, elle bondit, culbute l'adversaire et son haleine de feu le fait ensuite dépérir. Au premier chant du coq elle disparaît sous la terre.

#### CONCLUSION.

Avec ces animaux mystérieux, nous avons fini d'étudier les êtres de toute sorte qui hantaient les nuits bretonnes. On voit combien ils étaient nombreux depuis les revenants, les lutins, les fées, les crieurs invisibles, etc., jusqu'au cheval blanc et à la poule noire.

Parmi eux, les êtres protéiformes représentent un des aspects les plus obscurs du folklore breton. Il est en effet difficile de leur trouver une explication plausible, humaine ou mythologique. Le cas de Kollé Porh-en-dro est un des plus curieux en raison de ses transformations instantanées.

La plupart des autres se retrouvent dans d'autres contrées. Il y a ainsi des *criards* dans le Pas-de-Calais, des *braillards* à Noirmoutiers et des bêtes nocturnes mystérieuses en Berry et dans beaucoup d'autres pays.

Quant à ceux que l'on voit tour à tour et dans le même lieu sous la forme humaine et sous la forme animale et, généralement, auprès d'un pont, d'une rivière ou d'une mare, on peut les considérer comme étant tout simplement, dans bien des cas, une création de la hantise.

Les rencontres sous la forme humaine peuvent s'expliquer ainsi : deux hommes sont sortis, la nuit, de deux maisons différentes et éloignées, séparées par une rivière, et ils se rendent chacun de l'autre côté de l'eau. Il leur faut donc passer à l'aller et au retour par le même pont. S'ils se croisent auprès ou au passage de ce pont, l'un peut soudain disparaître pour se cacher, ou s'amuser à lever les bras en l'air, à pousser des cris bizarres, à se grandir en marchant sur la pointe des pieds dans le but d'effrayer l'autre. D'ordinaire, en effet, ceux qui sortent la nuit le font dans un but peu avouable : vol, braconnage, beuverie, amours secrètes ; ils ne tiennent pas à être vus et reconnus, de crainte de faire jaser, d'autant plus que ces sorties sont faites souvent à l'insu des autres habitants de la maison. Certains, plus hardis et d'esprit farceur, ou bien des maniaques, ont pu s'amuser à effrayer les rares passants par des cris bizarres et même, se souvenant de gestes attribués aux êtres fabuleux nocturnes, sauter sur le dos du fâcheux rencontré et parfois reconnu, et aussi le jeter à l'eau afin de lui faire une peur telle qu'il n'ait plus l'envie de sortir la nuit. Ceci, dans le but de n'avoir pas le désagrément d'être dérangé ou de risquer de le croiser une autre fois, car, dans tous ces récits, il n'est jamais question d'argent volé ou soutiré par une menace. Si la sortie de l'homme ainsi effrayé avait un but avoué, il aura narré son aventure à des parents et amis, et la croyance au pont hanté se sera propagée ou en aura été renforcée. Peu après, celui qui, ayant, de nuit, à passer par ce

pont pour un motif quelconque, se dirigeait de ce côté avec l'obsession d'y rencontrer le « spontail », revenant, esprit, diable ou autre. Si, sur le pont ou à ses abords, il apercevait un animal, il avait vite fait de conclure que c'était un revenant ou un « esprit » ayant pris cette forme.

Or, quels sont les animaux rencontrés ? Des taureaux, des chevaux, des chiens, des moutons, des lièvres, tous des mammifères qui n'ont rien de surnaturel, qui peuvent se trouver sur le pont parce qu'ils estiment commode aussi de l'utiliser plutôt que de se mouiller les pattes ou le corps entier si la rivière à traverser est profonde, ou attirés là simplement par la soif.

L'eau y est en effet d'un accès plus facile grâce aux descentes que les hommes ont l'habitude de pratiquer auprès des ponts. C'est l'espèce même de ces animaux qui permet de supposer qu'ils n'ont rien de surnaturel, à part quelques détails parfois, tels que les yeux qui brillent comme du feu, car le lièvre blanc peut paraître de cette couleur au clair de lune.

A noter que toutes ces bêtes ne parlent pas, et ceci prouve également que ceux qui affirmaient avoir fait de telles rencontres étaient sincères, car ces animaux ne ressemblent pas à ceux des contes qui auraient pu hanter l'imagination d'un paysan au retour d'une veillée où quelque narrateur en aurait décrit un, comme la bête à sept têtes, dans son récit. Ils n'ont pas non plus l'aspect effrayant des dragons vaincus par les saints ou représentés dans des visions de l'Enfer que l'on voit sculptés ou peints dans les églises, ou même du lion de saint Marc. Le cheval ou le taureau rencontrés n'ont, en effet, jamais d'ailes. Enfin, il n'est pas question de serpents ou d'oiseaux (à part une poule qui peut être égarée), ceux-ci n'ayant pas besoin de se servir d'un pont pour franchir une rivière.

Ainsi peut s'expliquer d'une façon très naturelle pourquoi les ponts sont des lieux plus hantés que les autres, et pourquoi on peut rencontrer la nuit à leurs abords soit des hommes, soit les seuls animaux qui, échappés ou en liberté, peuvent y être attirés pour les franchir ou par le désir de boire. Un rayon de lune, un frisson de peur et, parfois aussi, l'alcool bu dans la soirée, auront vite fait de transformer un autre passant attardé en un spectre, et un paisible animal altéré en une créature du démon...

On peut supposer aussi qu'il s'agit de la persistance, d'une façon très confuse, de la croyance en des divinités à forme animale, gardiennes des eaux, comme pour les mystérieux chevaux d'Ecosse ou du Jura. Toutefois, il n'est jamais question de leur adresser la parole, de les supplier ou de leur offrir des présents, tels que des gerbes de foin, pour obtenir le libre passage de la rivière.

Il faut aussi tenir compte de ce qu'était la mentalité des populations rurales il y a seulement une soixantaine d'années, alors qu'elles comprenaient une majorité d'illettrés. Ayant entendu, dès son en-

fance, raconter toutes ces histoires d'apparitions si variées par des gens qui y croyaient eux-mêmes, le paysan ou le villageois qui sortait le soir marchait dans la nuit avec la hantise de tous ces êtres fantastiques et mystérieux. On comprend que le moindre bruit ou cri, le passage d'un animal ou la rencontre d'un autre humain (qui, pas plus rassuré que lui, se cachait promptement parfois), la vue de tout effet bizarre produit par la clarté lunaire aient été interprétés comme des faits surnaturels. On comprend aussi combien il devait sembler dangereux de circuler la nuit pour tous ceux qui croyaient à la réalité de toutes ces apparitions ; et, jusqu'à des dates assez récentes, c'était l'immense majorité des habitants des campagnes, aussi bien en Bretagne qu'ailleurs.

Ce qui est plus troublant, par contre, c'est la concordance des témoignages évidemment sincères de ceux qui déclarent avoir vu, avec des détails précis, ces apparitions et qui les décrivent de façon à peu près identique, même dans les détails, à des époques différentes et dans les pays les plus variés.

Sous le titre de *Légendes rustiques*, George Sand a publié, en 1858, un curieux ouvrage illustré par son fils Maurice, avec un grand sens des apparitions nocturnes. On y retrouve, recueillis dans le Berry, de nombreux faits concernant les êtres mystérieux de la nuit. Et la célèbre romancière, qui fut aussi une folkloriste, écrit notamment, à propos de la croyance aux meneurs de loups : « Ceci est une histoire de paysans. Mais deux personnes riches, ayant reçu de l'éducation, gens de beaucoup de sens et d'habileté dans les affaires, vivant dans le voisinage d'une forêt où elles chassaient souvent, m'ont juré sur l'honneur avoir vu, étant ensemble, un vieux garde qu'elles connaissaient faire des gestes bizarres et siffler dans un carrefour. S'étant cachées, elles virent treize loups venir lui faire des caresses puis s'enfoncer avec lui dans l'épaisseur des bois. Les deux témoins de cette scène étrange n'osèrent l'y suivre et se retirèrent aussi surpris qu'effrayés. »

En Bretagne aussi, ceux qui ont raconté aux enquêteurs folkloristes, avant et même peu après le début de ce siècle, des histoires étranges d'apparitions nocturnes de toute sorte, n'étaient pas toujours des paysans illettrés mais des notables ou des gens instruits.

Et comme conclusion je citerai encore George Sand : « J'ai été élevée aux champs et j'ai cru si longtemps à certaines visions que je n'ai pas eues mais que j'ai vu subir autour de moi que, même aujourd'hui, je ne saurais trop dire où la réalité finit et où l'hallucination commence. »

## CONCLUSIONS D'ENSEMBLE

De mes nombreuses lectures pour la composition de cet ouvrage, venant corroborer des études antérieures, je crois pouvoir tirer deux conclusions qui présentent un certain intérêt historique.

La première est particulière à la Bretagne.

La persistance de multiples cultes locaux antérieurs à l'ère chrétienne tend à prouver que les Bretons sont en grande majorité des descendants des Armoriciens, — nom des habitants de la péninsule au temps de Vercingétorix — c'est-à-dire que les infiltrations d'immigrants, venus de Grande-Bretagne du <sup>v<sup>e</sup></sup> au <sup>vii<sup>e</sup></sup> siècle de notre ère, n'ont pas remplacé ou submergé les anciennes populations autochtones, selon la thèse d'une Armorique ravagée et dépeuplée par les invasions barbares. Même sur les côtes, ces nouveaux venus, déjà christianisés, ont été absorbés par elles. Ils n'ont pu apporter avec eux des traditions manifestement antérieures à leur arrivée et au christianisme lui-même et, dans leur nouvelle patrie, se mettre à vouer un culte tenace à des pierres et à des fontaines, à observer certains rites en relation directe avec le culte solaire, etc.

D'autre part, si on retrouve dans les parties celtiques des Iles Britanniques un certain nombre de faits analogues à ceux du folklore breton, il y en a encore bien davantage qui sont communs à la Bretagne et aux diverses provinces françaises. Et, en ceci, le folklore apporte une utile et importante contribution à l'histoire.

La deuxième conclusion est valable non seulement pour la Bretagne mais aussi pour l'ensemble des pays qui constituaient la Gaule, car des vestiges semblables des cultes de la nature ont été relevés dans toute la France, même dans les pays rhodaniens où le druidisme fit peu d'adeptes, et en dessous de la Garonne où il ne pénétra pas. On les retrouve aussi dans diverses parties de l'Europe. C'est la persistance jusqu'à notre époque, malgré les diverses invasions, d'une sorte de religion nationale ou plutôt d'un ensemble de cultes autochtones antérieurs au christianisme et même au druidisme et qui ont persisté à côté de ces deux religions, souvent malgré elles, ainsi qu'au cours de la période intermédiaire pendant laquelle dominaient officiellement les dieux de Rome.

Les saints ont sans doute succédé aux dieux du paganisme druidique et romain et à de multiples divinités plus anciennes dont le culte avait obstinément subsisté. Mais, en dehors de saint Jean, successeur du dieu solaire, et de Gargantua qui fut peut-être un

Hercule celtique, on ne retrouve pas de traces, dans la tradition, de grands dieux adorés partout. Il y aurait donc eu ainsi, dans la période prédruidique, un grand dieu : le soleil, en l'honneur duquel se célébraient les deux grandes fêtes annuelles du solstice d'hiver et du solstice d'été, et une infinité de petites divinités locales.

Le druidisme, d'ailleurs, dura seulement pendant quelques siècles en tant que religion officielle et en s'appuyant sur l'aristocratie conquérante des chevaliers gaulois. D'après G. de Mortillet, « les Galates ou Gaulois, partis de la Galatie dans l'Asie Mineure, ne sont pas les ancêtres des habitants actuels de la France mais un des nombreux éléments ethniques dont le mélange et la fusion constituent la nation française. Ils n'ont pas plus constitué la population du pays appelé la Gaule que les Francs n'ont constitué celle de la France. » Les véritables ancêtres des populations françaises ne sont donc ni les Gaulois ni les Francs, errants et batailleurs, mais des peuplades sédentaires, plus paisibles sans doute, qui avaient pour religion les cultes naturistes : le soleil et le feu, son symbole terrestre, et aussi la lune, les eaux, les pierres et les arbres. Ce sont eux qui érigèrent les dolmens (qui sont des tombeaux et non des autels), les menhirs isolés, les étranges alignements de Carnac et autres monuments mégalithiques dont on ignore la destination et le but exacts, mais ils représentent des travaux de patience et de force, faits pour durer éternellement. Seules des populations fixées au sol pouvaient les concevoir et se donner la peine de les réaliser.

Les armes, les bijoux et les objets découverts dans les dolmens et dans des sépultures diverses nous montrent l'état de leur civilisation matérielle.

Pour avoir une idée de leur religion et de leurs croyances, il faut recourir au folklore. C'est dans l'examen d'un certain nombre de traditions qui ont survécu jusqu'à une époque très récente que l'on peut trouver les éléments reconstitutifs de la civilisation morale de ces peuples que, faute de connaître le nom qu'ils se donnaient eux-mêmes, on peut appeler les Mégalithiens.

Pour finir, de ces deux conclusions j'en tirerai une troisième : le folklore, envisagé sous cet angle, est également une science précieuse par la contribution que, seul, il peut apporter à l'histoire, à la science des religions et à l'ethnogenie, terme qui désigne l'étude de l'origine et de la filiation des races et des peuples.

En l'absence de tout texte écrit, c'est uniquement dans les faits et gestes conservés fidèlement par les traditions populaires ancestrales, seuls et d'autant plus précieux témoignages des âges disparus, que l'on peut découvrir des indications permettant de reconstituer, pour la période préhistorique, la religion, les croyances et certaines coutumes des populations qui habitaient alors un pays déterminé.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMÉZEUIL (Cte d'). — *Légendes bretonnes ; Récits bretons*, Paris, 1863.
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). — *Le culte des menhirs dans le monde celtique*, Paris, 1906.
- AUBERT (O.-L.). — *Le folklore mégalithique des Côtes-du-Nord, Congrès du folklore breton, Saint-Brieuc*, 1938.
- AUSTIN DE CROZE. — *La Bretagne païenne*, Paris, 1900.
- AVENEAU DE LA GRANCIÈRE. — *Les parures préhistoriques et les colliers à talismans celto-armoricains*, Paris, 1897.
- BARON-DUTAYA. — *Brocéliande et quelques légendes*, Rennes, 1939.
- BELLAMY (Félix). — *La forêt de Bréchéliant*, Rennes, 1896.
- BOUCHER DE PERTHES. — *Chants armoricains*, Paris, 1831.
- BOUET (Alexandre). — *Breiz-Izell ou la Vie des Bretons dans l'Armorique*, Paris, 1835 ; nouvelle édition avec préface et notes de Frédéric Le Guyader, Quimper et Paris, 1918.
- BRAZIDEC (Louis de). — *Saint Yves de Vérité*, Hennebont, 1947.
- BRIZEUX (Auguste). — *Les Bretons*, Paris, 1845.
- BURNOUF (Emile). — *La science des religions*, Paris, 1872.
- BURON (M.-L.). — *La Bretagne catholique*, Paris, 1856.
- CADIC (abbé François). — *Contes et Légendes de Bretagne*, Paris, 1914-1929.
- CALAN (Vte Charles de). — *Note pour servir à l'histoire des saints de Bretagne*.
- CAMBRY. — *Voyage dans le Finistère en 1797*, Brest, 1836.
- CARADEC (D<sup>r</sup> Th.). — *Autour des Iles Bretonnes*, Paris, s. d. (vers 1910).
- CAYOT-DELANDRE. — *Le Morbihan, son histoire, ses monuments*, Vannes, 1843.
- CHAPRON (J.). — *Dictionnaires du langage, des croyances et des coutumes du pays de Châteaubriant*, Ch., 1924.
- CHATELLIER (Paul du). — *Les époques préhistorique et gauloise dans le Finistère*, Paris, 1889.
- CHOLEAU (Jean). — *De Vitré à la Baie du Mont-Saint-Michel*, Vitré, 1947.
- CERNY (Elvire de). — *Saint-Suliac et ses traditions*, Dinan, 1861.
- CLEUSIOU (Henri du). — *Le Pays de Léon*, Paris, 1886.

## BIBLIOGRAPHIE

171

- COICHON. — *La Bretagne des druides, des bardes et des légendes*.
- COURSON (chanoine Guillotin de). — *Pardons et pèlerinages de Basse-Bretagne, Diocèse de Vannes*, Rennes, 1898.
- DAGNET (Armand). — *Au Pays Fougerais*, Fougères, 1899.
- DANJOU DE LA GARENNE (Th.). — *Statistique des monuments celtiques de l'Ille-et-Vilaine*, Paris, 1862.
- DERVENN (Claude). — *Légendes et traditions*.
- DEVIGNE (Roger). — *Le légendaire de la France ; à travers notre folklore oral*, Paris, 1943.
- DUBUISSON-AUBENAY. — *Itinéraire en Bretagne en 1636*, Nantes, 1892.
- DULAURENS DE LA BARRE. — *Les Veillées de l'Arvor*, Vannes, 1897. — *Fantômes Bretons*, Paris, 1879.
- ERNOUL DE LA CHENELIÈRE. — *Inventaire des monuments mégalithiques des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1888.
- FÉLIX-FAURE-GOYAU (Lucie). — *La Vie et la mort des jées*, Paris, 1910.
- FOUQUET (D<sup>r</sup>). — *Légendes du Morbihan*, Vannes, 1857.
- GÉNIAUX (Charles). — *La Bretagne vivante*, Paris, 1912.
- GENNEP (Arnold van). — *Le folklore*, Paris, 1924. — *Manuel du folklore français contemporain*, Paris, 1938-1946.
- GILLES (Emile). — *Au cœur de la Bretagne*, Pontivy, 1912.
- GOUDÉ (Abbé). — *Histoires et légendes du pays de Châteaubriant*, Ch., 1879.
- GRÉHAN. — *La France Maritime*, Paris, 1837.
- GRUYER (Paul). — *Les Calvaires bretons*, Paris, 1927. — *Menhirs et dolmens bretons*, Paris, 1927.
- GUÉNIN (Georges). — *Pierres à légendes de la Bretagne (Corpus du folklore préhistorique de P. Saint-Yves)*, Paris, 1936.
- GUIART (D<sup>r</sup> Jules). — *La Gaule avant les Gaulois. La religion ligure à l'époque des dolmens dans ses rapports avec la médecine populaire française*, Paris, 1934.
- HERPIN (Eugène). — *La Côte d'Emeraude*, Rennes, 1900.
- HERSART DE LA VILLEMARQUÉ. — *Barzaz Breiz, chants populaires de la Bretagne*, Paris, 1867.
- HUBERT (Henri). — *Les Celtes et l'expansion celtique. — Les Celtes depuis l'époque de la Tène et l'expansion celtique*, Paris, 1932.
- JOBÉ-DUVAL (E.). — *Les idées primitives dans la Bretagne contemporaine*, Paris, 1911.
- LE BERRE (Léon). — *Bretagne d'hier (1900)*, Rennes, 1936.
- LEBLOND (Marius). — *Vie de Vercingétorix*, Paris, 1937.
- LE BRAZ (Anatole). — *Les saints bretons dans la tradition populaire*, Rennes, 1892. — *Au Pays des Pardons*, Rennes, 1894. —

- La légende de la mort chez les Bretons-Armoricains*, Paris, 1902. — *Œuvres diverses*.
- LE CARGUET (Hyacinthe). — *Les chapelles, les clefs de saint Ujen préservant de la rage*, Quimper, 1891.
- LE FUR (Marie-René). — *Les âmes errantes, légendes de Quiberon*, Paris, 1908.
- LE GOFFIC (Charles). — *L'âme bretonne*, Paris, 1902-1910.
- LEGRAND (Fr.-Albert). — *La Vie, gestes, mort et miracles des saints de la Bretagne armorique*, Nantes, 1636, réimp. 1837.
- LEMERCIER d'ERM (Camille). — *La Bretagne vue par les écrivains et les artistes*, Paris, 1929. — *Les saints bretons de la Côte d'Emeraude*, Dinard, 1930.
- LE NOBLETZ (Michel). — *Vie de M. Le N., missionnaire en Bretagne*, 1637.
- LE PELLETIER (Dom.). — *Dictionnaire de la langue bretonne*, Rennes, 1757.
- LE ROUZIC (Zacharie). — *Carnac, légendes, traditions, coutumes*, Nantes, 1909.
- LESTOURBEILLON (M<sup>is</sup> de). — *Légendes du Pays d'Avessac*, Nantes, 1882.
- LHEUREUX (Lucien). — *Guide bleu de la Bretagne*, Préface d'Anatole le Braz, Paris 1920.
- LIÉGARD (D<sup>r</sup> Henri). — *Les saints guérisseurs de Basse-Bretagne*, Paris, 1903.
- LUZEL (François-Marie). — *Voyage à l'île d'Ouessant*, Paris, 1874. — *L'île de Bréhat en 1873*, Vannes, 1893. — *Légendes chrétiennes de Basse-Bretagne*, Paris, 1881.
- MAHÉ (abbé). — *Essai sur les antiquités du Morbihan*, Vannes, 1825.
- MAHÉ DE LA BOURDONNAIS. — *Voyage en Basse-Bretagne chez les Bigoudens de Pont-l'Abbé, après vingt ans de voyages en Inde et en Indochine*, Paris, 1892.
- MAURY (Alfred). — *Les fées au Moyen Age*, Paris, 1843.
- MICHELET (Jules). — *La Mer*, Paris, 1861.
- MILLON (Abbé). — *Le Culte de la pierre en Armorique*, Saint-Brieuc, 1905. — *Pauvres pierres ! Les mégalithes bretons devant la science*, 1909. — *Les grands saints de la Bretagne*, 1931.
- MILLOUR (Claude). — *Les saints guérisseurs et protecteurs du bétail en Basse-Bretagne*, Paris, 1946.
- NOËL DU FAILL. — *Œuvres facétieuses. — Propos rustiques (1547)*, Paris, 1874.
- OGÉE (Jean). — *Dictionnaire historique et archéologique de la province de Bretagne*, Nantes, 1778-1781.
- ORAIN (Adolphe). — *Le folklore de l'Ille-et-Vilaine*, Paris, 1897.
- PARSCAU DU PLESSIS (C<sup>te</sup> de). — *Contes et croyances populaires de Donges*, Nantes, 1911.

- PITRÉ DE L'ISLE DE DRÉNEUC. — *Dictionnaire archéologique de la Loire-Inférieure*, Nantes, 1884.
- PRADÈRE (O.). — *La Bretagne poétique*, Paris, 1892.
- RÉGNIER DE SAINT-AIGNAN. — *La religion des druides*, Rennes, 1925.
- RENAN (Ernest). — *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, 1876.
- RÉVEILLÈRE (Amiral). — *Mégalithisme*, Paris, 1900.
- REYNAUD (Jean). — *L'esprit de la Gaule*, Paris, 1866.
- RICHER (E.). — *Voyage dans le département de la Loire-Inférieure*, Nantes, 1820. — *Voyage de Nantes à Paimbeuf*, Nantes, 1838.
- RITTALONGI (G. P. DE). — *Les Bigoudens*, Nantes, s. d. (vers 1900).
- ROINCE (Job de). — *Au Pays de Léon*, Rennes, 1947.
- SAINTYVES. — *Les saints, successeurs des dieux*, Paris, 1909.
- SAND (George). — *Légendes rustiques*, Paris, 1858.
- SCHURÉ (Edouard). — *L'âme celtique et le génie de la France*, Paris, 1904.
- SÉBILLOT (Paul). — *Traditions de la Haute-Bretagne*, Paris, 1882. — *Gargantua dans les traditions populaires*, Paris, 1883. — *Légendes, croyances et superstitions de la mer*, Paris, 1887. — *Les travaux publics et les mines*, Paris, 1894. — *Le folklore de France*, Paris, 1905. — *Le paganisme contemporain*, Paris, 1908, etc...
- SÉBILLOT (Paul-Yves). — *Contes et légendes du Pays de Gouarec. — La Bretagne pittoresque et légendaire*, Paris, 1911.
- SÉJOURNÉ (Père). — *Histoire de Julien Maunoir (1606-1663)*.
- SOUVESTRE (Emile). — *Les derniers Bretons*, Paris, 1836. — *Le Foyer breton*, Paris, 1853.
- TALDIR-JAFFRENOU et LÉON LE BERRE. — *Autour des Pardons. Texte d'album d'héliogravures de Raphaël Binet, Carhaix*, 1938.
- TIERCELIN (Louis). — *La Bretagne qui croit*, Paris, 1894.
- TILLON (E.-L.). — *La Bretagne (Encyclopédie par l'image)*, Paris, 1934.
- VALLAUX (Camille). — *La Basse-Bretagne, étude de géographie humaine*, Paris, 1905.
- VARAGNAC (André). — *Définition du folklore*. Préface de Georges-Henri Rivière, Paris, 1938.
- VERUSMOR. — *Voyage en Basse-Bretagne*, Guingamp, 1855.
- VIOLEAU (Hippolyte). — *Pèlerinages du Morbihan*, Paris, 1855.

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

- Annales de Bretagne.*  
*Annales de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord-Bretagne.*  
*La Bretagne touristique.*  
*Bulletin archéologique de l'Association bretonne.*



- Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris.*  
*Bulletin de la Société Archéologique du Finistère.*  
*Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan.*  
*Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.*  
*Inventaire des Archives du Morbihan.*  
*Mélusine.*  
*Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*  
*Le Réveil Breton.*  
*La Revue de Bretagne et de Vendée.*  
*La Revue Celtique.*  
*La Revue du Folklore Français.*  
*La Revue de l'Histoire des Religions.*  
*La Revue Littéraire de l'Ouest.*  
*La Revue des Provinces de l'Ouest.*  
*La Revue des Traditions Populaires.*

